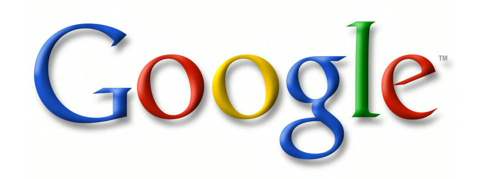


ŒUVRES

COMPLÈTES

DE L'EMPEREUR JULIEN.

Julianus, Apostata

ŒUVRES
COMPLÈTES
DE L'EMPEREUR JULIEN,

TRADUITES, POUR LA PREMIÈRE FOIS,

DU GREC EN FRANÇAIS;

ACCOMPAGNÉES

D'ARGUMENS ET DE NOTES,

ET PRÉCÉDÉES

D'UN ABRÉGÉ HISTORIQUE ET CRITIQUE DE SA VIE;

PAR R. TOURLET,

Membre de plusieurs Académies et Sociétés savantes, Traducteur de Pindare, de Quintus de Smyrne, l'un des Collaborateurs du Moniteur, etc.

TOME PREMIER.

PARIS,

CHEZ
- l'AUTEUR, Archives du Royaume, hôtel Soubise, rue du Chaume, n°. 12;
- MM. TILLIARD, frères, libraires de S. M. le roi de Prusse, rue Hautefeuille, n°. 22;
- Et chez les principaux libraires.

MOREAU, IMPRIMEUR DE S. A. R. MADAME,
RUE COQUILLIÈRE, N°. 27.

1821.

Les cinq exemplaires voulus par la loi ont été déposés à la Direction de la Librairie pour éviter toute contrefaçon. Chaque exemplaire porte le timbre et la signature de l'auteur.

Lors de la mise en vente du troisième volume, le prix de l'ouvrage sera porté à 21 francs, au lieu de 18, prix de la souscription.

Jouet

A SON ALTESSE ROYALE

MONSEIGNEUR LE PRINCE EUGÈNE,

DUC DE LEUCHTENBERG, PRINCE D'EICHSTAEDT.

MONSEIGNEUR,

L'insigne faveur de la souscription dont Votre Altesse Royale a bien voulu honorer les deux volumes de mon Pindare grec et français, m'a encouragé à lui offrir l'hommage de ma traduction complète des OEuvres de l'empereur Julien. Grâce à la haute protection de Votre Altesse Royale, je reçois aujourd'hui la plus douce récompense de mon travail, puisque la vie et les ouvrages d'un roi

philosophe paraissent sous les nobles auspices d'un Prince dont l'Europe apprécie les lumières, la sagesse et la magnanimité.

Je m'estimerai plus heureux encore, si, dans ce faible tribut d'admiration que je paie à la gloire et aux éminentes qualités de Votre Altesse Royale, elle daigne voir l'expression de ma vive reconnaissance et les sentimens de la vénération la plus profonde, avec laquelle j'ai l'honneur d'être,

Monseigneur,

De Votre Altesse Royale,

Le très-humble et très-obéissant serviteur,

TOURLET,

HOMME DE LETTRES,

Hôtel Soubise, Archives du Royaume.

Paris, 1er. février 1821.

PRÉFACE.

La traduction entière des Œuvres de Julien, considérées comme monumens historiques et littéraires, manquait en notre langue : elle y était cependant d'autant plus nécessaire, qu'on trouve, dans ces mêmes Œuvres, des traits d'histoire et de littérature qu'on chercherait vainement ailleurs, et qui vont devenir autant de moyens précieux, pour déterminer quelques époques contestées, pour rectifier quelques faits mal connus, et pour éclaircir des passages d'auteurs anciens, dont le sens avait été mal saisi. Tel sera, j'espère, le fruit d'une traduction exacte et complète. C'est aussi le seul ou le plus puissant motif qui m'ait engagé à entreprendre et à publier la mienne.

Une autre considération m'a également décidé à ce travail, quelque long et pénible qu'il dût être. L'opinion, sur le caractère, sur la moralité, en un mot sur le mérite de l'empereur qualifié d'*Apostat* (1) par les ennemis de

---

(1) Ce mot signifie *déserteur* (de sa religion) : d'autres écrivains le qualifient de Παραβατης, *transgresseur*.

sa religion, a été d'abord si erronée, ensuite si flottante, et aujourd'hui encore si mal décidée, que, pour la former, il ne faut rien moins qu'une lecture entière de tous ses écrits, et notamment de ses lettres. On a débité en outre tant de fables, sur les sacrifices humains qu'on l'accusait d'avoir offerts à ses divinités, sur les circonstances de sa mort, sur les prodiges qui l'empêchèrent de rebâtir le temple de Jérusalem, etc., qu'une saine critique doit enfin mieux éclairer de tels faits et provoquer un jugement plus réfléchi, et par conséquent plus équitable.

Je dois d'abord parler à mes lecteurs de ce qui a été fait avant moi; je leur rendrai compte ensuite de mon propre travail et de l'ordre que j'y ai suivi. L'abbé de la Bleterie, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, a publié, en 1746, un volume contenant la vie de l'empereur Julien; et en 1748, deux volumes, dans l'un desquels il donne l'histoire de l'empereur Jovien, successeur de Julien, et la traduction des *césars*, espèce de récit allégorique, composé par ce dernier, et écrit dans le goût des *Dialogues des Morts*, de Lucien. Le troisième volume contient, 1°. la traduction du *Misopogon*,

autre ouvrage satirique du même empereur, qui l'adresse aux habitans d'Antioche ; 2°. la traduction d'un certain nombre de lettres choisies, écrites par Julien en différens tems, et parmi lesquelles figure celle à Thémistius, une des plus longues, sur laquelle je reviendrai bientôt. Voilà ce que le public doit à ce savant abbé, que j'aurai souvent occasion de citer honorablement, en profitant de son travail, mais que je me permettrai aussi librement de critiquer, lorsqu'il sera nécessaire de le faire, pour la recherche de la vérité.

D'un autre côté, le marquis d'Argens a fait paraître, en 1769, la *Défense du Paganisme par Julien, en grec et en français, avec des dissertations et des notes pour servir d'éclaircissement au texte et pour en réfuter les erreurs*. C'est donc à ces quatre productions de l'éloquente plume de Julien que se borne, jusqu'à ce jour, tout ce que nous avons de lui en notre langue ; et c'est bien peu sur l'ensemble de ses Œuvres. A cet égard, les étrangers sont encore moins riches que nous.

Maintenant, j'offre au public la collection complète de tous les écrits de Julien qui sont parvenus jusqu'à nous, et qui doivent faire

regretter ceux que nous avons perdus. Du nombre de ces derniers est l'histoire de ses glorieuses campagnes dans les Gaules, qu'il avait écrite sur le modèle des commentaires de César, et dont malheureusement il ne reste rien.

Avant de publier mon travail, il m'a fallu confronter avec l'original et revoir, en y faisant le moins de changemens qu'il m'a été possible, les quatre opuscules traduits par ceux qui m'ont précédé, c'est-à-dire, le *Misopogon*, les *Césars*, la *Défense du Paganisme* et la *lettre à Thémistius*. Quant aux autres lettres, j'ai dû compter pour rien leur traduction par la Bleterie ; premièrement, parce que cet abbé n'avait pas jugé à propos d'en traduire la partie la plus intéressante ; secondement, parce qu'il les a rangées dans un ordre de dates qu'il n'a pu suivre lui-même, et que je me suis gardé d'adopter, puisque cet ordre rendait impossible toute confrontation avec l'original, et que j'y ai souvent cherché moi-même, avec beaucoup de peine, quelques lettres que ce savant avait cru ranger selon l'ordre des tems. En troisième lieu, la traduction de ces lettres m'a paru infidèle, et les lecteurs qui seront

curieux de la rapprocher de la mienne, auront plus d'une occasion de s'en apercevoir.

J'ai d'ailleurs pris sur moi la tâche la plus longue et la plus pénible, celle de traduire, d'après l'édition de Spanheim, en 1696, grand in-folio, et dans le même ordre où chaque ouvrage y est placé, 1°. et 2°. les deux longues *Harangues*, autrement les *Panégyriques de l'empereur Constance*, par Julien; 3°. l'*Eloge de l'impératrice Eusébie*, protectrice de Julien; 4°. son *Discours sur le Soleil roi*; 5°. un autre discours du même, *en l'honneur de la Mère des Dieux*; 6°. sa *Déclamation contre les cyniques ignorans*; 7°. une *Exposition de la vraie doctrine des Cyniques, adressée à Héraclius*; 8°. *les Adieux de l'empereur Julien à son ami Salluste*, préfet des Gaules; 9°. la *Lettre*, ou plutôt le *Manifeste de l'empereur Julien, au sénat et au peuple d'Athènes*; 10°. un très-long fragment d'une lettre du même empereur à un pontife païen; 11°. enfin toutes les autres lettres de Julien, en y comprenant même celle que lui a écrite son frère Gallus, alors césar, et les fragmens d'autres lettres de Julien, éparses dans Libanius, Suidas, Facundus, etc.

Les quatre autres ouvrages de Julien, que j'ai seulement pris soin de rectifier, sont intercalés aux précédens, selon la place qu'ils occupent dans la belle édition déjà citée. J'en excepte pourtant la *Défense du Paganisme*, que j'ai mise avant les Lettres, quoiqu'elle figure après celles-ci, dans la susdite édition : la raison évidente de l'exception que j'en ai faite, est que le texte grec de cette défense, par Julien, y est mêlé avec celui de saint Cyrille, archevêque d'Alexandrie; et que, pour lire le premier séparément, il faut recourir à l'édition que le marquis d'Argens a donnée de ce texte, en le traduisant.

Comme les lettres à Thémistius et aux Athéniens, ainsi que le fragment d'une autre à un pontife païen, surpassent de beaucoup, par leur longueur, les bornes du genre épistolaire, et qu'elles ont d'ailleurs toute la forme des discours composés dans le cabinet, j'ai dû, pour ces mêmes raisons, les classer parmi les discours, à l'exemple du père Petau et du docte Spanheim. C'est pourquoi je ne les ai point rangées, dans ma traduction, au nombre des épîtres familières de Julien. En cela, j'ai respecté l'ordre établi par les deux savans édi-

teurs ; en l'intervertissant, j'aurais privé le lecteur de la facilité qu'il aura, dans la traduction complète que je lui offre, de consulter à volonté, soit le texte grec, soit la version latine du père Petau, corrigée, en plus d'un endroit, par Spanheim.

Je dois prévenir, enfin, mes lecteurs, que le texte grec de Julien est défectueux, et même mutilé dans beaucoup de passages; en sorte que ceux qui ont traduit les quatre ouvrages ou opuscules dont j'ai parlé, ont dû être fort embarrassés pour corriger ce texte, ou pour en remplir les lacunes. Ces difficultés ont été encore, pour moi, plus grandes et plus multipliées dans la traduction des autres ouvrages plus nombreux et de plus longue haleine. J'en ai dévoré les ennuis, sans prétendre, cependant, avoir toujours rencontré juste. Je me borne le plus souvent à indiquer, dans les notes, les corrections que je propose.

Les ouvrages de Julien, quoiqu'en assez bon style, se ressentent de la précipitation avec laquelle ils ont été écrits. L'ordre grammatical y est souvent interrompu. On rencontre beaucoup de phrases louches et susceptibles de sens opposés. Ses harangues sont pompeuses

et quelquefois étudiées. Ses autres discours sont moins maniérés ; ses lettres sont simples et assez ordinairement d'un bon ton. J'ai tâché de conserver à chacun de ces écrits les nuances du style et la couleur que j'ai cru y remarquer.

Je placerai, à la fin de la vie de Julien, quelques autres observations sur le matériel de mon ouvrage. Je préviens seulement ici mes lecteurs que, dans mes citations du texte grec de Julien, j'ai dû me permettre peu de changemens, puisque tous les manuscrits, ceux de Rome, de Londres, et enfin ceux de la bibliothèque royale à Paris, avaient été consultés tant par le père Petau que par Spanheim. Toutes les ressources de ce genre étaient donc épuisées avant moi.

Mais plusieurs fragmens de différens ouvrages de cet empereur, et même des lettres entières, n'avaient point fait partie de la belle édition de Spanheim, puisque ces lettres n'ont été retrouvées qu'au commencement du siècle dernier, et ne se trouvent pas même dans la bibliothèque grecque de Jean-Albert Fabricius. Ce dernier savant ne les a fait imprimer qu'en 1731, à Hambourg, dans un volume in-4°.,

dont il reste peu d'exemplaires, ainsi qu'on le verra à la fin de ma traduction.

A ces fragmens et lettres, que l'on ne connaissait pas, j'en ai ajouté d'autres que j'ai tirés de Facundus, de Libanius, des *Anecdota græca* de Muratori et de plusieurs autres auteurs irrécusables; en sorte que la présente édition de Julien sera la première qui réunira, enfin, le texte français complet de tous les ouvrages de cet empereur philosophe, qui ont échappé aux ravages du tems, et en outre les textes grecs et latins qui manquent aux éditions précédentes.

Plus d'un lecteur s'étonnera, sans doute, qu'au lieu de donner une traduction entièrement neuve des quatre opuscules de Julien, je me sois borné à en rectifier les textes donnés par la Bleterie et le marquis d'Argens, et à en remplir les lacunes parfois considérables. J'en allèguerai, dens le courant de l'ouvrage, des raisons plausibles. Il me suffit de dire ici que j'ai été entraîné à cette dernière mesure par l'autorité de mes amis, et d'autres personnages du plus grand poids. Tous ont prononcé qu'un texte, entièrement refondu par moi, de ces quatre traités de l'empereur Julien, ne dispen-

serait pas les amateurs de se procurer ces premières traductions, dont l'acquisition leur coûterait assurément plus cher que mon présent ouvrage, où elle se trouvent plus complètes. Qu'il était, ainsi, dans mon intérêt, comme dans l'intérêt du public, de conserver toute la partie de ce texte, qui ne dénature point l'original, et d'y ajouter tout ce qu'on avait retranché de ce dernier.

Si cet avis n'est point partagé par les savans, je réclame leur indulgence.

ABRÉGE

OU

SOMMAIRE HISTORIQUE ET CRITIQUE

DE LA VIE

DE L'EMPEREUR JULIEN.

TOUT ce qu'ont rapporté de cet empereur célèbre les historiens contemporains, tout ce qu'ont dit de lui ses panégyristes ou ses détracteurs, tant anciens que modernes, fournirait matière à plusieurs volumes. Vers la fin du siècle dernier, l'abbé de la Bleterie, membre de l'académie des inscriptions et belles-lettres de Paris, en a publié un de cinq cents pages, encore y a-t-il omis, à dessein, beaucoup de faits et banni de sa critique plusieurs particularités dont l'examen me paraît important. Du reste, son jugement, sur la conduite et sur le caractère de ce grand personnage, est, à quelques exceptions près, aussi impartial qu'ont pu le lui

permettre sa profession et le tems où il écrivait. Je suivrai une marche bien plus abrégée que la sienne, mais en m'attachant de plus près aux faits bien avérés, principalement à ceux qui peuvent avoir été mal racontés, qui peignent mieux le moral de cet empereur, ou qui sont de nature à jeter plus de jour sur ses ouvrages. Ce sera le sujet de trois chapitres ou paragraphes.

PARAGRAPHE PREMIER.

Généalogie de l'empereur Julien, en remontant jusqu'à Claude II; et précis des événemens historiques depuis ce même Claude, jusqu'à la fin du règne de Constantin Ier., surnommé le Grand.

Julien, empereur romain, né à Constantinople, le 6 novembre 331 (ère chrétienne), de Jule Constance, frère du grand Constantin, et de Basiline, fille du préfet Julien (1), seconde femme de Jule

(1) Ce préfet Julien, Anicius Julianus, était issu d'une des plus anciennes et des plus illustres maisons de Rome. Un de ses ancêtres, fils du jurisconsulte Salvius Julianus, et commandant les deux Belgiques, en 162, sous Marc-Aurèle, avait été assez riche pour acheter, des soldats romains, la couronne impériale mise par eux à un honteux encan. Il est connu, dans l'histoire,

Constance, porte dans les médailles les noms de Flavius-Claudius-Julianus. Il reçut le dernier de Julien, père de Basiline, sa mère; et les deux premiers, de Claude II, empereur de ce nom, dont le prénom, Flavius (1), fut transmis à Constance Chlore, père de Constantin, aux descendans de ce Constance.

Claude, second empereur de ce nom, Dace ou Dalmate d'origine, et qualifié de Dardanien par les généalogistes de son tems, fut la souche de toute la race constantinienne. Il est connu, dans l'histoire, par le surnom de *Gothique*, que lui valurent ses victoires signalées sur les Gètes ou Goths (2),

---

sous le nom de *Didius Severus Julianus*. Il fut proclamé par les troupes, et même reconnu par le sénat, l'an 193 de l'ère chrétienne; mais peu de tems après, ce même sénat, apprenant qu'il avait des concurrens plus formidables et mieux famés, lui fit trancher la tête.

(1) *Flavius*. Ce nom avait appartenu à l'une des plus anciennes et des plus illustres familles de la république romaine : il avait été porté aussi par Vespasien et par Tite, son fils, puis par les empereurs de la famille de Claude II. Jovien, successeur immédiat de Julien, l'avait également adopté. On ne le retrouve plus après cette époque.

(2) *Goths*. Claude vainquit les Goths, l'an 269, à la fameuse journée de Naisse, où il mit en déroute complète leur armée, forte de trois cent vingt mille

alors formidales ennemis de l'empire romain. Par suite de ses blessures ou fatigues de cette guerre, et des maladies pestilentielles qu'il y contracta, il mourut, l'an 270 de notre ère, à Sirmium, en Pannonie, aujourd'hui *Sirmisch*, sans laisser de postérité, *ipsi Claudio nulli liberi fuerunt*, dit Trebellius Pollion (*in Claud.*); mais il avait deux frères, l'un Quintillus (1), mort volontairement peu de mois après son élection légale à l'empire, et digne de succéder à son aîné, mais trop faible contre Aurélien, que soutenait la majorité des troupes; l'autre, Claudius Crispus, dont l'empereur Claude avait adopté la fille, Claudia, selon le témoignage de Vopiscus (*in Probo*, cap. 3), et qui

---

hommes, et submergea deux mille de leurs vaisseaux. *Delevimus trecenta viginti millia Gothorum, duo millia navium mersimus.* (Treb. Pollio. cap. VIII.) Zosime adjoint aux Goths, les Scythes, les Hérules, les Peuces et autres barbares; et il leur donne six mille vaisseaux. Mais il mentionne aussi plusieurs batailles, dont une des plus sanglantes fut celle de Naisse. Enfin il ajoute que Claude II mourut de la peste, qui, des camps de l'ennemi, avait passé à celui des Romains. (*Zosim.* l. I.)

(1) *Mort volontairement.* Le même Zosime nous apprend que Quintillus se fit ouvrir la veine par son médecin, et qu'il en laissa couler le sang jusqu'à extinction de vie.

était mort avant cet empereur, puisqu'il n'est plus fait mention de lui depuis l'élévation de son frère à l'empire.

L'empereur Constance Chlore, aïeul de Julien, étant né d'Eutrope, noble dardanien, et de Claudia, se trouvait petit-neveu de Claude II, selon les lois de la nature, et petit-fils du même, selon les lois de l'adoption. Le mot *nepos*, des Latins, signifie à la fois et indistinctement chez nous, *neveu*, *petit-neveu* et *petit-fils*. C'est pourquoi l'historien Eutrope a dit, de ce Constance Chlore, *Constantius per filiam* (sed adoptivam) *nepos Claudii traditur* (*Brev. Hist. rom.* l. IX).

La généalogie de Basiline, mère de l'empereur Julien, n'est pas, à beaucoup près, aussi facile à établir que celle de Jule Constance, père de cet empereur; car on ignore absolument le nom de l'épouse du préfet Julien, mère de Basiline et aïeule maternelle de ce même empereur. Celui-ci en parle dans plusieurs de ses lettres, ainsi que d'un bien qu'elle lui avait laissé; mais il ne la qualifie d'aucun nom. Cependant, tout porte à croire que cette aïeule de l'empereur Julien, épouse du préfet Julien, descendait directement, ou par alliance, de la famille de l'empereur Claude II; et qu'ainsi, l'empereur Julien appartenait, par son père et par sa mère, à une race impériale, encore régnante dans les fils de

Constantin; ce qui toute fois ne lui donnait pas des droits assurés à l'empire. Car les possesseurs de la couronne impériale n'avaient jusqu'alors transmis leurs droits à leurs héritiers légitimes, qu'en les créant *césars*, c'est-à-dire en leur donnant un titre qui les investissait de l'autorité souveraine après la la mort de ceux de qui ils avaient reçu ce même titre. Les Romains ne connurent pas d'autres lois pour la succession à l'empire ; encore furent-elles souvent enfreintes par la vénalité et par la violence des légions. La généalogie maternelle de Julien ne présente donc pas une question de droit ; c'est un simple point de critique, tendant à déterminer à quelle famille appartenait Basiline, mère d'un empereur aussi célèbre que le fut Julien. Le nom seul de *Basiline*, porté par la fille, semble attester que la mère tirait son origine de quelques familles souveraines de l'empire romain. C'est donc dans une de ces familles qu'il convient de chercher son nom ; c'est parmi les femmes dont les époux portèrent la couronne impériale, ou dont les parens approchèrent le plus du premier trône du monde, depuis l'année 270, époque de la mort de Claude II, jusqu'à celle de la naissance de l'empereur Julien, en 331.

Dans cet intervalle, qui comprend tout au plus soixante-six ans, si l'on suppose que la mère de

Basiline vivait encore lorsque sa fille mit au monde Julien, il est facile, non de déterminer rigoureusement, mais d'indiquer avec vraisemblance le nom de la mère de Basiline, aïeule maternelle de Julien. Remarquons d'abord que l'empereur Claude, surnommé le Gothique, eut plusieurs sœurs; dont une, *Constantine*, vécut peu d'années après son mariage avec un tribun d'Assyrie. « *Fuerunt etiam* (Claudio) *sorores, quarum una Constantina nomine nupta tribuno Assyriorum in primis annis defecit.* » (Trebellius Pollio, c. 13.) Si cette Constantine ne donna pas le jour à la mère de Basiline, elle a pu avoir, dans les premières années de son mariage avec le tribun, une fille à laquelle elle aura donné son nom, devenu dans la suite commun aux princes consanguins de Claude et à leurs descendans; et cette fille, si n'est sa mère, aurait été mère de Basiline, seconde épouse de Jules Constance, père de Julien.

Nous trouvons en outre, au nombre des familles illustres de cette époque, Eutropie, femme syrienne qui eut, de son second mariage avec l'empereur Maximien Hercule, Maxence et Fausta, (dont nous parlerons dans la suite), et qui fut l'aïeule maternelle de Constantin le Grand. Cette même Eutropie avait eu, d'un premier époux, une fille Théodora, connue dans l'histoire, et d'autres filles, à l'une

desquelles elle aura donné son nom d'Eutropie, ou celui de Constantine, pris dans la descendance de la sœur de Claude le *Gothique*. Voila donc une Eutropie, ou une Constantine, qu'on peut raisonnablement supposer la mère de Basiline. Joignons à cette conjecture, le témoignage des historiens qui nous apprennent que la mère de Basiline, était née en Illyrie, de parens illustres; or, Eutropie, femme syrienne, ou selon d'autres illyrienne, épouse de Maximien Hercule, a dû mettre au monde en Illyrie, où son mari habita long-tems, une fille mère de Basiline.

Il se peut enfin qu'une autre Eutropie, sœur puînée du grand Constantin, et née comme lui de *Constance Chlore*, (avec cette différence, qu'Eutropie, sœur puînée de Constantin, naquit du second mariage de Constance Chlore, avec Théodora, fille de la première Eutropie, c'est-à-dire de la femme de Maximien Hercule, au lieu que Constantin était né d'Hélène, femme répudiée de Constance Chlore), il se peut, dis-je, que cette seconde Eutropie ait été la mère de Basiline, et que Jules-Constance ait en second mariage, épousé Basiline sa nièce, fille de la sœur de son frère Constantin le Grand, comme il avait épousé en première noces, Galla, depuis mère du César Gallus.

Cette dernière supposition me paraît avoir le

plus de fondement : car Basiline serait alors fille d'Eutropie, c'est-à-dire de l'Eutropie née du second mariage de Constance Chlore, avec Théodora. Ainsi Basiline aurait été la petite fille de Constance Chlore; pour cette raison l'empereur Constanee Chlore se serait chargé de l'éducation de Basiline. Et en effet, Julien nous apprend, dans son *Misopogon*, que Constance Chlore, son aïeul, avait donné à Basiline, pour précepteur, l'eunuque Mardonius, qui expliquait à cette jeune princesse les poésies d'Hésiode et d'Homère. Nous apprenons encore par le même ouvrage de cet empereur, que *Julien*, fait par lui gouverneur d'Antioche, et le même en faveur duquel il pardonna aux Alexandrins, le meurtre de leur évêque George, était oncle maternel de l'empereur Julien, et par conséquent le propre frère de Basiline, mère de cet empereur, et le fils du préfet *Julianus*.

Il suit de tout ce qui précède, que l'aïeule maternelle de Julien, aura porté le nom d'Eutropie, ou celui de Constantine. Mais quelqu'ait été son nom, du moins le lieu de son origine, autrement sa véritable patrie, ne peut être révoqué en doute. Julien nous apprend lui même, dans sa lettre à Thémistius, qu'il avait hérité du patrimoine de son aïeule en Bithynie; il nomme, dans le Misopogon, les *Mysiens*, *comme étant ses aïeux ;* et

pour qu'on sache bien de qu'elle nation il entend parler, il dit que *cette nation est située sur les bords du Danube, entre la Paeonie (Pannonie), et la Thrace.* (Voyez la note sur ce passage du Misopogon, et celle de la page 78 ci-après de notre vie de Julien). Or, Strabon et Pline attestent, que les Bithyniens ou Thyniens, occupant une partie de la Thrace, avaient très-anciennement porté le nom de *Moesiens* ou *Mysiens*. Le poète Claudien dit formellement, que les *Thyniens* ou *Bithyniens*, étaient des Thraces. « *Thyni Thraces erant quæ nunc Bithynia fertur.* » Xénophon, au chap. 2, du 3e. livre de ses *helléniques*, appelle du nom de *Bithynie*, la Thrace *bithynienne*. Enfin presque tous les auteurs anciens comprennent, sous le nom de Mésie, ou Mysie, la Bithynie, la Thrace, le Pont, la Cappadoce, l'Illyrie, la Dacie, la Dardanie, etc., (1); on a déjà vu plus haut, qu'Eutrope, père de Constance Chlore, était d'origine dace, ou dardanienne, ainsi que son grand oncle l'empereur Claude, second du

---

(1) L'ancienne Dardanie était, dit-on, la Samothrace, répondant à la portion d'Illyrie, connue plus tard sous les noms de Bosnie, Servie. *Nessus*, autrement *Naissum*, Nissa (Nice), était une des principales villes de cette Dardanie et la ville natale du grand Constantin. (*Baudran*, Dict.)

nom, dont il était petit neveu par *Claudia*, sœur adoptive de ce dernier.

Suidas et Ptolémée citent une ville de Mysie, connue sous le nom de *Bithynia* ou *Bithynium*, et qui, de leur tems, s'appelait *Claudiopolis*. C'est la même, dit Baudran, qu'on nomme aujourd'hui *Castomena*, et qui avait été ville métropolitaine, ayant sous sa jurisdiction, Héraclée, Prusia, Hadrianopolis, etc. Alors elle ne diffère point de la *Claudiopolis*, que Claude I[er] avait fondée, et à laquelle il avait donné son nom. Elle doit être aussi la *Claudiopolis* qu'Ammien Marcellin met au même rang que Séleucie, et qu'il en suppose très-peu éloignée : *Claudiopolis quam deduxit coloniam Claudius César*. (l. 14, chap. 8 et 25.) Il la place en Isaurie ; d'autres la mettent en Cilicie. Mais ces variations tiennent à la différence des noms, ou plutôt de la délimitation des provinces, à diverses époques. On en verra d'autres exemples, dans les ouvrages de Julien, qui nécessiteront des remarques géographiques à placer en notes. Nous dirons seulement ici, que la *Claudiopolis* dont il s'agit, n'a aucun rapport avec une autre *Claudiopolis* de Transilvanie, que les Hongrois nomment *Closwar*, et les Allemands *Clausbourg*.

Voila tout ce que nous avons pu recueillir de la généalogie des ancêtres de Julien, en remontant jusqu'à Claude second. Maintenant, pour ne plus

revenir sur ces mêmes ancêtres, dont l'histoire se trouve liée avec celle des empereurs Romains, depuis ce Claude jusqu'à Julien, dernier souverain de la race Claudienne, nous allons tracer un précis des événemens de cette époque intermédiaire.

L'empereur Claude second, avait outre le prénom *Flavius*, celui d'*Aurélius*, auquel, si nous en croyons le docte Spanheim, on a mal à propos substitué dans quelques monumens, celui de *Valérius*, ou *Valérianus* qu'il ne porta jamais, et que ne prirent point ses descendans, à l'exception de Constantin le Grand. Julien aimait qu'on l'appelât *Aurèle*, nom de Claude II et de Marc-Aurèle qu'il se flattait d'imiter, dans sa conduite publique et privée.

Claude II mourut après deux ans et quelques mois d'un règne glorieux; et les troupes lui donnèrent pour successeur, Aurélien, au préjudice de Quintillus, frère de Claude. Cet Aurélien recueillit le fruit des victoires de son prédécesseur, et il triompha de Zénobie, reine de Palmyre. La durée de son règne fut de cinq ans; et après sa mort, la couronne impériale fut déférée à Tacite, descendant de l'historien de ce nom, qui mourut six mois après dans la soixante-quinzième année de son âge. En sa place, le sénat avait désigné Florien, neveu du défunt; mais les soldats le massacrèrent, et portèrent sur le trône impérial Probus, qui six ans

après fut assassiné par ses propres troupes révoltées, et qui fut remplacé par Carus, son capitaine des gardes. Ce dernier s'associa à l'empire ses deux fils Carin et Numérien, qui vécurent peu de temps, ainsi que leur père.

Après leur mort, Dioclétien, fils d'un esclave dalmate, et lui-même esclave d'un sénateur romain, parvenu par ses talens militaires au grade de capitaine des gardes de Numérien, fut salué et proclamé empereur par l'armée, en 284 ou 285. Environ deux ans après, il s'aggrégea son ancien ami et compagnon d'armes, Maximien Hercule (Herculius), né de parens obscurs à Sérinium, bourg de Pannonie.

Dioclétien n'eut qu'une fille nommée Valéria; Maximien Hercule eut d'Eutropie, son épouse, femme syrienne et aïeule du grand Constantin, un fils nommé Maxence, et une fille Fausta, l'un et l'autre connus dans l'histoire. Cette même Eutropie avait eu d'un premier époux, Théodora, dont nous allons parler, et peut être, ainsi que nous l'avons conjecturé plus haut, une autre fille qu'elle aura nommée, soit Eutropie comme elle, soit Constantine, du nom de la sœur de l'empereur Claude.

Les deux empereurs gouvernèrent d'intelligence, le premier, l'Orient, le second, l'Occident. Dans la suite, chacun d'eux s'adjoignit un césar. Dioclé-

tien choisit Galérien, homme rustique (*armentarius*), et de basse extration, qui ne s'était fait connaître que par quelques faits militaires. Maximien Hercule prit avec lui Constance Chlore, tenant par les Claudiens, aux meilleures maisons de Rome, fils d'Eutrope, noble Illyrien, et de Claudia, fille de Crispus, frère de l'empereur.

Ces nouveaux césars répudièrent leurs premières femmes. Galérien épousa Valérie, fille de Dioclétien, et Constance Chlore quitta sa (1) *femme Hélène*,

---

(1) *Relictâ enim Helenâ priore uxore, filiam Maximiani Theodoram duxit uxorem, ex quâ posteà sex liberos Constantini fratres habuit. Sed de priore uxore Helenâ filium jam habebat Constantinum, qui posteà princeps potentissimus fuit. Hic igitur Constantinus natus Helenâ matre vilissimâ, in oppido Naisso, natus atque eductus, quod oppidum posteà magnifice ornavit, etc.* On voit par ces expressions de l'auteur des *Excerpta*, qu'Hélène, femme légitime de Constance Chlore, mais de basse extraction, mit au monde Constantin dans la ville de Naissus, de laquelle il sera question dans la suite. On voit, en outre, par le même texte, qui est aussi celui d'Eutrope, que Constance Chlore, après avoir eu Constantin de sa première femme Hélène, eut, de Théodora six autres enfans, dont trois mâles, frères de Constantin : fait qu'on avait jusqu'ici cru douteux. On voit enfin, par le témoignage du même auteur latin des *Excerpta*, imprimés à la suite du texte d'Ammien

mère du grand Constantin, pour s'unir à Théodora, fille d'Eutropie, seconde femme de Maximien, de laquelle Théodora il eut, selon le témoignage positif d'Eutrope (l. IX hist. rom.), six enfans, frères ou sœurs du grand Constantin, nés d'un premier lit. *Theodoram accepit ex quâ posteà sex liberos Constantini fratres habuit.* On nomme parmi les enfans mâles (art de vérifier les dates, tom. Ier.), 1°. Dalmace ou Delmace, père du césar Dalmatius et du jeune Hannibalien; 2°. Jules Constance, père du césar Gallus et de l'empereur Julien; 3°. Constantin Hannibalien Ier.

Les trois filles de Constance Chlore furent Constantia, femme de Licinius, Anastasie, mariée au César Bassien (1), et Eutropie, mère du tyran Népotien, sœur de Constantin-le-Grand.

Marcellin, que Constance Chlore, neveu de Claude II par le frère de celui-ci, fut d'abord protecteur, puis tribun, et enfin gouverneur des Dalmaties, lors de son élévation à la dignité de césar. *Constantius divi Claudii optimi principis nepos exfratre, protector primùm, exin tribunus, posteâ præces Dalmatiarum fuit.*

(1) D'autres historiens veulent que ce Bassien n'ait jamais été décoré de la dignité de *césar,* mais qu'il ait seulement été un grand capitaine, dont Constantin aura voulu récompenser la bravoure, en lui donnant Anastasie, sa fille. Cependant on lit, dans l'auteur

Il importe pour l'intelligence de ce qui va suivre, de bien distinguer deux Anaballien, ou Hannibalien, et deux Delmace, que l'histoire ne permet pas de confondre, à savoir, Constantin Hannibalien, premier du nom, troisième frère de Constantin-le-Grand, et le jeune Hannibalien, second du nom, neveu de Constantin-le-Grand, autrement, fils de Delmace, premier frère du grand Constantin, et par conséquent, frère du césar Delmace; ce qui suppose également deux Delmace, le père et le fils; car on vient de voir que Delmace, le frère de Constantin, avait eu pour fils le césar Delmace et le jeune Hannibalien. L'une et l'autre généalogie résultent évidemment des textes suivans d'Aurélius Victor, *fratris filium cui ex patre Delmatio nomen fuit, cesarem jussit.* « L'empereur Constantin créa césar, le fils de son frère qui portait le nom de Delmace. » (*Aurel. Victor de Cesaribus.*) Et ailleurs, *Annibal1ianus Dlematii cesaris consanguineus, Armeniam.* (Aurel. Victor, *epitome.*) « Et par le tes-

---

latin des *Excerpta de Constantin*, etc., que Constantin avait effectivement désigné, à Licinius, Bassien, pour césar; que Licinius, non-seulement le refusa, mais qu'il arma contre son beau-père : et que celui-ci le convainquit de rebellion et le punit de mort. *Constantino jubente convictus et stratus est.*

tament de l'empereur Constantin, Hannibalien frère germain du César Dalmace, devait avoir en partage l'Arménie, etc. » (1) Si l'on prétend que ce jeune Anaballien n'ait pas été le frère du César Delmace, rien n'empêche de le prendre pour le fils de Constantin Hannibalien Ier., frère du grand Constantin; il n'en serait pas moins le neveu de celui-ci, et le proche parent du César Delmace, *Delmatii Cesaris Consanguineus*. Dans les deux hypothèses, on est forcé de reconnaître deux Anabalien et deux Delmace. Je dois observer en dernier lieu, qu'on lit constamment dans les auteurs et monumens anciens, Delmatius et non Dalmatius. Les médailles grecques portent également Delmatie et jamais Dalmatie, comme province romaine : cette remarque est de Cellarius. J'y ajouterai seulement que Zosime écrit constamment Dalmatius, et qu'il fait *Constance*, frère de Dalmatius. Mais peut-être, faut-il lire, dans son texte, *Constantin*, frère de Dalmace, premier du nom.

Nous reviendrons aux deux Dalmace, et aux deux Annibalien, lorsqu'il sera question du massacre de la famille impériale, après la mort du grand Constantin. Celui-ci avait particulièrement affectionné le jeune Annibalien, auquel il avait marié sa fille aînée

(1) Muratori, dans ses *Anecdota greca*, cite une médaille de cet Annihalien, roi d'Arménie.

Constantine, et à qui il destinait l'Arménie mineure. Mais achevons d'abord l'histoire abrégée des deux empereurs Dioclétien et Maximien.

Peu d'années après avoir désigné leurs successeurs, et déjà dégoûtés du pouvoir, ou pressés par le besoin de repos, de rentrer dans la vie privée, ils résolurent d'abdiquer ensemble. Cependant, pour prévenir des troubles ultérieurs, avant de confier les rênes de l'empire aux deux Césars de leur création, ils voulurent nommer les futurs successeurs que ceux-ci devaient s'adjoindre dans la suite, pour assurer la paix publique.

Dioclétien avait jeté les yeux sur Maxence, fils de Maximien, et sur Constantin, fils de Constance Chloré. Mais le fougueux Galérien exerça une telle influence sur l'esprit des deux vieillards, qu'à leur préjudice, il fit nommer pour nouveaux Césars, Maximin, le fils de sa sœur, et Sévère, l'un de ses protégés, homme étranger aux familles impériales régnantes.

Ce choix étant enfin terminé, les deux empereurs signèrent leur abdication volontaire ou forcée, l'un à Nicomédie, l'autre à Milan (1er. mai 305). Dioclétien alla finir paisiblement sa carrière en Dalmatie son pays natal (1), et fixa sa résidence à Salone, ou dans

---

(1) Zosime, liv. II, assure qu'il ne vécut que trois

une campagne voisine de cette ville, qu'il orna d'un superbe palais et d'un jardin, dont la culture faisait ses plus chers délices. Là, ainsi qu'il se plaisait à le répéter souvent, il jouit d'un bonheur qu'il n'avait connu, ni sous le diadême, ni dans le tumulte des camps. Ce fut aussi dans cette même ville de Salone, que se réfugièrent dans la suite les faibles empereurs Glycérius et Népos, tous deux détrônés sous Léon, empereur d'Orient.

Dès-lors, Galérien, autrement Galère, et Constance Chlore demeurèrent seuls les maîtres de l'empire, l'un en Orient, l'autre en Occident. Le premier, sans doute en vertu d'un accord forcé fait avec son collègue, retint auprès de lui comme otage le jeune Constantin, fils de Constance Chlore, et confia au César Maximin le gouvernement de la Syrie et de l'Égypte. Constance donna l'Afrique et l'Italie au second César, Sévère.

Les historiens ont rendu justice aux excellentes qualités de Constance Chlore, qu'ils représentent comme un prince juste, sage, éclairé, économe, plein de douceur et de modération. Il fut, dit-on, plus

---

ans après son abdication, et qu'il refusa de reprendre la pourpre, lorsque Maximien Hercule vint le trouver à Chartres, en Gaule, pour l'inviter à défendre les droits de Maxence.

jaloux du bonheur des citoyens, que du soin de grossir le trésor public. L'empereur Dioclétien taxant cette conduite d'imprévoyance, avait envoyé, du fond de sa retraite, des députés pour lui en faire quelque reproche. Sur-le-champ, Constance fit écrire aux plus riches habitans de ses provinces, qu'il avait besoin d'argent. Le trésor fut rempli en peu de jours, et le prince en rendit témoins les députés eux-mêmes, tout étonnés de l'immense quantité d'or et d'argent accumulés pour ainsi dire, en un clin d'œil. « Tout ce que vous voyez là, dit le monarque, m'appartenait depuis long-tems, mais je le laissais en dépôt, entre les mains de mon peuple, l'amour de mes sujets est le plus sûr et le plus riche trésor que je puisse posséder. »

Son désintéressement l'avait fait surnommer *le pauvre;* titre plus glorieux, ajoute la Bleterie, que celui de conquérant. Aussi se trouvait-il parfois tellement au dépourvu, « que lorsqu'il voulait donner quelque fête à ses amis, il empruntait, au besoin, l'argenterie et les meubles de luxe. » *Si cum amicis numerosioribus esset epulandum, privatorum eis argento ostiatim petito, triclinia sternerentur* (*Eutrop.* l. x.).

Sur tous ces points, Julien, son petit-fils, semble l'avoir pris pour modèle; mais il fut loin de partager ses sentimens religieux. En effet Constance Chlore,

sans professer ouvertement le christianisme, protégea les chrétiens et leur donna des emplois près de sa personne. Hélène, sa première femme (1), était chrétienne; et sans doute elle fit germer les principes de sa religion dans le cœur du jeune Constantin, son fils. Celui-ci, après avoir échappé, par une fuite hardie, au fer assassin de l'empereur Galerien et du César Valère, alla retrouver son père dans les Gaules, où ils se furent l'un à l'autre, selon quelques auteurs, très-utiles dans plusieurs expéditions. Mais les deux Aurélius Victor et Eutrope assurent positivement, que Constance Chlore était déjà mourant à York, en Angleterre (*Éboraci*), lorsque son fils vint l'y joindre; et que ce dernier, privé de l'appui de son père, ne fut aidé, pour parvenir à l'empire, que par un roi allemand nommé

---

(1) Zosime, historien quelquefois partial, est le seul qui dise que Constance Chlore n'*avait point épousé Hélène selon les lois*. Quelques auteurs en concluent qu'Hélène ne fut que la concubine de Constance : ils s'appuient, en outre, de l'autorité d'Eutrope, liv. x, *ex obscuriore matrimonio natus*. Mais ces expressions signifient seulement que Constantin, né d'Hélène et de Constance, était d'un sang moins noble que les enfans nés du même Constance et de Théodora, fille d'Eutropie, seconde femme de Maximien Hercule. (Voyez ci-dessus la note, p. 14.)

Érocus. Cependant l'auteur des *Excerpta*, déjà cité, assure que le jeune prince rejoignit son père à Boulogne, et passa avec lui la mer, pour soumettre les Pictes; qu'il revint ensuite à Yorck, où il reçut les derniers soupirs de son père.

Cette dernière version est plus que probable et même tout-à-fait garantie par le témoignage d'Eumène, auteur contemporain et vivant, pour ainsi dire, sur les lieux. Cet orateur rappelait à Constantin lui-même présent et auquel il adressait son panégyrique, « que le pieux Constance Chlore, son père, venait d'anéantir à Boulogne sur mer les milices et les flottes de la Grande-Bretagne, et qu'il était sur le point d'appareiller pour aller subjuguer cette île, lorsque son fils arriva inopinément à son secours. *Cùm ad tempus ipsum, quò pater in Britanniam transfretabat, classi jàm vela facienti repentinùs tuus adventus illuxit.* Il ajoutait enfin que presqu'aussitôt après son entrée dans la même île, Constance Chlore, indubitablement accompagné de son fils, soumit les Bretons aux armes romaines, qu'il fit reconnaître Constantin par son armée; et que celui-ci, après avoir repassé dans les Gaules, alla jusqu'au-delà du Rhin, où il défit les Francs et punit, du dernier supplice, deux de leurs rois, Ascaric et Regaise, qui avaient violé la paix (*Eumenii panegyr.*).

Quoi qu'il en soit, après la mort de son père,

Constantin I[er], dit le Grand, pour le distinguer de ses successeurs du même nom, reconnu empereur par ses troupes (306) (1), épousa solennellement Fausta, fille de Maximien, mais d'un autre lit que ce Maxence auquel Galère avait fait refuser par Dioclétien la dignité de César, pour en revêtir Sévère et Maximin. Ce même Maxence, comme fils de Maximien et gendre de l'empereur Galérien, apprenant à Rome l'élévation de Constantin-le-Grand, s'y revêtit de la pourpre. Le vieux Maximien, son père, ennuyé de la solitude, et en cela moins sage que Dioclétien, ne tarda pas à venir partager le trône de son fils. Tous deux marchent contre Sévère envoyé par Galérien, mettent ses troupes en pleine déroute, et le forcent à mourir en s'ouvrant les *veines* (2). Mais dans la suite le père s'étant brouillé avec le fils, se retira, tantôt près de Galérien, tantôt près de Constantin; et enfin, après avoir tenté d'assassiner ce dernier, il fut justement étranglé par ses

---

(1) Il porte, dans les médailles, les noms de *Flavius*, *Valerius*, *Aurelius*, *Claudius Constantinus*. Il était né à Naisse, en Darnanie, autrement Illyrie.

(2) Zosime dit au contraire que Maximien Hercule le fit étrangler aux *Trois Tavernes*, lieu près de Rome; il ajoute que ce même Maximien, après avoir inutilement essayé d'assassiner Constantin, mourut de chagrin et de maladie à Tarse.

ordres, et par le genre de supplice qu'on lui permit de choisir.

Galérien s'associa pour lors à l'empire Licinius homme de guerre, mais illétré, cupide, et d'un caractère féroce. D'un autre côté, le César Maximin qui gouvernait la Syrie et l'Égypte, s'y fit proclamer empereur. Un certain Alexandre, phrygien de nation, prit aussi la pourpre à Carthage. L'empereur Galérien étant mort sur ces entrefaites, Licinius et Maximin se partagèrent ses dépouilles. Maxence, demeuré seul possesseur de l'Italie, porta ses armes en Afrique, fit étrangler Alexandre, et ruina Carthage, qui était redevenue l'une des plus belles villes du monde. Fier de son triomphe et ne mettant plus de bornes à son ambition, il traitait avec mépris ses collègues, et faisait à Rome de grands préparatifs contre Constantin qu'il regardait comme le plus actif de ses rivaux. Celui-ci, après avoir inutilement tenté les voies de conciliation, se décida à marcher contre lui, à la tête de ses troupes réunies sous l'étendard appelé *Labarum*, auquel il avait, dit-on, ajouté un signe en forme de croix, signe qu'une vision lui avait representé comme gage assuré de sa victoire (1).

On ignore la forme primitive de ce *Labarum*.

---

(1) Cette victoire date de la fin de 311 ou du commencement de 312.

Ducange le croit d'origine étrangère aux armes romaines, et il le considère comme un trophée remporté par les premiers empereurs contre les barbares, et dont la forme aura été imitée sur les enseignes impériales. Cependant les historiens du tems paraissent signaler, sous ce nom étranger aux langues alors connues, l'étendart impérial, où étaient tracées, disent-ils, l'effigie de l'empereur et souvent aussi celle de quelque divinité payenne, qu'on força dans la suite les soldats chrétiens d'adorer. Sozomène, l. 1 c. 4, nomme *Laborum* cet ancien étendard qu'il prétend avoir été transformé par Constantin en signe de croix, ou du moins avoir été par lui orné de ce signe. Le poète Prudence semble aussi faire entendre que le même prince changea le *Labarum* en une sorte d'oriflamme, où était figuré le *Christ.*

Christus purpureum gemmanti textus in auro
Signabat labarum.

Ces expressions prouvent toutefois que, dans le nouvel étendard de Constantin, un Christ tissu en fils d'or décorait et faisait ressortir l'ancien *Labarum* teint en pourpre.

Malgré ces autorités, nous sommes forcés de convenir que l'ancien *Labarum*, ou étendart des Romains, avant Constantin, et probablement dès

son origine, avait une ressemblance frappante avec la forme d'une croix, et même d'un homme crucifié. Je tire cette conclusion du passage ci-après de Minutius Félix, auteur qui vivait un siècle environ avant la victoire de Constantin contre Maxence, et dont par cela même le témoignage est décisif. Je transcris ici le passage en son entier, ne l'ayant trouvé cité nulle part : *cruces etiam nec colimus, nec optamus. Vos planè qui ligneos deos consecratis, cruces ligneas, ut deorum vestrorum partes forsitan adoratis; nam et signa ipsa, et cantabra* (1), *et vexilla castrorum, quid aliud quàm inauratæ cruces sunt et ornatæ? trophæa vestra victricia, non tantùm simplicis crucis faciem, verùm et affixi hominis imitantur.* (Min. Félix, *in Octav.*, p. 364; édition de Paris, MDCV.) « Certes nous n'honorons, ni ne recherchons les croix. Mais vous qui consacrez des dieux faits de bois, peut-être adorez-vous aussi des croix de bois, comme faisant partie de vos dieux; car vos étendarts mêmes, vos cantabres et vos enseignes dans les camps, sont-ils autre chose que des croix dorées et accompagnées d'ornemens. Enfin vos trophées victorieux imitent non-seulement la forme

---

(1) Le *cantabrum* paraît être aussi le voile que Tertullien (*Apolog.*, cap. XVI) nomme le *siparum vexillorum*.

d'une simple croix, mais encore celle d'un homme crucifié. »

Mes lecteurs me pardonneront cette légère digression sur une matière encore très-obscure, et sur laquelle on n'a produit, jusqu'à ce jour, que des données trop vagues. Mais quel que fût l'étendart sous lequel Constantin voulut combattre son fier ennemi, on sait du moins que le farouche Maxence fut vaincu dans cette sanglante bataille livrée presque sous les murs de Rome; et que, dans sa retraite précipitée, il fut englouti dans les eaux du Tibre, par la chute du pont Milvius trop chargé de fuyards. Sur un théâtre plus éloigné de Rome, Licinius et Maximin poussaient l'un contre l'autre la guerre à outrance. Ce dernier succomba et finit ses jours par le poison.

Constantin avait donné sa sœur Constantia, en mariage à Licinius. Mais la création du César Valens par ce dernier, brouilla sérieusement ensemble les deux beaux-frères, qui après s'être battus en diverses rencontres, sans résultat décisif, stipulèrent enfin un traité de paix, dans lequel, d'un commun accord, ils destituèrent Valens, et nommèrent trois césars à sa place, Constantin le jeune et Crispus, tous deux fils de Constantin-le-Grand, et Licinien, fils de Licinius. Cependant la haine des deux rivaux était mal éteinte. Plus tard Constantin fut, pour différence de religion, provoqué à un grand combat

par Licinius son beau-frère, mais il le vainquit par terre et par mer, épargna d'abord ses jours en le réduisant à la condition privée, et le fit mourir dans la suite, contre la foi du traité qu'il avait fait avec lui; *contra religionem sacramenti, thessalonicæ, privatus occisus est.* (Eutrop. hist. l. X).

Resté seul maître du monde, et professant ouvertement depuis long-tems la religion chrétienne, Constantin-le-Grand, vers l'an 330, choisit, dans le canal du Bosphore, le bel emplacement de l'ancienne Bysance, pour y construire la nouvelle ville qu'il appela de son propre nom, *Constantinople*, et qui devint la capitale de l'empire d'Orient. Par un de ces caprices singulier de la fortune, qui se joue des choses humaines, il se trouve qu'un premier Constantin fils d'Hélène, première femme de Constance Chlore, fonda cette grande métropole; et qu'en l'an 1453 de la même ère chrétienne, et sous un dernier Constantin, fils d'une autre Hélène, finit l'empire d'Orient, dans la même ville de Constantinople, après une durée de 1123 ans. Ce rapprochement n'avait point échappé à notre Michel de Montaignes. On lit, dans le premier tome de ses essais, pages 308 et 309 de l'édition de Paris, 1793; « Constantin fils d'Hélène, fonda l'empire de Constantinople, et tant de siècles après, Constantin fils d'une autre Hélène, le finit ».

De cruels malheurs domestiques, pour ne pas dire des crimes atroces, souillèrent le palais et le règne du grand Constantin. Par ses ordres, le césar Crispus, né de Minervine, première femme ou plutôt concubine de ce même Constantin; (*ex concubina Minerva*. Aurel. Vict. p. 388), Calomnié par l'impératrice Fausta, est sacrifié sans instruction de procès, et meurt par le poison, à l'âge de vingt-cinq ans, chéri et regretté du peuple, des courtisans et des troupes. Sa marâtre, dont la perfidie avait été mise à découvert, fut étouffée par la vapeur des bains chauffés à l'excès. Constantin fit tuer encore, sans qu'on en sache la cause, son neveu Licinien à peine âgé de *douze ans* (1), disent la plupart des historiens. Lui-même enfin, sentant approcher la fin de sa carrière, désigna pour lui succé- à l'empire, ses trois fils, Constantin II, son aîné, Constance et Constant; et après avoir confié son testament à un prêtre ou évêque arien, dont il reçut, dit-on, le baptême, il mourut dans Achyrone, maison de plaisance voisine de Nicomédie, âgé de soixante deux ans, et en ayant régné près de trente-deux, si nous en croyons le premier Aurélius Victor, (*de Cesaribus*, p. 352, édit. de Vogel). Le second Auré-

---

(1) Zosime, cependant, le fait âgé de vingt ans, (liv. II.)

lius Victor, (*epitome*, p. 389), le fait mourir à l'âge de soixante trois ans, après en avoir régné treize seul; Eutrope auteur plus exact, et Cassiodore, à l'âge de soixante-six ans, et dans la trente et unième année de son règne.

On assure que sa mort avait été présagée par une comète (*cùm id tetrum sidus regnis, quod crinitum vocant, portendisset;* (Aurel. Vict. *de Cesaribus*); circonstance qui pourrait servir à mieux préciser la date de cet événement qu'on rapporte d'ordinaire au jour de la Pentecote, 22 mai de l'an 337. Les doctes auteurs de l'*Art de vérifier les Dates*, le font mourir âgé de 63 ans, deux mois et vingt-cinq jours, après un règne de trente ans, neuf mois, vingt-sept jours.

Constantin ayant le premier des anciens maîtres du monde, embrassé le christianisme, il n'est pas étonnant que les chrétiens en aient presque fait un saint. Par une raison contraire, l'empereur Julien' qui ne voyait en lui qu'un transfuge de la religion de ses pères, ne l'aura probablement pas jugé sans quelque partialité; et il le maltraite en effet, ou le tourne en ridicule dans sa lettre aux Athéniens, dans sa satyre des césars, dans son *Misopogon*, et ailleurs. Mais pour ne pas induire en erreur ceux qui liront mon précis histotique, je ne rapporterai que les témoignages d'auteurs moins suspects. Eutrope, com-

temporain de Constantin, partageant le règne de ce prince en deux époques, « le dit comparable aux meilleurs princes, dans la première, et aux plus médiocres dans la seconde (qu'on serait tenté de croire la plus heureuse et la plus brillante) »; *vir primo imperii tempore, optimis principibus, ultimo, mediis comparandus*. Ce jugement est assurément très-modéré. Mais voici un portrait moins flatteur, tracé de la main d'un autre historien son comtemporain; (sextus Aurel. Vict. *epitom.*), *undè proberbio vulgari*, Trachala *decem annis præstantissimus, duodecim sequentibus annis latro, decem novissimis pupillus ob profusiones immodicas nominatus*. Ce qui veut dire en bon français: « il fut un parfait comédien, pendant les dix premières années de son règne; un brigand durant les douze années suivantes, et un pupille dans les dix dernières, à cause de son luxe et de ses profusions immodérées » : le seul mot qui puisse embarrasser le commun des lecteurs, dans ce texte de Victor, est celui de *Trachala* qui ne se trouve dans aucun autre Lexique, que dans le Glossaire de Ducange, où l'on voit que Cédrenus, historiographe grec, donne l'étymologie du sobriquet *Trachala*, donné à Constantin, du mot grec *trachelos*, col; parce que ce prince avait le col très-long, les épaules larges, et qu'en un mot il était de prestance et de taille, à jouer un rôle.

Pour moins s'écarter de la vérité, on peut présumer que Constantin eut de grandes qualités, mais qu'il donna aussi dans les plus grands travers. Si l'on oppose à la critique d'Aurélius Victor, de Zosime, et en général des historiens payens, les suffrages flatteurs des pères de l'église et des écrivains chrétiens, il est juste de tenir compte aussi de l'opinion de quelques poètes et orateurs chrétiens de cette même époque, ou très-peu éloignés, qui n'ont pas eu une idée fort avantageuse de la moralité de ce prince. Par exemple, Sidoine Apollinaire de famille impériale, et évêque de Clermont en Auvergne, louant dans Sécundinus son ami, la justesse et l'utilité de ses satyres, les compare à celles que le consul Ablavius, (1) composa contre l'empereur Constantin vivant,

(1) On cite encore parmi les victimes de la cruauté de Constantin, cet Ablavius, préfet du prétoire, et collégue du consul Bassus, en 331. Le P. Petau, dans ses notes sur les ouvrages de Julien, semble partager cette opinion. Cependant, il dit plus clairement ailleurs (pag. 212, 1 part. liv. 6. *Rationar. temp.*) qu'avec la famille impériale, c'est-à-dire avec Jules Constance, Dalmace, Anabalien, etc., furent aussi massacrés, à l'instigation, ou par connivence du jeune empereur Constance, le patricien Optat, sous un prétexte antérieurement allégué par Constantin, et Ablave, préfet du prétoire; *cum his etiam Optatus patricius novo et ab Constantino excogitato titulo, et Ablavius præfectus prætorio*

et qu'il fit placarder secrètement à la porte du palais même. *Ut mihi non figuratius Constantini domum vitamque videatur vel pupugisse versu gemello consul Ablavius, vel momordisse disticho tali, clàm palatinis foribus appenso.*

« Saturni aurea secla quis requiras ?
» Sunt hæc gemmea, sed Neroniana. »

Quia scilicet prædictus Augustus iisdem ferè temporibus extinxerat conjugem Faustam calore balnei, filium Crispum frigore veneni (*C. sidon. Apoll. epistol. lib.* V, *ep.* VIII.) : et dans la lettre suivante, le même pieux évêque taxe, par une sorte d'antonomase, *Constantin d'inconstance*, *Constantino inconstantiam.* Ce jeu de mots rentre naturellement dans le sens du proverbe rapporté par l'historien romain que nous avons cité plus haut.

---

trucidati. Cette dernière version cadre mieux avec le récit d'Eunape, portant que Sopater, disciple de Jamblique, eut la tête tranchée à Constantinople, par l'ordre de Constantin, et d'après les insinuations d'Ablavius, préfet du prétoire. Eunape est ici d'accord avec Zosime, qui attribue à l'empereur Constantin le meurtre du préfet Ablavius et du patricien Optat. Zosime ajoute que la dignité de *patricien* était de la création de Constantin, et qu'elle donnait au titulaire la préséance sur les *préfets.*

PARAGRAPHE SECOND.

Précis des évènemens depuis la mort du grand Constantin. — Éducation physique et morale de l'empereur Julien, et ses exploits jusqu'à son élévation au trône impérial.

Par testament écrit, dit-on, de sa main, le grand Constantin avait partagé l'empire entre cinq princes de sa famille. Constantin second, l'aîné de ses fils, aurait, par les dispositions de cet acte de dernière volonté, gouverné les Gaules, l'Angleterre et l'Espagne. Constance, son second fils, aurait régné en Orient et compté dans ses domaines l'Asie, la Syrie et l'Égypte. Constant, le plus jeune des trois, aurait possédé l'Illyrie, l'Italie et l'Afrique. Au césar Dalmatius, ou Delmace son neveu, il avait destiné la Thrace, la Macédoine et l'Achaïe; et enfin, son autre neveu, Anaballien ou Hannibalien, second du nom, que nous avons signalé comme frère du César Dalmace, et que d'autres prétendent fils de Constantin Annibalien, frère du grand Constantin, devait avoir, à titre de royauté, la petite Arménie, le pont et la Cappadoce, dont Césarée, ville capitale de cette dernière province, eût été le lieu de sa résidence. Rien n'indique qu'il ait été fait mention, dans ce testament, de Delmace père, de

Constantin Anaballien, ni de Jules Constance, tous trois frères de Constantin-le-Grand, mais issus de Théodora, comme le remarque Zosime, en ajoutant que, dans ce partage, Constantin n'avait eu égard qu'aux enfans qu'il avait eus de l'impératrice Fausta.

Après la mort de ce premier prince chrétien, les soldats, excités sans doute par quelqu'agent secret de l'un des plus proches héritiers du trône, massacrèrent impitoyablement tous les membres plus éloignés de la famille, dont le sexe et l'âge pouvaient porter ombrage aux trois fils de l'empereur défunt. Parmi ces malheureuses victimes, Julien désigne, dans son manifeste aux Athéniens, ses six cousins, qui l'étaient également de Constance; à savoir, son frère aîné (1), dont le nom et même l'existence n'est pas autrement connue dans l'Histoire; son père Jules Constance, et son oncle paternel, qui l'était aussi de l'empereur Constance. Ces neuf princes succombèrent ainsi sous le fer des assassins; et en nous reportant à la généalogie de la famille Constantinienne, telle que nous l'avons établie, pages 4 et 5, du paragraphe premier, d'après les historiens du tems et

(1) Ce frère était né non de Basiline (car Julien dit, dans son Misopogon, que sa mère n'eut pas d'autres fils que lui), mais de Galla, première femme de Jules Constance, père de Julien.

aussi d'après les auteurs de *l'art de vérifier les dates*, nous sommes forcés de comprendre, au nombre des princes assassinés alors, ceux dont il n'est plus parlé depuis cette fatale époque, à savoir : Constantin Hannibalien, premier du nom, Delmace père, et Jules Constance, tous trois frères de Constantin-le-Grand : en outre, le César Delmace fils, surnommé *Flavius Claudius*, et le jeune Annibalien, ou Hanabalianus, frère du César Dalmace, selon Aurélius Victor, ou si l'on veut, fils d'Anniballien premier; et enfin le frère aîné de l'empereur Julien.

Jules Constance avait épousé en premières noces Galla (1), dont il eut Gallus depuis césar, un autre fils, duquel Julien atteste l'existence et la fin tragique; et aussi, une fille nommée Constantia, qui fut l'épouse de l'empereur Constance avant Eusébie. Après la mort de Galla, il épousa Basiline, mère de Julien. Rien ne prouve qu'il ait eu de celle-ci un autre fils, frère aîné de Julien : quoique Julien l'appelle son frère aîné et qu'il déplore son funeste sort, il ne dit point que ce frère fût du second lit. Tout doit faire présumer, qu'il était du premier : car les autres enfans de Jules Constance, c'est-à-dire, Gallus et Julien, n'ont été épargnés, que parce que le

---

(1) Cette Galla était la sœur de Céréalis et de Rufin, annoblis par le consulat.

premier était presque mourant, et le second, d'un âge trop tendre, pour être un dangereux compétiteur; il n'avait que cinq ans.

Il est pénible pour l'historien, d'être forcé à remonter à la cause motrice de cette horrible mutilation de l'auguste famille impériale (1). Mais le flambeau d'une critique juste, doit éclairer ici le jugement de la postérité!

Constance, depuis empereur, qui se trouva sur les lieux de cette scène sanglante, et qui présida aux funérailles de son illustre père, fut justement soupçonné de l'avoir permise, ou même provoquée. Malheureusement pour ce prince, vanté à l'excès par quelques pères de l'église, l'empereur Julien, dans son manifeste au sénat et au peuple d'Athènes, le charge nommément de ce crime; et son témoignage, ne se trouvant démenti par aucun auteur contemporain mieux instruit, est ici du plus grand poids. Eutrope, il est vrai, se contente de dire, que Constance toléra, plutôt qu'il n'ordonna de tels massacres;

(1) J'ignore par qu'elle fatalité ces sortes de massacres figurent si souvent depuis, dans l'histoire du Bas-Empire, et semblent être devenus familiers aux nouveaux maîtres ou sultans de Constantinople, malgré la différence que le tems, les mœurs et la religion ont pu et dû mettre entre les Grecs d'alors et les Musulmans de nos jours.

Constantio patruele suo sinente potius quam jubente. Mais, Ammien Marcellin et Zosime les lui imputent de la manière la plus formelle. Saint-Grégoire de Nazianze, ardent panégyriste de ce prince, loin de chercher à le disculper de ces meurtres, assure seulement, qu'il s'en repentit au lit de la mort. Et enfin, Saint-Athanase, homme véridique et courageux, cité par les savans auteurs de l'*Art de vérifier les dates*, accuse ouvertement Constance; son crime doit donc passer pour un fait historique suffisamment démontré. On en verra encore d'autres preuves dans le texte des ouvrages de Julien.

Quoiqu'il en soit, on parvint à soustraire à la fureur des soldats ou à la faiblesse et à la timidité ombrageuse et sanguinaire de Constance, les deux orphelins, neveux du grand Constantin, Gallus et Julien, qu'on cacha dans une église de Nicomédie, dont Eusèbe était évêque. Peu de tems après, les trois fils du défunt empereur se mirent d'un commun accord, en possession des provinces respectives que leur avait assignées le testament de leur père; et ils se partagèrent en outre, les tristes dépouilles des césars Delmace et Annaballien.

Cependant, peu d'années après, Constantin l'aîné des trois fils, mécontent de son lot, voulut empiéter sur celui de Constant son frère, et prit les armes contre lui, mais il fut tué dans une battaille déci-

sive, et son corps fut jeté dans les eaux de l'*Alsus*. On cite dans le Péloponèse, un fleuve nommé *Alsus* ou *Alsa*. Mais Eutrope (L. X.) et Aurel. Victor (*epitome*) désignent un autre Alsa ou Anza, dans le voisinage d'Aquilée; *obtruncatus qui est projectus que in fluvium cui nomen Alsa est, non longe ab Aquileia*. Après sa mort, Constant s'empara des états du vaincu, sans que son autre frère en revendiquât aucune portion.

Dès que Constance, devenu empereur d'Orient, en vertu du testament de son père, et par arrangement avec les deux autres princes, eût découvert l'asyle où avaient été cachés Gallus et Julien, il relégua en Ionie, le premier, âgé de treize ans et d'une santé misérable; il confia le second, beaucoup plus jeune, à Eusèbe, évêque de Nicomédie, pour que celui-ci lui fît embrasser l'état ecclésiastique, et dans cette vue, il le priva provisoirement de tous ses biens, à l'exception peut-être, de ceux de sa mère ou de son aïeule, dont il lui rendit plus tard quelque portion. Cependant, il lui nomma pour précepteur, Mardonius, Scythe de nation et eunuque, dont Julien, le père de Basiline avait, dit-on, assez bien soigné les études pour le mettre en état d'expliquer à sa fille, Hésiode et Homère. Cet eunuque fit mieux encore, il conduisit pendant quelques années son jeune élève à l'école des meilleurs maîtres, où son goût

et son application lui obtinrent des progrès rapides.

Julien avait atteint sa quatorzième année, lorsque l'ombrageux empereur le relégua lui et Gallus son frère aîné, dans le château fort de Macelle, au pied du mont Argée, en Cappadoce, assez près de Césarée. Il les y retint pendant six ans, comme en prison, ainsi que le raconte assez au long Julien lui-même, dans son manifeste au sénat et au peuple d'Athènes. Toutefois, Saint-Grégoire de Nazianze assure qu'on leur y laissa des maîtres, qu'on les forma surtout, à tous les devoirs du christianisme; que même, ils furent ordonnés lecteurs, et qu'ils en exercèrent depuis les fonctions, dans l'église de Nicomédie.

Vers cette époque, Constant, le dernier des frères de Constance, fut attaqué dans son palais d'Autun, et tomba en fuyant sous le poignard d'un des satellites du tyran Magnence. Celui-ci, homme féroce, avait ourdi cette trame dans les Gaules, pour s'y faire reconnaître empereur par les troupes; il en agit, dit-on, de la sorte, à l'instigation de Constantine, fille du grand Constantin. Cette circonstance, quoique rapportée par un auteur peu ancien, n'est pas dénuée de vraisemblance. L'empereur Constance, frère de cette princesse, l'avait rendue veuve du César Annibalien; et il la retenait auprès de sa personne pour mieux la surveiller. On

peut donc la supposer ennemie jurée de Constance et disposée à lui susciter des embarras : et plus probablement encore, Constantia son épouse, la propre sœur de Gallus, eut part à cette instigation. En même tems, Népotien, dernier neveu de Constantin, par Eutropie, fille de Théodora épouse de Constance Chlore, prit la pourpre en Italie, où il fut tué avec sa mère, en voulant surprendre Rome qui s'était déclarée pour le nouveau tyran Magnence. Enfin, dans cette conspiration générale, Vétranion, ancien commandant des troupes romaines en Pannonie, poussé secrètement par Constantine, venait de s'y faire proclamer empereur, et fût devenu un dangereux rival, s'il ne se fût bientôt raccommodé avec Constance, qui lui donna de riches propriétés en Bithynie, où il mourut paisiblement.

Dans ces circonstances alarmantes, Constance, seul héritier légitime et possesseur de l'empire, sentant le besoin d'un nouvel appui, jeta les yeux sur Gallus dont il avait épousé la sœur, et il le créa césar, le 15 mars 351, lui donna pour femme Constantine, veuve d'Hannibalien, et l'envoya presqu'aussitôt après résider à Antioche, en qualité de gouverneur d'Orient.

Cette nouvelle dignité de Gallus, et la fortune dont elle était sans doute accompagnée, durent jeter quelque lustre sur son jeune frère Julien, avec qui

il avait toujours vécu dans la plus franche cordialité. Julien eut donc la liberté de retourner à Constantinople, pour y continuer ses études: mais il n'eut pas celle de fréquenter l'école du fameux Libanius, sophiste rhéteur qui était revenu de Nicomédie, dans la nouvelle capitale de l'empire. Constance voulut même que le jeune prince y écoutât de préférence les leçons d'Écébole, chrétien de bonne foi, selon quelques auteurs, ou singeant, selon d'autres, le *christianisme* (1), et n'ayant au fond d'autre religion que celle du souverain. Chaque jour, l'eunuque Mardonius conduisait son docile élève à l'école de ce sophiste, et à celle d'un autre, nommé Proærésius, aussi chrétien, avec lesquels Julien entretint constamment des relations amicales, ainsi qu'on le voit par les lettres qui nous restent de lui (2), et qui déposent en faveur de sa tolérance

(1) Socrate historien, par fois suspect, peut avoir raison quand il dit (liv. 3) : « Le sophiste Écébole était toujours de la religion des empereurs. Sous l'empire de Constance, il fit semblant d'avoir un zèle merveilleux pour l'évangile ; sous Julien, il parut excessivement attaché aux superstitions païennes ; enfin, après la mort de ce dernier, le christianisme étant remonté sur le trône, le sophiste ne manqua pas de reprendre la profession de chrétien.

(2) Voyez la seconde lettre à Proærésius dans le

religieuse, puisque ses maîtres, devenus ses amis, avaient une autre croyance que la sienne. Ses progrès résultant d'une capacité naturelle et d'un travail assidu, sa modestie et son affabilité, et les espérances que faisait concevoir au peuple de Constantinople son mérite naissant, réveillèrent la jalousie de l'empereur, qui lui intima les ordres, ou de se retirer à Nicomédie (pourvu qu'il n'allât point y entendre Libanius alors de retour en cette ville), ou d'établir sa résidence en quelqu'autre lieu de l'Asie.

Écébole, son principal instituteur, reçut donc de lui le serment d'obéir à la défense impériale, de ne pas voir Libanius. Julien ne la viola point en effet, même pendant ses excursions en Asie; mais il se procura, et souvent à grands frais, tous les ouvrages de ce rhéteur dont il fit sa lecture favorite. Les lettres qu'il lui écrivit, avant et depuis son avènement à l'empire, respirent un enthousiasme, ce me semble, assez peu fondé; car je suis tenté de croire que Julien, malgré ses lumières, fut dupe de sa prévention, et qu'il se déguisa, en faveur du

---

dernier volume; voyez aussi la longue lettre à Themistius, où Julien se donne pour disciple de Proærésius. On sait qu'il eut, en outre, pour maître Nicoclès le grammairien, originaire de Lacédémone.

paganisme que professait l'auteur, les défauts assez saillans de son style, et la médiocrité de ses conceptions. On en pourrait dire autant de l'estime exagérée que cet empereur eut pour *Jamblique* (1).

La lecture d'Homère que Julien savait par cœur, et qu'il cite à tout propos dans les discours et dans les lettres qui nous restent de lui, avait enflammé son imagination. L'avidité de tout savoir le porta à fréquenter les philosophes payens qui avaient le plus de célébrité, ceux surtout de la secte platonique. Les platoniciens d'alors mêlaient à leurs dogmes beaucoup de pratiques superstitieuses, d'initiations, de mystères, et de cérémonies occultes;

(1) Eunape qui sans doute avait bien lu les écrits de ces deux philosophes, met Jamblique de Chalcis beaucoup au-dessous de Porphyre, pour le talent oratoire. Quant à Libanius, il assure que le style de ses *déclamations est tout-à-fait faible, ou plutôt mort et sans âme*. Il le trouve plus éloquent dans ses épitres et autres ouvrages. Je dois prévenir, en outre, que le Jamblique de Chalcis, dont Eunape vante principalement les miracles et les opérations magiques, ne peut avoir vécu au tems de Julien, qui vit à peine Ædésius, disciple de Jamblique et propagateur de sa doctrine. Ce Jamblique était mort avant le règne ou dans les premières années de Constance. Le Jamblique de Julien n'est donc pas le plus fameux de ce nom. Je parlerai de lui dans la *XXXIV*e. *lettre* de Julien.

ils avaient une théologie à part, un culte secret et magique, où se faisaient des sacrifices, des évocations, en un un mot, des prodiges que les chrétiens attribuaient aux démons, et qu'ils avaient en abomination. Cependant il ne faut pas croire, sur la foi plus que suspecte de l'historien Théodoret et de Saint-Gregoire de Nazianze, que jamais Julien, ni les Platoniciens qui l'endoctrinèrent, quoiqu'adonnés à la science de la divination et des augures, aient alors cherché, dans les entrailles des victimes humaines, la connaissance de l'avenir. Aucune supposition ne serait plus gratuite, ni plus étrangère aux mœurs et à la philosophie de Julien. L'abbé de la Bléterie (p. 351) se borne à douter de la réalité de ces faits horribles, et rapporte, sans les réfuter, les bruits vagues qui se répandirent après la mort de cet empereur, « qu'on trouva, dans la ville de Carres (où en effet ce prince avait passé et sacrifié, selon sa coutume (comme le dit Ammien Marcellin), avant d'entrer en campagne contre les Perses, des coffres remplis de têtes, des puits et des égoûts pleins de cadavres, et dans un temple de la lune de cette même ville, une femme dont le ventre avait été ouvert. ».

Bonami (1), confrère de l'abbé de la Bléterie, à

(1) Avant *Bonami*, Suidas avait bien défini les dif-

l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, parle plus judicieusement de ces prétendus sacrifices sanguinaires, dans un de ses deux mémoires dont les extraits sont imprimés au septième tome de la collection desdits mémoires; il refute les calomnies par lesquelles des auteurs mal instruits, ou prévenus, ont cherché à flétrir la mémoire de Julien, en l'accusant d'*avoir égorgé des victimes humaines, pour y lire dans l'avenir.* Il prouve que cet empereur philosophe, que Jamblique et tous les autres Platoniciens, dont nous aurons occasion de parler, se livrèrent effectivement à la *magie théurgique :* mais que cette magie n'avait dans ses procédés comme dans son but, rien d'opposé à la philantropie et à la saine morale, rien qui ne tendît au contraire à rapprocher l'homme de la divinité; qu'enfin on a confondu mal-à-propos cette première magie, avec certaine *magie goétique,* c'est-à-dire par enchantemens et malifices, si bien décrite par les poètes anciens, et dans les opérations de laquelle les sorciers ou magiciens, n'invoquaient que des génies malfaisans, pour nuire

---

férentes espèces de magie et de goëtie; et Louis Vivès, qui le cite dans son commentaire du Xe. livre, chap. 9 de la cité de Dieu, par S. Augustin (édit. de 1552) distingue parfaitement la magie innocente des autres espèces de magies malfaisantes.

à d'autres hommes, et commettaient des cruautés analogues à celles qu'on vient de rappeler, mais qu'on ne peut raisonnablement mettre sur le compte de Julien qui les détestait franchement.

Ce prince se peint au naturel dans ses écrits. C'est là qu'il faut étudier son caractère et sa physionomie ; il y rend compte lui même de son initiation, de ses visions nocturnes, des prétendus miracles dont il se dit témoin, des sacrifices et cérémonies par lesquels il prétendait découvrir ce qui lui arriverait un jour. Tout y décèle sa crédulité, sa curiosité, sa superstition extrême, son attachement invincible au paganisme, comme étant la religion de ses pères : mais on n'y trouvera rien qui puisse le faire soupçonner des sacrifices barbares dont il s'agit.

Julien avait vingt ans, lorsqu'il parcourut pour s'instruire, les principales villes de l'Asie mineure. L'élévation de son frère lui donnait un crédit, que sa fortune et ses espérances devaient augmenter. Il nous apprend dans sa lettre à Thémistius, qu'on lui avait restitué à cette époque, le patrimoine de son *aïeule* (1). Les philosophes de ce pays

(1) Julien ne la nomme point, et à défaut de documens positifs, on ne peut former que des conjectures sur la famille à laquelle elle appartient. (*Voyez* p. 5 et suiv., *vie de Julien.*)

dûrent donc, non seulement l'accueillir, mais le flatter.

Lui même témoigna le plus grand empressement à les visiter, à les consulter, et à recevoir leurs leçons. Il se lia d'amitié avec Porphyre, et avec le second Jamblique. Il alla trouver à Pergame, le philosophe Edésius chefs des Platoniciens, et successeur du fameux Jamblique de Chalcis. Ce philosophe l'imbut de sa doctrine abstraite, renforcée de théurgie. Il lui conseilla de se faire disciple d'Eusèbe et de Chrysanthe, qui enseignaient alors dans cette même ville, et d'aller ensuite se perfectionner auprès de Maxime d'Ephèse qu'il lui vanta, comme l'homme le plus parfait dans les sciences occultes. Tous ces personnages s'étaient distribué leurs rôles, pour mieux circonvenir l'esprit du jeune Julien. Eusèbe fit semblant de vouloir dégoûter celui-ci de la magie de Maxime; c'était pour lui inspirer le désir d'en savoir davantage. En effet le jeune prince prit la route d'Ephèse, et se jeta dans les bras de ce Maxime, qui lui pronostiqua, dit-on, l'empire, lui fit voir des prodiges, et l'initia dans les mystères, lui et un certain Théodore, que Julien, devenu empereur, nomma à un pontificat, et auquel il écrivit la soixante troisième lettre.

Dans ses courses en Asie, ce prince ne se borna pas à y chercher de l'instruction, il y répandit aussi

des libéralités, et des bienfaits de plus d'un genre, Il disait au philosophe Thémistius, dans la longue et sage lettre qu'il lui écrivit, n'étant encore que césar.

» Vous n'ignorez pas ce que j'ai fait en Ionie, » pour un étranger que je connaissais fort peu : je » parle de ce sophiste dont je pris la défense, contre » un homme auquel je tenais par les liens du sang, » et plus encore par ceux de l'amitié. N'ai-je pas » voyagé, pour rendre service à mes amis? Vous » savez avec quel empressement je volai au secours » de Carterius. J'allai solliciter en sa faveur Ara- » xius notre condisciple, sans en avoir été prié. » Deux mois ne s'étaient pas encore écoulés, de- » puis mon retour, lorsque je fus rappelé en Phry- » gie, par les intérêts de la vertueuse Arété, que » des voisins injustes voulaient dépouiller de ses » terres; et je fis ce second voyage, n'étant pas en- » core rétabli d'une indisposition que m'avait cau- » sée la fatigue du premier. » Enfin nous voyons, par un long fragment de sa lettre à un pontife payen, avec quelle effusion de cœur il prodiguait les aumônes, non seulement dans le tems dont nous parlons, mais lors même qu'il était réduit à un très-mince revenu.

Quoiqu'il en soit, la popularité de Julien, le cas qu'on faisait de son mérite, et par-dessus tout sa

prédilection pour le paganisme, qui était encore la religion des hommes de lettres et des philosophes, celle du sénat et du peuple romain, celle enfin dont l'ancienne capitale ornée de temples fameux et ouverts au public, faisait encore profession. tout en un mot semblait annoncer la possibilité de renverser le gouvernement établi, et la facilité que trouverait Julien, d'abolir le christianisme long-tems persécuté, protégé sous le seul règne de Constantin, et divisé du tems même de ce prince, par l'arianisme que soutenait à force ouverte, Constance son successeur.

La cour de ce dernier en fut justement allarmée. Julien y avait sans doute des correspondances secrètes, ou bien il en fut directement informé par l'impératrice Eusébie, sa protectrice. Dès-lors il changea de tactique, et pour faire taire les bruits auxquels sa conduite avait donné lieu, il revint à Nicomédie, se fit tondre les cheveux à la manière des moines, disent Socrate et Sozomène, reprit les fonctions de lecteur dans l'église, et pria sur les tombeaux des saints martyrs. Cette métamorphose subite en imposa à la cour de Constance; ou du moins suspendit les effets de la malveillance des courtisans. Elle trompa même son propre frère le césar Gallus, qui, plus ferme dans la religion chrétienne, qu'il croyait que son aîné avait abandonnée, députa vers lui son théologien Aétius, arien passionné, depuis

évêque titulaire, mais sans aucun siège. Cet Aétius, trouvant Julien livré en apparence à tous les exercices de la piété, en fit son rapport à Gallus, qui crut devoir féliciter son frère par une lettre qui se trouve dans la collection de celles de Julien.

Les courtisans de Constance étaient également intéressés à perdre les deux frères, pour jouir de tout crédit auprès du faible empereur, qui en effet se laissait gouverner par ses eunuques. Mais l'orage éclata d'abord sur le césar Gallus; on profita de quelques avantages que ce jeune prince venait de remporter, ou sur un parti de Juifs et de Syriens révoltés, ou sur quelques brigands et autres barbares soudoyés par la Perse, pour exciter la jalousie de l'empereur. On empoisonna aussi quelques réponses dures de Gallus, aux représentations contre les orgies de sa cour, et l'on exagéra des traits cruels dont il est difficile de l'absoudre, mais qui appartenaient plutôt à sa femme Constantine, qu'Ammien Marcellin traite en effet de *Mégère*, et qu'il accuse d'avoir porté son mari à prétendre à l'empire. Enfin l'empereur, décidé à le sacrifier, envoya des agens porteurs d'*ordres secrets* (1), dans lesquels on lui

(1) Le comte Domitien, au nom de Constance, avait sommé le césar de se rendre en Italie; il fut massacré quelques jours après avec le questeur Montius,

supposa, pour l'attirer en Occident, le dessein d'aller visiter la cour de Milan, et d'y revoir son bienfaiteur. Parmi les courtisans qui tramaient près de Constance la ruine du césar, Zosime nomme Dynamius et Picentius de basse extraction, et Lampadius préfet du prétoire.

Si quelque chose peut excuser le nouveau crime politique commis par Constance, c'est qu'en effet Gallus avait, par sa dignité et par le nombre des troupes dont il disposait, assez de puissance pour opérer un soulèvement; et que, s'étant une fois révolté, il eût pu être assez bien secondé par le génie habile et entreprenant de Julien, car les deux frères s'aimaient très cordialement; mais le premier était incapable de monter un coup et de le soutenir. Cependant l'arrivée du message de l'empereur, son beau-frère, l'avait beaucoup inquiété; il ne partit même qu'avec répugnance, et d'après les promesses flatteuses d'un certain Scudilon, au nom de l'empereur. A peine fut-il éloigné d'Antioche, lieu de sa résidence, qu'on cessa de le traiter avec les égards dus à son rang. On empêcha que les troupes, qui se trouvaient sur sa route, eussent avec lui la moindre communica-

---

par le peuple. Gallus, qui n'était point étranger à cet événement, devait mieux en prévoir les suites.

tion. On diminua peu à peu, sous divers prétextes, sa garde et son cortége.

Mais lorsqu'il fut arrivé dans Constantinople, on affecta, pour le rassurer, de lui donnèr une ombre de liberté, dont il profita en effet pour assister aux spectacles et pour se livrer à ses plaisirs, jusqu'à ce que les derniers ordres de Constance fussent enfin parvenus. Aussitôt d'autres agens secrets, au nombre desquels étaient Léonce, Lucillien, l'eunuque Eusèbe, chambellan de l'empereur, Apodème (1), Pentade (2), d'autres hommes plus obscurs encore dont parle Ammien Marcellin, et enfin Barbation (lesquels périrent plus tard et presque tous d'une manière désastreuse), pressèrent son départ en toute hâte; et sur la route même, on accéléra sa marche forcée, sous prétexte que son beau-frère était impatient de le revoir, et l'attendait d'heure en heure.

« Cependant on le fit descendre de sa voiture, à

---

(1) Cet Apodème eut, au dire d'Amm. Marcell. l. XV, c. 1, la lâcheté de rapporter en trophée la chaussure du malheureux prince victimé, à Constance, et de le féliciter de ce meurtre comme d'un triomphe égal à celui remporté par son maître sur Vétranion.

(2) Ce *Pentade* est sans doute différent d'un autre *Pentade* que Julien députa depuis vers Constance, pour lui donner avis de son élévation à l'empire.

Pettau, sur le Drave, dit Ammien Marcellin (*ad Petobionem Noricorum*, liv. XIV, (XI); delà, après qu'on l'eut dégradé et dépouillé de la pourpre, on le transporta sur une simple charette, en Istrie, près de la ville de Pola, où nous apprenons qu'avait auparavant été mis à mort le césar Crispus, fils de Constantin. En ce même lieu fut décapité l'infortuné Gallus, né en Toscane de Jule Constance et de Galla, sœur de Céréalis et de Ruffin, honorés des dignités de préfet et de consul. » Sa femme Constantine avait expiré en Bithynie peu de tems avant la sanglante catastrophe de son mari, et sur la route même de Milan, où elle se rendait en toute hâte, dans l'espoir de fléchir l'empereur Constance.

Julien écrivit depuis aux Athéniens, dans le manifeste déjà cité, que le malheureux prince, son frère, fut exécuté, sans avoir été entendu, et sans qu'il lui fût permis de se disculper des crimes sur lesquels on motivait son arrêt de mort. Plusieurs historiens modernes, tels que Tillemont, la Bleterie, les auteurs de l'histoire universelle, etc., nomment Flanone, Flammone, Fianone ou Fione, comme le lieu de la Dalmatie, où, selon eux, fut décapité le césar Gallus. Socrate dit en effet (l. 2, c. 35) qu'il subit son arrêt dans l'île de Flanone; mais Cellarius soupçonne que l'écrivain grec a fait ici, par erreur, de cette *Flanone* une île, ou que la *Flanone* connue

par Pline, est la même ville qu'Étienne le géographe appelle *Phlanone*, ou *Phlaone*, et qu'il place près de l'île d'Absyrte, sur la mer Adriatique. Elle faisait autrefois partie de l'Illyrie, autrement Liburnie (Flor., l. 2, c. 5). D'ailleurs la ville de Pola, en Istrie, était, sous les empereurs Auguste et Tibère, la dernière de l'Italie. Or la ville de Pettau, sur le Drave, ne paraissant plus dans la direction de Pola, que celle de *Flanone*, je préfère, comme plus fidèle, le récit détaillé d'Ammien, mieux à portée, par son service militaire, de connaître ces lieux. Au reste la distance de cette *Flanone*, à Pola, ne pouvait être longue, si nous en croyons Cellarius déjà cité, et Charles Étienne, lequel dit à l'article *Phlanones* (*populi*) *sic dicti ab oppido Phlano, inter Polam coloniam et Laderam*. Pour ne rien laisser à désirer sur cette circonstance, voici le passage de Florus qui prouve que, de son tems, on confondait la Liburnie avec l'Illyrie : *Illyrii seu Liburni, sub extremis Alpium radicibus agunt inter Arsiam Titiumque flumen, longissimè per totum Adriani maris littus effusi.* Ainsi la Liburnie de Florus doit être l'Istrie d'Ammien Marcellin. En effet Cellarius nomme Flanone comme étant la seconde ville de la Liburnie, et il place le pays des Noriques entre le Danube et les Alpes Noriques. Toutefois ces divisions ou dénominations territoriales ont varié sous des règnes

différens. C'est pourquoi Pline (l. 3, c. 18) fait de Trieste une colonie vénitienne distante de 23,000 pas d'Aquilée, tandis que Ptolémée (l. 3, c. 1) en fait une colonie de l'Istrie; mais ces observations sont peu essentielles dans l'événement que je viens d'exposer.

Le meurtre du césar Gallus semblait devoir entraîner celui de Julien. La même jalousie du prince régnant, le même système de calomnie de la part des hommes vils qui abusaient de son pouvoir, le danger de laisser vivre un jeune prince, intéressé à faire valoir ses droits, et à venger les mânes d'un frère tendrement chéri, tout en un mot paraissait présager la ruine prochaine du dernier rejeton de Jules Constance. Aussi fut-il d'abord arrêté par les satellites du tyran, promené de villes en villes et livré à leur discrétion, pendant sept mois, en attendant des ordres définitifs. Conduit enfin à Milan, où résidait le monarque indécis, le captif y passa plusieurs autres mois entre la vie et la mort, ne sachant qui l'emporterait, ou de l'impératrice Eusébie, qui voulait le sauver, ou des courtisans qui avaient juré sa perte.

Pendant ces tristes épreuves, Julien eut assez d'adresse et de constance pour ne laisser échapper devant ses lâches espions, aucun mot, dont la calomnie put profiter, aucune plainte sur le sort de son malheureux frère. Mais en même tems, il se garda d'im-

puter à ce dernier aucun tort, quoiqu'on essayât tous les moyens de l'amener à cette vile délation, par laquelle sans doute, on cherchait à l'impliquer dans les prétendus griefs imputés au prince défunt, si inhumainement sacrifié. Julien peint lui-même ses cruelles angoisses, dans sa lettre à Thémistius, dans son manifeste aux Athéniens, et dans son panégyrique de l'impératrice Eusébie (*Flavia Aurélia*), seconde femme de Constance, issue d'une famille consulaire.

Eusébie obtint enfin, pour le jeune prince, une première audience, où il se disculpa de vive voix, devant l'empereur qui lui en promit une seconde. Mais l'eunuque Eusèbe, qui avait tout pouvoir sur l'esprit de son faible maître, craignant l'ascendant de Julien, fit différer cette audience, et l'écarta ensuite indéfiniment, jusqu'à ce que l'impératrice, ne voulant plus compromettre son crédit, demanda et obtint pour son protégé, la permission de retourner en Asie.

Pendant qu'on faisait les préparatifs de ce voyage, Julien se retira prudemment de la cour, et séjourna dans la petite ville de Côme en Italie. Au bout de quelques jours, l'ombrageux Constance, plein de la pensée que Julien comptait beaucoup de partisans en Asie, et se souvenant d'ailleurs, que cette contrée avait été le théâtre de la puissance de Gallus, ré-

voqua la permission qu'il venait d'accorder ; et cependant, par les conseils d'Eusébie, le jeune prince reçut l'ordre de passer dans la Grèce. C'était précisément cette terre classique des sciences, qu'il aurait choisie lui-même pour le lieu de son exil, s'il en avait été le maître ; et sans doute l'impératrice avait bien deviné sa pensée.

Avec quel plaisir il vola vers la célèbre ville d'Athènes ! Avec quel empressement il visita les hommes de lettres, les savans et les philosophes payens ! Il y fit la connaissance particulière du pontife d'Eleusine, qu'on disait être plus profondément versé que Maxime, dans la Théurgie, et dont la science prétendue flatta singulièrement la curiosité superstitieuse du néophyte. De ce côté, saint Grégoire de Nazianze, qui se trouvait pour lors dans Athènes, dut observer son faible et ses travers ; mais il ne lui rend aucune justice (1) dans ses harangues, où tout prouve que la prévention ne lui fit voir, en Julien, que l'apostat, et non le prince

---

(1) Ce qui ôte toute croyance au témoignage du saint prélat, c'est qu'il pousse l'injustice de son acharnement contre la personne de Julien, jusqu'à lui reprocher ses défauts naturels, et à le peindre comme un *monstre prêt à ravager la terre, parce que*, dit-il, *ses épaules étaient hautes, sa tête branlante, et ses yeux hagards, etc.*

juste, éclairé, doué des rares qualités que ses contemporains, même chrétiens, et la postérité, n'ont pu lui refuser. Du reste, la théologie abstraite de Julien sur le dieu soleil, sur la mère des dieux, etc., théologie dont nos lecteurs pourront se faire une idée par notre traduction, ne permettent pas de douter qu'il n'ait que trop mis à profit les leçons de Maxime et du pontife d'Euleusine.

A peine Julien avait-il passé un an dans cette retraite chérie, que des ordres de Constance le rappelèrent à la cour de Milan. Cet empereur, regrettant de n'avoir point d'enfans mâles, tourmenté enfin par les remords de ses crimes (1), et d'ailleurs influencé par les conseils de l'impératrice Eusébie, son épouse, avait résolu de conférer au jeune prince la dignité de césar, et de l'opposer aux barbares qui ravageaient impunément la Gaule. Julien était trop bien servi, par son illustre protectrice, pour ignorer l'intention de l'empereur; mais l'exemple trop récent de la chûte de son frère Gallus lui fit envisager sa future promotion comme un arrêt de mort. Il se résigna cependant à la volonté du ciel, et après s'être prosterné devant la statue de Minerve, pour se rendre favorable cette déesse,

---

(1) *Crimes*. Voyez la lettre ou manifeste de l'empereur Julien aux Athéniens.

il s'éloigna, quoiqu'à regret, de la ville d'Athènes, et il prit la route de Milan.

Sa lettre aux Athéniens nous apprend qu'il se logea provisoirement dans les faubourgs, et peut-être même hors de l'enceinte de cette résidence impériale ; et que de là, il correspondait avec Eusébie ; il la conjurait, surtout, d'obtenir de l'empereur, son époux, la permission de retourner simple particulier en Asie, où il avait été élevé et qu'il regardait comme sa patrie. Mais enfin l'impératrice triompha de la cabale des courtisans ennemis de Julien, à la tête desquels était toujours l'ennuque Eusèbe, chambellan de l'empereur. La nomination du nouveau césar fut résolue : elle eut lieu, avec la plus grande pompe, au grand contentement des soldats et du peuple, le 6 novembre de l'an 355, sous le consulat d'Arbétion et de Lollien. Constance lui fit épouser Hélène, la plus jeune de ses sœurs ; et l'impératrice Eusébie lui fit présent d'une riche bibliothèque qu'il emporta avec lui dans son expédition des Gaules, et dont il se montra depuis si reconnaissant dans le panégyrique qu'il fit de cette princesse : ici son éloge est dicté par le cœur. Mais on n'en pourrait dire autant de ses deux autres harangues en l'honneur de Constance, commandées par la politique ou par des ordres supérieurs : il est forcé d'y déguiser le meurtre de sa famille, au lieu

qu'il le lui reproche ouvertement dans son manifeste aux Athéniens, par lui écrit, lorsqu'il avait à défendre, contre ce beau-frère, sa vie et sa dignité.

Constance, en décorant Julien de la pourpre, ne se départit jamais des soupçons injustes, ni de la prévention qu'il avait contre ce jeune prince ; et de leur côté les courtisans ne renoncèrent point à l'espérance de le perdre dans l'esprit de leur maître, comme ils avaient perdu le césar Gallus. L'empereur, sous prétexte de composer la maison du nouveau césar, ne laissa auprès de lui que quatre de ses officiers domestiques, dont deux étaient encore en bas âge ; le troisième était Evémérus, son bibliothécaire, et le quatrième Oribase de Pergame, son médecin. En l'envoyant combattre les barbares qui ravageaient la Gaule et qu'il y avait appelés lui-même, pour embarrasser le tyran Magnence, il ne lui conféra point le commandement en chef de l'armée ; il en revêtit des généraux qui lui servaient d'espions, et qui, sous main, travaillaient à faire échouer toutes les entreprises du césar.

Julien, âgé pour lors de vingt-trois ans, partit de Milan le 1er. décembre 355, traversa les Alpes avec une escorte de trois cent soixante soldats, reçut, sur sa route, les honneurs et surtout les applaudissemens unanimes des peuples, et arriva au

camp de Vienne (1), en Dauphiné, vers la fin du même mois. Il y passa l'hiver, occupé à étudier l'art de la guerre, bien nouveau pour lui; mais il avait de bons livres, et consultait un petit nombre d'hommes expérimentés, bons militaires et sages

---

(1) Il serait difficile d'assigner aujourd'hui, outre Vienne et Paris, les autres lieux où campa l'armée du césar, pendant le long séjour qu'il fit dans les Gaules; je citerai pour exemple, un de ces lieux, désigné par Sidoine Appollinaire, écrivain assez rapproché du tems dont il s'agit pour en avoir conservé la tradition. Ce pieux évêque de Clermont en Auvergne, écrivait donc à son ami Mauruse (Ep. XIV, l. 2) : « Je présume que tu séjourneras au bourg de Viol, bourg connu sous le nom de *Martial*, au siècle dernier, à cause du campement des légions de Julien, dans l'hiver. » *In pago Violuacensi qui martialis æstate citeriore vocitatus est propter hyberna legionum julianarum) suspicor dinturniùs remoraturum; quò loci cum tibi ferax vinea est*, *etc.* Ce *Violuacensis pagus*, ou selon Etienne *Violuascensis*, doit être *Viol* en Forez, Bas Languedoc, ou Violey-Moripon, ou Violey-Villette, diocèse de Lyon. En effet, puisque Julien eut plus d'une fois un camp à Vienne, il peut avoir aussi campé à Viol, ou à Violey, avec une partie de ses légions. On voit encore les restes d'un autre camp romain à Nérac, l'ancienne *Néris*, près Montluçon, en Bourbonnais. Ce dernier camp était connu avant Julien; mais il peut aussi avoir été occupé par quelques légions de cet empereur.

administrateurs. Il n'écoutait point les flatteurs ; il aimait la justice et se plaisait à la rendre à tous ; il réglait ses dépenses et faisait tous ses efforts pour dégréver le peuple d'impôts (1) ; il vivait avec une extrême sobriété, et même durement ; il dormait peu, et partageait tout son tems entre la lecture, la correspondance avec ses amis, et les affaires administratives ; brave dans les combats, sage dans les conseils, voilà des qualités que ne lui disputèrent pas ses ennemis, tout en condamnant son aversion pour le christianisme, son affectation de philosophie cynique, et son attrait pour toutes les superstitions payennes.

Les Gaules étaient alors dans l'état le plus déplorable. Des barbares, que les historiens du tems nomment *Alamanni*, et que Constance avait appellés d'au-delà du Rhin, pour les opposer à Magnence, avaient ruiné quarante-cinq villes, beaucoup de bourgs et de forteresses, étendaient, aidés des Francs et de quelques autres peuples, leurs dévastations sur diverses contrées, où paraissant à l'impro-

(1) Ammien Marcellin raconte au long la défense que Julien prit du peuple des Gaules, contre les vexations de Florentius, préfet du prétoire, protégé par Constance. *Voyez les passages* l. XVI, c. 5; l. XVII, l. 5, t. 3 ; l. XVIII, c. 1 ; *voyez aussi* Julien, ep. XVII.

viste, ils enlevaient les hommes, les bestiaux, les grains et tout ce qui tombait en leur pouvoir. Julien partit de Vienne, comme il le dit lui-même, à l'époque où les épis étaient déjà avancés, pour aller porter la guerre dans le propre pays de ces barbares. Il arriva dans Autun, le 24 juin 356, passa par Auxerre, Troies, Reims, et traversa la Loraine, continuellement harcelé par les barbares qu'il atteignit enfin, et battit complètement à Brumat (Brocomagum) (1). Sa victoire lui ouvrit le chemin de Cologne, ville qu'il releva de ses ruines; les Francs, étonnés de ses exploits, conclurent avec lui une trève qui lui donna la facilité de venir passer l'hiver à Sens, où il fut investi et assiégé pendant un mois, par les barbares, très-supérieurs en nombre, sans qu'il reçût aucun secours de Marcellus, généralissime de la cavalerie, qui avait son quartier dans le voisinage de cette ville.

Pour cette fois, le crédit de l'impératrice Eusébie, bien informée sans doute, par le césar, ou par ses amis, fit déférer à Julien le commandement en chef

---

(1) On ne voit pas que dans cette première campagne, le nouveau césar ait passé le Rhin. Il se peut, cependant, que ses soldats aient fait des incursions au-delà de ce fleuve. Mais il paraît, par les témoignages de l'historien Amm. Marcell., qu'il passa ce fleuve à différentes fois, ainsi que nous le verrons.

des armées ; et Marcellus fut remplacé par Sévère, guerrier capable et plein d'honneur. La campagne suivante de 357, devait s'ouvrir sous de meilleurs auspices. L'empereur en avait tracé le plan d'assez bonne foi ; par ses ordres, Barbation à la tête de vingt-cinq mille hommes, devait se porter sur le Haut-Rhin, tandis que Julien, avec son corps d'armée, s'avancerait à sa rencontre pour mettre l'ennemi entre deux piéges ; mais ce Barbation connaissait trop bien Constance pour coopérer à la gloire de Julien ; il crût mieux servir son maître, en traversant toutes les opérations du nouveau césar ; il se fit battre, brûla les vaisseaux et les vivres destinés à la subsistance de l'armée, puis retourna chargé d'opprobres, calomnier le jeune prince à la cour.

Il fallut à Julien, tout le courage et toute l'habileté, dont il fit preuve, pour se tirer du mauvais pas où l'avait engagé la trahison de Barbation, et surtout pour reprendre l'offensive et remporter des victoires signalées, dont l'histoire a consacré le souvenir, et que nous sommes encore forcés d'admirer aujourd'hui. Avec de faibles moyens, et en dépit de mille obstacles, le jeune héros fit des prodiges de valeur, et exécuta des manœuvres comparables à celles des plus grands capitaines de l'antiquité. Il en avait écrit lui-même les détails ; et l'on ne peut trop re-

gretter la perte de ses mémoires, qui n'auraient pas été sans doute moins curieux pour nous, que les commentaires de César.

Les Alamans, fiers de la défaite du corps d'armée commandé par Barbation, crurent se débarrasser plus facilement encore de celui qui était sous les ordres du jeune césar. Ils avaient rassemblé une armée de 35,000 combattans, sous sept de leurs rois, dont Chnodomaire était le chef principal. Celui-ci envoya des députés sommer Julien et ses troupes de sortir du pays qui leur avait été donné, disaient-ils, par l'empereur Constance, pour les engager à faire la guerre à Magnence, et pour les dédommager des frais de leur facile expédition contre ce tyran.

Julien, qui n'avait pas plus de 13,000 soldats, retint les députés, de peur qu'ils ne donnassent avis de sa faiblesse, et marcha contre l'ennemi. Il l'atteignit à quelques lieues de Strasbourg, lui tua 6,000 hommes sur le champ de bataille, et massacra un plus grand nombre de fuyards qui se précipitaient dans le Rhin. Parmi les prisonniers se trouva le roi Chnodomaire, que le césar traita avec beaucoup d'égards, et qu'il envoya, sous escorte, à l'empereur Constance. Celui-ci le fit transférer à Rome, où il mourut.

Cette victoire signalée fut annoncée officiellement,

par Constance, à tout l'empire; mais sans que, dans le rapport, il fût dit un seul mot de Julien, tant le monarque et sa cour se plaisaient à mortifier le jeune césar, et à refuser toute espèce d'hommage à ses talens militaires. Julien, après avoir conclu une trêve de dix mois avec les barbares, repartit pour son quartier d'hiver, au commencement de décembre, rencontra un parti de six-cents Français, ou Francs (*Frantones*), qui ravageaient les bords de la Meuse. Ils se réfugièrent dans deux forteresses voisines de ce fleuve; et au bout de deux mois, ils furent contraints à se rendre à discrétion. C'était la première fois qu'on avait pu faire prisonniers des hommes de cette nation: ils avaient coutume de se défendre jusqu'à la mort qu'ils préféraient à l'esclavage. Le césar renvoya ces braves à Constance, qui les incorpora dans les troupes de l'empire; lui-même revint achever l'hiver de 358, à Paris, qu'il appelait sa *chère Lutèce*, et où il laissa, dit-on, entre autres monumens de sa magnificence, un palais, et un amphithéâtre, sur la rive gauche méridionale de la Seine. Selon d'autres auteurs, ces monumens existaient avant lui et avaient été construits par par Constance Chlore, comme il est facile de le prouver, et comme le prouve en effet M. Dulaure, dans son volume de son histoire de Paris, 1821.

Il se remit en campagne vers le printems; et en

attendant l'expiration de la trève avec les Alamans, il tourna les armes contre les *Saliens* (359) (1), qui, chassés de leur pays par les Saxons, voulaient se fixer dans celui des Bataves et dans le Brabant. Après les avoir soumis aux Romains, il défit les *Chamaves*, autres peuples francs qui ravageaient les pays situés vers l'embouchure du Rhin; il reçut d'eux, entr'autres otages, le fils de leur roi Nébiogaste, et il en exigea le libre transport, par leur pays, des grains tirés de la Grande-Bretagne pour le transport que Constance, d'après les conseils de

(1) Les *Saliens*, autres peuples francs, avaient anciennement habité les bords du *Zaal* ou *Saal*, et d'où, chassés soit par les Saxons, soit par d'autres barbares, ils s'établirent dans la Franconie. Amm. Marcellin (l. 17.), parlant des Francs de son tems, les confond avec les Saliens; *petit primos omnium Francos, eos videlicet quos consuetudo Salios appellabit*. Ils ont donné leur nom à la loi salique. On peut supposer que les peuples saliens, qui habitèrent la Ligurie et les pays voisins de Marseille, avaient la même origine, Celto-Germanique. Mais il est au moins douteux que les prêtres saliens, dévoués au culte de Mars par Numa Pompilius, aient appartenu à cette nation. Il est à remarquer, en outre, que Julien dit, dans son manifeste aux Athéniens, avoir passé le Rhin pour combattre les Saliens. Il paraît que dans le cours de ses expéditions Julien passa le Rhin sept fois.

Florentius, offrait de payer deux mille livres pesant d'argent (Voyez la page ci-après et les notes de la lettre XVe à Oribase).

Il passa ensuite le Rhin, soumit les deux rois (*Alamans*), Hortaire et Suomaire, auxquels il fit rendre tous les prisonniers qu'ils avaient faits, et dont il porte lui-même le nombre à 20,000, dans sa lettre aux Athéniens; après cette campagne, qui ne dura que six mois, il repassa le Rhin, s'occupa de reconstruire en deçà de ce fleuve, plusieurs villes et places fortes, en quoi il fut merveilleusement secondé par les barbares eux mêmes. Le reste de l'année fut consacré à ces travaux, et à la construction de greniers publics, pour y resserer les blés qu'on tirait de la grande Bretagne.

Julien apprit l'année suivante (360), que six rois (*Alamans*) s'étaient ligués entr'eux, et qu'ils se préparaient à lui disputer le passage du Rhin. Suomaire et Hortaire étant demeurés ses alliés, il ne voulut point passer par leur territoire; mais il passa le fleuve ailleurs, par une ruse de guerre; il surprit les six rois ligués, défit toutes leurs troupes, et leur accorda la paix, lorsqu'ils eurent rendu leurs prisonniers.

De retour à Paris, l'an 360, le jeune césar, sur la nouvelle de la révolte des Pictes et des Ecossais, envoya avec quelques troupes, Lupicin, généralis-

sime de la cavalerie, qui avait remplacé Sévère, mort depuis 18 mois. Sur ces entrefaites, l'empereur Constance ayant souffert quelques échecs dans sa guerre contre les Perses, voulut renforcer son armée de toute l'élite des troupes de Julien; il députa vers celui-ci, Décentius secrétaire d'état, porteur d'une lettre conçue en termes injurieux pour le jeune césar, auquel il était *commandé*, de ne mettre aucun retard ni aucune opposition aux volontés de l'empereur; on chargeait Lupicin et le grand écuyer du césar, d'exécuter cet ordre, et de conduire en Orient les corps les plus aguéris de l'armée de Julien. Le premier (Lupicin) était occupé, dans la grande Bretagne; Julien eut désiré conférer avec lui, pour faire des représentations à l'empereur, sur l'ordre qu'il venait de recevoir; il avait aussi écrit à Florentius, préfet du prétoire, pour le même objet. Ce préfet dont j'ai parlé en la note de la page 63 et ailleurs, était resté à Vienne, et ayant sans doute contribué par ses conseils à l'ordre donné par Constance, il se garda bien de revenir s'exposer aux ressentimens de l'armée.

Le césar regretta dans ce moment, de ne pouvoir prendre les avis de son excellent ami Salluste, que l'empereur lui avait retiré depuis plus d'un an, et auquel il fait de touchans adieux, dans la longue lettre que nous avons de lui. Cependant Décentius

et le grand écuyer, le pressaient de faire partir les troupes ; il se résolut enfin à signifier à celles-ci l'ordre fatal ; Décentius voulut que ces troupes vinssent à Paris, prendre congé du prince, qui les harangua et les invita à obéir aux ordres de leur empereur. Les officiers et les soldats ne répondirent que par le plus morne silence. Mais durant la nuit, ils éclatent en murmures, se soulèvent en masse, assiègent le palais du césar, en brisent les portes, le proclament Auguste, et le forcent à accepter l'empire, malgré les observations qu'il leur fait, et l'extrême répugnance qu'il leur témoigne. Cet événement eut lieu au primtems de l'année 360. Julien lui-même en a fait le récit exact dans son manifeste ci-après, au peuple et au sénat d'Athènes.

Paragraphe III.

Suite de la vie de l'empereur Julien, jusqu'à sa mort arrivée le 27 *juin an* 363.

Le nouvel empereur, peu de jours après sa promotion, envoya une ambassade solennelle à Constance son beau-frère, pour l'informer de ce qui s'était passé à Paris contre son gré. Tout en protestant de sa fidélité, il l'invitait à sanctionner, afin d'éviter une guerre civile, le vœu irrésistible de l'armée ; la lettre ostensible qu'il avait remise au chef de l'am-

bassade, et dans laquelle il ne prenait, en attendant la confirmation du chef de l'empire, que le titre de césar, était accompagnée, dit-on, d'une autre, où Julien levait le masque, et accablait son rival d'injures trop méritées. Tout esprit juste demandera ici, quel pouvait être le but plausible de cette seconde lettre écrite en sens opposé à la première; et comment supposer que Julien ait ouvert une négociation, pour la rompre avant d'avoir pris d'autres mesures; on ne peut donc raisonnablement croire à l'existence d'une lettre aussi absurde, ou, si le bruit de sa réalité parvint aux oreilles d'Ammien Marcellin, qui en a parlé, il est plus que probable, que cette lettre apocryphe aura été l'ouvrage des ennemis de Julien, intéressés à le perdre, ou des mécontens de l'armée qui, ne partageant point la modération du césar, et craignant d'ailleurs le ressentiment de Constance, auront voulu mettre un obstacle invincible à tout accommodement, entre le césar et l'empereur.

Cette dernière opinion est d'autant plus plausible, que Julien cite lui-même, dans son manifeste au peuple d'Athènes, la lettre écrite par son armée, dans cette circonstance critique. Quand on supposerait que cette lettre eut été soumise à Julien, qui nous garantirait qu'on n'y eut pas substitué un autre modèle, et pourquoi ne verrait-on, dans ce trait historique, que le côté défavorable?

La députation trouva dans Césarée, Constance qui refusa de l'entendre, et qui se contenta de dépêcher le questeur Léonas, chargé d'une lettre menaçante, dans laquelle l'empereur ordonnait à Julien de déposer le diadême, révoquait les principaux officiers sous ses ordres, et les remplaçait par d'autres.

Ce questeur fut reçu à Paris, avec les honneurs dus à sa qualité, et admis à l'audience de Julien, au champ de mars, en présence du peuple et de l'armée. Il y lut à haute voix la lettre de son maître : mais arrivé au passage de cette lettre, où celui-ci se vantait d'avoir tenu lieu de père à Julien, alors orphelin, et le taxait d'ingratitude, il fut vivement interrompu par ces mots du jeune empereur. « Si » j'étais orphelin, comment l'étais-je devenu? Est-» ce au bourreau de mon père et de toute ma mai-» son à m'en faire le reproche? La plaie est toute » saignante : veut-il encore l'aigrir »?

Julien entendant, vers la fin de cette même lettre, que Constance lui commandait de renoncer à l'empire, s'il voulait mettre en sûreté sa vie et celle de ses amis, dit : « je suis prêt à quitter l'empire, si ceux de qui je le tiens, veulent y consentir ». Mais le peuple et les soldats lui confirmèrent à grands cris le titre d'Auguste. Ainsi se termina l'audience, après laquelle il congédia Léonas, et envoya de nouveaux députés à l'empereur d'Orient.

En attendant l'issue de cette seconde ambassade; il fit marcher ses troupes contre les barbares qui lui donnaient quelqu'inquiétude. Il passa le Rhin pour la cinquième ou sixième fois, près d'Utrecht, ville qu'Ammien Marcellin nomme Tricesimum et Utricium, d'où il alla dompter les Attuaires, autrement Chattuaires, peuples Francs, qui faisaient des incursions dans les Gaules; (*regionem francorum quos Attuarios vocant*, lib. 20, cap. 25).

Revenu sur ses pas, il répara et fournit de vivres toutes les places frontières; il se rendit ensuite à Besançon, ville qu'il décrit dans une de ses lettres, et de là à Vienne, où il avait établi ses quartiers d'hiver : il y solemnisa par des jeux publics, la cinquième année de son règne, depuis son élévation à la dignité de césar, et il ceignit sa tête d'un diadême orné de perles et de pierreries, selon le costume des empereurs, depuis le grand Constantin, où plutôt depuis l'empereur Aurélien; car le second Victor, c'est-à-dire l'auteur de l'*epitome*, dit formellement d'Aurélien : *iste primus apud Romanos diadema capiti innexuit; gemmis que et auratâ omni veste, quod adhuc ferè incognitum Romanis moribus videbatur, usus est.* Il ajoute que Constantin aimait aussi à se décorer : *habitum regium gemmis et caput exornans perpetuo diademate.*

Constance profita de ces délais pour susciter à

Julien de nouveaux ennemis; et comme il avait autrefois mis aux barbares les armes à la main contre le tyran Magnence, il pressa une seconde fois les Alamans d'inquiéter les Gaules, pour y retenir son rival et pour l'écraser ensuite de toutes les forces de l'empire. Il entretenait avec Vadomaire, leur roi, des intelligences secrètes, où le nouvel empereur n'était pas épargné: *votre césar s'émançipe*, disait ce Vadomaire, *il ne garde plus de mesures*. Julien saisit les pièces de cette vile correspondance; il y joignit celles écrites contre Magnence; et les Gaulois connurent par là qu'ils n'avaient point de plus mortel ennemi que Constance, ni de meilleur appui que Julien.

Celui-ci, après s'être saisi par ruse de la personne de Vadomaire, qu'il relégua en Espagne, passa de nuit le Rhin pour la sixème ou septième et dernière fois, soumit les barbares et leur fit jurer une paix qu'ils ne furent plus tentés de rompre. Ce fut vers ce tems qu'il perdit, à Vienne, Hélène son épouse, dont il fit transporter les cendres au faubourg de *Momentana* (1), près de Rome, où déjà reposaient

---

(1) On a trouvé tout récemment (en 1819), dans les fouilles de ce faubourg de Rome, appelé encore aujourd'hui *Momentana*, autrement Nomentana et Numentana, deux squelettes, l'un d'homme, l'autre de

celles de Constantia, sœur de Constance et première femme du défunt césar Gallus. Il avait eu d'Hélène un prince, que la sage-femme, gagnée par l'impératrice Eusébie, fit périr au moment de sa naissance. Cette même impératrice, pendant la seconde campagne de Julien contre les barbares, vers l'an 357, avait attiré dans Rome Hélène, et lui avait servi un breuvage qui l'empêcha, dit-on, de mettre d'autres enfans à terme, et qui probablement abrégea ses jours. Cette contradiction, dans une

---

femme. Celui de femme doit appartenir à Constantia, sœur de Constance, ou à Constantine, épouse de Gallus, ou à Hélène, femme de Julien. Constantine aura probablement été inhumée ou transportée à côté de Gallus, son mari, mort après elle; car Julien nous apprend, dans sa lettre au peuple d'Athènes, que le corps de Gallus n'avait pas été placé parmi ceux des princes de sa famille (à Constantinople). Il dut donc être placé à côté de celui de son épouse; et puisque les deux corps ont été découverts ensemble, tout doit faire présumer que ces corps sont ceux de Gallus et de Constantine. Un texte d'Isidore, liv. XVI, c. 24, nous autorise à supposer que dans le faubourg de Momentana était un change, ou une fabrique de monnaies romaines. Momentana, *pro parvâ modicâque pecuniâ. Hæc et moneta vocata.* Ceci nous prouve, en même tems, que le Nomisma ou Noumisma des Grecs et le Nummus des Latins, sont des mots de la même famille.

femme qui aimait tendrement Julien, s'explique aisément lorsqu'on observe qu'Eusébie était stérile et qu'elle craignait que la fécondité d'Hélène n'assurât, à celle-ci, le plus grand crédit sur Julien, qu'elle présumait devoir régner un jour et même à une époque peu éloignée. Eusébie mourut en 359.

Julien ne se remaria jamais, et jamais il ne partagea sa couche avec aucune autre femme. L'abbé de la Bleterie réfute victorieusement, dans ses notes sur le *Misopogon*, tous les argumens contraires et toutes les inductions que M. de Tillemont tirait d'un faux monument cité par Codin, et du passage d'une lettre de Julien, où ce prince parle à Jamblique du père nourricier de ses enfans. J'explique comme la Bleterie ce passage, dans ma traduction de cette lettre, et je conclus que l'autorité de l'historien Ammien Marcellin, et le silence même des ennemis du prince, ne permettent pas de lui donner un autre sens.

Ce fut aussi vers la même époque, c'est-à-dire après la soumission des barbares et à la fin de l'hiver de l'an 361, que Constance voulut, ou tenter un dernier effort sur l'esprit du nouvel empereur, ou pousser à bout sa patience : il députa vers lui un évêque nommé Epictète, chargé de lui promettre seulement la vie sauve dans le cas où il abdiquerait. Alors Julien, outré de dépit, harangue ses

guerriers au nombre de vingt mille hommes : tous lui prêtent serment de fidélité, à l'exception de Nébridius, préfet du prétoire et créature de Constance, qu'il eut la générosité de soustraire à la fureur du soldat.

Décidé à se rendre d'abord maître de l'Illyrie, il partage son armée en trois corps, assigne pour rendez-vous général Sirmium, capitale de cette province, aujourd'hui Sirmisch, en Basse-Hongrie, y arrive lui-même, après douze jours de marche, avec le corps le moins nombreux, y surprend le comte Lucillien, qui en était gouverneur, solennise son entrée triomphante dans cette grande ville par des courses de chevaux, et en repart le troisième jour pour aller se saisir du *Pas de Sucques* (1), entre les monts Hæmus et Rhodope, qui séparent la Thrace de l'Illyrie. Il y mit garnison, et revint de suite dans la petite ville de Nisse ou Naïsse (2)

(1) Ammien Marcellin désigne ce lieu au nominatif pluriel *Succi*, génitif *Succorum* et accusatif *Succos* (belle édition *in*-folio). C'était une forteresse de l'ancienne Bulgarie. On la nomme aujourd'hui *Turkzuest.*

(2) Le *Næssum* et *Naissum* d'Ammien Marcellin, est le *Nessus* de Ptolémée et d'Etienne, ville dardanienne dans la Mœsie supérieure, et la *Nisse,* ou *Nice* actuelle du royaume de Servie. Elle me paraît être la *Nissa* que d'Anville (pag. 38, *description de l'empire turc*, *édition*

pour y réunir ses troupes et pour en lever de nouvelles dans cette province frontière et aguerrie. De ce séjour, il envoya des manifestes dans la Grèce et dans plusieurs provinces de l'empire ; il reçut la

---

de l'imprimerie royale de 1773) place aux confins de la Servie. Elle fut, selon lui, prise par les Impériaux, en 1737, et reprise, trois mois après, par les Turcs. Voyez, en outre, le page 40 de la présente vie de Julien. Busbèque, ambassadeur de Vienne à la Porte-Ottomane, en 1554, décrivant sa route de Belgrade à Constantinople, arrive sur les bords du *Nissus*, d'où il se rend à Nisse, puis à Sophie, habitée anciennement par les Bulgares-Scythes sortis des bords du Volga, et devenue plus tard le siége des despotes de la Servie. Il parle aussi du mont Hémus, entre les villes de Sophie et de Philippopolis, où croit le riz, et où la langue illyrienne était en usage. Il signale le mont Rhodope sur la route de Philippoplis à Andrinople, dernière ville de son trajet jusqu'à Constantinople.

Je copie une partie de son texte : « *Fluviolus quem Nissum vocant.... est autem Nissa non ignobili neque infrequens illis gentibus oppidum.... Nissâ venimus Sophiam olim regnum Bulgarorum, post (ni fallor) despotarum Serviæ.... Gentem Bulgarorum è flumine Scytharum Volgo commigrasse existimant. Montes Hæmi.... inter Sophiam et Philppopolim.. Linguâ utuntur illyricâ.. Hadrianopolin*, Endren *Turcis dictam*, *etc.*) A. Gisleni Busbequii. *epist.* 1. *Elzevir.* 1660.

Au reste, les géographes et les historiens s'accordent à reconnaître cette même *Nessum*, *Naissa* ou *Nissa*,

soumission du sénat romain, celle de la Macédoine, de Lacédémone, d'Athènes, etc. Il ne nous reste, de ses manifestes, que celui au peuple et au sénat d'Athènes, monument d'éloquence et en même tems pièce historique très curieuse, dont j'ai donné la traduction.

Mais un nouvel orage devait mettre à l'épreuve l'héroïque constance de Julien : la ville d'Aquilée, au pied des Alpes, s'étant soulevée, menaçait de lui intercepter toute communication avec l'Italie; Marcien, général de Constance, s'avançait avec un puissant corps d'armée pour forcer le Pas de Succques et pour envelopper le jeune prince dans l'Illyrie. Julien redoubla de courage et d'activité; il fit former le siége d'Aquilée par une partie de ses vieilles troupes, en recruta de nouvelles, et se prépara à marcher contre Marcien, ou à lui disputer le passage. En même tems il administrait la justice,

---

comme la patrie du grand Constantin. Cette ancienne ville, ainsi que toute la contrée, dont il est ici question, faisait partie de l'ancienne Mœsie ou Mysie, dans laquelle on a depuis compris la Servie et la Bulgarie. Julien dit, dans son Misopogon et ailleurs, que ses aïeux étaient Mœsiens ou Mysiens. (Voyez à cet égard le texte précis et les notes de la satire du *Misopogon*, au IIe. volume du présent ouvrage.)

il recevait les ambassadeurs, et, se regardant déjà comme maître de l'empire, il désignait pour consuls de l'année suivante Mamertin, préfet du prétoire d'Illyrie, et Nevitta, l'un de ses généraux.

Cependant il ne pouvait se dissimuler les embarras de sa position et l'incertitude de l'issue de la guerre qu'il commençait. Mais tandis qu'il mettait à contribution les augures, pour intéresser le ciel en sa faveur, la fin inopinée de Constance changea tout-à-coup la face des affaires et applanit toute difficulté. Cet empereur mourut d'une fièvre ardente, qui l'arrêta dans Mopsucrène, petit bourg à l'extrémité de la Cilicie, près le mont Taurus, le 3e. des nones de novembre de l'an 361, à l'âge de quarante à quarante-quatre ans, après qu'il en eut régné environ trente-neuf. Sa troisième femme, l'impératrice Faustine, qu'il avait épousée après Eusébie morte l'année précédente, était enceinte d'une princesse, qui fut mariée dans la suite à l'empereur Gratien. Elle est nommée dans les médailles *Flavia Maxima Constantia.*

Socrate (l. II, c. 46) assure que ce prince reçut, avant sa mort, le baptême des mains d'Euzoïus, évêque arien, quoique Lucifer, évêque de Cagliari, lui eût conseillé de le recevoir de saint Athanase, ou d'un évêque de la communion de ce dernier. Ammien Marcellin (l. XX) nous apprend que l'an-

née d'avant la mort de Constance, celui-ci étant consul pour la dixième fois, et Julien pour la troisième, on signala en Orient, vers la troisième heure du jour, une éclipse presque totale du soleil. Cette éclipse est également mentionnée par saint Jérôme et par Théophane, que cite le P. Pétau (l. IV, *Ration. Temporum.*) Elle est fixée au 28 août 360, dans la *Chronologie des Eclipses* par Pingré.

Lorsque Constance mourut, l'empire avait pour consuls, par lui nommés, Taurus et Florentius, autrement Florentinus, d'une part, et Mamertinus avec Névita, nommés par Julien, d'autre part. Ces circonstances réunies doivent jeter plus de jour, tant sur la longueur de la vie et du règne de Constance, que sur l'année de sa mort. Cette mort est fixée, par tous les chronologistes, à la 361e. année de l'ère chrétienne. Cependant on s'accorde peu sur les deux premiers points. Ammien Marcellin (l. XXI, cap. 5) dit que Constance mourut le troisième jour des nones d'octobre, la quarantième année de sa vie comme de son empire : *Tertio nonarum octobrium, imperii vitæque anno quadragesimo ;* il ajoute que Julien fut reçu à Constantinople le troisième des ides de décembre même année : *Constantinopolim Julianus exceptus tertio iduum decembrium* (l. XXII, c. 2). Tillemont présume, avec fondement, que dans le premier passage d'Ammien, il faut lire :

tertio nonarum novembrium, ce qui est d'autant plus probable, que vu l'empressement du nouvel empereur à se faire reconnaître dans sa capitale, trop de tems se serait écoulé, du mois d'octobre à celui de décembre.

Eutrope (l. X) place la mort de Constance à la trente-huitième de son empire, la quarante-cinquième de son âge : *Obiit anno imperii octavo et trigesimo, ætatis quinto et quadragesimo*. On lit, dans Aurélius Victor (*Epitome*), *interiit anno ævi quarto et quadragesimo, imperii nono atque trigesimo ; verùm Augustus quarto vicesimoque; octo solus, cùm fratribus atque Magnentio sedecim, quindecim cæsar*. Enfin les savans auteurs de l'*Art de vérifier les Dates* rapportent la mort du même prince au 3 novembre 361, quarante-cinquième année de son âge.

L'armée de Constance, Rome, Constantinople et tout l'empire reconnut Julien avec la plus parfaite unanimité, et même avec des transports de joie dont depuis long-tems on avait pas vu d'exemple. Le nouvel empereur n'avait pas encore franchi le Pas de Sucques, lorsque les députés vinrent le féliciter de son avènement. Il paya en ce moment, à la mémoire du défunt, un facile tribut de larmes ; et prenant le chemin de Constantinople, il y entra un mois après la mort de Constance, auquel il fit faire des obsèques magnifiques : lui-même accompagna le

cercueil, à pied, jusqu'à la basilique des Saints Apôtres, lieu de sépulture de Constantin et des princes de sa famille.

Paisible possesseur du trône impérial, son premier soin fut de s'occuper de la réforme des abus et de la punition des délateurs qui avaient fait tous les maux du règne précédent. Il organisa une chambre de justice à Chalcédoine. Son intention fut, sans doute, que ce tribunal jugeât avec impartialité les coupables qu'on devait y faire comparaître. Mais lorsqu'il s'agit d'infliger des peines aux ennemis présumés d'un prince régnant, celui-ci est toujours mieux servi qu'il ne voudrait l'être. On eut la maladresse de citer et de condamner à l'exil le consul *Taurus* (1) peu de jours avant l'expiration du terme de ses fonctions. Florentius, son collègue, coupable de concussion pendant sa préfecture des Gaules et perfide adulateur de Constance, fut plus justement condamné à mort par coutumace : il faut cependant ici dire à la louange du nouvel empereur, que des agens secrets de son devancier s'étant offerts à lui découvrir le lieu où s'était caché le condamné, il refusa leurs ignominieux services. Un

(1) Julien, dans son manifeste aux Athéniens assure que ce Taurus était d'intelligence avec les barbares qui ravageaient la Gaule.

autre Florence, fils de Nigritin et maître des offices, fut confiné dans une île de Dalmatie.

Tout le monde applaudit au supplice de l'infâme eunuque Eusèbe qui, d'esclave du défunt empereur, s'était rendu son maître, et lui avait fait commettre d'horribles excès. On plaignit moins encore Apodême, et le notaire espagnol Paul, surnommé *Catena*, insignes délateurs et bourreaux sous le règne précédent. Mais Ammien Marcellin reproche amèrement à Julien la condamnation du grand trésorier Ursule à la peine capitale, et il ne croit point que le prince, malgré ses protestations contraires, ait ignoré l'injustice commise en son nom par le tribunal de Chalcédoine.

Les plus sages virent avec joie réformer les nombreux officiers du palais, et réduire de beaucoup leurs énormes appointemens. Mais la parcimonie presque cynique du prince rendit sa cour ridicule. Il réserva tout le luxe pour les sacrifices et les cérémonies du culte payen, qu'il voulait rétablir sur les ruines du christianisme. C'était là sa grande ambition. Il porta de ce côté toutes ses vues et tous ses efforts ; il fit rouvrir partout avec éclat les anciens temples des dieux, et réorganisa leur culte ; lui-même il exerça les fonctions de pontife suprême, qui avaient toujours été attachées à la dignité impériale ; il ne manquait jamais à sacrifier deux fois

par jour, et le nombre des victimes immolées dans tout l'empire, lors de la célébration des fêtes payennes, surtout lorsque le prince y assistait, était plus effrayant pour les troupeaux, que les épizooties les plus cruelles. Son exemple et celui des philosophes payens, ses courtisans les plus affidés, enfin ses exhortations pathétiques et ses édits, remirent en faveur l'antique religion dont l'exercice avait été proscrit, ou du moins très-gêné, pendant cinquante ans, sous les règnes du grand Constantin et de Constance.

Il ne persécuta jamais ouvertement le christianisme, mais il usa d'adresse pour mettre, aux prises les unes avec les autres, les différentes sectes chrétiennes, les Ariens, par exemple, avec les Catholiques. Il protégea particulièrement les Juifs, ennemis déclarés des *Galiliens* (c'est ainsi qu'il nommait les Chrétiens) : il leur promit de rebâtir le temple de Jérusalem, et il assigna des fonds pour cette entreprise, commencée en effet par ses ordres, mais interrompue par un tremblement de terre, accompagné d'éruptions volcaniques, et remise, pour être achevée, à son retour de l'expédition contre les Perses.

Dans cette conjuration des élémens, qui fit avorter son projet, Julien, tout crédule qu'il était, vit moins un prodige que la sottise et la superstition

des Juifs, épouvantés d'un phénomène dont ils exagérèrent singulièrement les détails. C'est ainsi qu'il en parle dans un long fragment, par nous traduit, d'une lettre à un pontife payen. Mais Warburton et, avant lui, la plupart des pères de l'église et des historiens ont vu, dans le désastre qui interrompit les travaux du temple, un miracle du premier ordre. Nous n'opposerons rien à cette pieuse croyance. Assurément le souverain maître de la nature peut, à son gré, porter le feu des volcans et les éclats de la foudre partout où s'étend sa puissance. Mais une logique rigoureuse veut alors que les feux souterrains et les horribles secousses qui, durant le court règne du prince, bouleversèrent Nicomédie et d'autres villes de l'Orient, aient été des fléaux aussi miraculeux que celui qui se fit sentir à Jérusalem, si toutefois, comme nous l'allons démontrer, ces événemens furent communs aux mêmes lieux, et s'ils se passèrent à la même époque. Il ne s'agit donc ici que d'un point de fait, qu'il appartient exclusivement à la critique et à l'histoire de bien déterminer; et c'est uniquement ce fait raconté par Ammien Marcellin (l. XXII, c. I.) que nous allons résumer avec toutes ses circonstances.

Observons d'abord que, selon le témoignage de cet auteur payen, antérieurement au 1er. janvier 363, et pendant le séjour de l'empereur à Antio-

che, un même tremblement de terre se fit sentir à Constantinople, à Nicée, et détruisit ce qui restait de l'ancienne Nicomédie, d'où le fléau put s'étendre jusqu'à Jérusalem. Or, Julien était arrivé dans Antioche au mois de juillet 362. C'est donc, ou dans le reste de l'année qu'il y passa, ou durant la tournée qu'il fit avant d'y arriver, qu'il essaya de relever de ses ruines le fameux temple des Juifs. D'un autre côté, l'on ne saurait placer ce funeste événement au 1er. janvier de l'an 362; car ce jour-là même, le prince reçut tranquillement, dans son palais de Constantinople, les nouveaux consuls pour les conduire au sénat. Certes un tremblement de terre eût troublé la cérémonie, et les historiens en auraient fait mention, Ammien Marcellin tout le premier, homme superstitieux à l'excès.

Maintenant examinons de près son récit, dont le sens, mal saisi, paraît avoir donné lieu à l'erreur que je vais réfuter. « Voilà, dit-il, en commençant le premier chapitre du vingt-troisième livre, et en se reportant à ce qu'il venait de dire dans le précédent, voilà ce qui, cette année 362, s'était passé de plus important pour ne point relater d'autres événemens trop minutieux » *Hæc eo anno ut prætereamus negociorum minutias*; et de suite, après avoir précisé l'époque du quatrième consulat de Julien (an 363), il tire, des faits antérieurs, les présages

sinistres des malheurs que cette nouvelle année semblait annoncer, et il joint les présages de celle-ci avec ceux de la précédente. C'est pourquoi il groupe dans ce même chapitre, et le tremblement de terre arrivé à Constantinople, et celui qui sapa les fondemens du temple de Jérusalem, quoiqu'ils eussent eu lieu auparavant. L'auteur revient donc sur ses pas en racontant ce dernier fait, et tout lecteur attentif ne peut s'y méprendre. Car, s'il est de toute évidence que le tracé du nouveau temple, l'exécution du plan et des travaux entrepris sous les ordres d'Alypius, que Julien avait commis à cet effet, ont exigé un intervalle de plusieurs mois, il n'est pas moins évident que notre historien superstitieux en accumule ici le projet, l'exécution et le fatal résultat uniquement pour réunir, en un seul cadre, tous les présages qui annonçaient les malheurs de Julien. Mais il lève lui-même tous les doutes, en fixant la date de cette malheureuse tentative : « C'était, dit-il, lorsqu'on avait commencé les préparatifs de l'expédition contre les Perses » *Inter ipsa enim exordia procinctus parthici disponendi* « et dès l'arrivée même de l'empereur à Antioche, au mois de juillet, précédente année (362). » Le texte est formel (*Voy.* Amm., liv. XXII, c. 12); car dans son récit de la reconstruction du temple, au chapitre premier du vingt-troisième livre, l'historien se reporte visible-

ment à l'époque des préparatifs de ce prince contre les Perses, puisqu'il fait marcher de front les deux entreprises. Citons le passage en son entier.

Et licet accidentium varietatem sollicitâ mente præcipiens multiplicatos expeditionis apparatus flagranti studio perurgeret, diligentiam tamen ubique dividens imperiique sui memoriam magnitudine operum gestiens propagare, ambitiosum quoddam apud Hiersosolymam templum quod post multa et interneciva certamina obsidente Vespasiano posteàque Tito ægrè fuerat expugnatum instaurare sumptibus cogitabat immodicis.

Dans ces rapprochemens aussi nécessaires que naturels, on est forcé de voir, 1°. que les travaux du temple et l'éruption volcanique, qui les interrompit, concoururent, pour la date, avec les préparatifs de la guerre contre les Perses; 2°. que le tremblement de terre à Jérusalem dut être le même que celui qui, selon notre historien, avait achevé de détruire Nicomédie et presque renversé la ville de Nicée, le même, en un mot, dont il avait parlé au chapitre XIII du livre précédent dans les termes suivans: *Et quarto nonas decembris reliqua Nicomedia collapsa est terræ motu itidemque Niciæ portio non mediocris.* Je place ici la traduction littérale et fidèle de tout le premier chapitre du vingt-troisième livre. Donnons d'abord le texte latin.

Hæc eo anno, ut prætereamus, negotiorum minutias

agebantur. Julianus verò jam ter consul adscito in collegium trabeæ Sallustio præfecto per Gallias, quater ipse amplissimum inerat magistratum et videbatur novùm, adjunctum esse Augusto privatum, quod post Diacletianum et Aristobulum nullus meminerat gestum. Et licet accidentium varietatem sollicitâ mente præcipiens multiplicatos expeditionis adparatus flagranti studio perurgeret: diligentiam tamen ubique dividens imperiique sui memoriam maguitudine operum gestiens propagare, ambitiosum quoddam apud Hierosolymam templum, quod post multa et internéciva certamina obsidente Vespasiano posteàque Tito ægre est expugnatum instaurare sumptibus cogitabat immodicis: negotiumque maturandum Alypio dederat Antiochensi qui olim Britannias curaverat pro præfectis. Cùm itaque rei idem fortiter instaret Alypius, juvaretque provinciæ rector, metuendi globi flammarum prope fundamenta crebris adsultibus erumpentes fecere locum exustis aliquoties operantibus inaccessum: hocque modo elemento destinatius repellente cessavit inceptum.

Iisdem diebus legatos ad se missos ab urbe æternâ clarè natos meritis que probabilis vitæ compertos, imperator honoribus diversis adfecit: et Apronianum Româ decrevit esse præfectum, Octavianum proconsulem Africæ, Venusto vicariam commisit Hispaniæ, Rufinum Aradium comitem Orientis in locum avunculi sui Juliani recens defuncti provexit. Quibus ut convenerat

ordinatis, terrebatur omine quodam (ut docuit exitus) præsentissimo. Felice enim largitionem comite profluvio sanguinis repente extincto, cumque comite Juliano sequüto, vulgus publicos contuens titulos, Felicem Julianum Augustumque pronuntiabat.

Præcesserat aliud sævum. Namque kalendis ipsis januariis adscendente eo gradile genii templum, è sacerdotum consortio quidam cæteris diuturnior nullo pulsante concidit, animamque insperato casu efflavit. Quod adstantes interitum per imperitiam, an adulandi cupiditate memorabant consulum seniori portendi nimirum Sallustio: sed ut adparuit non ætati sed potestati majori interitum propinquare monstrabatur.

Super his aliaque minora signa subinde, quid accideret ostendebant. Inter ipsa enim exordia procinctus parthici disponendi nuntiatum est Constantinopolim terrâ pulsu vibratam; quod horum periti minus lætum esse pronuntiabant, aliena persuadere molienti rectori ideoque intempestivo conatu desistere suadebant: itâ demum hæc et similia contemni oportere firmantes, cum irruentibus armis externis lex una sit et perpetua, salutem omni ratione defendere nihil remittente vi moris. Iisdem diebus nuntiatum est ei per litteras, Romæ super hoc libros sibyllæ consultos, ut jusserat, imperatorem eo anno discedere â limitibus suis prohibuisse responso.

« Nous venons, dit Ammien, de rapporter, à peu de chose près, tout ce qui s'était passé l'année

précédente (362); exposons, maintenant, ce qui se passa durant celle où Julien, finissant son troisième consulat, s'adjoignit, pour le quatrième, Salluste, préfet des Gaules : c'était chose nouvelle, d'adjoindre ainsi un simple particulier à un auguste, et l'on ne se rappelait rien de semblable depuis Dioclétien et Aristobule. »

« Je dirai donc que Julien, pourvoyant à tout par sa continuelle sollicitude, et sachant vaquer à plusieurs entreprises à la fois, en même tems qu'il poussait avec vigueur les préparatifs de son expédition contre les Parthes, il se proposait, pour laisser à la postérité un monument de sa gloire, de reconstruire à grands frais le fameux temple de Jérusalem, qu'après plusieurs combats sanglans Vespasien et ensuite Tite, qui avaient fait le siége de cette ville, avaient emporté de vive force et totalement ruiné. Que Julien avait confié le soin du nouvel édifice à un certain Alypius d'Antioche, ancien préfet dans les Bretagnes; que pendant que cet agent, assisté du gouverneur de la province, en pressait la construction, d'épouvantables globes de feu ébranlant, par des secousses répétées, les fondemens, brûlèrent quelques ouvriers, empêchèrent les autres d'approcher, et forcèrent ainsi à suspendre l'entreprise commencée. »

» En outre il arriva que l'empereur, qui dès les

premiers jours de janvier de la présente année (363), avait accueilli avec distinction les députés du sénat de Rome, nomma pour la même année, Apronien, en qualité de préfet de cette ville, Octavien, à la charge de proconsul d'Afrique, Venustus, à l'emploi de lieutenant d'Espagne, et Rufin Aradius, comte de l'Orient, à la place de Julien l'oncle de l'empereur, qui venait de mourir, et dont la mort avait été précédée de celle de Félix, surintendant des finances, frappé subitement d'un flux de sang très-extraordinaire. Or le peuple d'Antioche, en inscrivant en grec les noms des deux défunts, y avait malignement ajouté celui d'*Auguste* (*empereur*), en sorte que l'inscription portait ***Félix Julianus Augustus***, anagramme offrant l'augure sinistre de la prochaine mort de l'empereur dont le nom se trouvait accolé aux deux défunts, Félix et Julien (1). »

» Un troisième signe avait eu lieu, le jour même des calendes de janvier (363). En effet, comme l'empereur montait au temple du génie, un vieux prêtre

(1) Pour le sens de l'inscription grecque qu'Ammien Marcellin traduit en latin, comme pour l'intelligence de cette singulière anecdote, j'observe que la coutume de ce tems donnait, à tout grand personnage mort, l'épithète de *Makaros*, *bienheureux*. On lisait donc en grec le *bienheureux Julien empereur*, c'est-à-dire *le défunt empereur*, autrement, *Julien empereur*, *d'heureuse mémoire.*

qui l'accompagnait, étant tombé du haut des degrés, avait expiré dans sa chute; ce qui certes, annonçait la mort d'un des consuls de cette année: l'ignorance ou la flatterie fit dire que le plus vieux des deux, qui était Salluste, mourrait le premier. Mais l'augure s'appliquant à Julien, comme étant d'un rang plus élevé, ne fut que trop justifié par l'événement. »

» D'autres signes plus ou moins évidens présageaient de pareils malheurs. On venait d'apprendre que durant qu'on préparait la guerre contre les Parthes, Constantinople avait été assaillie par un tremblement de terre. Enfin des lettres parvenues de Rome, ces mêmes jours, annonçaient à l'empereur que les livres de la Sibylle, consultés comme il l'avait ordonné, lui défendaient pour cette année, de passer les frontières de l'empire. »

De ce qui vient d'être dit, et, si je ne me trompe, clairement exposé, tout critique impartial conclura; 1°., que le tremblement de terre à Jérusalem, eut lieu pendant le troisième consulat de Julien, 362, et non au commencement du quatrième, an 363, ainsi qu'on avait jusqu'ici cru le voir, dans le texte précité d'Ammien Marcellin; 2°., que ce phénomène assurément le même, est du genre de celui qui menaça Constantinople, dévasta Nicée, Nicomédie, et ne fut un prodige, que dans le sens où

nous prenons ces sortes d'événemens pour des fléaux de dieu, comme ils le sont en effet; et qu'il fut surtout un signe extraordinaire et sinistre, dans l'imagination de l'auteur payen qui en accumule ici quatre autres, avec la même crédulité; 3°., qu'en toute hypothèse, la religion chrétienne n'avait alors, ni n'a plus aujourd'hui besoin de semblables prodiges, pour attester son origine céleste : « parce que, dit » Saint-Augustin, son établissement même, par » le sang de son divin fondateur, par la prédi- » cation et le martyre de ses apôtres, hommes gros- » siers et ignorans selon la chair, mais pleins d'un » esprit sublime et pur, offre la plus étonnante des » merveilles, la conversion du monde entier au chris- » tianisme; c'est-à-dire, à une doctrine dont les mys- » tères surpassent l'humaine conception, et à une mo- » rale dont les principes sévères, heurtent à la fois » tous les intérêts, et toutes les passions terrestres. »

Si *nous en croyons* les écrivains ecclésiastiques, ce miracle du tremblement de terre, et de l'éruption volcanique à Jérusalem, fut accompagné de beaucoup d'autres prodiges non moins extraordinaires par exemple de l'apparition dans les airs, à Jérusalem, à Antioche et ailleurs, d'une multitude de croix brillantes comme l'argent, croix qui s'impregnaient même sur les habits, et que ni l'eau, ni le fer, ni les caustiques n'en pouvaient enlever ou dé-

tacher, qui y restèrent même plusieurs années : ces faits sont rapportés au long par M. de Tillemont, sur la foi de saint Chrysostôme, de saint Grégoire de Nazianze, de Théodoret, de Socrate, de Sozomène, de Théophane, etc. Quant à l'époque de tant de phénomènes, M. de Tillemont croit, d'après les mêmes auteurs, devoir la fixer au commencement de l'an 363. « Ammien, dit-il, l'assure, et nous ne voyons rien qui nous empêche de le suivre »; (p. 415, du tome 7 de son histoire, édition de 1700). Mais le texte d'Ammien, examiné de près, comme nous l'avons fait, est bien loin de donner ce résultat : ajoutons qu'aucun monument, aucun historien ne place en l'année 363, d'autre événement extraordinaire que celui d'une éclipse de soleil. Raison plausible pour donner au texte d'Ammien, le sens qui m'a paru le plus naturel.

J'ignore d'ailleurs qu'elle importance religieuse on a pu attacher au tremblement de terre qui se fit sentir à Jérusalem, accompagné ou non d'éruptions volcaniques, ou à l'époque précise à laquelle il faut rapporter ce phénomène. On s'obstine à voir un miracle dans l'accomplissement de la prophétie de Jésus-Christ, sur la ruine future de Jérusalem et de son temple, dont il ne devait pas rester *pierre sur pierre*. Mais cette destruction n'avait-elle pas eu lieu sous Tite et Vespasien. Et quand bien même l'empe-

reur Julien aurait rétabli le temple des Juifs, cette reconstruction n'aurait pas plus nui à la véracité de l'oracle, que la reconstruction de la ville même, la 123e année de notre ère, par l'empereur Adrien, et depuis encore par Constantin-le-Grand. L'évangile ne dit point que Jérusalem et son temple ne seront jamais rebâtis, mais qu'ils étaient menacés d'une destruction prochaine. La ville a été repeuplée telle qu'elle existe aujourd'hui, et le temple peut être relevé, sans que la vérité de l'évangile soit en rien compromise.

Après cette digression, dont mes lecteurs me pardonneront la longueur, à raison du sujet, je reprends volontiers le cours de mon récit, dans lequel j'ai promis de consigner les faits authentiques de la vie de Julien, et les traits ressemblans de son caractère, d'en tenir un compte exact, en examinant de près ses actions privées, sa conduite publique, et ses mesures économiques et législatives, à cette époque surtout, où, étant absolument maître de ses volontés, il dut se montrer tel qu'il était réellement.

Convenons d'abord que l'aveugle prédilection de ce prince en faveur du paganisme, lui fit rendre un *édit* (1), pour exclure des principales charges de

---

(1) Si l'on veut faire à Julien un crime de cet édit, comment absoudra-t-on la révocation de l'édit de

l'état, tous les chrétiens, et pour leur interdire l'enseignement public. D'autres menées sourdes, et des caresses ménagées à propos, pour leur faire embrasser sa religion, sont les plus justes reproches qu'on puisse opposer à la philosophie du monarque. Ajoutons que son minutieux respect pour les idoles, sa délirante manie pour les initiations secrètes, sa ridicule confiance dans l'art de deviner, sont les tristes preuves du tribut de faiblesse qu'il paya à l'humaine nature, et de l'étrange manière dont il fut dupe de son imagination. Car personne ne l'a soupçonné de mauvaise foi dans son absurde croyance, et l'abbé de la Bleterie lui-même lève à cet égard tous les doutes qu'on pourrait former. Ce prince crut donc en sa conscience, devoir renoncer à la religion qu'on l'avait forcé d'embrasser dans son jeune âge; il vit par les yeux des meilleurs philosophes de son siècle, et conduit en même tems par ses propres études, il abjura le christianisme, pour revenir au culte de ses ancêtres. Il agit en un mot par conviction. Ses lettres, ses discours, et tout ce qui nous reste de lui, en offrent la preuve non équivoque : ses argu-

---

Nantes, par Louis XIV et les lois actuellement existantes en Angleterre contre la religion romaine. Il faut, pour être juste, blâmer l'intolérance partout où elle se trouve.

mens, dira-t-on, manquent de solidité, à en juger par ceux que réfuta Saint Cyrille, et dont nous donnerons la traduction, par le marquis d'Argens. Mais ils eurent du poids dans son esprit, et fixèrent irrévocablement son opinion.

Julien eut des prétentions plus louables du moins, aux belles-lettres, à la philosophie et à l'éloquence, qui semblèrent monter avec lui sur le trône. Il aimait beaucoup à haranguer en plein sénat ; et sans doute on lirait avec plaisir les discours qu'il y prononça, s'il nous avaient été conservés. Loin d'imiter le dernier empereur, qui se contentait de mander les sénateurs, pour leur intimer ses ordres, il se rendait lui-même à leurs assemblées, écoutait leurs avis, et motivait le sien, souvent, avec tout le talent de l'art oratoire, dans lequel on ne peut douter qu'il ne fut très-versé. Il installa au nouvel an 362, et dès le troisième mois de son règne, les consuls Mamertin et Névitta, qu'il accompagna jusqu'au sénat. Ce fut dans cette séance que le premier des deux consuls prononça le panégyrique, qui est parvenu jusqu'à nous, et que j'aurai occasion de citer.

Libanius et Ammien Marcellin racontent, qu'un jour que l'empereur discourait dans le sénat, sur une affaire importante, il s'interrompit brusquement, pour aller à la rencontre de Maxime le philosophe, qui venait d'arriver; il l'embrassa tendrement et

l'introduisit dans l'assemblée. Ce même Maxime et Chrysanthe, tous deux disciples d'Édésius, avaient été mandés de Sardes, capitale de la Lydie, à la cour de Julien. Le second n'y voulut point paraître, et fut remplacé par un autre platonicien nommé Priscus, que la cour ne rendit point courtisan : Maxime seul paya de sa tête, sous le règne de Valens, le crédit dont il jouit sous l'empereur Julien, et les richesses qu'il avait amassées.

Je ne parlerai point ici des autres rhéteurs et philosophes qui fréquentèrent la cour de Julien, ou avec qui il entretint des correspondances amicales; il en sera souvent question dans ses lettres; et c'est là surtout où se peint éminemment le caractère du prince.

A peine l'empereur avait passé six mois dans sa capitale de l'empire d'Orient, que, résolu à porter la guerre en Perse, il partit pour Antioche, le 11 mai 362; revit Nicomédie, capitale de la Bithynie, qui quatre ans auparavant avait été détruite par un tremblement de terre, accompagné d'une éruption de feu pendant cinquante jours (1), et qui, dans le mois de décembre qui précéda l'année 390, en éprouva un autre, ainsi que je l'ai dit page 90 et

(1) Cette catastrophe fut déplorée par saint Ephrem, en vers élégiaques.

suivantes. De là changeant de route, il passa en Phrygie, pour y voir à Pessinonte, un temple de Cybèle, déesse dont la statue avait été autrefois enlevée et transportée à Rome par Scipion Nasica. Ce fut dans cette ville qu'il composa son discours à la louange de la mère des dieux, et peut-être ses deux écrits contre de faux cyniques détracteurs de Diogène. En traversant la Cilicie, il fut harangué par Celse, gouverneur de cette province, son ancien condisciple à Athènes.

Arrivé à Antioche dans le courant de juillet, il signala son entrée par des actes de clémence. On lui dénonçait Thalassius comme coupable de rapines et de violences; on l'accusait surtout, d'avoir desservi le césar Gallus, pour irriter contre lui la cruauté de Constance. « Je suis le premier offensé, répondit l'empereur, laissez moi l'initiative de la vengeance » : et il lui pardonna. Le mois suivant, tandis qu'il sacrifiait, voyant prosterné à ses pieds Théodote, qui s'était flatté de porter à Constance la tête du *rébelle Julien*, il le renvoya dans ses foyers : Romain et Vincent, capitaines des écuyers de sa garde, et le fils de Marcellus, ayant été convaincus d'avoir aspiré à l'empire, il se contenta de bannir les deux premiers, et ne punit que le troisième, sans faire tomber sa faute sur le père, qui comme on l'a vu, avait si lâchement trahi Julien dans les Gaules. Dix

de ses gardes, qui avaient conspiré contre lui, s'étaient décélés dans un moment d'ivresse; il se borna à leur reprocher leur perfidie.

Mais il traita avec la dernière rigueur, Gaudence, ancien secrétaire d'état, un autre officier de la maison du défunt empereur, et Artémius, ex-préfet d'Alexandrie, dont le tort principal était, disait-on, de s'être montrés dans le tems, plus chauds partisans de Constance, que du césar, proclamé auguste par l'armée. Cependant Ammien observe que cet Artémius était chargé par les Alexandrins, de crimes atroces, parmi lesquels ils comptaient sans doute celui d'avoir, sous Constance, et de concert avec George, dépouillé le temple de Sérapis. Socrate lui impute aussi pour griefs aux yeux de Julien, ceux d'avoir exhumé et exposé à la dérision de ses administrés, des ossemens humains, et enfin d'avoir révélé les fourberies employées par les prêtres payens d'Alexandrie, pour entretenir la terreur et la crédulité des habitans. Selon cette version, Artémius serait plutôt martyr du christianisme (1), qu'adminis-

(1) Le Nain de Tillemont, en examinant les faits, observe que cet Artême ne peut figurer au martyrologe, attendu qu'il était arien passionné, et qu'il avait secondé toutes les fureurs de l'évêque Georges, l'antagoniste de saint Athanase, et son concurrent au siége

trateur corrompu. Quoiqu'il soit aujourd'hui difficile de savoir le vrai, il ne serait pas juste pourtant de mettre, sur le compte de Julien, des sentences iniques, rendues par des juges prévenus. Artémius et d'autres peuvent avoir été mis en jugement par cet empereur, sans que celui-ci soit responsable de leur mort. Pentade chargé de crimes et d'ignominie, fut absous par le tribunal de Chalcédoine. Cela prouve seulement la partialité des juges commis, mais non la malveillance du prince, qui avait nommé la commission.

La pompe des cérémonies païennes, encouragées par le prince, la translation en la ville d'Antioche, du corps de saint Babylas, honoré à Daphné, bourg qui en était voisin, et où Apollon rendait ses oracles, l'aversion décidée de Julien pour les spectacles et les jeux du cirque, pour lesquels les habitans d'Antioche se passionnaient à l'excès, le zèle outré qu'il montrait pour le paganisme, comparé à son

---

d'Alexandrie. Aussi les habitans païens de cette ville massacrèrent-ils ce George, persécuteur de leurs dieux, et profanateur de leurs temples, dès qu'ils furent informés du supplice du préfet Artémius, sur l'autorité duquel l'évêque Arien s'était appuyé. On verra dans notre traduction de la lettre aux Alexandrins, que l'empereur leur pardonna ce meurtre, par égard à l'intervention de son oncle Julien.

mépris affecté pour toutes les sectes chrétiennes, lui attirèrent des sarcasmes, souvent même des mortifications réelles. S'il ne s'en fut vengé que par son écrit intitulé le *misopogon*, ouvrage plein de finesse et de modération, dans lequel il représente si bien les mœurs corrompues, et l'esprit frivole du peuple d'Antioche, les historiens ecclésiastiques tels que Socrate, Sozomène, et Théodoret auraient eu tort de lui reprocher d'avoir tourmenté le jeune Théodore, et d'avoir fait trancher la tête à deux écuyers de sa garde : le premier, pour avoir lors de la cérémonie de l'exhumation de saint Babylas, chanté ce verset du psaume 96, « que tous ceux qui adorent les » ouvrages de sculpture, et se glorifient dans leurs » idoles, soient couverts de confusion (1) »; les

(1) Je donne ici la version de la Bleterie, en remarquant qu'elle approche de celle de la bible de Vatable, mais non de celle de notre vulgate, dont voici le texte: *Tradidisti nos in manibus inimicorum nostrorum iniquorum et pessimorum prævaricatorumque, et regi injusto et pessimo ultrà omnem terram*; paroles qui s'appliquent au roi Nabuchodonosor. Je préviens, au reste, mes lecteurs que la partie à laquelle appartient ce chapitre du prophète Daniel, ne se trouve point dans les bibles hébraïques, ni dans leur traduction littérale, comme l'est celle de Théodore de Bèze, que nous aurons occasion de citer ailleurs. (*Voy. la note 1.re de la défense du paganisme par Julien.*)

deux autres, pour avoir prononcé dans un festin, ces paroles tirées du prophète Daniel, l. 3, v. 82. « Vous » nous avez livrés à un prince apostat, plus ennemi » de votre loi, que toutes les nations de *la terre.* »

Il est vrai que Julien était d'humeur à regarder comme lui étant personnel, l'outrage qu'on faisait à ses dieux. Mais il ne faut pas croire légèrement les écrivains que je viens de citer, et dont le témoignage a été souvent trouvé en défaut; je suis loin de penser qu'ils aient inventé les faits qu'ils racontent : mais il est infiniment probable, qu'ils en auront altéré les circonstances. On est encore en droit de repousser les imputations plus graves de sacrifices humains offerts par Julien pour lire l'avenir, dans les entrailles des victimes; à peine serait-il croyable que de misérables goétiens ou enchanteurs, espèces d'hommes qu'il détestait, ainsi que nous l'avons observé déjà, se fussent traînés à sa suite, et eussent profité du moment où Julien vaquait aux cérémonies du paganisme et à ses opérations, soit théurgiques, soit divinatoires, pour pratiquer dans le secret, leurs horribles sacrifices. En général, on doit regarder comme apocryphes, les anecdotes contradictoires avec le récit d'Ammien Marcellin, l'historien le mieux instruit et le plus impartial du tems de cet empereur, et souvent le témoin oculaire de ses actions.

Il est à remarquer aussi que les mêmes auteurs chrétiens qui, aux actes arbitraires dont je viens de parler, ajoutent celui de l'exécution à mort du jeune Théodore, et surtout de Théodorct, prêtre d'Antioche, uniquement pour cause de christianisme, ne mettent cependant point ces assassinats sur le compte de l'empereur, mais sur celui de Julien, son oncle; lequel exerçait, avec le préfet Salluste, homme de bien, l'autorité dans Antioche. Ils ont même consigné, dans leur récit, une preuve de l'indignation qu'en ressentit l'empereur; lorsqu'il apprit, le lendemain, la mort de ce prêtre, il écrivit au comte Julien une lettre foudroyante dont les effets furent si prompts, qu'ils lui causèrent, dès le soir même, la maladie dont il mourut, après avoir langui deux mois. Cette lettre portait : « Est-ce » ainsi que vous entrez dans mes vues; tandis que » je travaille à ramener les Galiléens par la douceur » et par la raison, vous faites des martyrs, sous » mon règne et sous mes yeux. . . . . Je vous » défends d'ôter la vie à personne, pour cause de » religion, et je vous charge de faire savoir aux » autres ma volonté ». Ces paroles, avouées par les écrivains précités, justifient les intentions de Julien, et doivent jeter quelques lumières sur les faits analogues.

Ammien Marcellin nous apprend encore, que

dans un soulèvement du peuple d'Antioche, pour cause de disette, l'empereur, croyant apercevoir la négligence du sénat, avait commandé d'en emprisonner tous les membres; mais que Libanius, par de vives remontrances, l'avait forcé à rétracter ces ordres. Libanius, natif d'Antioche et ami de Julien, Salluste, homme doux et estimé de son souverain, avaient l'un et l'autre beaucoup de crédit sur son esprit, et durent par leur influence l'empêcher de sévir inhumainement contre des chrétiens de cette ville, accusés d'avoir mis le feu au temple de Daphné, quand bien même sa haine et sa prévention auraient pu le porter à des actes sanguinaires, ce que cependant les historiens les plus accrédités ne nous permettent pas de supposer. Eutrope dit même que, quoique ennemi outré du christianisme, il ne versa jamais le sang des partisans de cette secte : *nimius religionis christianæ repressor, perindè tamen ut a cruore abstinuerit.* (Eutrop. l. X. c. 9.) Je me suis exprès étendu sur son séjour à Antioche, parce que, depuis son avénement à l'empire, ce fut la ville où il résida le plus long-tems, et que c'est là aussi qu'on l'accuse de s'être montré persécuteur des chrétiens.

Je n'ignore point que les légendaires ont forgé une grosse liste de chrétiens martyrisés à Antioche et ailleurs, sous le règne de cet empereur philosophe. Mais des *contes de légendes* ne sont pas des

faits; ou s'il se trouve quelques-uns de ces derniers, ils sont dénaturés de manière à ne mériter aucune confiance. Certes, on verra dans le recueil des lettres de Julien, plusieurs exemples d'émeutes populaires dont tantôt les païens, tantôt les chrétiens furent victimes. De quel droit oserait-on les attribuer à la religion ou à la philosophie du monarque? les mêmes chroniqueurs ont aussi voulu charger du même crime la philosophie de Marc-Aurèle, le plus vertueux des princes, et ils ont placé à dessein, sous son seul règne, plus de martyrs que sous ceux des plus cruels persécuteurs de l'église chrétienne. Mais le savant distingué, auteur de l'*histoire philosophique* (1) de Marc-Aurèle, vient de venger la mémoire de cet empereur, le modèle des rois et l'idole de l'univers, et de réfuter victorieusement les pitoyables anachronismes et les pieux mensonges accumulés dans les martyrologes de cette époque (voyez son appendice de la page 300 à 333 du 4e. volume). Nous n'en citerons qu'un passage également applicable aux deux empereurs philosophes.

« Quelle honte! et que la haine pour son titre de *philosophe*. . . . perce bien en cette injustice! Mais, supposons que l'on ait condamné au supplice

---

(1) Voyez mon compte rendu de cet ouvrage, au Moniteur du 13 septembre 1820.

plusieurs des chrétiens, et alors comparons le mal qu'ont versé sur ceux-ci les empereurs payens, avec le mal qu'ont versé sur ces mêmes chrétiens les empereurs chrétiens eux-mêmes. . . . C'était à Baronius, à Bollandus, à Tillemont, si savans dans l'histoire ecclésiastique, à se souvenir qu'il n'est pas un empereur chrétien d'Orient qui n'ait fait endurer plus de tourmens à la religion, dans les troubles intestins, causés par les hérésies, que le plus cruel empereur de Rome dans la guerre du polytheisme et de notre religion, ne lui en a jamais fait subir. Oui, l'Histoire bysantine révélera à qui la fouillera, que le règne de six empereurs grecs offre plus d'arrêts de condamnation, de bannissemens, d'exils, de mutilations, de meurtres des chrétiens, que n'en présente la somme entière des règnes de tous les empereurs payens, depuis Tibère jusqu'à Constantin. Reconnaîtra-t-on là cette justice dont les historiens se doivent rendre les arbitres impartiaux? que l'arrêt de ces prétendus juges soit cassé, puisqu'il tourne en persécuteur un bienfaiteur, puisqu'il tend à déshonorer un prince digne de toute vénération, et cela par la raison qu'il est vertueux sans être chrétien ».

Je reprends maintenant le récit abrégé de la vie de Julien ; il partit d'Antioche le troisième jour des nones de mars 363, époque où la terre commençait

à s'échauffer par les feux du ciel, *jamque apricante cœlo* (Am. Marc.). Mais, en quittant les habitans de cette ville, il les menaça de leur retirer Libanius, leur concitoyen, à qui il fit les plus tendres adieux ; et il leur laissa pour gouverneur, ou plutôt pour épouvantail, un certain Alexandre d'Héliopolis, homme à la fois léger et cruel. Ce trait de vengeance est à mon avis, peu digne d'un aussi grand prince, et dépare, à mes yeux du moins, l'innocente satire du Misopogon. Quelque tort que se donnent les peuples envers leur souverain, celui-ci ne doit jamais, pour les en punir, leur donner sciemment des magistrats pervers, inhumains ou incapables.

D'Antioche, l'empereur, alla coucher à Litarbes, ville distante de quinze lieues. De là il se rendit à Bérée, puis à Batné, et enfin à Hieraple, d'où il écrivit à Libanius les détails de son voyage que nous rapporterons dans sa lettre 5ᵉ, sans doute la dernière qu'il ait pu écrire. C'est en général dans ses lettres qu'il faut chercher à le bien connaître, et pour cette raison j'ai consigné dans mes notes, sur ces lettres, beaucoup de particularités de sa vie ; car ce qui me reste à en dire, n'intéresse plus que l'histoire générale de ce tems, et celle de l'art militaire ; il reçut à Circesse, petite ville où était le tombeau de l'empereur Gordien le jeune, une dernière lettre de Salluste, son ancien ami, préfet des Gaules, qui le

priait, au nom des dieux, de ne point entrer en Perse, et qui lui annonçait : « Que la campagne lui » serait funeste. Tous les oracles et les aruspices » consultés défendaient, écrivait-il, cette entreprise » hasardeuse. »

Mais Julien avait décidément pris son parti. Il fondit sur les terres de son ennemi, à l'improviste, à la tête de soixante-cinq mille hommes, qu'il partagea en deux corps à peu près égaux, en laissant un sur ses derrières, sous la conduite de Procope, qui devait le rejoindre en tems opportun. Ces forces étaient plus que suffisantes ; il comptait d'ailleurs sur la valeur de ses troupes, sur sa propre expérience, et sur l'appui de ses dieux. Il entra donc par l'Assyrie et la Mésopotamie, passa le canal de l'Euphrate, qui communiquait au Tigre, assiégea, et emporta d'assaut Pirisabore, la plus grande ville d'Assyrie, après Ctésiphon, qui en était la capitale ; enleva plusieurs autres villes et forts, et se distingua par mille exploits de bravoure racontés au long par Ammien, qui servait alors dans son armée. Cet historien guerrier mérite à cet égard toute croyance ; mais les traits qu'il rapporte, quelqu'honneur qu'ils fassent à la tempérance, au courage, au génie et à l'excellente moralité de Julien, appartiennent plus à l'art de la guerre, qu'à la vie publique et privée de l'empereur Julien, dont nous nous sommes occu-

pés ; Ammien lui-même semble perdre de vue son héros, pour ne plus envisager que l'armée et les intérêts des Romains ; « nous arrivâmes, dit-il, nous campâmes, notre armée attaqua, etc. » Je remarquerai seulement en faveur des hommes du métier, qui voudront prendre lecture de l'ouvrage de ce même historien, qu'il semble reprocher à Julien des fautes et des imprudences, que ce prince n'avait jamais commises, lorsqu'il fit la guerre dans les Gaules ou en Allemagne, et auxquelles on doit attribuer les revers de toute l'armée.

Quoiqu'il en soit, cet empereur, après avoir passé le Tigre, parvint sous les murs de Ctésiphon, qu'il jugea ne pouvoir emporter d'assaut avant l'arrivée des renforts qu'il attendait, et qu'il croyait moins éloignés. Il marcha d'abord à leur rencontre, en côtoyant le fleuve ; puis, par des routes qu'il connaissait peu, il s'enfonça dans les terres, après avoir brûlé sa flotte. Inquiété par l'armée ennemie, et manquant enfin de vivres, il prit le parti de se replier vers la Cordouenne (1), province alors dé-

(1) La Bleterie, à la p. 156 de sa dissertation, prouve contre M. de Tillemont, que Julien n'avait pas besoin de passer le Tigre, pour se rendre dans la Cordouenne, et que Julien dit lui-même qu'il avait pris cette route, parce qu'il n'avait point de bateaux ; par conséquent

pendante de l'empire, au midi de l'Arménie. Dans cette retraite forcée, il gagna, le 22 juin, une bataille contre les Perses, qui le poursuivaient avec opiniâtreté. Mais cinq jours après, de nouveau harcelé par l'ennemi, et plus pressé encore par la famine, il se mêla dans une échauffourée qui, d'une affaire d'avant-poste, devint une action presque générale, où tout l'avantage serait demeuré aux armes romaines, si le malheureux prince n'y eût été mortellement blessé d'un trait qui pénétra, par les viscères, jusqu'aux aînes. *Conto per ilia ictus inguinum tenùs vulneratus est.* (C'est l'expression de l'historien Rufus Festus.) (1)

---

la Cordouenne n'était point séparée de l'Assyrie par le Tigre. — Il faut se rappeler aussi que Julien avait laissé dans la Mésopotamie, environ 30,000 hommes, sous la conduite de Procope, son parent, de Sébastien, autre général, et d'Arsace, roi d'Arménie ; et qu'il ne pouvait manquer de les rejoindre, pour livrer ensuite aux Perses une bataille décisive.

(1) On voit dans ce passage que Festus, qui vivait, à ce qu'on croit, sous l'empereur Valens, a employé l'adverbe *tenùs*, avec le génitif pluriel, à l'exemple de Virgile :

Cui plurima cervix
Et crurum tenùs, à mento palearia pendent.
(Georgic. l. 3, v. 53.)

Tandis que ses soldats, furieux, massacraient ou mettaient en déroute les Perses, on l'emporta lui-même, sur un bouclier, dans sa tente, où il reçut les secours d'Oribase, son médecin et son ami. Tout fondait en larmes autour de son lit de douleur; étendu, selon sa coutume, sur une natte couverte d'une peau de lion (*Ex tapete σισυρα quam vulgaris simplicitas sisurnam adpellat.* Amm., l. XVI, c. 5), lui seul montra une fermeté d'âme et une tranquillité que la conscience de la vertu seule peut donner.

« Chers compagnons, dit-il (1), la nature me re-
» demande ce qu'elle m'a prêté; je le lui rends avec
» la joie d'un débiteur qui s'acquitte, et non point
» avec la douleur ni les regrets que la plupart des
» hommes croient inséparables de l'état où je suis.
» La philosophie m'a convaincu que l'âme n'est
» vraiment heureuse que lorsqu'elle est affranchie
» des liens du corps, et qu'on doit plutôt se réjouir
» que s'affliger, lorsque la plus noble partie de
» nous-même se dégage de celle qui la dégrade et
» l'avilit. Je fais aussi réflexion que les dieux ont
» souvent envoyé la mort aux gens de bien, comme
» la plus grande récompense dont ils pussent cou-

(1) J'adopte ici la traduction de la Bleterie, parce qu'ici nul changement dans les termes d'Ammien ne peut tirer à conséquence.

» ronner la vertu. Je la reçois à titre de grâce. Ils
» veulent m'épargner des difficultés qui m'auraient,
» fait succomber sans doute, ou commettre quel-
» qu'action indigne de moi. Je meurs sans remords,
» parce que j'ai vécu sans crime, soit dans le tems
» de ma disgrâce, lorsqu'on m'éloignait de la cour,
» et que l'on me confinait dans des retraites obs-
» cures et écartées, soit depuis que j'ai été élevé au
» pouvoir suprême. J'ai respecté la puissance dont
» j'étais revêtu comme une émanation de la puis-
» sance divine. Je crois l'avoir conservée pure et
» sans tache, en gouvernant avec douceur les
» peuples confiés à mes soins, en ne déclarant ni
» ne soutenant la guerre que pour de bonnes rai-
» sons. Si je n'ai pas réussi, c'est que le succès ne
» dépend, en dernier ressort, que du bon plaisir
» des dieux. Persuadé que le bonheur de mes su-
» jets est la fin unique de tout gouvernement équi-
» table, j'ai détesté le pouvoir arbitraire, source
» fatale de la corruption des mœurs et de la ruine
» des états. J'ai toujours eu des vues pacifiques,
» vous le savez; mais aussitôt que la patrie m'a fait
» entendre sa voix et m'a commandé de courir aux
» dangers, j'ai obéi, avec la soumission d'un fils,
» aux ordres absolus d'une mère. J'ai considéré le
» péril d'un œil fixe; je l'ai affronté avec plaisir Je ne
» vous dissimulerai point qu'on m'avait prédit, il y

» a long-tems, que je mourrais d'une mort violente.
» Ainsi, je remercie le dieu éternel de n'avoir pas
» permis que je périsse ni par une conspiration, ni
» par les douleurs d'une longue maladie, ni par la
» cruauté d'un tyran. J'adore sa bonté sur moi, de
» ce qu'il m'enlève du monde par un honorable
» trépas, au milieu d'une course glorieuse; puis-
» qu'à juger sainement les choses, c'est une lâcheté
» égale de souhaiter la mort, lorsqu'il serait à
» propos de vivre, et de regretter la vie, lorsqu'il
» est tems de mourir. Mes forces m'abandonnent:
» Je ne puis plus vous parler. Quand à l'élection
» d'un empereur, je n'ai garde de prévenir votre
» choix. Le mien pourrait mal tomber, et perdrait
» peut-être, si on ne le suivait pas, celui que j'au-
» rais désigné. Mais en bon citoyen, je souhaite
» d'être remplacé par un digne successeur. »

Ce discours, où règne une majestueuse simpli-
» cité, montrait à découvert et tel qu'il était en effet, non-seulement l'empereur, mais l'homme et le citoyen. On peut juger de l'impression profonde qu'il fit sur les assistans. Il leur ordonna de transporter son corps à Tarse, en Cilicie, qu'il choisit pour le lieu de sa sépulture. Ils distribua ses meubles et effets d'usage à ses amis présens, parmi lesquels n'apercevant pas Anatolius, maître d'offices, il eut la douleur d'apprendre de la bouche du préfet

Salluste, que ce brave était mort dans le combat. Enfin, sentant approcher ses derniers momens, il s'entretint longuement, avec les philosophes Priscus et Maxime, de la nature de l'âme et de l'immortalité. La chaleur qu'il mit dans ce dialogue rouvrit sa plaie et embarrassa sa respiration (1). Il demanda de l'eau fraîche, la but, et expira immédiatement après, vers le milieu de la nuit du 20 juin 363, dans la trente deuxième année de son âge; et avec lui s'éteignit la maison de Constance Chlore : auguste depuis trois ans, il n'avait été seul maître de l'empire qu'environ vingt-un mois.

Je ne puis achever le récit des circonstances de la mort de ce monarque philosophe, sans réfuter une calomnie absurde, inventée par ses ennemis, et à laquelle un homme sensé ne peut croire aujourd'hui; l'abbé de la Bléterie n'y ajoute aucune foi. Sozomène, historien ecclésiastique, la débita le premier dans les termes qui suivent. « Quelques personnes » assurent que Julien, atteint du coup mortel, s'i- » magina voir le Christ, et lança dans les airs, le » sang qui sortait de sa blessure. D'autres préten- » dent, ajoute-t-il, qu'il se répandit en invectives

---

(1) *Inter effusionem sanguinis cum suorum ordines motos instaurasset cunctantem animam multa suos allocutus, efflavit.* (Rufi Festi brev. in fin.)

» contre le soleil qui l'avait mal défendu des Per-
» ses. » (Sos. l. 3, c. 21). Ce second trait est rapporté aussi par Philostorge, historien ecclésiastique du même tems. De telles narrations ressemblent trop à celle de la reine des Scythes, Thamiris, présentant à la tête encore sanglante de Cyrus, du sang renfermé dans une outre, avec cette apostrophe: *satia te sanguine quem sitisti.* (Justin, l. 1, c. 8), ou à l'autre non moins fabuleuse de l'arrogance de Sapor, contre l'empereur Valentinien son captif. Socrate, autre écrivain ecclésiastique comtemporain, en racontant la mort de Julien, ne mentionne aucun des faits extraordinaires relatés ci-dessus. Mais Théodoret évêque de Cyr en Syrie, qui écrivit après les trois auteurs cités, et soixante ans au moins depuis la mort de Julien, s'exprime ainsi : « *on dit*, que Julien, se sentant blessé, crut voir Jésus-Christ; qu'il remplit ses mains de son sang, et qu'il le jetta contre le ciel en criant; « *tu as vaincu Galiléen; rassasie-toi de mon sang.* » (Théod. l. 3, c. 25). Enfin l'abbé Fleuri, en consignant dans son histoire le récit de Théodoret, commence par le même mot : *on dit, etc.* (Hist. eccl. l. XV, c. 47, p. 109.) Mais du moins ce savant abbé avait prévenu d'avance ses lecteurs, à la page 18 de sa préface, où on lit : « J'ai mis *on dit*, à ce qui m'a paru douteux, quand j'ai cru devoir le rapporter. »

Au reste, un auteur très érudit, Christophe Auguste Heumann a réfuté plus complètement avant moi cette anecdote, dans une dissertation latine, imprimée in-4°, à Gœttingue en 1740. Je me contente d'observer, que les deux historiens Eutrope et Ammien Marcellin, tous deux présens à la bataille, et dont par conséquent l'autorité est irrécusable, assurent seulement que Julien, en essayant d'arracher le dard qui lui avait percé le foie, (parce qu'il n'avait point de cuirasse), se coupa les doigts et tomba évanoui de dessus son cheval. Toute autre circonstance, dont ils n'ont point parlé, est donc controuvée, et dénuée de toute vraisemblance.

L'esquisse rapide des faits que je viens d'ébaucher de la vie de l'empereur Julien, semble représenter ce prince, comme ayant approché de la sagesse de Socrate, et des vertus publiques de Marc-Aurèle, personnages, qu'il disait en effet, avoir pris tous deux, pour ses modèles, le dernier surtout, parce que Claude II, d'où il descendait, avait, comme nous l'avons observé adopté le surnom d'*Aurélius*.

J'ai relaté les faits avec la plus stricte impartialité, et sans y ajouter même les ornemens du style. Il ne m'appartient point de prononcer en dernier ressort, du mérite d'un personnage dont les intentions, le caractère et les actions sont assez difficiles

à saisir. Cependant, je me permettrai de mettre sous les yeux de mes lecteurs, le jugement de Michel Montaigne, comme celui d'un philosophe religieux, homme lettré et le moins suspect du moude : je le laisserai parler, dans son naïf langage, au chapitre XIX du second livre de ses essais, pages 542 à 549 de l'édition de Paris, 1793. Ce chapitre a pour titre : *De la Liberté de conscience*. Là, après avoir déploré les tristes effets de l'intolérance plus funeste aux lettres, que ne le furent jamais le fer et le feu des barbares, il cite à l'appui de son assertion, la perte d'une partie précieuse des ouvrages de Tacite, quoique l'empereur, son parent, et du même nom que lui en eût meublé toutes les bibliothèques de plusieurs exemplaires complets. « Toutesfois, ajoute-t-il, un seul exemplaire entier n'a » pu échapper à la curieuse recherche de ceulx qui » desiroyent l'abolir, pour cinq ou six vaines clauses contraires à notre créance. Ils ont aussy eu » cecy, de prester aisément des louanges faulses, à » tous les empereurs qui faisoyent pour nous, et » condamner universellement toutes les actions de » ceulx qui nous estaient adversaires, comme il est » aysé à veoir en l'empereur Julian, surnômmé l'*Apostat.* »

De là notre estimable écrivain prend occasion de parler de cet empereur, qu'il représente comme « un

» très-grand homme et rare, qui avait son ame vif-
» vement teincte des discours de la philosophie, aux-
» quels il faisait profession de reigler toutes ses
» actions : et de vrai il n'est aulcune sorte de vertu,
» de quoi il n'ait laissé de très notables exemples,
» en chasteté de laquelle le cours de sa vie donne
» bien clair tesmoignage. On lyt de luy un pareil
» traict, à celui d'Alexandre et de Scipion, que
» de plusieurs très belles captifves, il n'en voulut
» pas seulement veoir une, estant en la fleur de son
» age. Quant à la justice, il prenoit luy-mesme la
» peine d'ouyr les parties, et encore que par curio-
» sité il s'informast à ceulx qui se présentoyent à
» lui, de quelle religion ils estoyent, toutesfois l'i-
» nimitié qu'il portait à la nostre ne donnoit aul-
» cun contrepoids à la balance, il feit lui-même plu-
» sieurs bonnes loys, et retrancha une grande partie
» des subsides et impositions que levoyent ses pré-
» décesseurs. «

» Nous avons deux bons historiens tesmoings
» oculaires de ses actions, l'un desquels Marcelli-
» nus, reprend aigrement, en divers lieux de son his-
» toire, cette sienne ordonnance, par laquelle il
» deffendit l'eschole, et interdict d'enseigner à tous
» rhétoriciens et grammairiens chrestiens, et dict,
» qu'il souhaiterait grandement cette sienne action
» estre ensepvelie souls le silence. Il est vray-sem-

» blable, s'il eût faict quelque chose de plus aigre » contre nous, qu'il ne l'eust pas oublié, estant » bien affectionné à nostre party. Il nous estait » aspre à la vérité, mais non pourtant cruel en- » nemy : car nos gens mesmes récitent de lui cette » histoire, que, se promenant un jour autour de la » ville de Chalcédoine, Maris, evesque du lieu, » osa bien l'appeller meschant, traitre à Christ, qu'il » n'en feit aultre chose sauf lui respondre : *Va, mi- » sérable, pleure la perte de tes yeulx :* à quoy » l'évesque encore répliqua : *Je rends grace à Jé- » sus-Christ de m'avoir osté la veue ; pour ne veoir » ton visage impudent;*... Tant il y a que ce faict là » ne se peut pas bien rapporter aux cruautés qu'on » le dit avoir exercées contre nous. Il estoit, dict » Eutropius, mon aultre tesmoing, ennemy de la » chrestienneté, mais sans toucher au sang; et pour » revenir à sa justice, il n'est rien qu'on y puisse » accuser, que les rigueurs de quoy il usa au com- » mencement de son empire, contre ceulx qui » avoyent pris le party de Constantius, son prédé- » cesseur. Quant à sa sobriété, il vivoit tousiours » un vivre soldatesque, et se nourrissait en pleine » paix, comme celuy qui se préparoit et accoutumoit » à l'austérité de la guerre. »

» La vigilance était telle en luy qu'il départait » la nuict à trois ou quatre parties, dont la moin-

» dre estoit celle qu'il donnoit au sommeil : le
» reste il l'employoit à visiter luy-mesme, en per-
» sonne, l'estat de son armée et ses gardes, ou à
» estudier : car, entre aultres siennes rares quali-
» tés, il estoit très excellent en toute sorte de lit-
» térature.....

» Quant à la suffisance militaire, il feut admi-
» rable en toutes les parties d'un grand capitaine.
» Aussy, feut-il quasi toute sa vie en continuel
» exercice de guerre; et la plupart avec nous, en
» France contre les Allemands et Francons. Nous
» n'avons guères mémoire d'homme, qui ayt veu
» plus de hazards, ny qui ayt faict plus souvent
» preuve de sa personne. Sa mort a quelque chose
» de pareil à celle d'Epaminondas : car il fut frappé
» d'un traict et essaya de l'arracher, et l'eust faict,
» n'eust esté que le traict estant tranchant, il se
» couppa et affoiblit la main. Il demandoit qu'on
» le reportast, en ce mesme estat, en la meslée,
» pour y encourager ses soldats, lesquels contestè-
» rent cette bataille sans luy très courageusement,
» jusqu'à ce que la nuict sépara les armées. Il deb-
» voit à la philosophie un singulier mespris, en
» quoy il avait sa vie et les choses humaines; il
» avoit ferme créance de l'éternité des âmes.

» En matière de religion, il était vicieux par-
» tout; on l'a surnommé l'*Apostat*, pour avoir

» abandonné la nostre : toutes fois cette opinion me
» semble plus vraysemblable, qu'il ne l'avoit ja-
» mais eue à cœur, mais que pour l'obéissance des
» loys, il s'étoit feint, jusques à ce qu'il tinst l'em-
» pire en sa main. Il feut si superstitieux en la
» sienne, que ceulx mesmes qui en estoyent de son
» tems, s'en mocquoyent..... Il estoit aussi emba-
» bouiné de la science devinatrice et donnoit auc-
» torité à toute façon de prognostics............ Ce
» language qu'on luy faict tenir, quand il se sen-
» tit frappé : *Tu as vaincu*, *Nazaréen*, ou comme
» d'autres : *Contente toy Nazaréen;* à peine eust il
» esté oublié, s'il eust esté creu par mes tesmoings,
» qui estants présens à l'armée, ont remarqué jus-
» ques aux moindres mouvemens et paroles de sa
» fin, non plus que certains aultres miracles qu'on
» y attache. »

Certes, voilà un portrait tracé de main de maître, et d'autant moins suspect de partialité que l'auteur occupé d'un tout autre sujet, qui était l'intolérance, n'a pu énoncer par occasion, sur la personne de Julien, que l'idée qu'il s'en était formée d'après les historiens qu'il avait lus. Montaigne avait une érudition immense; il cite beaucoup, et cependant il se plaint souvent de sa mémoire; mais son goût et son jugement étaient exquis. Il avait remarqué que les pères de l'église et les historiens ecclésiastiques, avaient

élevé aux nues les empereurs chrétiens, surtout le grand Constantin qui fut parfois cruel et injuste, et Constance, son successeur, couvert du sang de sa famille et monstre de cruautés sous la tutelle de ses infâmes ministres; tandis qu'ils traitaient de tyran, Julien, qui n'avait d'autre tort envers eux que la différence de sa religion, et qu'ils débitaient sur son compte, les calomnies les plus gratuites et les plus odieuses. Montaigne avait donc bien lu ces orateurs et historiens ecclésiastiques. Qui peut en douter? puisqu'il les cite fréquemment ailleurs, et qu'en l'endroit que j'ai copié, il en tire les anecdotes qu'il réfute, ou du moins auxquelles il refuse toute croyance,

Je conclus de là que le prononcé de Montaigne doit avoir le plus grand poids, comme étant motivé sur des faits palpables et authentiques dont il cite les garants, comme étant bien *digérés* par lui, pour me servir de son expression familière, comme étant enfin solidement établi dans l'esprit d'un homme inaccessible, comme il l'était à toute prévention et à toute impulsion étrangère. Mais pour rassurer ceux qui croiraient leur religion intéressée, s'ils se formaient une idée avantageuse de la personne et de la moralité d'un prince réputé apostat, je produirai le jugement d'un poète chrétien, qu'on met au rang des pères de l'église latine, et qui représente Julien,

« comme un grand guerrier, comme un héros, qui, malgré son apostasie et ses mille et une superstitions, avait servi sa patrie, et bien mérité de l'univers. »

.............Ductor fortissimus armis,
Consultor patriæ, sed non consultor habendæ
Religionis; amans ter centum millia divum,
Perfidus ille deo, sed non et perfidus orbi.

PRUDENTIUS.

Je finis par citer comme un autre modèle d'exactitude et de ressemblance le portrait que fait Thomas l'académicien, du caractère de l'empereur Julien. Assurément ce portrait n'est rien moins que flatteur, si toutefois il n'est pas sévère. On lit, au chapitre vingtième de son Essai sur les éloges : « Que penser donc de Julien? qu'il fut beaucoup plus philosophe dans son gouvernement et sa conduite, que dans ses idées; que son imagination extrême égara souvent ses lumières; que, fixé sur la morale par ses principes, il avait surtout le reste, l'inquiétude d'un homme qui manque d'un point d'appuy : qu'il porta, sans y penser, dans le paganisme même, une teinte de l'austérité chrétienne où il avait été élevé, qu'il fut chrétien par les mœurs, platonicien par les idées, superstitieux par l'imagination, payen par le culte, grand sur le trône et à la tête des armées, foible et petit, dans ses temples et ses mystères, qu'il eut en un

» mot le courage d'agir, de penser, de gouverner et
» de combattre; mais qu'il lui manqua le courage
» d'ignorer : que, malgré ses défauts, car il en eut
» plusieurs, les payens durent l'admirer, et que les
» chrétiens durent le plaindre ».

Mon récit prouve assez que je n'ai point écrit la vie de Julien, pour avoir occasion de faire son éloge. Cependant, je crois qu'il serait injuste de ne pas écouter par fois ses panégyristes. De ce nombre est, ce me semble, Libanius, qui, comme nous l'avons vu, n'était rien moins que le flatteur de Julien, qui affectait de ne le point visiter, de n'aller pas manger à sa table, et qui même le reprenait avec beaucoup de hardiesse, lorsqu'il le croyait dans son tort. Le témoignage de ce rhéteur est d'ailleurs d'autant moins suspect, qu'il écrivait *après la mort du souverain*. Ce fut encore après cette mort, que Libanius écrivit à Thémistius, son ami, dans le commencement d'une des lettres qui nous restent; « Je te félicite » de l'éloge que tu viens de faire, de notre illustre » défunt, et j'espère que l'accent de la vérité, que tu » y fais entendre, triomphera un jour de la malice » de ses injustes calomniateurs. » Il est à regretter dit le savant Wolf, dans sa note sur le texte, que cette harangue de Thémistius ne soit point parvenue jusqu'à nous. Je transcrirai d'abord ici un passage du discours de Libanius, tel que l'a traduit la

Bletterie, dans une de ses notes (1), sur le misopogon. Aussi bien cette note a été retranchée par moi, dans la révision que j'ai faite du texte de sa traduction; il n'y est question, il est vrai, que de la grande activité de Julien dans le travail, de son application aux affaires, de son amour pour le bien public et pour la prospérité de ses sujets. Mais de si belles qualités en supposent beaucoup d'autres, et donnent du poids aux autres détails bien plus importans et plus avantageux, que nous transmettent ses panégyristes, et qui doivent plus que balancer la calomnie de ses détracteurs. Voici ce passage :

» Toujours sobre et jamais appesanti par les ali-
» mens, il se portait aux affaires avec la légèreté
» d'un oiseau, et les expédiait avec une aisance in-
» finie; dans un même jour, il donnait plusieurs
» audiences; il écrivait aux villes, aux magistrats,
» aux généraux des armées, à ses amis absens, à
» ses amis, qui se trouvaient sur les lieux, écoutant

---

(1) J'avertis à cette occasion, qu'ayant traduit tous les ouvrages de Julien, j'ai dû supprimer beaucoup de notes dans les quatre opuscules dont je n'ai fait que transcrire, à quelques corrections près, la traduction faite par la Bletterie et le marquis d'Argens, vu que l'objet de ces notes devient inutile, parce que Julien s'explique ailleurs lui-même.

» la lecture des lettres qu'on lui adressait, exami-
» nant les requêtes, et dictant les réponses avec
» une telle rapidité, que les écrivains en note ne
» pouvaient le suivre. Il eut seul le secret d'enten-
» dre, de parler et d'écrire tout à la fois; et dans
» cette multitude d'opérations compliquées, il ne se
» méprit jamais : ayant expédié les affaires et dîné,
» seulement pour l'étroite nécessité, il s'enfonçait
» dans sa bibliothèque, lisait, composait, jusqu'au
» moment où le besoin de l'état l'appellait à d'au-
» tres travaux. Un souper plus frugal encore que le
» dîner, était suivi d'un sommeil aussi léger que
» ses repas. Il s'éveillait pour travailler avec de
» nouveaux secrétaires, qu'il avait laissé dormir le
» jour précédent. Ses ministres étaient obligés de
» se relayer : mais lui ne connaissait d'autre repos
» que le changement d'occupation : seul il travail-
» lait à tout; il se multipliait, et prenait autant de
» formes que Protée. Julien était pontife, auteur,
» devin, juge, général d'armées, et dans tout cela
» père de la patrie. »

Qu'il me soit permis de remarquer que ce que Libanius nous raconte ici, de l'extraordinaire facilité de Julien, est suffisamment justifié, par les volumineux ouvrages que cet empereur a laissés, et dont plusieurs ne sont point arrivés jusqu'à nous. On se demandera toujours, comment un homme qui n'a pas vécu un an sans être persécuté, ou sans com-

battre, au point de courir chaque jour les risques de perdre la vie, et qui n'a paru que vingt et un mois en maître, sur la scène du monde, a pu trouver le tems d'écrire tant de choses, et de s'immortaliser par des exploits qui honoreraient la plus longue vie des héros de l'antiquité.

Il me paraît juste encore d'emprunter au panégyriste Mammertin, des faits que cet orateur n'aurait pu citer dans sa harangue, s'ils n'avaient été de la dernière évidence aux yeux du public. Julien, voyant les peuples de la Gaule, foulés par d'avides concussionnaires, au nombre desquels était Florence qu'il destitua, avait confié l'administration des finances à Mammertin, en le nommant préfet du prétoire, ainsi que ce dernier nous l'apprend lui-même : *me ærarium publicum curare voluisti, me prætoriis præfuisti.* Cet orateur mérite donc toute croyance, lorsqu'il dit en plein sénat, et en comparant la pénurie du trésor, sous le règne précédent, avec l'état florissant dans lequel le nouvel empereur l'avait mis, « qu'en » peu de tems, non seulement les provinces gau- » loises, mais celles de l'Illyrie, de la Dalmatie, de » la Macédoine et du Péloponèse, avaient recouvré » leur ancienne splendeur, que les ressources de » tout genre, et tous les élémens de la prospérité » publique, naguères épuisés, refluaient de toute » part, sans qu'il fallût imposer de nouveaux tri-

» buts : l'économie du prince suffisait à tout, et
» ce qu'on prodiguait auparavant aux passions, était
» mis en réserve, pour les besoins publics »........
Maximum tibi præbet parcimonia tua, Auguste, vectigal, quidquid enim alii in prodigas cupiditates prodigebant, id omne nunc in usus publicos reservatur.

Si réellement la sagesse de l'administration de Julien n'avait pas contrasté d'une manière frappante, avec les vices du régime de l'ancienne cour, jamais l'orateur n'eut osé dire en pleine assemblée : « l'éclat des actions du césar excita contre lui, l'envie et la haine de Constance son beau-frère. Mais quoi? Fallait-il donc, pour ne pas choquer ce frère, livrer les villes romaines à des barbares, ou les laisser piller par des préfets non moins avides que cruels? etc. »

Le panégyriste est encore en harmonie avec les historiens du tems, lorsqu'après avoir censuré la licence effrénée, la cruauté, l'infamie, l'esprit d'adulation et de délation, des agens du gouvernement qui venait de finir, il vante l'esprit d'ordre, la probité, la noblesse et le désintéressement des hommes que le nouvel empereur plaçait à la tête des affaires.
« Les charges ne sont plus vénales, dit-il, accor-
» dées à l'intrigue, à la bassesse, ou occupées par
» des hommes ineptes; Julien choisit les sujets les
» plus capables, et n'a égard qu'à leurs talens et à
» leurs mœurs; c'est le mérite et non la complai-

» sance qu'il recherche. Il veut la justice, il ac» cueille la vertu, et ne déclare la guerre, qu'aux » vices et aux barbares. » (Voyez ce panégyrique, édition des Deux-Ponts 1789).

L'esquisse que je viens de tracer, de la vie de Julien, ne suffit pas à beaucoup près, pour achever le portrait de cet empereur célèbre, ni pour qu'on saisisse bien toutes les nuances de sa physionomie morale. La lecture de ses lettres ou épîtres familières, offrira peut-être un tableau plus ressemblant; et je regrette que ces lettres ne figurent pas immédiatement après la vie qu'on vient de lire. Mais j'ai donné dans ma préface, les raisons qui m'ont empêché d'intervertir l'ordre suivi par le savant éditeur du texte grec et latin, de la collection des œuvres de Julien.

Aux observations que j'ai déjà faites sur le matériel de mon travail, je crois devoir ajouter qu'un argument, placé en tête de chaque discours, et même de chaque lettre de Julien m'a paru indispensable, tant pour en faire connaître la date, que pour donner un juste aperçu du sujet que l'auteur y traite. Cette dernière précaution est commandée par les difficultés que présente le texte, surtout lorsqu'il s'agit de questions obscures et métaphysiques, où il est presqu'impossible de saisir la pensée de l'écrivain, souvent si entortillée, ou si équivoque, que pour en faciliter l'intelligence, j'ai été forcé de citer en marge les expressions qu'il répète souvent dans plusieurs

passages du même discours, ou d'un autre sur la même matière, afin que ces passages puissent être éclairés les uns par les autres, et devenir plus intelligibles. Cette comparaison est absolument nécessaire, quoiqu'insuffisante peut-être, pour déterminer le sens de la doctrine de Julien, dans ses deux panégyriques en l'honneur du *soleil roi*, et de la *mère des dieux*. Quoique mes notes sur ces deux pièces m'aient couté beaucoup de recherches, je suis loin de me flatter d'avoir tout expliqué, principalement ce qui concerne l'ordre des causes productrices de l'univers, et les nombres mystiques représentant les dieux et leurs attributs. Sur ces matières, Julien s'appuie de l'autorité de Platon, de Pythagore, etc. Mais je suis tenté de croire que ni les uns ni les autres, n'ont bien conçu eux-mêmes ce qu'ils nous débitent en termes si pompeux et si énigmatiques. Mes lecteurs en pourront juger par les éclaircissemens que j'ai essayé de donner sur les deux discours déjà cités, et sur la théorie des nombres dans la vingt-quatrième lettre de Julien.

Les argumens placés en tête de chaque discours doivent être lus avec d'autant plus d'attention, que je les ai rédigés de manière à ce qu'ils continssent, outre l'indication du sujet, un aperçu du but, et souvent même la clef des idées de l'auteur, pour l'exposition desquels des notes seraient insuffisantes, ou fastidieusement répétées.

HARANGUES DE JULIEN.

ARGUMENT DE LA PREMIÈRE HARANGUE.

On devine assez, par le préambule de ce discours, qu'au jour même de l'anniversaire de la naissance de l'empereur, ou à quelqu'autre époque fixe, l'usage de ce temps était de haranguer le prince devant un auditoire nombreux et choisi ; l'orateur avait, par conséquent, à prononcer un discours d'appareil ; et Julien, qui, sans doute, fit semblant de se charger volontairement d'un tel rôle, ne pouvant faire autrement, dut être plus embarrassé que tout autre. Il n'était ni louangeur, ni courtisan. Il lui fallait faire l'éloge de Constance, le meurtrier de son père, de son frère, en un mot, comme il le dit ailleurs, le bourreau de sa famille, et son ennemi personnel. C'était là un tour de force, digne du génie souple et fécond de Julien, récemment décoré de la dignité de césar, par ce même Constance qui avait cherché d'ailleurs des prétextes pour lui ôter

la vie. La dissimulation des défauts du prince et l'exagération de ses bonnes qualités, dans un tel panégyrique, n'auraient donc rien d'étonnant. Cependant, à quelques exceptions près, l'orateur forcé se trouve d'accord avec la plupart des historiens du tems, pour le fond des faits et des caractères qu'il trace.

Le lecteur trouvera, en outre, plusieurs traits historiques, qu'on chercherait vainement ailleurs. Cette harangue et les suivantes ont, sous ce rapport, un degré d'utilité réelle. Je laisse à d'autres, à juger quel mérite elles peuvent avoir sous le rapport de l'éloquence. J'ose me flatter seulement d'avoir rendu fidèlement le mouvement, le tour oratoire, et jusqu'aux expressions du texte original. Quant à l'époque précise où ce discours fut prononcé, elle ne peut être bien éloignée de celle de l'élévation de Julien à la dignité de césar. Car, vers la fin de sa harangue, il se cite lui-même pour exemple de la générosité, dont le prince avait usé à son égard. Quoique l'intervalle qui se passa entre sa nomination et son départ pour la Gaule, soit très-court, il faut bien qu'il y ait eu un tems suffisant. Julien d'ailleurs travaillait avec une extrême facilité. Autrement il se pourrait encore que le nouveau césar eût envoyé de ses quartiers d'hiver à Vienne, son discours tout fait, pour être prononcé, en son nom, devant la cour de Milan, et en présence de l'empereur.

PREMIÈRE HARANGUE DE JULIEN

A L'EMPEREUR CONSTANCE.

Quoique je me fusse proposé depuis long-tems, ô grand prince! de célébrer ta vertu, tes exploits, les combats que tu dus soutenir contre les ennemis de l'empire, la chûte de deux tyrans domestiques par toi renversés, en subjuguant les satellites de l'un, par les voies de la persuasion, et ceux de l'autre, par la force de tes armes, toutefois la grandeur de ma tâche m'a jusqu'ici retenu; non que j'aie redouté de voir mon éloge de beaucoup inférieur à tes actions, mais parce que j'ai craint de paraître avoir tout à fait manqué le but.

Sans doute, il sera toujours facile aux poëtes comme aux orateurs du barreau, d'entreprendre le récit de tes louanges. Un long exercice dans l'art de la parole, et l'habitude de manier un sujet quelconque, leur inspirent la plus juste confiance en leurs moyens. Mais si des hommes, qui ont négligé de tels avantages, pour suivre une toute autre car-

rière, adoptent un genre d'éloquence moins goûté du vulgaire; s'ils ne sont point d'ailleurs accoutumés, à se donner en spectacle au public, ils n'oseront s'y risquer, qu'avec la plus grande réserve (1).

Les poëtes inspirés par les muses ont le privilège d'introduire la fiction dans leurs vers; tandis qu'un orateur n'a d'autres ressources que son art, et ne peut rien inventer. Seulement on lui permet de flatter ses portraits, sans même lui faire un trop grand crime de prodiguer des éloges peu mérités (2). Encore une fois nous admirons un poëte, quand, par une fable de son invention, et tout à fait inconnue avant lui, il sait charmer ses auditeurs et captiver leur attention. Mais nous disons de l'orateur, qu'il a bien tiré parti des ressources de son art, lorsqu'il a su donner de l'importance aux plus petits objets, en ôter parfois aux plus grands, et opposer en quelque sorte, à la nature des choses, la force entraînante de son éloquence.

Pour moi, si je sentais avoir besoin des secours d'un tel art, je garderais le silence convenable à ceux qui en sont dépourvus; et j'abandonnerais ma tâche, aux orateurs dont je viens de parler. Mais puisqu'au contraire l'éloge que j'entreprends ne demande qu'un simple récit des faits, sans aucun ornement étranger, je n'hésite point à m'en charger, bien que les orateurs qui m'ont précédé aient re-

connu l'impossibilité d'atteindre, dans leurs discours, à la hauteur de tes actions.

Parmi tes panégyristes, qui ont écrit soit en vers, soit en prose, les uns ont voulu réunir dans un seul cadre tous les faits; les autres n'en ont embrassé qu'une partie, qu'ils croyaient pouvoir traiter convenablement. Il est juste de savoir un égal gré à ces auteurs, de leur zèle; car ceux-là se sont donné une peine infinie, pour qu'aucune de tes actions ne fût ensevelie dans l'oubli des temps. Ceux-ci, au contraire, craignant d'en manquer le but et l'ensemble, ont préféré la gloire de t'offrir les simples prémices de leur travail à l'inconvénient de passer, quoiqu'impunément, sous silence un nombre plus ou moins considérable de tes hauts faits.

Si j'étais homme à composer de fastueuses harangues, je débuterais, dans celle-ci, par te demander une bienveillance égale à mon dévouement pour ta personne; je te prierais, en même-tems tems, de m'écouter avec indulgence, et non avec la sévérité d'un juge inflexible. Mais, ayant reçu un genre d'éducation tout différent, et m'étant plus spécialement attaché a l'étude de la science et des lois, j'aurais mauvaise grâce à me lancer dans une autre carrière, pour chercher un exorde que je trouve naturellement dans mes méditations habituelles.

Je remonte donc à la loi dictée au genre hu-

main, par le premier philosophe qui donna des leçons de morale (3) : elle porte que quiconque aspire à la vertu et à l'honnêteté, doit faire tous ses efforts, pour que dans le cours des divers évènemens de la vie, ses discours, sa conduite, ses communications, tout, en un mot, tende uniquement à la vertu. Certes, si tout homme sage regarde la vertu comme étant au monde ce qu'il y a de plus honorable et de plus beau, il sait aussi que, lorsqu'on lui commande de la pratiquer ce n'est pas pour qu'il s'arroge le vain titre de philosophe, sans en avoir la réalité.

Cependant cette loi qui nous fait un précepte d'être vertueux, ne trace point à l'orateur une forme déterminée de discours, par lesquels il puisse, comme par une mécanique de théâtre, porter ceux qui l'écoutent à s'acheminer vers la vertu, et à fuir le vice; mais elle lui abandonne le choix des routes à prendre pour arriver à ce but, soit qu'il emploie la persuasion et les exhortations pathétiques; soit qu'il reprenne avec douceur et bienveillance, soit qu'enfin il donne des éloges aux bonnes actions, ou qu'il blâme à propos les mauvaises; et sans lui interdire aucun des moyens que son éloquence a pu lui fournir, elle le rend responsable de ses discours comme de ses démarches, et lui défend de rien dire, qu'il ne rapporte à la vertu et à la philosophie. Tel est,

entre autres choses, l'objet de la loi en question.

A quoi donc nous résoudre? d'un côté l'on nous interdit un éloge de pure complaisance; de l'autre, il est à craindre que, par l'abus qu'on a souvent fait du panégyrique, le nôtre ne paraisse suspect, et plutôt une adulation basse, qu'un sincère hommage rendu aux belles actions. Mais, puisque la conviction que nous avons de tes vertus, va seule dicter nos louanges, par où commencerons-nous? et quel ordre suivre en ce discours? Ne convient-il pas de célébrer d'abord les brillantes qualités de tes ayeux, auxquelles tu dois l'éclat dont tu jouis maintenant? Je placerai ensuite les soins, et surtout le genre d'éducation qu'ils te donnèrent, pour former ton cœur à la vertu. A ces détails succédera le récit de tes exploits, que j'envisagerai comme autant d'indices de la grandeur de ton âme; et pour terminer ce discours, je développerai les inclinations louables, qui furent le mobile de tes desseins et de tes belles actions.

En suivant ce plan, j'assure, ce me semble, à mon oraison, un mérite que n'auront point toutes les autres. Leurs auteurs, en effet, ont principalement égard aux faits éclatans, persuadés qu'ils sont, que leur énumération constitue seule un éloge parfait. Pour moi, je préfère de consacrer la majeure partie de mon discours, à ces vertus mêmes qui te firent en-

treprendre et exécuter de si grandes choses; car dans la plupart des exploits de bravoure, pour ne pas dire dans tous, la fortune, la surveillance des postes, le nombre des troupes, la discipline et l'ordre de bataille, soit des fantassins, soit des cavaliers, décident du succès. Au contraire, les actes de vertu sont uniquement l'ouvrage de l'homme qui les produit; et la véritable gloire qui en résulte, est sa propriété personnelle. Cette distinction une fois établie, je commence mon discours.

Les lois du panégyrique veulent donc, que l'orateur fasse mention, et de la patrie, et des ancêtres de celui qu'il loue; mais d'abord je me vois embarrassé pour désigner quelle ville je te donnerais exclusivement pour patrie, lorsque, depuis long-tems déjà, tant de nations se disputent le même honneur. Comment, la ville capitale et maîtresse du monde (5), elle qui fut ta mère et ta nourrice; elle qui te déféra la couronne, sous les plus heureux auspices, n'ambitionnerait-elle pas la gloire d'être ta patrie privilégiée, non-seulement au même titre qu'elle l'a été des autres empereurs, qui, sans être nés dans ses murs, furent inscrits parmi ses citoyens, et jouirent comme ceux-ci des droits civils, et du commun bienfait de sa coutume, et de ses lois; mais, en outre, parce qu'elle a enfanté ta mère, parce qu'elle l'a même nourrie avec une magnificence royale, et vrai-

ment digne de la race illustre qui devait un jour sortir de ses flancs?

Maintenant si la ville située sur le Bosphore, cette ville qui doit son nom à la famille des Constance (5), ne peut se vanter d'être ta patrie, du moins elle se glorifiera de tenir son existence de ton père; et, par conséquent elle souffrirait avec peine, qu'un orateur lui enlevât la prérogative d'un tel degré de parenté. D'un autre côté, les Illyriens, chez qui tu vis le jour *, ne permettraient point qu'on les privât de leur plus insigne bonheur, en plaçant ta patrie ailleurs que chez eux. Je crois entendre aussi quelques peuples d'Orient me taxer d'injustice, si j'ose leur contester la portion de gloire qui leur revient, d'avoir engendré ton ayeule, digne épouse de ton grand-père maternel (6).

C'est ainsi que tant d'autres nations, sur des motifs plus ou moins plausibles, te réclament comme devant leur appartenir; mais j'en laisse l'honneur à la ville que tu préfères, à celle que tu as si souvent préconisée comme la mère et l'institutrice des vertus. Et je n'empêche pas que de toutes les autres cités, chacune fasse valoir ici ses nobles prétentions : je

* Julien est le seul écrivain qui ait assigné la patrie de Constance. Sirmium, en Illyrie, fut aussi le lieu où naquit Constance Chlore.

désirerais même, à titre de justice, leur déférer à toutes un honneur égal. Mais je crains que ces longs détails, quoique de nature à entrer dans mon oraison, ne paraissent trop éloignés des circonstances actuelles.

Sans m'arrêter donc aux louanges que peuvent mériter les autres villes, je pense, ô empereur, que sur un tel sujet, tout discours serait désormais superflu : dès que tu as mis le comble à la gloire de Rome, en la proclamant la maîtresse des vertus, qu'aurais-je à dire de plus? et quel autre après moi, pourrait ajouter à cet éloge? Pénétré comme je le suis, de vénération pour cette ville *sacrée* *, je crois lui rendre plus d'honneur, en la félicitant de ton suffrage.

Peut-être est-ce ici le lieu de parler de la noblesse de ta naissance, quoique je sache à peine par quelle branche de ta famille je dois commencer. Car tes ancêtres, tes ayeux, tes parens, tes frères, tes oncles et tes proches alliés, furent tous empereurs, les uns étant montés sur le trône, par leurs droits légitimes, et les autres y ayant été associés par ceux qui l'occupaient. S'il m'était permis de remonter à une époque plus éloignée, je rappellerais la mémoire de Claude (8), dont les valeureux exploits sont géné-

---

* Julien insiste sur l'éloge de Rome, parce que cette capitale était encore payenne.

ralement connus; je citerais ses combats fameux contre les barbares habitans des bords du Danube. Je dirais comment, par le plus juste et le plus saint des droits, il parvint à l'empire; comment, au faîte de la grandeur, il conserva une extrême affabilité, et jusques dans ses vêtemens, cette simplicité dont les effigies, qui nous restent de lui, portent l'empreinte.

Si je passe à des tems plus récens, je trouve que tes ayeux (8) ne se sont pas acquis moins de gloire. Tous deux en effet furent jugés dignes de l'empire par leurs vertus, tous deux placés à la tête des affaires, agirent d'un tel concert entr'eux, et avec tant de respect envers celui de qui ils tenaient leur autorité, que ce dernier mettait au nombre des plus grands services qu'il eut rendus à l'état, celui de leur avoir confié ses pouvoirs, et qu'eux s'estimaient plus heureux de gouverner ensemble, que si l'un ou l'autre eut tenu seul les rênes du gouvernement. De nobles exploits furent les fruits de ces belles dispositions de leur âme, j'entends de leur enthousiasme religieux, pour le prince qui les avait associés à l'empire, et de l'humanité avec laquelle ils traitaient leurs sujets.

Non seulement ils chassèrent les barbares, établis depuis long-tems et impunément sur notre territoire; mais ils nous garantirent de leurs incursions, en construisant des forteresses sur les frontières, et ils

nous firent jouir d'une tranquillité qu'on pouvait à peine attendre. Au reste, de telles actions n'étant point de nature à être succintement exposées, je m'arrête de préférence aux signes de la bonne harmonie qui régna entre eux, et dont la preuve convient davantage au genre de mon discours. Je dis donc que l'un et l'autre, jaloux d'assurer à leurs enfans le meilleur sort possible, résolurent (9), d'un commun accord, d'unir ton père et ta mère, par les liens de l'hymen. Si j'entre à cet égard en quelques détails, c'est pour montrer que tu héritas des vertus de tes parens, aussi bien que de leur empire. Cependant qu'est-il besoin que je rappelle, comment après la mort de son père qui l'avait déjà désigné, et comment ensuite, par le suffrage unanime des armées, ton père prit possession de l'empire? sa force dans les combats, n'est-elle pas mieux connue aussi par ses propres exploits, qu'elle ne le serait par le langage d'un orateur?

On sait d'ailleurs que ce même prince, ton père, fit disparaître de l'univers entier, toute domination usurpée par les tyrans; on sait encore qu'il inspira un tel attachement à ses peuples, que même de nos jours les soldats reconnaissans de ses faveurs et de ses largesses, le vénèrent comme une divinité, et que les habitans des villes et des campagnes, lui souhaitèrent la victoire sur ses rivaux, moins pour être

délivrés du joug de leur tyrannie, que pour jouir du bonheur de vivre sous ses lois.

Dès qu'il fut reconnu seul souverain, voyant les sources de la fortune publique, taries par l'insatiable cupidité, et par les exactions de celui qui avait abusé du pouvoir avant lui, il fit ouvrir et distribuer les trésors que le tyran (10) avait enfouis dans l'enceinte la plus secrète de son palais. En moins de dix ans (11), il bâtit la ville qui porte son nom, et qui surpasse toutes les autres en grandeur, autant qu'elle est elle même surpassée par Rome. Or il est à mon avis, plus honorable pour elle d'être la seconde ville du monde après Rome, que d'être la première de toutes les autres cités.

Pourquoi ne mentionnerai-je pas ici la célèbre ville d'Athènes, que ton père honora toute sa vie, de ses louanges et de ses bienfaits? Quoiqu'empereur et maître du monde, il daigna accepter la dignité de prêteur que cette ville lui avait offerte, il en porta le titre et la décoration avec autant de plaisir que si on lui eût déféré les plus grands honneurs; et, pour en témoigner sa reconnaissance à la ville, il lui assura chaque année, plusieurs myriades de *Médimnes*, en froment (12); ainsi Athènes se vit dans l'abondance, et le prince recueillit les louanges et l'admiration des plus illustres habitans de cette contrée.

Mais au nombre des grandes actions de ton au-

guste père, outre celles que je viens de rapporter, et celles non moins brillantes, que leur trop grand nombre me force à passer sous silence, j'en distingue de plus importantes encore; j'ose le dire, et tout le monde en cela sera d'accord avec moi; je parle de ta naissance, de ta croissance physique, et de ton éducation, qui furent en effet son ouvrage, et qui présageaient à ses sujets le bonheur de vivre, non pour quelques années, mais pour le plus long-tems possible, sous un excellent gouvernement. En sorte que ce prince semble commander encore.

Cyrus ne put jouir d'un pareil avantage, parce qu'après sa mort, il laissa un très-mauvais fils. On nommait celui-ci le maître, tandis que le premier passa pour être le père de ses sujets. Je n'ignore point que tu possèdes à un plus haut degré que ton père, la douceur et plusieurs autres bonnes qualités. (J'en fournirai même la preuve dans la suite de ce discours.) Mais je me complais à lui attribuer le mérite de ton excellente éducation, et je reviendrai sur ce point, dès que j'aurai dit quelques mots, de ta mère et de tes frères.

On trouverait difficilement une femme qui réunît comme elle (l'impératrice Fausta), la noblesse du sang, à la beauté du corps, et aux vertus de son sexe. On a vanté chez les Perses, la fameuse Parysatis (13), comme à la fois sœur, mère, épouse et fille d'un roi.

Cependant elle était naturellement sœur du roi son époux ; car la loi permettait au monarque persan, d'épouser sa propre sœur. Chez nous la mère seule put, sans porter aucune atteinte à la pureté de nos lois, être la fille d'un premier empereur, la femme d'un second, la sœur d'un troisième (14), et enfin la mère, non d'un seul, mais de plusieurs empereurs (15). Un de ceux-ci (16), seconda puissamment ton père, en combattant contre les tyrans. Un autre (17), soumit avec lui par la force des armes, les Gétes, et procura une paix solide à l'empire. Un dernier auguste (18), à la tête des armées romaines, préserva nos frontières des incursions ennemies, jusqu'à ce que lui-même succomba sous le fer des factieux, qui subirent peu de tems après la peine dûe à leurs forfaits. Enfin, aux titres honorifiques que méritèrent à ces illustres princes tant de belles actions, à la considération que leur attira l'éclat de leurs richesses, pourquoi n'ajouterions-nous pas une gloire plus imposante encore, celle de pouvoir se nommer, les uns les petits-fils, les autres les propres fils, ou les frères de tant de grands hommes?

Mais, pour ne pas consumer, dans ces longs détails, le tems que je dois consacrer à ta louange, je vais essayer de prouver de mon mieux, ou plutôt, à te parler sans détour, je ferai sentir, que tu surpasses de beaucoup en grandeur tous tes aïeux. Je répugne

à puiser mes argumens dans les oracles, dans les pronostics, dans les songes ou visions nocturnes, et dans tant d'autres prodiges débités sur le compte des grands hommes, de Cyrus, par exemple, du fondateur de notre ville, Romulus, d'Alexandre fils de Philippe, et de tant d'autres personnages non moins marquans. Des faits de ce genre me paraissent trop se ressentir de la licence poétique. J'aurais aussi mauvaise grâce, à vanter l'auguste appareil des fêtes, qui suivirent immédiatement ta naissance; mais puisque c'est ici le lieu de parler de ton éducation première, je dois observer que cette édution, convenable au rang qui t'était destiné, devait avoir un double but, d'abord celui de donner au corps la force, la vigueur jointes aux formes agréables, et ensuite celui d'imprimer dans l'âme, l'habitude du courage, de la justice, de la tempérance et de la sagesse; vertus qui ne sauraient être les fruits d'un régime propre à énerver les facultés intellectuelles, et à priver le corps de l'énergie dont il a besoin, pour braver les fatigues et les dangers.

On jugea donc à propos d'accroître tes forces physiques par de fréquens exercices, et d'orner en même tems ton esprit de la connaissance des lettres; j'insiste sur ces deux avantages, parce qu'ils furent la source de toutes tes grandes actions. Je ne dirai pas toutefois que, dans ce premier âge, tu te sois

livré aux exercices gymnastiques, comme pour te donner un jour en spectacle.

Certes, tu savais dès lors, que le genre de vie des athlètes de profession ne convenait point à un empereur, qui devait se préparer à livrer des combats réels, dont la nourriture devait être frugale et réglée uniformément, tant pour la quantité et la qualité des alimens, que pour l'heure des repas, et surtout d'après les circonstances et selon le tems qu'il faut donner aux affaires. Dans cette vue, tu joignis, aux travaux de la gymnastique, différens exercices militaires; ceux, par exemple, de danser, de courir et de chevaucher sous les armes, à quoi, t'étant accoutumé de bonne heure, tu parvins à exceller, dans chaque exercice, autant qu'aucun autre homme de guerre. Car tel militaire est excellent piéton, qui ne sait point monter à cheval, et tel autre, qui n'oserait disputer le prix de la course, excelle dans l'équitation. Toi seul eus le privilége de passer parmi les cavaliers, pour le mieux exercé de tous, et parmi les fantassins, pour le plus fort, le plus habile et le plus léger à la course : enfin, pour qu'aucun de tes délassemens ne fût étranger à la carrière des armes, tu appris à lancer des flèches, et à porter droit au but.

C'est ainsi que, par des travaux volontaires, tu préparais ton corps à supporter plus tard des fatigues forcées, en même tems que tu appliquais ton esprit

à l'étude des belles lettres et des sciences proportionnées à ton jeune âge. Mais, pour te familiariser en même temps à la pratique, et de peur que demeurant trop long-tems sans épreuves, sans expérience personnelle, tu ne fussses tenté de traiter de fables et de chansons, le récit des exploits héroïques, ton père, suivant le conseil du sage Platon *, qui veut que, pour donner en quelque sorte des aîles aux enfans, on les conduise à cheval, sur le champ de bataille, où ils sont eux-mêmes destinés à figurer un jour, ton père, dis-je, n'hésita pas à te confier, avec la dignité de césar, la surveillance des peuples gaulois **; quoique tu fusses très-jeune alors, et à peine sorti de l'enfance. Il ne doutait point que pour la force et l'intelligence, tu ne pusses bientôt marcher de front avec les plus grands guerriers. Son but était de te faire acquérir, sans aucun danger pour ta personne, beaucoup d'expérience dans l'art militaire.

En effet, il avait tellement disposé l'esprit des nations barbares, qu'en se déchirant mutuellement, elles laissassent ses propres sujets dans la paix la plus profonde; et, par ce trait de politique, les sanglantes

---

* L. V. de la Rep.

** On ne connaît ce fait que par ce passage de Julien.

calamités de nos ennemis te servirent d'instruction, dans l'art de commander les armées. En cela ton illustre père se montra même plus prévoyant que Platon; car, en suivant le plan de celui-ci, dans le cas où le sort d'une bataille aurait dépendu de l'infanterie, le fils ne pouvait que jouer le rôle de spectateur, ou prêter, au besoin, un faible secours à son père; si, au contraire l'ennemi se trouvait supérieur en cavalerie, il fallait s'occuper du salut du jeune prince, précaution que la mêlée rend souvent impraticable, tandis qu'on ne court aucun risque d'habituer les jeunes guerriers, à faire face à l'ennemi, en les rendant témoins des dangers qui menacent d'autres têtes que la leur.

Telles furent les circonstances où tu fis les premiers essais de ton courage; mais, outre la prudence, dont la nature t'avait doué, tu reçus encore d'utiles leçons de nos concitoyens les plus habiles en politique en même tems que la fréquentation des principaux chefs des barbares, t'instruisit des mœurs, des lois et des habitudes de leurs pays. Homère voulant nous donner une idée de la sagacité d'Ulysse, raconte que ce héros, pour acquérir une parfaite connaissance du cœur humain, avait parcouru différentes contrées et recueilli les traits caractéristiques de leurs habitans. Sans doute Ulysse, qui régna sur un petit nombre de sujets, n'avait pas

besoin d'une si grande expérience des hommes; mais le prince, destiné à régir un vaste empire, ne pouvait être élevé dans une chaumière, ni jouer la royauté, en rendant la justice à ses compagnons d'âge, ainsi que le fit Cyrus...; il était nécessaire qu'il inspectât les nations, les peuples, les soldats, pour commander, au besoin, et pour ne rien négliger de ce qu'il devait faire, dans un âge plus avancé.

C'est pourquoi, du premier théâtre de ton éducation militaire, il te fut donné de passer dans une autre partie du monde, avec l'ordre de t'opposer seul aux entreprises hostiles des peuples de la Perse et de la Médie; et, comme la guerre grondant déjà, menaçait d'éclater d'un moment à l'autre, tu pris d'avance les moyens de la faire avec succès, et tu ajoutas une nouvelle force à tes armes, en accoutumant ton corps aux ardeurs brûlantes de l'été.

Je lis dans l'histoire, qu'Alcibiade, seul entre tous les Grecs, eut un tempérament si flexible, que, s'étant donné aux Spartiates, il s'accommoda bientôt du régime de Lacédémone; que plus tard il adopta successivement les mœurs des Thébains, des Thraces, et enfin le luxe des Perses. Mais ce capitaine, changeant d'habitudes comme de pays, tombait en de graves inconvéniens; et il risquait de perdre entièrement son caractère national. Toi au contraire, qui, de longue main, t'étais habitué à une vie

frugale, et dont le corps, par de fréquens exercices, était disposé aux mutations des plus brusques, tu passas, des Gaulois aux Parthes *, plus impunément que ne le feraient de riches particuliers, qui, craignant l'inclémence du ciel, transportent selon la saison, leur domicile, dans un climat différent du premier.

Il me semble donc que le dieu propice, qui dès ta naissance forma ta vertu pour gouverner l'univers, ait voulu te conduire sur tous les points du globe, pour te montrer les extrêmités et les limites de tout l'empire, la nature des lieux, l'étendue des contrées, la puissance des nations, la multitude des villes, le caractère des peuples, et ce qui est surtout essentiel, leurs institutions *politiques* **, tous objets que ne peut ignorer le prince, élevé pour administrer d'aussi vastes domaines.

J'allais presque passer sous silence un grand trait de vertu : c'est qu'ayant été formé dès ton enfance, pour commander à tant de peuples divers, tu appris mieux encore à obéir au plus juste, comme au plus parfait des gouvernemens, j'entends celui de la nature et des lois. Tu te montras soumis aux volontés du monarque, qui fut à la fois ton père et ton empe-

* Ἐκ γαλατῶν εἰς Πάρθους.

** Γερουσίαι

reur, et qui, n'eut-il eu qu'un de ces titres, avait droit de te commander. Mais qu'on me montre dans l'antiquité, une éducation plus royale, et une instruction mieux soignée que celle qu'il te donna? Ce n'est pas ainsi qu'élevèrent leurs *Héraclides*, ces Lacédémoniens qui, seuls entre les Grecs avaient adopté la monarchie, comme la meilleure forme de gouvernement. Et parmi les barbares, ces Carthaginois, qui, ayant prescrit d'autres lois à la royauté, ne pourvûrent pas mieux à l'éducation de celui à qui ils confiaient le pouvoir suprême. Chez ces deux peuples, en effet, (où les exercices et l'étude de la vertu étaient réglés par de communes lois, où tous les citoyens étaient frères, soit qu'ils fussent destinés à commander, soit qu'ils dûssent obéir), les chefs ne recevaient aucune instruction différente de celle des sujets.

Cependant n'y aurait-il pas de l'absurdité à exiger des princes le plus haut degré de vertu, sans aviser aux moyens de les rendre meilleurs que leurs compatriotes? Une telle erreur est pardonnable aux barbares, qui, regardant le commandement comme une dignité à laquelle chaque citoyen peut à son tour être promu, crurent que l'instruction morale devait être la même pour tous. Mais quels reproches ne mérite pas Lycurgue, qui, voulant assurer la domination des *descendans d'Hercule* (19), n'établit au-

cune * *forme* distinctive, pour l'éducation des jeunes princes; car, quoiqu'il eût la prétention de faire, de tous les Spartiates autant d'élèves, et en quelque sorte d'athlètes de la vertu, ce n'était point un motif pour assujettir à la même nourriture, et au même genre d'instruction, les magistrats comme les particuliers. Un tel nivellement devait à la longue, inspirer moins d'égards, pour les hommes d'une classe distinguée. On ne peut d'ailleurs admettre au rang des personnages distingués, ceux qui ne priment point par la vertu, et c'est, je pense, la raison pour laquelle les Spartiates montrèrent souvent de la répugnance à se soumettre à leurs rois. Si l'on en desire la preuve évidente, on la trouvera sans peine, dans le différent qu'eut Agésilas avec Lysandre, et dans la conduite de ces deux rivaux.

Au reste, chez les Spartiates, quoique la forme du gouvernement dût écarter l'ambition des particuliers, du moins elle leur assurait à tous, par l'institution libérale d'une éducation commune, les moyens d'être bons et vertueux. Les enfans des Carthaginois, au contraire, étaient loin de jouir du même avantage (20), car leurs parens les renvoyaient de la maison paternelle, en leur commandant de vivre de leur travail, à condition de ne commettre jamais au-

---

* *Μηδεμίαν ὑπεροχὴν*, aucune prérogative *ou* prééminence.

cune action honteuse. Ce n'était point faire aux jeunes gens, un précepte de bannir la cupidité de leur cœur, mais seulement de la déguiser par tous les moyens possibles. En effet, si l'abondance des richesses contribue par fois à corrompre les mœurs, plus souvent encore le même effet doit résulter du dénuement des objets nécessaires à la vie, surtout lorsque le choix de ces objets, ne pouvant être éclairé par une raison et par un jugement encore novices, est nécessairement dicté par la cupidité. Comment cette dernière passion serait-elle maitrisée, chez des sujets accoutumés dès l'enfance à faire leur profit de tout, à échanger des marchandises, et à en interpoler d'autres, par des procédés de leur invention, ou qui leur ont été communiqués. De telles actions, dont tout enfant bien né ne doit ni parler ni entendre parler, ne pourraient que souiller l'âme; et si un honnête citoyen doit s'en défendre, à plus forte raison le roi, ou le chef d'un état.

Sans m'occuper autrement des défauts de la législation de ces peuples, je dirai que, par un genre d'éducation bien différent du leur, tu excellas en beauté, en force, en justice et en tempérance; que les travaux ayant fortifié ton corps, en même tems que la morale te faisait une loi de la tempérance, tu accrus tes forces physiques, par la méditation de l'esprit; et ton esprit lui-même devint plus modéré

par l'exercice de la patience dans les fatigues du corps. D'une part, tu perfectionnais les dons que t'avait faits la nature; de l'autre, tu ajoutais à ces dons, les fruits de ton application à la vertu. N'ayant besoin de personne, tu prodiguais ta fortune aux autres; et ceux qui recevaient tes largesses, n'avaient presque rien à envier au prince des Lydiens. Cependant jamais Spartiate n'usa plus sobrement que toi, des trésors que tu possédais. Car, tandis que tu fournissais aux autres de quoi satisfaire leur goût pour le luxe, tu servais toi-même de modèle à ceux qui avaient le goût de la tempérance. En un mot, durant toute l'époque que je viens de parcourir, tu sus commander aux autres avec douceur et philanthropie, te soumettant d'ailleurs à l'empire de ton père, avec autant de modestie, que tous ses autres sujets. Telles furent les particularités qui signalèrent ta première jeunesse; je suis forcé d'en taire un grand nombre d'autres, pour ne pas dépasser les bornes d'un simple discours.

Déjà tu étais dans la vigueur de l'âge, lorsqu'il plût à la divinité de terminer glorieusement la carrière mortelle de ton illustre père. Je ne vanterai pas seulement le nombre et la richesse des ornemens dont tu décoras son tombeau, par le sentiment de ta juste reconnaissance envers celui à qui tu devais ta naissance et ton éducation. Je rappelle plus volontiers,

que seul de ses enfans, tu accourus vers lui, au moment, où, épuisé par la maladie, il respirait encore, et qu'après son trépas, tu lui rendis les honneurs funèbres avec la plus grande pompe; il me suffit de relater ces circonstances. Tant d'autres de tes hauts faits, appellent mon attention, et me retracent l'énergie et la générosité de ton ame, ainsi qu'une rare prudence unie à la justice; vertus dans lesquelles personne ne se flattera de t'avoir surpassé.

Certes, pour ce qui concerne tes frères et les amis de ton père, les simples citoyens et les troupes, tu agis envers tous, avec autant d'équité que de modération, si ce n'est que, violenté par les calamités du tems(21), tu ne pus empêcher les excès commis contre quelques-uns. Quant aux ennemis de l'empire, tu disposas toutes choses pour leur faire la guerre généreusement, et d'une manière digne de l'honneur de ta famille; pendant que tu fus en paix avec eux, tu maintins la tranquillité de l'état, en honorant tes frères, qui partageaient avec toi le commandement, et en donnant à tes amis ainsi qu'à tous les hommes probes, la même liberté et les mêmes démonstrations d'égards, en les faisant jouir tous également de tes faveurs, et en distribuant à chacun d'eux, ce dont il paraissait manquer. J'ai pour témoins de ce que j'avance, tous les heureux que tu fis; mais, à l'égard des hommes qui n'eurent rien de commun avec ces derniers, les

faits expliquent assez clairement la justice de la conduite que tu t'étais tracée.

Il s'agit donc maintenant des belles actions. Je parlerai ailleurs des louables habitudes. Les Perses *, qui autrefois soumirent à leur puissance toute l'Asie, bouleversèrent la plus grande partie de l'Europe, et menacèrent de réduire le monde entier sous leur domination, s'étaient vus, dans la suite arracher l'empire, par les Macédoniens, ou plutôt par les victoires d'Alexandre, qui ne furent, à la vérité, qu'un jeu de la fortune; car, après la mort de ce conquérant, ils se révoltèrent contre ses successeurs, dont ils supportaient impatiemment le joug; et ils luttèrent à armes égales non-seulement contre les Macédoniens, mais contre nous-mêmes, qui possédions le reste de la Macédoine, et qui trouvâmes depuis, dans ces peuples, de puissans et éternels ennemis. Mais à quoi bon rapporterais-je ici les sanglantes défaites des anciens généraux romains Antoine et Crassus, réparées depuis, par les exploits de nos sages et valeureux empereurs, qui en effacèrent la honte après de longs périls? Pourquoi rappellerais-je aussi des désastres plus récens, qui furent couverts par l'heureuse expédition de Carus (22)? dirai-je

* Voyez, sur ces Perses ou Parthes, la note vingt-huitième et l'argument de la seconde harangue ci-après.

encore que, parmi les princes qui gouvernèrent l'empire avant ton père, et qui amenèrent enfin nos ennemis à une paix honorable et long-tems désirée, le (23) césar Galère-Maximien avait essuyé un échec honteux? mais celui qui tenait alors en main le premier sceptre du monde, s'étant porté de sa personne, sur les lieux, avec toutes les forces de l'empire, et ayant fait occuper tous les passages de la Perse par les vieilles et par les nouvelles légions, qu'il avait rassemblées et munies de tout l'attirail de la guerre, alors seulement les ennemis acceptèrent les conditions de la paix. Cependant ils les enfreignirent, je ne sais par quel prétexte, du vivant même de ton père qui ne put s'en venger, parce qu'il mourut au milieu des vastes préparatifs qu'il faisait pour les aller combattre. Tu ne tardas pas à les faire répentir de leur témérité.

Mais comme j'aurai souvent occasion de parler des combats que tu livras contre eux, j'invite mes auditeurs à observer que, lorsque cette troisième portion de l'empire * t'échut en partage, elle était dépourvue de toutes ressources militaires; elle n'avait ni les armes, ni le nombre des troupes nécessaires, ni les autres moyens étendus, qu'exigeait une guerre aussi importante; qu'en outre tes frères, quelque

* L'Orient.

fut leur motif, ne voulurent te prêter aucun secours; et cependant je défie l'envieux ou le calomniateur le plus insigne, d'oser soutenir que tu ne mis pas tout en œuvre, pour te les attacher par une étroite union.

D'un autre côté, tandis que la guerre devenait difficile par elle-même, les soldats, murmurant du nouvel ordre des choses, faisaient entendre qu'ils regrettaient leur ancien chef et prétendaient *vous* * dicter des lois. Mille autres circonstances fâcheuses s'opposaient au succès de l'entreprise. Les Arméniens, nos anciens alliés, étaient divisés entre eux; et un parti considérable de leur nation, qui s'était joint aux Perses, infestait nos frontières par ses brigandages. Dans cette situation désespérée, tu n'avais pu employer jusques là le seul moyen de salut qu'il te restât, celui de prendre le timon des affaires, ayant été occupé en Pannonie, de régler avec tes frères le partage de l'empire, ce que tu fis alors, en t'abouchant avec eux, et de si bonne grâce, et avec tant d'équité, qu'ils n'eurent jamais aucun sujet de s'en plaindre.

En commençant le récit de tes actions, j'aurais dû débuter par cette dernière, que j'avais presqu'oubliée, quoiqu'elle soit, à mon avis, la plus belle et la plus admirable de toutes : car ta modération et la

---

* Le *vous* s'applique aux trois frères.

grandeur de ton âme se montrent dans tout leur jour, lorsque, par ce pacte solennel avec tes frères, tu ne te crus pas lésé, en leur accordant plus qu'à toi. En effet, si dans le partage d'une succession paternelle entre des frères, évaluée, je suppose, à cent ou deux cents talens, un d'entre eux se contentait de recevoir une * *mine* de moins que les autres, et faisait volontiers le sacrifice de ce peu d'argent, à la concorde et à l'union commune, il n'en serait que plus estimé et honoré; et il passerait, à juste titre, pour un homme désintéressé, pensant bien, en un mot, pour un homme probe et vertueux. Quels éloges n'a donc pas mérités un prince qui, dans le partage du monde entier, eut la prudence et la générosité de consentir, par amour pour la paix et l'union de tous les Romains, à se charger du fardeau le plus pénible de l'empire, et à en abandonner à ses frères, la meilleure portion des revenus (24).

Qu'on ne me dise pas ici que sa résolution fut louable, mais sans aucun but d'utilité; comme si, quelque chose d'honnête pouvait ne pas être utile. Au surplus, pour bien juger sa conduite, il importe de voir qu'il ne spécula point sur les richesses; qu'il ne calcula point sur le revenu de chaque contrée, à-peu-près comme ces vieux avares, qu'on donne

---

* Poids et monnaie attique de cent dragmes.

en spectacle sur notre scène, mais qu'il eut uniquement égard à la grandeur et à la dignité de l'empire. En effet, s'il avait maintenu ses prétentions sur les limites respectives de son territoire, et de celui qui devait appartenir à ses frères, peut-être fut-il devenu leur ennemi; et quand même de leur consentement, il aurait augmenté son domaine, il n'aurait eu de pouvoir à exercer, que sur les sujets placés sous sa dépendance dans ce nouveau partage : au lieu qu'en renonçant à l'étendue d'un terrain, dont il faisait peu de cas, d'une part, il commandait conjointement avec ses frères à l'univers entier; de l'autre, il administrait exclusivement la portion qui lui était échue. Par là, il obtint un double avantage, celui de jouir de l'intégrité du pouvoir suprême, et celui d'en diminuer les charges. Nous reviendrons ailleurs sur ces détails.

Maintenant notre discours va te suivre dans la gestion des affaires, au milieu des troubles et des périls qui t'environnèrent, après la mort de ton père; engagé dans une guerre sérieuse, molesté par les excursions fréquentes des ennemis, par la défection de tes alliés, par le soulèvement de tes troupes, enfin, par mille autres embarras, plus ou moins fâcheux, à peine avais-tu réglé la convention d'accord avec tes frères, que tu éprouvas l'urgente nécessité de remédier, par de prompts secours, aux dan-

gers les plus imminens; et alors tu passas de la Pannonie en Syrie, avec une rapidité qu'on ne saurait exprimer, et que l'événement seul a pu apprendre à ceux qui en furent témoins : mais qui pourrait dire, comment, à ta seule présence, les choses changèrent tellement de face qu'en même-tems nous nous rassurâmes contre les frayeurs qui nous assiégeaient, et nous conçûmes de meilleures espérances pour l'avenir?

En effet, à ton approche, la sédition s'appaisa dans les camps, et tout rentra dans l'ordre ; ceux des Arméniens, qui avaient passé à l'ennemi, revinrent incontinent auprès de toi, dès qu'ils te virent rappeler les soldats, que leur chef avait été forcé de suivre dans leur fuite, et assurer un prompt retour dans leurs foyers, à ceux qui s'étaient réfugiés parmi nous : alors, comme tu traitais avec humanité ceux qui venaient de se rendre parmi nous, en même-tems que tu usais de la plus grande douceur envers les fuyards, qui étaient rentrés avec leur chef, il arriva que les uns regrettaient amèrement d'avoir abandonné leurs drapeaux, les autres préféraient leur nouveau sort à celui qu'ils avaient éprouvé sous la précédente domination. Ceux donc qui avaient pris la fuite, étaient devenus plus sages par l'expérience du passé; et ceux qui étaient restés fidèles au service, s'applaudissaient d'en recevoir la récompense; en un mot, tu prodiguas tant d'hon-

neurs et de bienfaits, à tous les Arméniens que tu accueillis, qu'ils ne pouvaient porter envie à leurs rivaux, que leur mérite rendait heureux et dignes de commander.

Tout fut ainsi rétabli dans le plus court délai; et lorsque, par de promptes négociations, tu eus tourné, contre ton ennemi, les brigands arabes (25), tu t'occupas des préparatifs de la guerre : mais reprenons ici les choses de plus haut.

L'État de paix, quifinissait, avait diminué les travaux militaires et allégé le fardeau des administrateurs publics. Pour recommencer la guerre, on avait besoin de fonds, de provisions de bouche, d'amples et dispendieuses fournitures, et plus encore de vigueur, de force et d'expérience, dans le maniement des armes. Tout cela manquait, et c'est à quoi tu pourvus bientôt par toi-même. Tu formas donc les nouveaux enrôlés par des manœuvres assidues; tu créas une cavalerie semblable à celle de l'ennemi : tu donnas à l'infanterie l'habitude du travail et des fatigues; tu encourageas les soldats, non-seulement par tes paroles et ton commandement, mais par tes exemples, et en t'astreignant aux mêmes exercices, qu'eux, ensorte, qu'à te voir agir, ils devinrent, en peu de tems, d'excellens guerriers.

Tu réglas ensuite les finances, non en augmentant les contributions, en en doublant, et au-delà, les

taxes, ainsi que l'avaient pratiqué les Athéniens (26), mais en te bornant à tirer un meilleur parti des anciennes, (si ce n'est dans les cas opportuns, ou l'urgence commandait des dépenses extraordinaires et momentanées), et en distribuant tes ressources de manière que tes troupes ne fussent ni insolentes, par trop d'abondance, ni tentées de commettre quelques désordres par le besoin : il te fallut aussi comprendre dans ces préparatifs un nombre suffisant d'armes, de chevaux, de barques, pour le transport, enfin, tout l'attirail des équipages de guerre, dont je me dispense de faire l'énumération.

Tous ces objets, étant donc disposés, pour le moment où l'on devait s'en servir, on établit plusieurs ponts de bateaux sur le Tigre; on éleva des forteresses sur la rive opposée de ce fleuve, à l'abri desquelles nous ravagions les terres de nos ennemis, sans qu'ils pussent y mettre obstacle; et nous avions la facilité de tirer de chez eux nos subsistances. D'après cette mesure, ils n'osaient en venir aux mains avec nous : ou, s'ils risquaient d'engager le combat, ils étaient sur-le-champ punis de leur témérité. Tel fut le résultat de ces premières attaques : car comment recueillir dans un seul dsscours, et les désastres de nos ennemis, et les traits de bravoure de nos guerriers? Il nous est plus facile de rappeller sommairement, qu'après avoir traversé plusieurs fois le fleuve avec ton ar-

mée, et avoir séjourné long-tems dans le pays ennemi, tu en revins chargé de brillants trophées, parcourant les villes, devenues libres par ta valeur; rapportant, au milieu d'eux, la paix et les richesses qui l'accompagnent, et les faisant jouir, enfin, de deux avantages si long-tems désirés, de la victoire sur les barbares, et des trophées, remportés sur la perfidie, la faiblesse et la timidité des Parthes, perfidie dont ces peuples offrirent le scandale, en rompant l'alliance, et en violant le traité de paix, faiblesse qu'ils montrèrent, en n'osant défendre leur territoire, et ce qu'ils avaient de plus cher.

Mais pour qu'on ne me soupçonne point d'insister de préférence sur ces actions d'éclat, parce que je n'oserais mentionner celles où la fortune, disons-mieux, le *terrain* *, joint à l'inclémence de la saison, servit notre ennemi, comme si de tels événemens pouvaient tourner à notre honte, plus qu'à notre louange et à notre gloire, j'aborderai le fait avec franchise, non pour en ajuster le récit aux intérêts que je défends, mais bien par amour pour la vérité, dont je ne pourrais m'écarter, sans encourir, et le reproche d'une basse adulation, et le risque de n'être pas cru sur d'autres points, dans les éloges les mieux mérités. J'éviterai donc avec soin

* χώρα, le local.

cet écueil; et mon discours fera voir, si, dans la moindre chose, j'ai préféré le mensonge à la vérité.

Je n'ignore point que les barbares s'attribueront tout le succès de la bataille, livrée près de la ville de Singare (27). Je n'en persiste pas moins à soutenir, que cette journée fut également fatale aux deux armées, et que ta valeur y parut d'autant supérieure à la fortune de tes ennemis, que tes troupes se laissèrent emporter par un excès d'audace, et qu'elles n'étaient point d'ailleurs, accoutumées comme nos ennemis, aux chaleurs accablantes du pays, dans cette saison. Je passe aux détails de chaque circonstance.

L'été régnait encore dans toute sa force, et les deux armées étaient en présence, dès avant le milieu du jour. L'ennemi semblait frappé de la contenance, du calme, et du bon ordre qu'il remarquait dans nos rangs; de leur côté, les légions romaines paraissaient extasiées de la multitude des barbares. Cependant aucun parti n'engageait le combat, ceux-ci, craignant d'en venir aux mains avec des troupes si bien ordonnées, les nôtres se tenant sur la défensive, pour n'avoir pas l'air d'attaquer les premiers, depuis la conclusion de la paix. Enfin, le chef souverain de cette armée de barbares, s'étant fait élever sur des boucliers par ses soldats, et comtemplant notre ordre de bataille, perdit tout-à-fait courage,

et se mit à crier de toutes ses forces, qu'on le trahissait; il accusa ceux qui l'avaient entraîné dans cette guerre, ordonna une retraite précipitée, et jugea que le seul moyen de salut qui lui restât, était de repasser le fleuve, qui séparait anciennement ses états de notre frontière. Dès-lors il donna le signal de la fuite, et il la commença lui-même; puis, s'étant arrêté un moment, pour remettre le commandement de l'armée à son fils, et à un de ses plus fidèles amis, il précipita de nouveau sa marche, escorté seulement de quelques cavaliers.

A cette vue, nos soldats, craignant de manquer l'occasion de se venger de leurs perfides ennemis, demandèrent à grands cris à les charger; et quoique le chef leur ordonnât de rester à leur poste, ils s'ébranlèrent et coururent en armes sur les fuyards, avec toute la force et la vîtesse dont chacun se sentait capable. N'ayant encore que peu d'expérience de ton commandement, et considérant ta jeunesse, ils ne crurent pas que tu jugeasses mieux qu'eux de ce qu'il convenait de faire; et parcequ'ils avaient tant de fois combattu avec succès sous ton père, ils se tinrent pour invincibles. La frayeur actuelle des Parthes, redoubla l'emportement de nos guerriers, et leur fit oublier qu'il ne s'agissait pas seulement de combattre des hommes, mais de lutter contre la nature du terrain, ou contre un obstacle plus grand

peut-être, et qui pouvait inopinément survenir.

Après une course de cent stades, ils atteignirent enfin les Parthes; ceux-ci se refugièrent dans un lieu retranché qu'ils avaient construit d'avance, pour leur servir de camp. Là, vers la tombée de la nuit, on se mêla de part et d'autre avec un acharnement égal. Nos soldats forcèrent enfin le retranchement, firent main basse sur ceux qu'ils y trouvèrent, et s'y maintinrent quelque tems par leur bravouve. Mais comme, durant leur marche forcée, ils avaient souffert une soif excessive, trouvant contre leur attente de quoi se désaltérer, dans une citerne de l'enceinte qu'ils venaient d'occuper, ils perdirent faute de précaution, tout le fruit de leur victoire, et fournirent à l'ennemi, l'occasion de prendre sa revanche. Le résultat de cette action fut pour nous, la perte de trois ou quatre *cohortes* *, et du côté des Parthes, celle de l'unique héritier de la couronne, qui était tombé en notre pouvoir avec ceux qui l'accompagnaient.

A tant de scènes sanglantes, le monarque, chef

---

* Le texte porte trois ou quatre, sans aucune désignation du nom de *chefs*, *légions* ou *cohortes*. Mais Libanius et Amm.-Marcell. nous apprennent, l'un que les Romains perdirent beaucoup de monde, l'autre qu'ils firent souffrir une mort cruelle au fils de Sapor, qu'ils avaient fait prisonnier.

des barbares, n'assista pas même en songe; il n'avait contremandé la retraite qu'après avoir laissé le fleuve derrière lui. On te vit au contraire passer le jour et la nuit sous les armes, partager les succès de tes soldats victorieux, et porter de prompts secours, à ceux qui étaient accablés par le nombre. En un mot, tu te conduisis dans cette bataille avec tant de bravoure et de courage, que, le lendemain, nos légions purent sous tes ordres, se retirer tranquillement du combat, emmenant avec elles leurs blessés, et n'ayant aucune crainte d'être poursuivies. En effet, y eut-il un seul fort de pris? Une seule ville assiégée? De quels chariots ou bagages, l'ennemi peut-il se vanter de s'être emparé après cette expédition?

Or, si l'on s'estime heureux de quitter le champ de bataille, sans avoir éprouvé aucun échec, on montre plus de force et de courage encore, à résister à la mauvaise fortune. Qui dirait en effet, qu'un pilote est habile parce qu'il gouverne bien son navire, sous un ciel serein, et lorsque la mer est tranquille? Le cocher vantera-t-il son adresse, à conduire sur un terrain uni, des coursiers lestes et dociles? Au contraire, quelle supériorité ne déploye pas un nocher, qui sait pressentir la tempête, et prévoir les moyens de s'y soustraire, qui, lorsqu'on n'a pu enfin l'éviter parvient cependant à sauver son vaisseau avec la cargaison.? Et quelle habileté ne suppose-t-on pas au

conducteur de chars qui, malgré l'escarpement du lieu, pousse ses chevaux à la course, et les contraint à franchir tous les obstacles ?

En un mot, il faut apprécier l'art et les talens ce qu'ils valent en eux-mêmes, et non ce que leur prête le hasard des événemens. Sous ce point de vue, Cléon * ne serait point un meilleur général que Nicias, parce qu'il fut seul heureux à la bataille de Pylos. Et ce que nous disons de Cléon, s'applique à tous ceux qui durent leurs succès à la fortune plutôt qu'à la sagesse de leurs plans. Cependant j'aurais tort de ne pas faire entendre ici, que la fortune se montra plus favorable, et surtout plus juste envers toi, qu'envers tes ennemis ; que même aucun mortel n'en fut jamais mieux servi que toi, puisqu'elle voulut dérober aux Perses la connaissance de la supériorité qu'ils venaient d'obtenir. Ainsi donc, pour juger sainement des faits dont il s'agit, il convient d'attribuer notre revers à la violence insurmontable de la chaleur. Si, en dépit d'un tel obstacle, les pertes de ton ennemi égalèrent au moins les nôtres, ce fut uniquement l'ouvrage de ta valeur. Mais ta bonne fortune voulut aussi, que les Parthes

* Ce général athénien était l'antagoniste de Nicias. Celui-ci fit fermer les portes de la ville d'Athènes au vainqueur ; et pour cela, il fut traduit, par Cléon, au tribunal de l'aréopage.

ignorassent leurs avantages et ne s'aperçussent que de leurs désastres.

Cependant, afin de ne point consumer en ces menus détails, un tems que je réserve pour des objets plus essentiels, je commence le récit des événemens, que leur nombre et les dangers auquels ils t'entraînèrent, rendent imposans; je dirai comment, faisant face de toute part tu repoussas les tyrans, et tu mis en déroute les troupes des barbares.

Environ six ans s'étaient écoulés depuis la guerre, que je viens de mentionner, et l'hiver approchait de sa fin, lorsqu'on vint t'apprendre que la Gaule insurgée par un tyran, (Magnènce) avait dressé des embûches à ton frère, (Constant) et l'avait massacré; que l'Italie et la Sicile étaient envahies; que les légions cantonnées en Illyrie, ayant levé l'étendard de la révolte, avaient proclamé empereur leur propre chef (Vetranion). Celui-ci feignant de vouloir résister à la formidable coalition des autres tyrans, mais, tremblant en effet d'être écrasé par elle, te demandait des secours d'hommes et d'argent, s'engageait à rentrer dans le devoir, et promettait d'abdiquer l'empire, dont il n'était, disait-il, que le dépositaire et le gardien fidèle. Sa perfidie fut bientôt à découvert; et l'on verra que tu mis, à la punir, autant de clémence que de sévérité.

Ces nouvelles t'étant parvenues à la fois, tu sen-

tis que tu n'avais pas un moment à perdre ; et comme tu jugeas peu nécessaire ta présence sur les lieux où tu venais de combattre, après avoir pourvu les villes de la Syrie, de machines de guerre, de garnisons, de vivres et de munitions de tout genre, tu te crus assez en forces, sur ce point menacé, et tu accéléras ta marche contre les tyrans.

Sur ces entrefaites, les Perses estimant l'occasion favorable pour envahir la Syrie * y portèrent en masse les individus de tout âge, de tout sexe et de toute condition, c'est-à-dire, les hommes faits, les jeunes-gens, les vieillards, les femmes et les esclaves, comprenant ainsi dans leur armée, non-seulement ceux qui pouvaient servir à cette expédition, mais ceux-là mêmes qui n'étaient que de surcroît. Leur intention était, après avoir occupé les villes, et s'être rendus maîtres absolus du pays, d'y fonder des colonies nouvelles ; mais l'immensité de tes préparatifs trompa leurs espérances.

En effet, l'ennemi entreprit le siège de Nisibe, et entoura la ville d'une ligne de circonvallation, flanquée de tours. Le fleuve Mygdonius inondait la plaine, à peu près de la même manière que le Nil épanche ses eaux sur les terres de l'Égypte. Les assiégeans en profitèrent pour approcher des rem-

---

* Autrement la Mésopotamie.

parts leurs vaisseaux, armés de machines de guerre, et pour attaquer de plus près les murailles, tandis que leurs soldats, du haut de leurs tours, lançaient des traits sur les assiégés. Ceux-ci, placés sur les murs de la ville, repoussaient avec courage les assaillans. Dans peu, tout fut plein de corps morts, de débris de navires, d'armes et de traits de toute espèce; les uns, étaient déjà engloutis, et les autres, après avoir été d'abord submergés, voguaient ensuite à la merçi des flots. De toute part surnageaient les nombreux boucliers des barbares, mêlés aux planches brisées des vaisseaux, et des machines qui les recouvraient, et à un amas confus de flèches qui hérissaient, pour ainsi dire, tout l'espace compris entre la ville, et le camp retranché des assiégeans. Les eaux mêmes du lac voisin, ressemblaient à une mer de sang; et autour des murs, retentissaient les cris lugubres des barbares impuissans, criblés de mille blessures, et périssant de divers genres de mort.

Qui pourrait décrire cette scène de carnage? Les assiégés continuant de lancer, sur les boucliers des assaillans, des torches enflammées, ceux-ci tombaient pour la plupart à demi-brûlés; les autres, s'efforçant d'échapper au feu, mouraient percés de flèches : ceux-là, s'enfuyant à la nage, recevaient sur le dos le trait mortel, et disparaissaient dans

l'abîme ; d'autres, se précipitant hors des machines qu'ils défendaient, étaient atteints par des dards aigus, avant de pouvoir gagner l'eau, et trouvaient ainsi, non leur salut, mais une mort plus supportable.. Comment, enfin, compterais-je, ou ferais-je présumer le nombre, plus grand peut-être, de ceux qui, ne s'étant point aperçus de l'incendie, périrent obscurement et sans défense ? Certes, le tems me manquerait avant que je pusse recueillir tant de faits particuliers : qu'il me suffise d'en avoir présenté l'ensemble.

Ainsi donc, le soleil éclaira cette catastrophe sans exemple dans les annales du genre humain ; et de tels monumens attestent que l'ancienne arrogance des Médes, n'aboutit jamais qu'à une ridicule ostentation : voilà, dis-je, ce qui rend plus croyable, qu'aucun autre fait connu, la fameuse expédition de Xercès et la grandeur gigantesque de ses préparatifs ; quoiqu'on se persuade avec peine, que tant de moyens aient été anéantis par une fin ignominieuse et déplorable. On sait que, se flattant de maîtriser la mer et le continent, Xercès essaya, en dépit de la nature, d'ouvrir une route à la fois navigable et viable pour les gens de pied. Cependant il fut vaincu par la sage conduite d'un général grec et par le courage de ses guerriers, non façonnés au luxe et à la servitude, mais bien accoutumés

à travailler en hommes libres, et à obéir avec dignité.

Notre nouvel ennemi, quoique très-inférieur à Xercès dans ses préparatifs, n'en avait pas moins d'ambition; et surpassant en fureur les géants enfans d'Aloüs, il menaçait de lancer, sur Nisibe, la montagne qui en était voisine, ayant résolu de ruiner de fond en comble cette ville qu'il avait déjà inondée par la rupture des digues du fleuve. Malgré sa jactance égale à celle de Xercès, qui avait incendié Athènes, il n'eut pas même la gloire de s'emparer de notre ville (28), que ses murailles ne défendaient plus. Enfin, après avoir consumé quatre mois, il remmena ses troupes diminuées de plusieurs milliers de soldats; et lui-même, dont on avait tant craint les attaques, prit le parti de demeurer en repos, s'estimant heureux de devoir son salut à l'embarras de tes affaires et aux troubles de l'état.

Après ces victoires et ces triomphes en Asie, tu transportas en Europe tes troupes encore entières, comme pour remplir l'univers de tes trophées. Ce que je viens de citer, quand je n'aurais point à y ajouter d'autres actions plus éclatantes, suffirait déjà pour démontrer que tu as surpassé, en force et en génie, tous ceux qui, avant toi, gouvernèrent les rênes de l'empire. Car à quel exploit de l'antiquité comparerais-je celui de repousser, comme tu le fis alors,

toute la puissance des Perses, et de les contraindre à lever avec ignominie un siége que tu soutins avec tant de gloire, et sans que ces diverses opérations te coutassent (chose inouie) une seule ville, une seule forteresse, je dirais presqu'un seul de tes légionnaires! On a beaucoup vanté la hardiesse des Carthaginois dans la plus grande adversité; mais cette hardiesse leur devint funeste. On admire encore l'héroïsme des Platéens dans la défense de leur ville assiégée; mais cette intrépidité ne servit qu'à illustrer leurs malheurs. Qu'ai-je besoin de parler des cités de Messène et de Pylos, qui, sans avoir été emportées de vive force, n'en furent pas moins la proie du vainqueur (29)? Que gagnèrent enfin les Syracusains, en opposant le génie d'un sage aux machines des Romains et à l'habileté du général qui assiégeait leur ville? Ne fut-elle pas prise d'une manière plus déplorable que les autres cités? et sa conservation n'est-elle pas un monument de la clémence de l'ennemi? Un volume entier suffirait à peine au recensement des villes qui ne purent résister à des forces de beaucoup inférieures à celles dont triompha Nisibe.

Pourquoi ne dirais-je pas ici quelques mots de Rome, dont le sort, en pareille circonstance, ne fut pas plus heureux, lorsque les Gaulois, d'accord avec les Celtes, fondirent sur elle avec l'impétuo-

sité d'un torrent ; car les Romains se virent contraints à se réfugier sur la colline où est placée la statue de Jupiter, et d'où s'étant fait, à la hâte, un retranchement avec des claies * (30) et d'autres instrumens de défense, il leur fut plus facile de vaincre un ennemi mal sur ses gardes et peu tenté de les réduire par la force. Ce siége mémorable est donc le seul qu'on puisse comparer à celui de Nisibe, du moins quant à son heureuse issue. Autrement aucun siége ne ressemble à ce dernier. En effet, où trouver ailleurs l'exemple d'une ville de toute part inondée par les eaux, enlacée par des collines, comme par autant de filets, et sur laquelle se déchaînait un fleuve, dont les eaux, continuellement lancées comme par une machine, renversaient les murailles? Qui vit jamais un semblable combat, au milieu des eaux et au pied des murs abattus ?

J'ai promis de ne pas m'étendre davantage, parce que ce qui me reste à dire est d'une plus haute importance ; et qu'ayant entrepris de louer tes grandes actions, il me siérait mal de terminer mon récit au moment où l'intérêt qu'elles inspirent semble être dans toute sa force. Or, quel moyen de raconter en peu de mots comment, embarrassé par les affaires sérieuses dont je viens de tracer l'esquisse, tu pus

---

* Γέῤῥοις.

donner tes soins à l'Europe, entretenir partout des agens, suffire à toutes les dépenses, et faire marcher des troupes vers les légions cantonnées en Pannonie, près des Scythes, pour empêcher le rusé vieillard (Vétranion) d'être écrasé par le nouveau tyran? Mais à peine t'avançais-tu toi-même à la tête d'une autre armée, qu'égaré par je ne sais quel démon, ce même homme, qui t'avait promis d'être le fidèle dépositaire de la dignité impériale, celui que tu avais assisté de troupes, d'argent et d'autres ressources, eut l'infamie de conclure un traité avec le plus exécrable des mortels, * avec l'ennemi commun de tous les amis de la paix et de la concorde, avec ton ennemi personnel et le plus acharné.

Cependant, loin de t'en laisser imposer par ce formidable appareil de forces, tu prévis qu'une réunion de traîtres ne triompherait pas de la puissance de ton génie. Ainsi donc, en reprochant à l'un sa désertion, à l'autre, outre sa perfidie, les forfaits énormes dont il s'était souillé, tu citas le premier à comparaître devant l'armée pour y faire valoir sa cause, et tu promis de risquer contre le second le sort d'une bataille. Alors feignit d'aller à ta rencontre ce bon vieillard, qui, changeant d'avis comme un enfant, oubliait, dès qu'il n'en avait plus besoin,

---

* Magnence.

les bienfaits qu'il avait implorés d'abord. Il parut escorté de ses nombreuses phalanges de fantassins et de cavaliers, espérant que s'il ne parvenait pas à te fléchir, il te forcerait à te retirer sans avoir rien osé tenter contre lui : dans ce moment critique, tu ne parus point déconcerté de voir l'homme qui s'était annoncé comme ton allié, devenir tout-à-coup ton ennemi et prétendre partager avec toi le commandement. Quoique ton armée fût de beaucoup moins nombreuse que la sienne (tes soldats ne t'ayant pas tous rejoint), il te fallut prendre un parti; celui d'en venir aux mains contre des forces si supérieures te paraissait téméraire sans doute : et d'ailleurs la victoire même ne t'eût pas garanti des embûches d'un tyran féroce, qui n'attendait que d'un extrême désordre l'occasion d'agir à toute outrance.

Tu résolus donc de ne t'appuyer que sur toi seul, et de siéger à la tribune, à côté de celui qui s'arrogeait le droit d'être ton collégue : tout autour de cette tribune, brillaient les épées nues et les piques levées des soldats; spectacle effrayant pour un homme timide, cortège honorable pour un guerrier tel que toi. A peine eus-tu commencé de haranguer, qu'un profond silence régna dans l'assemblée; chacun te prêtait une oreille attentive; les larmes coulaient des yeux de plusieurs soldats encore indécis, et qui élevaient les mains vers le ciel, sans que toutefois leur

mouvement fut ouvertement prononcé. Mais un air de satisfaction et de bienveillance se faisait remarquer sur leurs visages; bientôt ils se précipitèrent en foule pour t'entendre de plus près. Au milieu de ton discours, ils t'applaudirent avec enthousiasme, et se turent pour t'écouter de nouveau.

Entraînés enfin par ton éloquence, ils te saluent seul empereur, te reconnaissent seul digne du commandement, demandent à grands cris que tu les conduises au combat, promettent de t'y suivre, et te pressent de te décorer des ornemens impériaux. Cependant tu ne voulus ni porter les mains sur ton rival, ni lui arracher par la violence les marques de sa dignité. Mais celui-ci, quoiqu'avec peine et contre son gré, cédant à la dure nécessité qui, selon le proverbe thessalien, lui tenait lieu de persuasion, vint déposer à tes pieds la pourpre. Or, quelle fut ta conduite, dès ce jour, où, devenu seul maître de tant de nations, de tant de troupes et de richesses, tu avais dépouillé de sa puissance, celui qui s'était montré ton ennemi, sinon de fait, au moins par sa volonté, et dont la vie était désormais en ton pouvoir. Certes, tu fus envers lui plus généreux et plus juste que ne l'avait été autrefois Cyrus (31), envers son aïeul : tu conservas leur dignité, à tous ceux qui avaient épousé la querelle de ton rival, et loin de rien ôter à aucun d'eux, tu en comblas plusieurs de présens;

et ce qui étonna plus encore, c'est qu'on ne te vit ni plus soucieux, avant cet événement décisif, ni plus exalté après ton triomphe.

Mais comment nos éloges seraient-ils dignes du personnage, que nous proclamons à la fois comme orateur, comme général, comme excellent prince, et comme guerrier généreux. Car, en effaçant l'ancienne ligne de démarcation entre la tribune (32), aux harangues, et le prétoire, siège de la justice militaire, tu as voulu figurer avec un égal avantage, dans l'une et dans l'autre carrière, où tu te montras l'émule d'Ulysse, de Nestor, et surtout de ces généraux romains, destructeurs de Carthage, qui, du haut de la tribune, étaient plus formidables à ceux dont ils avaient éprouvé l'injustice, qu'à l'ennemi en bataille rangée. Pour moi, en rendant hommage à l'éloquence de Démosthène, et à celle de son rival, je n'oserais comparer le mérite de ta harangue, avec le talent qu'ils déployèrent sur un théâtre bien différent.

En effet, ceux-ci n'avaient point à parler à une multitude armée, ni sur des intérêts aussi graves. Il s'agissait le plus ordinairement de quelques causes pécuniaires, de dignités ou d'honneurs, pour lesquels ils plaidaient en faveur de leurs amis; et cependant il me semble les voir plus d'une fois descendre de la tribune, pâles et tremblant à la vue

d'une populace soulevée, ainsi que des chefs timides s'effrayent en présence de l'ennemi. Je ne crois pas qu'on puisse citer jamais l'exemple que tu donnas alors, de conquérir tant de nations par la seule influence de la parole dans un tribunal de justice militaire, et devant un rival, qui, au dire de plusieurs, loin d'être méprisable, s'était signalé dans un grand nombre de combats, dont la vieillesse semblait avoir muri l'expérience, et qui depuis long-tems commandait ses troupes aguerries. Quelle fut donc la véhémence de ton discours, et comment la persuasion assise sur tes lèvres, fut-elle assez puissante pour atteindre, de ses traits, le cœur de tant d'hommes divers, et pour t'assurer une victoire pure et sans tache, bien préférable à celles qu'on remporte par la force des armes. On eut dit que c'était l'œuvre *invisible* *, de quelque pontife envoyé de dieu, plutôt que d'un empereur au milieu des camps.

Les Perses nous retracent avec orgueil, une bien faible image de faits, à comparer à ceux que je viens de citer, lorsqu'ils nous disent que les enfans de Darius, après la mort de leur père (33), se disputant le trône, jugèrent leur différend par arbitrage entr'eux, et non par la voie des armes ; mais sur ce point, il n'exista jamais, entre tes frères et toi, au-

* Στιγμη, point mathématique sans étendue.

cun démêlé, et tu préféras franchement de partager avec eux les soins de l'empire, à la gloire d'en être le seul maître. Quant au vieillard, à qui l'on ne pouvait rien reprocher d'impie ni de criminel, sinon d'avoir trahi la fidélité qu'il te devait, tu n'employas contre lui que les preuves accablantes, qui le convainquirent de sa perfidie.

A cette séance mémorable succéda ta brillante expédition, c'est-à-dire la guerre que j'appelle sacrée, non à cause de la sainteté du lieu, comme le fut jadis celle de la Phocide, mais parce que tu l'entrepris pour la défense des lois, de l'ordre public, pour venger la mort de plusieurs milliers de citoyens, que le tyran (Magnence) avait égorgés, et pour sauver enfin ceux qu'il menaçait d'immoler, ou de réduire en sa puissance, comme s'il eut appréhendé de ne passer dans l'esprit de ses concitoyens, que pour un sujet dangereux, et non pour un homme naturellement barbare. Tu t'occupas moins des attentats qu'il avait commis envers ta famille, quoiqu'ils fussent aussi énormes que ceux dont il s'était rendu coupable envers le public; tant les intérêts communs de l'état te furent toujours plus chers que ceux des particuliers.

Faut-il que je rappelle tous ses crimes, contre la chose publique, et contre les individus de condition privée. Il fut l'assassin du monarque son maître. Qu'était-il dans son origine, le vil esclave des aïeux

de celui-ci, et le misérable reste d'un sang germain réduit en servitude? Cependant il voulut nous commander, lui qui n'eut pas même été libre, s'il n'eut obtenu de nous cette faveur; lui qui priva de la vie ou de la liberté, les principaux officiers de sa propre armée; lui qui, pour captiver honteusement les suffrages et l'adulation de la multitude, corrompit le bon ordre et la discipline. Eh! quelles sages lois proclama-t-il? Celle à chaque citoyen de payer en contributions la moitié de son revenu, sous peine de mort contre tout réfractaire, celle de permettre aux esclaves de se porter pour délateurs de leurs maîtres; celle enfin, intimée à des sujets qui y répugnaient le plus, et qui en avaient moins de besoin, d'acheter à l'enchère les domaines des princes opprimés. Le tems et la parole me manqueraient à la fois, s'il me fallait énumérer tous les excès de sa tyrannie: eh! qui suffirait en outre à dresser un tableau fidèle des immenses préparatifs qu'il avait simulés de faire contre les barbares; mais qu'il dirigea contre nous?

Les Celtes et les Gaulois, nations réputées indomptables par nos ancêtres, et autrefois répandues, comme un torrent, en Italie, en Illyrie, et jusqu'en Asie, où tout ploya sous leurs armes victorieuses, avaient enfin subi le joug des Romains, étaient entrés dans leur milice, payaient au trésor public des empereurs qui t'ont précédé, des impôts considé-

rables; mais enfin, après avoir joui des avantages d'une longue paix, qui avait accru leur population et leurs richesses, après avoir fourni à tes frères d'excellens soldats, elles avaient été entraînées, malgré elles, dans le parti du tyran. A leur suite, et à titre de commune origine, marchèrent spontanément, en qualité d'alliés, les Francs et les Saxons, nations belliqueuses, qui vivaient au-delà du Rhin, et près des bords de l'Océan occidental.

Toutes les cités et les forteresses en deçà du Rhin, dépourvues de garnisons, étaient ouvertes aux barbares; et cependant on dirigeait contre nous des forces formidables. Chaque ville de la Gaule ressemblait à un camp formé pour soutenir une longue guerre; partout on s'occupait du rassemblement des armes, de l'équipement des cavaliers, des fantassins, des archers, et des lanciers. Les alliés du tyran, accourant de toutes parts en Italie, pour se joindre aux soldats, qu'il y avait levés d'ancienne date, chacun pressentit l'orage qui allait éclater, et dont l'approche glaçait de terreur les plus hardis. On crût que la trombe allait partir du haut des Alpes, avec une rapidité inexprimable, dont rien ne pourrait arrêter les funestes effets : elle fit trembler les Illyriens, les Pannoniens, les Thraces et les Scythes. Les peuples de l'Asie s'attendirent à la voir fondre sur eux; et les Perses, eux-mêmes, se pré-

parèrent à défendre les limites de leur territoire, contre l'invasion du tyran.

Celui-ci, comptant pour rien sa fortune actuelle, et se flattant de triompher aisément de ta puissance, et de ton habileté, n'aspirait à rien moins, qu'à la possession des richesses de l'Inde et des objets précieux de la Perse. Son extravagante audace s'accrut encore par un léger succès dû au hasard, qui fit tomber et périr dans une ambuscade de ses troupes, quelques-uns de nos avants-postes; tant la prospérité non méritée est ordinairement, pour les insensés, le prélude des plus grands malheurs. Enflé de ce modique avantage, l'imprudent abandonna les places fortes qui couvraient l'Italie, et s'avança sans précaution dans la Pannonie et la Norique, s'imaginant avoir plus besoin de célérité, que d'armes et de talent militaire.

A cette nouvelle, tu fis retirer ton armée des défilés qu'elle occupait. L'ennemi prenant ce mouvement pour une fuite, et ne se doutant point de ton stratagême, se mit à te poursuivre jusqu'à ce que vous vous fussiez tous deux arrêtés dans une vaste plaine; c'était dans les champs voisins de Murse (34). De chaque côté fut rangée convenablement la cavalerie; l'infanterie occupait le centre. Tu avais, ô empereur, le fleuve (le Drave) à ta droite. Par ton aîle gauche, tu enfonças les bataillons ennemis, formés

irrégulièrement par un homme sans capacité, soit, dans la tactique des combats, soit dans le commandement d'une armée. Alors ce chef, qui, avant d'en venir aux mains, croyait te poursuivre, se mit en pleine retraite, effrayé du bruit des armes et déconcerté par les cris de guerre de nos soldats victorieux.

Cependant ses troupes, après quelques momens de désordre, s'étant réunies par pelotons, commencèrent de nouveau le combat, rougissant de fuir, et craignant qu'on ne dît d'eux, ce que, à leur sens, aucun mortel ne croirait qu'un Celte, ou qu'un soldat de la Gaule eût jamais tourné le dos à son ennemi. Ces barbares, en effet, désespérant de leur retour s'ils étaient vaincus, ne virent d'autre parti que celui de vaincre ou de mourir, en faisant à leurs rivaux le plus de mal possible. Telle fut l'audace des satellites du tyran et leur obstination à surmonter tous les obstacles.

De notre côté, les défenseurs de l'empire, encouragés par l'amour de leur propre gloire, par la présence de l'empereur, par le souvenir de leurs anciens exploits, à peine croyables, et qu'ils ambitionnaient de couronner dignement, ne connurent plus de danger, et ne mirent aucune borne à leurs efforts; mais les ennemis combattaient encore avec le même courage, et la même ar-

deur, que si l'action n'eut fait que de commencer. Les uns se précipitaient sur nous, l'épée nue à la main. Les autres se saisissaient des boucliers de nos soldats; d'autres, sautant de leurs chevaux blessés, prenaient place dans les rangs des légionnaires à pied. Par toutes ces manœuvres, les barbares auxiliaires du tyran, accablaient notre infanterie; et le succès demeura douteux, jusqu'au moment où nos cuirassiers, et les plus intrépides de notre cavalerie, ceux-là en décochant des traits, ceux-ci, en poussant leurs chevaux, étendirent sur la place un grand nombre de leurs adversaires, et forcèrent les autres à une déroute complète. Une faible partie des fuyards se sauva dans les plaines, à la faveur de la nuit, et la plupart, pourchassés comme des troupeaux de bœufs, furent jetés dans les eaux du fleuve. Tel fut le sort que la lâcheté du tyran, fit subir à son armée, sans que la valeur de celle-ci, servît en rien à sa cause.

Après cette victoire, tu érigeas, sur les mêmes lieux, un trophée plus illustre que ne l'avait été celui de ton père (35). En effet, ce dernier, à la tête des légions regardées comme invincibles, triompha aisément d'un vieillard malheureux. Tandis qu'à l'aide des troupes que tu avais formées et instruites toi-même, tu as terrassé un tyran, non moins redoutable par la vigueur de l'âge, que par les maux

qu'il causait : car, quel empereur, avant toi, inventa ou imita le genre de cavalerie, et l'espèce d'armure que tu sus organiser. Certes, tu es le premier (36), qui, par l'exercice et l'application, ait appris aux autres l'usage de nouvelles armes inattaquables, tu créas et tu mis à ta disposition une multitude infinie de cavaliers immobiles sur leurs chevaux, comme autant de statues, les membres couverts d'un ajustement bien proportionné aux formes humaines, depuis le poignet, jusqu'aux coudes, et du coude aux épaules, la poitrine et le dos garantis par une cuirasse de mailles serrées ensemble, la tête et le visage défendus par un masque de fer, qui leur donnait la figure et le poli des simulacres, enfin les jambes, les cuisses, et les pieds garnis du même métal ; le tout artistement joint avec la cuirasse : un tissu de très-petites agraffes ou d'anneaux, ne laissait à nud aucune partie du corps ; en sorte, pourtant, que ce tissu, qui embrassait aussi les mains, permettait la libre inflexion des doigts.

Quelque soin que j'aie apporté dans la description de semblables objets, je ne doute point que l'inspection et la vue de ces armes n'en aprennent davantage que mon récit. Maintenant, après l'exposé que je viens de faire de cette première expédition, qui eut lieu vers la fin de l'automne, serait-il à propos de terminer mon discours ? et mes au-

diteurs n'en sont-ils pas plus avides d'entendre quelle fut l'issue de ces grands événemens ?

L'hiver étant survenu, laissa donc au tyran la facilité d'échapper pour le moment à son supplice. A cette même époque, des proclamations dignes de ta générosité impériale, assurèrent l'amnistie à tous ceux qui l'avaient suivi, à l'exception des complices de ses meurtres odieux. Ainsi, tous les autres recouvrèrent leurs maisons, leurs richesses et leur patrie, eux qui avaient perdu l'espérance de revoir jamais ce qu'ils avaient de plus cher au monde. Sur ces entrefaites, tu accueillis une flotte, venant d'Italie, et transportant une foule de citoyens, que la cruauté des tyrans en avait fait émigrer.

Dès que la saison permit de recommencer les opérations militaires, tu t'attachas de nouveau à la poursuite du tyran, qui avait mis entre lui et toi les barrières escarpées de l'Italie, et ses hautes montagnes; où, semblable à une bête fauve, il tint d'abord ses troupes cachées, sans oser se montrer dans la plaine: s'étant ensuite emparé d'une ville voisine *, opulente et agréable, il y passait son tems au sein des voluptés et des réunions délicieuses, se croyant suffisamment défendu par les défilés montueux. Porté naturellement à la débauche, il oubliait le danger au

* Aquilée.

milieu des plaisirs de tout genre. Pour le moment, surtout, il lui semblait avoir bien pourvu à sa sûreté; en ce que l'Italie entière l'environnait de la chaîne de ses montagnes, excepté vers le milieu, occupé par une mer limoneuse, ou par des lagunes, assez semblables aux marais égyptiens, et par conséquent inaccessibles aux troupes et aux vaisseaux de guerre; mais la nature elle-même n'est d'aucun secours aux efféminés et aux lâches, contre le courage et la tempérance : elle dut céder à la force et à la sagesse d'un homme, qui avait trouvé l'art de faire, en tant d'occasions, ce qu'on avait jugé impraticable jusqu'alors, et ce qui n'était possible, en effet, qu'à un prince sage et tempérant comme tu l'es. Or, puisque tes actions, ô grand empereur, sont autant d'exemples de ces vertus, il est juste que tu en reçoives ici l'éloge.

Tu vins donc camper en plein air, quoiqu'assez près d'une ville beaucoup plus commode : pour y arriver, tu avais ouvert une route inconnue, non seulement en faisant travailler tes soldats, mais en partageant, avec eux, le danger et les fatigues d'un tel travail. De là, tu envoyas à la rencontre de l'ennemi, l'élite de tes troupes; et dès qu'elles l'eurent rejoint, tu fondis sur lui avec toute ton armée. Ta victoire fut complette; le combat s'était livré avant l'aurore; la nouvelle n'en parvint que vers le milieu

du jour, au tyran, occupé pour lors de fêtes et de jeux équestres, dans le cirque, et s'attendant peu à ses désastres. De dire quelle révolution se fit en lui, ce qu'il pensa de l'état de ses affaires; comment il abandonna, dans sa fuite, et la ville et toute l'Italie, désormais purgée des massacres et des injustices qu'il y avait commis, c'est ce que, pour l'instant, je me dispenserai de raconter. On présume assez que, durant le court relâche dont il jouit, il ne devint pas meilleur, quoi qu'il simulât le contraire; tant il est vrai que cet homme ne put trouver le moyen d'expier la méchanceté de son âme scélérate, qu'en prêtant, à la vengeance divine, le ministère de son propre corps.

En effet, ce nouveau prince, aussi *débonnaire* que *légitime* *, s'étant retiré chez les Gaulois, devint, en peu de tems, plus féroce qu'il ne l'avait jamais été, au point de chercher à adoucir, par le spectacle des nouvelles victimes qu'il immolait, le regret de n'avoir pas épuisé, sur les premières, tous les genres de cruautés; car on le vit lier et faire traîner à des chars dont il pressait lui-même la course, des hommes vivans, repaître ses yeux de la souffrance de ces malheureux, et assister à d'autres supplices de son invention, jusqu'à ce qu'enfin tu

* Expressions ironiques.

l'eus terrassé, pour la troisième fois, selon la règle des combats olympiques, et forcé à expier tous ses crimes, en se perçant lui-même la poitrine du glaive, qu'il avait rougi du sang de tant de citoyens.

Non, je ne crains pas de dire que jamais victoire ne fut plus belle ni plus juste que la tienne; qu'aucune surtout ne fut plus applaudie de l'univers entier, qui respira enfin de ses longues et dures calamités, qui recouvra bientôt, sous le règne des lois, le bonheur dont nous jouissons maintenant. Hé! fasse la céleste providence, que nous en jouissions pendant longues années!

Mais puisque mes efforts pour faire ressortir tous tes exploits, sont loin de répondre à mes desirs; pardonne-moi, grand empereur, si je ne m'étends point sur les flottes nombreuses que tu avais préparées en Egypte, et que tu envoyas à Carthage, ni sur celles que tu avais tirées d'Italie, et que tu y dirigeas de nouveau pour assurer sa défense. Je ne dirai point comment tu fis occuper les Monts-Pyrénées, par des troupes, que tu avais transportées sur des vaisseaux, ni quels nouveaux avantages tu viens d'obtenir sur les barbares, ni quels faits plus anciens peut-être je pourrais rappeler, et que beaucoup de personnes ignorent encore. Car j'entends répéter souvent que la ville d'Antiochus s'honore de ton nom (37); elle tenait il est vrai, le sien,

du monarque qui l'avait fondée; mais elle est aujourd'hui riche de tes bienfaits; elle est devenue commerçante, depuis que tu lui as donné des ports sûrs et commodes, tandis qu'auparavant les navires n'en pouvaient pas même approcher sans péril, tant les rivages de cette mer étaient remplis d'écueils et de rochers. Maintenant on compterait à peine les portiques, les fontaines et les autres monumens que les préfets de cette ville y ont construits par tes ordres. Qui pourrait dire en outre, tout ce que ta munificence a pu ajouter d'ornemens à la ville * de ton père? Tu as fait régner autour d'elle un mur qui était à peine commencé, tu as assuré pour tous les siècles, la stabilité de ses édifices, qui menaçaient de leurs ruines. Le tems ne me suffirait plus, s'il me fallait embrasser chacune de tes actions.

J'aborde enfin le point principalement énoncé au commencement de ma harangue, et je vais prouver que chez toi la vertu seule et l'intention la plus droite, présidèrent aux grandes actions dont je t'ai loué. Je prie donc ici mes auditeurs d'avoir présent à l'esprit ce que j'ai dit plus haut, du respect et de l'amour filial que tu portas à l'auteur de tes jours, et de l'union que tu sus conserver avec tes frères; en sorte que tu demeuras constamment soumis aux volontés de l'un, et que tu partageas modestement l'empire

---

* Constantinople.

avec les autres. Si quelqu'un juge que de telles actions ne partent point d'un fond de vertu, je lui permets, avant de t'accorder son suffrage, d'examiner quelle fut la conduite d'Alexandre, fils de Philippe, et de Cyrus, fils de Cambyse. Car le premier, tout jeune qu'il était encore, fit assez voir qu'il supportait avec impatience, le commandement de son père. Le second dépouilla du royaume son propre aïeul. Or, quel homme sensé ne verra pas que toi, l'égal de ces deux monarques, en grandeur d'âme et en noble ambition, tu l'emportes sur eux par ta soumission envers ton père, et par ta modération envers tes frères.

Mais lorsque le tems fut arrivé, de réunir l'empire sous un seul et même chef *, tu fus le premier à entreprendre cette mesure, contre l'avis de plusieurs qui voulaient t'en dissuader; et, après avoir affermi ta domination et la sûreté de l'état, par un coup imposant, tu résolus d'écarter le joug qui pesait encore sur plusieurs provinces romaines. Jamais guerre n'eut un motif plus légitime que le tien, celui de défendre l'empire, contre ses plus cruels ennemis. Car on ne peut qualifier de guerre civile, celle allumée par un barbare, qui s'était arrogé le titre d'empereur, et qui en avait usurpé le commandement.

---

* Après la mort de Constantin et de Constant, Constance refusa de partager l'autorité avec aucun tyran.

Il me serait pénible de reproduire ici les crimes de ce tyran, et ses attentats contre ton auguste famille. Mais puis-je dissimuler le courage dont tu t'armas, et dont on chercherait envain ailleurs le modèle! Car, en prenant sur toi la chance des événemens, tu ne pouvais t'en promettre, ni aucun avantage pécuniaire, ni l'espérance d'immortaliser ton nom, (genre de gloire auquel les grands hommes n'hésitent point à sacrifier les richesses et la vie même), ni enfin l'ambition d'accroître, ou d'illustrer ton empire; rien de tout cela, dis-je, ne pouvait entrer dans tes vues, encore moins cadrer avec le caractère que tu avais déployé dans ta jeunesse.

L'amour du bien public fut donc l'unique mobile de tes actions; il dût te porter à tout souffrir, plutôt que de voir un barbare commander aux Romains, leur dicter des lois, administrer leurs affaires publiques, former des vœux pour leur *salut commun* (38), et dans ce barbare, un homme souillé de crimes et de meurtres abominables. Mais qui ne s'étonnera de la célérité que tu mis dans tes préparatifs, et de l'immensité des frais que te couta cette expédition. Nous lisons dans l'histoire que ce Xercès, qui souleva toute l'Asie contre les Grecs, n'employa pas moins de dix années à préparer l'invasion qu'il méditait; nous savons qu'il tira à peine douze cents navires des mêmes contrées, je pense, qui t'ont ourni, en moins de dix mois, une flotte beaucoup

plus nombreuse que la sienne. Du reste, ni sa fortune, ni ses exploits, ne sont à comparer aux tiens.

Je ne réussirais pas mieux à tracer une esquisse des dépenses auxquelles ta libéralité t'entraîna dans mille occasions d'un autre genre; et peut être même le recensement de toutes les villes, dont tu réparas les pertes, deviendrait-il ici fastidieux? toutes, en effet, sont devenues riches de tes bienfaits, elles, qui auparavant manquaient des choses les plus nécessaires à la vie; et chaque famille fête aujourd'hui l'abondance qu'elle partage avec les villes.

Il serait également juste d'apprécier cette bienfaisance, envers les particuliers, qui te mérita le nom de prince libéral et magnifique; et qui s'étendit sur la plupart des familles spoliées de leurs biens, soit par autorité de justice, soit arbitrairement, et au mépris de toutes les lois. En effet, dès que tu fus devenu seul maître de l'empire, les uns, trouvèrent en toi un juge indulgent, qui, après avoir revu leur procès, les renvoya en possession de leur fortune; les autres, un arbitre équitable, qui les croyant assez punis par de longs malheurs, leur rendit leurs anciennes propriétés. Si, enfin, je porte mes regards sur tant d'autres de tes sujets, enrichis de tes libéralités, et du produit de tes propres épargnes; ne m'accusera-t-on pas de chercher à épuiser jusqu'aux moindres détails?

Tout le monde sait, que jamais monarque ne fut

plus prodigue envers ses amis, qu'Alexandre, le fils de Philippe. Mais, combien d'autres, à qui les richesses de leurs amis portèrent plus d'ombrage que la puissance de leurs ennemis? combien d'autres, redoutant l'influence des grands de l'état, s'attachèrent à couvrir d'opprobre les nobles, et à en exterminer des familles entières, mesure odieuse, qui couvrait les villes de deuil, et qui les précipitait, eux-mêmes, dans les plus horribles excès. On en vit quelques uns assez peu délicats pour envier les bonnes qualités du corps; la santé, la beauté, la force et l'embonpoint, ou, pour ne pouvoir souffrir qu'on leur parlât de la vertu d'un de leurs sujets; comme si le crime de paraître vertueux, eut été, à leurs yeux, un crime égal à ceux d'homicide, de vol et de trahison. De tels travers, sans doute, purent se rencontrer, moins dans un prince légitime, que dans quelques farouches et vils tyrans. Rarement des rois sensés ou quelques princes, d'ailleurs bons et clémens, ont eu la faiblesse d'esprit de voir, d'un mauvais œil, la prospérité de leurs amis, de chercher à diminuer leur crédit, ou à les priver de la récompense due à leurs mérites; mais qui pourrait jamais te reprocher de semblables écarts?

On raconte, par exemple, qu'un Persan, nommé Ochus *, fut fort maltraité par le roi, son beau-

* Cet Ochus était le gendre, ou du moins le proche

père, jaloux des honneurs que le public faisait au gendre ; et que le roi Agésilas fit payer cher à Lysandre, l'honorable faveur que celui-ci avait reçue des Ioniens. Combien de tels princes furent loin de t'égaler en vertu, toi qui assuras aux riches, leur fortune, aussi solidement qu'un père l'eut fait à ses propres fils ! toi qui pourvus à l'existence des familles nobles, avec tous les soins qu'y ont apportés le législateur ou le fondateur d'une vaste cité; toi qui ajoutas, à leurs richesses premières, des largesses au-dessus de la munificence des rois ; toi, enfin, qui sus imprimer à tes dons, un caractère de stabilité, que n'ont point les présens faits par le peuple : précaution sage, à mon avis. Car, des hommes qui se sentent dépourvus de biens, portent souvent envie à ceux qui en possèdent beaucoup; tandis que celui qui joint, à une fortune, à laquelle peu de personnes peuvent prétendre, le rang que leur donne la vertu, préférable à tout l'or du monde, n'a plus rien à envier à qui que ce soit.

C'est donc, par la conscience, que tu as de tes propres vertus, que tu te réjouis de la prospérité, de la bonne conduite et de la gloire de tes sujets.

---

parent du roi Ochus. Car le mot grec se rend également, par les mots latins *gener*, *cognatus*, *propingus*, *etc.*, selon la remarque de Spanheim.

C'est pour cela que tu as déjà comblé d'honneurs plusieurs d'entre eux, que tu as résolu d'en conférer à beaucoup d'autres, ou que tu te réserves l'occasion de le faire. Ce n'était pas même assez pour toi, d'avoir donné à tes amis la préfecture d'une ville, d'une ou de plusieurs provinces; tu crus ne pouvoir couronner dignement tes grandes actions, qu'en appelant quelques-uns d'eux, à partager un empire, qui t'avait coûté tant de peines, employées à éteindre la race des tyrans; tant il est notoire, en effet, qu'une telle mesure te fut moins dictée par la nécessité, que par le plaisir que tu éprouvas à étendre tes bienfaits; car tu ne choisis pas un collègue pour combattre les tyrans; tu voulus, au contraire, associer à ta dignité, celui qui n'avait point partagé tes périls; puisque tout danger avait alors cessé. Tu n'accompagnas enfin, son titre d'aucune charge, autre que celle de te suivre, peut-être, dans une courte expédition. Faudrait-il ici des témoins ou des preuves de ce que j'avance, l'assemblée les trouve en ma personne *; et puisque c'est moi-même qui prononce cette harangue, toute autre explication devient superflue.

Je me hâte maintenant de rassembler quelques

* Julien évite ici, pour cause, de parler du césar Gallus, son frère.

traits de la prudence, de la tempérance et des autres vertus, qui te méritèrent l'attachement de tes sujets. Qui peut ignorer, en effet, que, dès ton enfance, tu poussas l'exercice de ces rares vertus plus loin, qu'aucun ne le fit avant toi? Ton auguste père ne t'en rendit-il pas le plus éclatant témoignage, en te confiant les rènes de l'empire (39) quoique tu ne fusses alors ni le seul, ni le plus âgé de ses fils, et en t'associant, en outre, avec tes autres frères, dans le gouvernement des affaires? Parvenu à l'âge viril, tu continuas de marcher dans la même ligne de devoirs, et nous te voyons encore te comporter envers le peuple et les magistrats, comme le citoyen le plus soumis aux lois, et non comme un prince, qui se croirait au-dessus de la loi. Te vit-on, enfin, t'énorgueillir de ta bonne fortuue, ou tirer vanité de tes nombreux et rapides exploits?

Nous lisons qu'Alexandre, fils de Philippe, après avoir renversé l'empire des Perses, non-seulement devint insupportable par son luxe et par son arrogance, mais qu'au mépris de celui qui lui donna le jour, et même de toute la nature humaine, il voulut se faire passer pour le fils, non de Philippe, mais de Jupiter Ammon; et qu'il traita plus ignominieusement que ses captifs, ceux de ses compagnons d'armes qui répugnèrent à se prêter à une aussi basse adulation. A ce portrait, pourquoi n'opposerions-

nous pas le respect que tu montras pour ton père, et la vénération que tu lui portes encore, non-seulement en particulier, mais dans toutes les assemblées publiques, où tu aimes à le proclamer comme un héros vertueux, et s'il faut parler des amis, les tiens joignent à ces titres, la réalité de tes bienfaits. Car, en est-il un seul qui ait à se plaindre de quelque traitement ignominieux, de quelqu'amende pécuniaire, de quelqu'insulte, ou même de quelqu'acte de mépris de ta part? Certes, ils ne pourraient citer rien de semblable : que dis-je, les uns dans une extrême vieillesse, et n'attendant que l'heure fatale, ne cessèrent d'exercer leurs fonctions publiques, qu'en cessant de vivre, et transmirent à leurs enfans, à leurs alliés, ou à leurs amis une immense fortune. Les autres, après avoir blanchi dans les travaux de la guerre, ont obtenu une mission honorable, où ils vivent désormais heureux et tranquilles. D'autres enfin, morts aujourd'hui, passaient dans l'esprit des peuples, pour des hommes dont chacun eut envié le sort. Non, jamais celui que tu avais une fois qualifié d'ami, (fut-il dans la suite convaincu de quelque forfaiture), n'en subit la peine la plus légère; ta justice se borna strictement à lui retirer ta confiance, et à l'oublier pour toujours.

Au nombre des excellentes qualités, qui firent de tout tems l'ornement de tes mœurs, je place cette

modestie par laquelle tu sus préserver ton âme des moindres souillures de ta volupté, et te distinguer de tous les empereurs qui te précédèrent, je dirais presque de tous les autres mortels, à peu d'exceptions près; en sorte que ta continence doive, non-seulement servir de modèle aux hommes, mais apprendre aux femmes, les devoirs de leur sexe envers le nôtre. Car l'empire que la loi exerce sur celles-ci, pour empêcher la procréation d'enfans illégitimes, ta raison l'exerce sur tes passions. Le tems me force d'omettre beaucoup d'autres faits de ce genre, qui seuls suffiraient à ton éloge.

Je préfère de dire quelques mots de ta haute prudence; et si mon discours peut difficilement donner une idée de la perfection que tu atteignis dans la pratique de cette vertu, je me persuade que les faits parleront pour moi. Car on ne concevra jamais, qu'un empire aussi vaste que le tien, soit parvenu au degré de splendeur et de puissance où il est maintenant, si tu ne l'avais gouverné avec une prudence égale à sa grandeur. Le bonheur sans prudence est une sorte de prodige. Cependant il arrive par fois que la fortune nous procure une prospérité passagère. Mais conserver sans prudence des biens une fois acquis, c'est la chose la moins possible de toutes. La raison en est évidente; et si l'on en veut des preuves, nous en fournirons d'aussi nombreuses que palpables.

Car enfin le génie dans le conseil, est, selon moi, cette sagacité qui nous fait découvrir le parti le plus sage à prendre, en consultant la nature des événemens. Un tel génie présida-t-il à tes actions dans les momens critiques de ta vie? La question est simple et facile à résoudre. Qu'on se rappelle seulement, que, dès qu'il s'agit de cimenter l'union avec tes frères, tu fis volontiers le sacrifice de tes droits. Fallut-il ensuite pourvoir à la sûreté publique? Tu ne fus pas moins prompt à préparer la guerre, et tu rendis inutiles toutes les forces de la Perse, sans avoir eu à regretter la mort d'un seul de tes soldats. De-là, pour triompher des tyrans, tu commenças par les diviser; tu vins à bout de l'un, par la supériorité de ton l'éloquence; et son armée encore entière, te servit pour anéantir, plutôt par ta prudence que par la force des armes, la puissance de l'autre, qui était devenu le fléau de l'empire.

Mais ce que je voudrais principalement faire sentir à mes auditeurs, c'est la juste confiance dont tu fus constamment entouré, et qui dut garantir le succès de tes nobles entreprises. Tu savais en effet que la bienveillance des sujets est la meilleure sauvegarde des rois; que de vouloir l'obtenir, en la commandant comme un tribut, serait une prétention chimérique. Tu la conquis donc, en t'efforçant de bien mériter de tous, et d'imiter la bonté divine en-

vers les hommes ; tu sus modérer ta colère, ôter au châtiment ce qu'il a d'odieux, traiter avec indulgence et modération tes ennemis, dans leurs malheurs, ou leurs défaites. C'est par de telles actions, c'est en y attachant le plus haut prix, c'est en faisant aux autres un devoir de les imiter, que tu transportas, pour ainsi dire, Rome dans la Pannonie, en assignant cette province pour asyle aux sénateurs romains, durant l'occupation de l'Italie par le tyran ; et cette heureuse habitude te valut aussi l'empressement des villes à te payer leur tribut.

Eh ! quelle autre cause pourrions-nous assigner au dévouement des armées pour ta personne ? Car la cavalerie de ton rival s'était rendue à toi, dès avant la bataille de Murse (contre Magnence). Les fantassins de toute arme et les plus belles légions vinrent également te rejoindre, dès que tu eus recouvré l'Italie. Mais ce qui se passa dans la Gaule, après la fin déplorable du tyran, prouve encore mieux jusqu'à quel point les troupes te furent attachées. On les vit, en effet, s'élancer, comme des loups furieux, pour mettre en pièces le téméraire (40) qui, dans un lieu écarté, s'était saisi d'un habillement de femme, pour se décorer de la pourpre.

Après un triomphe si complet, ce que je regarde en toi comme l'héroïsme de la vertu, c'est la clémence et la douceur avec laquelle tu traitas ceux qui

n'étaient pas convaincus d'avoir pris part à la rébellion du tyran, quoique les délateurs, qui s'élevaient contre eux, t'invitassent à te défier de leur soumission apparente. Ta conduite, à cet égard, fut plus équitable, plus modérée, et, je pense aussi, beaucoup plus prudente. Quiconque en juge autrement, te connaît mal, et ses sentimens sont loin de ressembler aux tiens. Il te parut beaucoup plus juste d'épargner des hommes dont la défection n'était pas assez prouvée, et de ne point te refuser à toute transaction avec eux, toi qui attribuais à la bienveillance de tes sujets, ta grandeur actuelle, et le succès de toutes tes entreprises. Tu fis plus encore; car tu ne permis pas qu'un fils en bas âge souffrît en rien des crimes et du supplice de son misérable père. Ce dernier trait d'humanité fit taire tout ressentiment, et mit en évidence la supériorité de tes vertus.

FIN DE LA PREMIÈRE HARANGUE.

NOTES

SUR LA PREMIÈRE HARANGUE DE JULIEN.

(1) *Tyrans domestiques.* Julien entend parler ici des deux tyrans, Vétranion, connu sous la dénomination de *Vieillard*, et Maxence, odieux par ses cruautés. Il sera souvent question d'eux dans cette harangue et dans celle qui suit.

(2) *Réservé.* Ceci suppose que Julien prononça, ou qu'il devait prononcer sa harangue en présence de l'empereur et d'un auditoire aussi nombreux que distingué. Aussi, voit-on, dans la suite de ce discours, qu'il adresse constamment la parole, tantôt à Constance, tantôt aux auditeurs. (*V.* l'argument.)

(3) *Peu mérités.* L'auteur fait ici allusion aux sophistes, chez qui on tolérait l'abus de charger leurs portraits, et d'outrer leurs éloges. Mais une telle licence ne fut jamais permise aux orateurs de profession. Elle est réprouvée par Aristote, par Cicéron et par Quintilien, qui ont donné les plus beaux préceptes d'éloquence. Peut-être aussi Julien fait-il entendre ici, qu'il *a dit*, de Constance, plus de bien qu'il n'aurait voulu en dire.

(4) *Des leçons de morale.* Ceci ne peut convenir qu'à Socrate, qui, le premier, tint école de philosophie morale. Julien se plaît à citer, dans tous ses écrits, Socrate, Platon et Aristote, dont il avait fait une étude particulière.

(5) *Du monde.* On ne peut douter, que Julien n'ait voulu désigner Rome, quoiqu'il lui donne ici et ailleurs, des épithètes qu'on trouve également appliquées à Constantinople, connue aussi sous le nom de *Nouvelle Rome.* Du reste, il appelle Rome, la mère de Constance, non que celui-ci y fut né, mais parce qu'il y fut élevé, et que sa propre mère *Fausta,* fille de Maximien Hercule, était réellement née dans cette capitale du monde.

(6) *Sur le Bosphore.* Constantinople était censée la patrie adoptive de Constance, parce que le père de celui-ci (Constantin) s'honorait du titre de fondateur de cette ville, qui devint bientôt la seconde de l'empire.

(7) *Digne épouse de ton grand-père maternel.* Il s'agit de Théodora, seconde épouse de Constance Chlore, fille d'Eutropie. Cette Eutropie fut aïeule de Constantin, épouse de Maximilien Hercule, et la mère de Maxence et de l'impératrice *Fausta.* Cette dernière épousa Constantin, et eut de lui Constance, depuis empereur. Cependant Julien ne conteste point aux Illyriens le privilége d'avoir produit Constantin et Constance : car l'aïeul de celui-ci (Constance Chlore), Dioclétien et les deux empereurs (Maximien Hercule et Galère) étaient d'origine illyrienne.

Jules Constance, frère de Constantin, et fils de

Constance Chlore, avait épousé en premières noces, Galla, de laquelle il eut le césar Gallus; et en secondes noces, Basiline, fille du préfet Julien, de laquelle il eut, le 6 novembre 331, *Flavius Claudius Julianus*, depuis empereur. On voit que la famille impériale des *Constance*, issus de Claude II, avait été très-nombreuse jusqu'au massacre, dont nous avons parlé dans notre vie de Julien; et que Constance ne voulut point empêcher, s'il ne l'ordonna pas. Le P. Petau, pag. 96 de ses notes, édition de Spanheim, compte seulement parmi les oncles de Constance, par lui assassinés, Jules Constance et Delmace, que d'autres appellent Anniballien, tous deux frères de Constantin; parmi les cousins germains ou issus, *patrueles consobrinos ve*, il en nomme deux, savoir: Delmace et Anniballien, tous deux fils du premier Delmace; ce qui porterait le nombre des victimes de la cruauté de Constance, à quatre seulement; car Népotien, fils d'Eutropie, sœur de Constantin, ne fut tué que long-tems après, par Maxence. Cependant Julien dit formellement dans sa lettre aux Athéniens, que Constance fit massacrer six de ses parens, tant oncles que cousins. J'ai fait voir dans la vie de Julien, que, selon les historiens anciens, il y avait eu deux Anniballien et deux Delmace; ce qui lève toute difficulté. On verra en outre, par la lettre au sénat et au peuple d'Athènes, que Constance fut l'assassin d'un frère aîné de Julien, autre que Gallus ἀδελφοῦ τε ἐμοῦ. Ce dernier fait n'est connu que par la lettre susdite. Nous y apprenons d'autres faits, à savoir que Gallus avait épousé en premières noces, Constantia, fille de Constantin, et sœur de Constance, et en secondes noces, Constantine, veuve d'Anniballien, Ju-

lien nous apprend dans sa lettre aux Athéniens, 1°. que Gallus eut de ce mariage une fille (Petau, pag. 97); 2°. que la sœur de ce Gallus avait d'abord été mariée à Constance, deux faits, ajoute ce critique, qu'on ne trouve nulle part ailleurs.

Galla, mère du césar Gallus, eut une fille que Constance épousa avant Eusébie. (Voyez notre cinquième note sur la lettre de l'empereur Julien au peuple d'Athènes.)

(8) Claude, IIe empereur de ce nom, et surnommé le Gothique, parce qu'il triompha des Celtes, autrement Goths ou Scythes, dans une bataille célèbre, dans laquelle il périt, si nous en croyons les deux historiens Victor; quoique d'autres le supposent mort de maladie à Sirmium. Il avait été reconnu empereur dans les dernières années du règne de Gallien. Il fut très-regretté, et mérita de l'être. De cet empereur Claude, ou plutôt de sa fille adoptive, naquit Constance Chlore, père de Constantin (voy. Eutrope, lib. 9); car nous apprenons de Trébellius Pollion, que Claude mourut sans enfans; mais que Constance Chlore dut le jour à Claudia, fille de Crispus, et épouse d'Eutropius, noble dardanien. Or, ce même Crispus était le propre frère de l'empereur Claude.

Julien a dit plus haut, que les oncles et les proches alliés de Constance furent tous empereurs, Βασιλεῖς. Ce mot s'entend de la dignité de *césar*, comme de celle d'*empereur*; il s'applique ici à Constance Chlore, à Maxence, à Népotien, à Delmace, etc.

(9) Ces *aïeux* furent Maximien Hercule et Constance

Chlore : le premier fut associé à l'empire par Dioclétien ; le second fut fait césar par le même, ainsi que Maximien Galère.

(10) *Résolurent.* Spanheim remarque, avec raison, que ce mariage n'eut lieu qu'après la mort du père; mais il n'en était pas moins *résolu* d'avance, et cela suffit pour justifier le récit du panégyriste.

(11) *Du tyran.* Il ne peut être question que de l'empereur Licinus; et si Julien lui donne ici l'épithète de tyran, c'est seulement parce qu'il fut cruel et abusa étrangement du pouvoir et de la dignité impériale. Autrement, il avait été associé à l'empire, aussi légitimement que ses successeurs.

(12) *Dix ans.* Il commença les constructions l'an 328, et finit le gros des ouvrages en deux ans ; mais il continua de l'embellir jusqu'à sa mort, arrivée dix ans après la fondation de cette nouvelle capitale. C'est ici le cas de remonter à l'origine de l'ancienne *Byzance.* On lit dans l'anthologie grecque (l. VI), un distique en l'honneur de *Byzante* et de sa femme *Philadée,* fondateurs de l'antique Byzance, et dont les deux statues, sorties du ciseau de Calliade, avaient été placées dans la basilique de la nouvelle Byzance, bâtie par Constantin (Constantinople). Ce monument atteste du moins l'origine de la ville et le nom de son premier fondateur. Cependant je dois prévenir mes lecteurs, qu'Eustathe, évêque de Thessalonique, et auteur de commentaires estimés sur l'Iliade, prétend que Byzance fut jadis fondée par des Mégariens. Si son opinion est vraie, ou si By-

zante et son épouse étaient de Mégare, il faudrait beaucoup rabattre de l'opinion désavantageuse, que des auteurs anciens nous donnent de cette ville, où la philosophie fut long-tems en honneur.

(12 *bis.*) *Boisseaux.* Cette énorme distribution de grains prouve l'infécondité de l'Attique en plantes céréales; mais elle atteste en même tems, moins l'extrême prodigalité du prince, que l'importance qu'il attachait à remplir les devoirs que lui imposait sa charge de préteur d'Athènes, le soin surtout d'approvisionner la ville. Le *medimne* attique contenait six boisseaux romains. Ainsi, l'envoi de *plusieurs myriades de medimnes* en froment (n'eût-il été que de deux myriades de *medimnes*) aurait été de cent vingt mille boisseaux ou environ. Nous parlerons souvent ailleurs et surtout dans les lettres de Julien, des mesures attiques et romaines, tant pour les solides, que pour les liquides.

(13) *Parysatis.* On voit par le texte de Julien, que cette Parysatis dut être à la fois sœur, mère, épouse et fille d'un roi des Perses. Xénophon dit à ce sujet : « De Darius et de Parysatis naquirent deux fils, Artaxerce l'aîné et Cyrus le cadet ». Plutarque nous apprend d'ailleurs que Darius et Parysatis eurent quatre fils, dont Artarxercès fut l'aîné. Mais on sait en outre, par l'historien Ctésias, auteur contemporain, médecin d'Artaxerce Mnémon et de Parysatis, mère de ce prince, 1°. qu'Ochus, connu aussi sous le nom de Darius Nothus, était un des bâtards d'Artaxerce à la longue main ; 2°. que Parysatis était ou sœur, ou fille de ce même Artaxerce (mais d'une autre femme qu'Ochus), et que la même Pary-

satis est aussi nommée mère d'Artaxerce Mnémon et de Cyrus ; 3°. qu'Artaxerce à la longue main donna pour épouse à son fils bâtard Ochus, une femme nommée Parysatis. Voici le texte de cet auteur grec : « Ochus jouit seul du royaume. Parmi les autres enfans d'Artaxerce à la longue main étaient Bagapée et Parysatis, nées d'Andia, babylonienne. Cette Parysatis fut la mère d'Artaxerce Mnémon et de Cyrus. Le père de Cyrus l'avait, de son vivant, fait satrape des Hircaniens, et lui avait donné pour femme sa sœur propre, fille de Xercès ».

La dernière phrase de ce texte souffre seule quelques difficultés. Car ces mots, *sa propre sœur,* peuvent s'entendre, ou de la propre sœur d'Ochus, comme née d'un même père, et alors le nom de Xercès est pris ici pour celui d'Artaxercès (ce qui, en effet, arrive souvent aux historiens et à Ctésias même, parce que les deux noms étaient portés indifféremment), ou bien cette Parysatis était fille de Xercès, père d'Artaxercès, et, par conséquent, sœur de ce dernier. Dans ces deux suppositions, les expressions de Julien peuvent être justifiées. Au premier cas, Parysatis était fille d'Artaxerce à la longue main, quoique d'une autre mère qu'Ochus, autrement Darius Nothus, sœur de père, et aussi épouse du même Ochus, empereur des Perses, et mère d'Artaxerce Mnémon. Au second cas, Parysatis aurait été fille de Xercès, sœur d'Artaxerce à la longue main et mere d'Artaxerce Mnémon. Ce Mnémon eut pour successeur Ochus second, l'un de ses fils légitimes, auquel succéda Darius Codoman, détrôné par Alexandre-le-Grand, ainsi que le rapporte Justin. Si nous en croyons ce dernier historien, Ochus, fils d'Artaxerce, et prédécesseur immédiat

de Darius Codoman, n'était point bâtard. *Artaxerci regi Persarum ex pellicibus, CXV filii fuere, sed tres tantum justo matrimonio suscepti Darius, Astaries et Ochus.* (Justinus, lib. X.) « Artaxercès, roi des Perses, eut de ses concubines cent quinze enfans; mais il n'en eut que trois nés de mariage légitime, à *savoir*, Darius, Astarte et Ochus. »

(14) *D'un troisième.* Julien parle ici de Maxence, dont la tyrannie éclata violemment dans la suite, mais dont l'usurpation avait d'abord été légitimée par le consentement de Maximien Galère. Fausta était fille de l'empereur Maximien, femme du grand Constantin, et sœur de Maxence.

(15) *Plusieurs empereurs.* Constantin le jeune, Constance et Constant.

(16) *Un de ceux-ci.* Cela ne peut s'appliquer à Constantin le jeune, à peine enfant à cette époque. Il s'agit donc de Crispus, né de *Minervine*, autre épouse ou concubine de Constantin. Par conséquent, Fausta n'était que la belle-mère de Crispus. Celui-ci aida en effet son père Constantin dans la guerre contre Licinius.

(17) *Un autre.* Constantin le jeune soumit les Gétes ou Goths, la même nation que d'autres auteurs, et Julien lui-même, d'accord avec les monumens, appellent Celtes et Celto-Scythes. Le docte Spanheim prouve aussi par les témoignages de Spartien, de Procope, de Philostorge, que les Goths ou Gétes sont presque toujours les noms synonymes des Scythes ou Celto-Scythes. Les Celtes ou

Gaulois du nord de l'Europe se mêlèrent souvent aux peuples des bords du Danube et à ceux des bords de la Vistule ; on peut donc connaître le nom des peuples par les pays qu'ils habitaient. Pour cette raison, nous croyons devoir invoquer l'autorité de Quint-Curce, historien, qui décrit soigneusement les lieux dont il a occasion de parler.

Il distingue, outre l'Alexandrie d'Egypte et une autre dans l'Inde, deux autres villes du même nom, également bâties par Alexandre ; « l'une aux pieds du Caucase, » fameux par le supplice de Prométhée, et dont la » longue chaîne aboutit au mont Taurus ; l'autre sur » les rives du Tanaïs, fleuve qui sépare les Scythes- » Bactriens des Scythes de l'Europe, autrement, l'Eu- » rope de l'Asie. » — « Les Scythes et les Sarmates, » ajoute-t-il, *s'ils n'étaient pas un même peuple*, occu- » paient une assez vaste contrée de l'est au nord de la » Thrace, et en suivant cette même ligne, ils s'éten- » daient au-delà du Danube » *ultrà Danubium*.

Il répète ailleurs les mêmes notions, et il semble même vouloir expliquer les émigrations des Scythes et leur attribuer la fondation de la monarchie des Parthes. Voici un passage remarquable :

« *Scythæ sedes habent, et in Europâ et in Asiâ. Qui super Bosphorum colunt, adscribuntur Asiæ. At qui in Europâ sunt, a lævo Thraciæ latere ad Borysthenem, atque indè ad Tanaïm alium amnem rectâ plagâ pertinent. Tanaïs Europam et Asiam interfluit : nec dubitatur quin Scythæ, qui Parthos condidere, non à Bosphoro, sed ex regione Europæ penetraverint.* » (Quint-Curt., l. VI, cap. 2, sect. 1.) Trogue Pompée, ou plutôt Justin, son abréviateur, nous fournit à peu près les mêmes documens.

(18) *Un dernier auguste.* L'orateur désigne ici l'empereur Constant, vainqueur des Francs et autres barbares, mais, dans la suite, victime de la cruauté de Magnence. Ce dernier tyran fut défait, en 351, par l'empereur Constance, et mourut deux ans après. — Dans l'*alinéa* suivant, Julien finit l'éloge des frères de Constance, en rappelant qu'ils étaient petits-fils de Constance Chlore et de Maximien Hercule, et fils du grand Constantin et de l'impératrice Fausta.

(19) *Aucune forme distinctive.* Les *Héraclides* se divisaient en plusieurs familles. (*V.* Plutarque, sur Lycurgue, Agis, Climène, Lysandre.) Ceux qui étaient issus d'Eurysthène, s'appelaient Lagides. Cet Eurysthène avec Proclès étaient les sixièmes rois, depuis Hercule. Les Eurytionides descendaient d'Eurytion, autre chef des Héraclides. Il y avait encore d'autres branches d'Héraclides, à l'une desquelles appartenait Lysandre, rival d'Agésilas. Cependant Spanheim essaye de prouver à la page 133 de ses notes, sur le premier discours, par le témoignage de Plutarque, qu'à Lacédemone, les rois recevaient un genre d'éducation différent de celui des autres citoyens.

(20) *Du même avantage.* On a vu plus haut, que les Carthaginois avaient aussi une éducation commune, mais bornée (à ce qu'il paraît) aux exercices athlétiques et aux arts mécaniques ; qu'en outre, après leur tems d'épreuve, les enfans pouvaient être chassés du logis par leurs parens, et réduits à vivre de leur industrie propre. Julien est, dit Spanheim (p. 136 de ses notes), le seul auteur qui nous rapporte ce fait. Il se peut toutefois, ajoute le critique, que quelque

chose de semblable ait existé chez les Carthaginois; en effet, Guevarra dit (*in Horologio principum*, l. 2, c. 39, de *Carthagine*, pag. 133), « que les » enfans des notables étaient élevés dans des temples, » de l'âge de trois à douze ans; que de douze à vingt » ans, ils devaient apprendre un métier ».

On remarque une coutume analogue à celle-ci dans ce que Xénophon a écrit sur l'éducation des Perses; et qu'on lit encore en sa *Cyropédie*. Enfin, Anquetil (p. 393 du 4e. volume de son *Précis de l'Histoire universelle*), observe, en parlant des Carthaginois : « que leurs suf- » fètes ou consuls n'étaient point à vie, mais choisis » parmi les riches, et nommés par les sénateurs ».

(21) *Calamités du tems*. Julien dissimule et rejette sur d'autres les crimes de Constance. Il tint un autre langage, après la mort de cet empereur, qu'il appelle, avec raison, le bourreau de sa famille. Au lieu que, dans ce panégyrique, il ose à peine blâmer indirectement la faiblesse du prince. (Voyez ci-dessus la note septième et son supplément; voyez en outre mon Abrégé historique de la vie de Julien.)

(22) *Carus*, 36e. empereur romain, vainquit, en effet, les Perses. Son expédition se lie avec ce qui suit. Il partit avec le jeune césar Numérien, son fils, pénétra jusqu'à la ville de Ctésiphonte; il mourut là, ou ailleurs, sans qu'on sache trop de quel genre de mort, après avoir régné deux ans.

(23) *César*. Julien se montre ici peu équitable, en attribuant tout l'honneur de cette paix à Dioclétien : car

Maximien Galère fit payer cher aux Perses, l'année suivante, sa première défaite, et il eut la plus grande part à l'expédition de Dioclétien. Il sera question de nouveau des Perses ou Parthes, dans la harangue qui va suivre.

(24) *Revenus.* On ne voit pas que Constance se soit désintéressé, autant que semble le faire croire Julien; il eut dans son lot, l'Orient, la Thrace, la Mésie, l'Egypte, et, par conséquent, Alexandrie, en outre, Constantinople et toute l'Illyrie, jusqu'à Nisibe.

(25) Ces *Arabes* furent, depuis, connus sous le nom de *Sarrasins.* C'était, vers le tems de Constance, un peuple nomade, et qui n'avait jamais été entièrement soumis. D'autres Arabes occupaient alors l'Arabie pétrée. Les uns et les autres firent de fréquentes incursions sur les frontières de l'empire.

(26) Les *Athéniens* doublèrent et triplèrent les impôts pour soutenir la guerre contre les Perses. (Voyez Thucydide, l. 1.)

(27) *Singare.* Cette ville était en Mésopotamie sur le Tigre, au pied d'une montagne. Dans ce même district étaient Nisibe, Carres, Edesse, et autres cités. L'Euphrate et le Tigre arrosent cette contrée, connue aussi sous les noms de Syrie, d'Assyrie, d'Arménie, etc. Le fleuve Mygdonius se décharge dans le Tigre. On place le nouveau siége de Nisibe, dont il sera question aussi dans le discours suivant, après l'an 350, vers la vingthuitième année du règne de l'empereur Constance. Cette

ville avait essuyé beaucoup d'autres siéges : elle tomba enfin, sous Jovien, au pouvoir des Perses.

(28) *Notre ville.* Les mêmes détails se trouvent dans la deuxième harangue, où l'on voit qu'une partie des remparts, minée par l'eau, s'était écroulée. Julien, rappelant plus haut la désastreuse expédition de Xercès, signale l'entreprise doublement gigantesque de percer le mont Athos, pour unir, par le Bosphore, la mer Noire à celle de Marmara, et de construire un pont de bateaux sur le Bosphore même ou l'Hellespont, qui séparait l'Europe de l'Asie, détroit long de vingt lieues sur une tout au plus de large, et célèbre par les amours d'Héro et de Léandre. Xercès ouvrit aussi aux pieds du mont Athos, où Jupiter Athoüs avait un temple, une tranchée d'un mille et demi pour y faire passer sa flotte. « Afin d'éviter les tempêtes du promontoire, formé par le mont Athos, il en fit percer l'Isthme ; pendant qu'avec beaucoup moins de frais, il aurait pu faire traîner ses vaisseaux par-dessus, comme on le faisait alors.... Au lieu de transporter son armée d'Asie en Europe sur ses vaisseaux, il préféra d'établir un pont de bateaux sur l'Hellespont. Une tempête le rompit. » (Précis de l'Histoire universelle, tome I[er]., p. 275.)

Pour l'intelligence des autres faits, racontés dans les deux premières harangues, je place ici une courte notice des anciens monarques persans qui figurèrent aux époques où se reporte Julien.

Cambyse, fils aîné de Cyrus, avait réuni, comme son père, les couronnes de Perse et de Médie. Ce prince cruel fit égorger son propre frère Smerdis. Après sa mort, les mages supposèrent un faux Smerdis, sous le nom du-

quel ils prétendaient régner. Mais la ruse fut découverte; et Darius Hystaspe fut salué roi. Ce prince soumit les Babyloniens révoltés; il fut moins heureux contre les Scythes; et il perdit à Marathon une sanglante bataille contre les Athéniens, commandés par Miltiade. Il mourut en faisant de nouveaux préparatifs contre la Grèce, et nomma pour lui succéder Xercès, son fils cadet, né de la reine Atosse, son épouse, de la race de Cyrus, au préjudice de son aîné Artabaze, né avant qu'il fut roi. L'armée de ce Xercès périt en partie aux Thermopyles, défendues par Léonidas et ses trois cents Spartiates. Sa flotte fut détruite à Salamine et à Mycale. Son autre armée fut mise en déroute complète à Platée, en Béotie. Lui-même périt de la main d'Artabane, son capitaine des gardes. Il laissa trois fils, Darius l'aîné, Artarxerce, le troisième de ses fils, dit à la *longue main*, lesquels étaient tous deux à la cour, et Hystaspe, le second de ses fils, qui gouvernait alors la Bactriane.

Le même Artabane, imputant à Darius l'assassinat de Xercès, pour se frayer la route à l'empire, fit tuer ce fils aîné par Artaxerce, son frère ; mais celui-ci, ayant découvert la vérité, fit justice du meurtrier, et prit les rênes de l'empire. Il régna avec gloire et modération, et laissa en mourant, dans un âge peu avancé, dix-sept enfans, dont un seul légitime, Xercès IIe., assassiné après quelques jours de règne, par Sogdien, son frère naturel. Mais Ochus, autre frère de celui-ci, le sacrifia aux mânes du légitime héritier. Cet Ochus est connu dans l'histoire, sous le nom de Darius Nothus. Il fut gouverné pendant son règne, par sa sœur et épouse Parysatis. (Voyez la note 13 ci-dessus.) Il eut de ce

mariage, Arsace, son aîné, autrement Artaxerce *Mnémon*, son successeur, et Cyrus, le jeune. Le premier eut pour épouse Statira, empoisonnée depuis par Parysatis, jalouse de l'ascendant que cette Statira avait sur le roi, son époux. Ce même Artaxerce, surnommé *Mnémon*, à cause de sa prodigieuse mémoire, parvenu à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans, avait cent dix-huit fils, dont trois légitimement nés d'Atossa, son épouse, à savoir, Darius, Ariaspe et Ochus. Il ceignit du diadême Darius, son aîné. Mais celui-ci conspira contre son père, et fut mis à mort. Ochus empoisonna son frère Ariaspe, et tua un autre de ses frères, né d'une concubine de son père. Ce qui fit mourir de chagrin le vieux Mnémon.

Cet Ochus se maintint sur le trône par ses cruautés. Il soumit et pilla l'Egypte, en dépouilla les temples, et fit manger à ses soldats le taureau, dieu Apis. Il mourut enfin empoisonné par Bagoas, son eunuque, Egyptien de naissance, qui, pour venger la religion de son pays, fit repaître les chats et les chiens (dieux d'Egypte), des chairs du sacrilége empereur, son maître. Cet eunuque lui donna pour successeur, Arsès, le plus jeune fils du défunt. Mais il l'empoisonna et massacra en même tems les autres princes de la famille.

Alors monta sur le trône, Codoman, dernier rejeton de la race de Darius Nothus, échappé au poignard du cruel Ochus. Cet Ochus avait égorgé, dans un seul jour, quatre-vingts frères de Sisigambis, mère de Darius. *Octoginta fratres suos eodem die ab Ocho sævissimo regum trucidatos.* (Quint-Curt., l. X, c. V, sect. 2.) Darius Codoman régna quinze ans heureux avec sa mère Sisigambis et sa femme Statira. Digne d'un meilleur sort,

il perdit la couronne et la vie, sous la domination d'Alexandre, fils de Philippe, roi de Macédoine.

(29) *Du vainqueur.* Les Lacédémoniens prirent Messène. (V. Strabon, l. 8.) Cléon, général athénien, s'empara de Pylos, d'où il emmena trois cents habitans. (Voyez aussi plus haut Julien, sur Cléon et Nicias.)

(30) *Claies*, ou nattes de jonc et d'osier, qu'on opposait à l'effet des machines de guerre, soit pour attaquer, soit pour défendre les places.

(31) *Cyrus*, dit notre auteur, ainsi qu'Isocrate en son éloge du roi Evagoras, détrôna son aïeul Astyage. Justin, l. 1, c. 6, et Hérodote, le disent aussi. Mais Xénophon, au premier livre de sa Cyropédie, assure formellement le contraire.

(32) *La tribune.* On appelait *strategion*, ou prétoire, la tente de l'empereur ou général. A la gauche de cette tente, était le siége du tribunal, où montait celui qui haranguait les troupes : l'auguratoire des Théores était à droite de cette tente. Hors de ce siége ou tribunal, on construisait à la hâte, et dans des occasions imprévues, un siége de gazon. Cette dernière coutume, à laquelle Julien fait allusion, ne fut point suivie par Constance, qui réunit la tribune aux harangues, au prétoire, en décorant seulement ou en agrandissant cette tribune.

(33) *De leur père.* Julien est ici d'accord avec Plutarque (de l'Amour fraternel, p. 88, et Justin, l. 2, c. X.) Mais Hérodote, liv. 7, chap. 2, dit que cette

querelle, eut lieu du vivant même du père, et qu'elle fut décidée contre Ariamène ou Artamène, en faveur de Xercès, son frère.

(34) *Mursa.* C'est la Μοῦρσα d'Etienne, et Μουρσία de Ptolémée, ville de Pannonie, sur le Drave, aujourd'hui *Essek*.

(35) *Ton père.* Constantin avait triomphé de Licinius à Cibalis, près de cette même ville de Mursa.

(36) *Le premier.* Spanheim reproche ici à Julien, d'avoir attribué à Constance l'invention d'une armure, connue long-tems chez les Parthes et les Mèdes. Quint-Curce représente les chevaux et les cavaliers de Darius couverts de lames de fer serrées entre elles : *Equitibus equisque regumenta erant ex ferreis laminis serie inter se contextis.* (L. 4, c. 9.) Constance ne put donc que modifier plus ou moins l'institution primitive de ses cuirassiers, ou les disposer de manière à en tirer un plus grand parti, qu'on ne l'avait fait avant lui. Julien en fait une description assez ressemblante, et que je me plais à rapprocher de celle du poëte Claudien, lib. 2, *in Ruffinum.* Vers 257 et suivans :

Flexilis inductis animatur lamina membris,
Horribilis visu, credas simulacra moveri
Ferrea, cognatoque viros spirare metallo,
Per vestitus equis, ferratâ fronte minantur
Ferratosque movent securi vulneris armos.

Le même poëte, parlant du sixième consulat d'Honorius, dit, vers 569 :

Ut Chalybem indutos equites et in ære latentes,
Vidit cornipedas, etc.

(37) *De ton nom.* Antioche était surnommée Constantiana. Elle avait été fondée, non par Antiochus, mais par son fils Seleucus, qui lui avait donné le nom de son père.

Les ports, dont parle ici Julien, avaient été construits par Constance, à Seleucie, ville maritime, voisine d'Antioche. Cette dernière était située sur l'Oronte, fleuve dont les eaux aboutissaient au port maritime de Séleucie; mais les avantages du port étaient communs aux deux villes, parce que les eaux de l'Oronte portaient les marchandises de Séleucie à Antioche.

(38) *Leur salut.* En effet, la dignité de souverain pontife fut, même sous les empereurs chrétiens, annexée à la dignité impériale; et Julien se montra dans la suite très-jaloux d'en exercer les fonctions.

(39) *Les rênes de l'empire.* Le testament de Constantin, confié à un évêque, portait que Constance aurait seul l'empire d'Orient, et qu'il partagerait en outre, avec ses frères, l'administration des autres provinces de l'empire.

(40) *Le téméraire.* Sylvanus, égorgé par ses propres soldats. (Voy. le second discours et les notes qui concernent cet infortuné général.)

FIN DES NOTES DE LA PREMIÈRE HARANGUE.

HARANGUES DE JULIEN.

ARGUMENT DE LA DEUXIÈME HARANGUE.

Quoiqu'on ne puisse préciser l'époque où Julien prononça cette harangue, la manière dont il s'énonce ferait présumer que ce fût après quelques années de son séjour dans les Gaules, et lorsqu'il déguisait mal son penchant et même sa conviction, en faveur du paganisme. L'éloge qu'il fait de Constance est moins outré et moins détaillé. Il y professe ouvertement la doctrine de Platon et des philosophes païens, sans trop se dissimuler que ses opinions déplaisaient à la cour de l'empereur, et sans ménager surtout la censure qu'il en fait. Il critique même assez directement l'empereur, lorsqu'il met au rang de ses devoirs, les *sacrifices expiatoires et la piété envers les dieux*; car il affecte constamment de substituer le mot dieux à celui de dieu. Il affecte de nommer ou d'invoquer Jupiter, Neptune, etc.; il se vante même d'être initié aux mystères du paganisme. Enfin le thême entier de sa harangue suppose une sorte d'antipathie ou de méfiance entre Julien et son protecteur. Du reste, les maximes de Julien ne diffèrent en rien de celles

qu'il a répandues dans ses autres ouvrages, composés depuis son apostasie et son avènement à l'empire. On pourrait cependant supposer que Julien eût retouché dans la suite ce discours, en y ajoutant les dogmes et les opinions qu'il n'avait pu professer ouvertement, à l'époque où il prononça sa harangue, ou plutôt à celle à laquelle il l'envoya pour être prononcée devant l'empereur Constance. Du reste, le jeune césar y fait preuve d'esprit et d'érudition ; on voit qu'il est déjà versé dans la science et la tactique militaires. Il parle beaucoup de la guerre contre les Parthes, alors connus sous le nom de Perses, et qui partageaient, pour ainsi dire, avec les Romains, l'empire de l'Orient. Nous plaçons ici l'histoire de ces peuples, d'après Justin pour ne pas interrompre le fil du discours. Cet abréviateur, dit au quarante-unième livre de son *Epitomé*. « Leur » nom de *Parthes*, signifie *bannis* ou *émigrés* ; il est d'o- » rigine scythique comme eux ; ils vécurent d'abord » obscurément sous la domination des Assyriens et des » Mèdes. L'empire de l'Orient ayant été transféré dans » dans la suite, des Mèdes aux Perses, les Parthes pas- » sèrent sans distinction sous le joug de ceux-ci, puis » sous celui des Macédoniens. Plus tard, ils luttèrent, » et parfois avec avantage, contre les Romains ; ce qui » paraît aussi étonnant que la conservation de leur an- » cienne existence, parmi les royaumes d'Assyrie, de Mé- » die, de Perse, et au milieu de mille villes de l'empire » bactrien et des fréquentes guerres qu'ils eurent contre » leurs voisins, et contre les Scythes, qui les avaient » chassés vers les déserts, entre l'Hircanie, les Dances » (Dahas ou *Dancas*), parmi les Aréens ou Ariens, les » Spartains, les Margiens, etc., lieux vastes et mon-

» tueux, également infestés par les neiges de l'hiver et
» par les ardeurs de l'été. Les Parthes, après s'être
» soustraits à la domination des Macédoniens, se don-
» nèrent des rois et des magistrats. Leur langue était
» mêlée de celle des Scythes et des Mèdes ; ils prirent
» l'habit de ces derniers, et retinrent l'armure des pre-
» miers. Leurs soldats étaient presque tous esclaves. Sur
» cinquante mille, qui combattirent contre Antoine,
» quatre cents seulement étaient libres. Le tambour
» leur tenait lieu de trompette dans les combats. On
» les voit figurer dans toutes les guerres que se firent
» les successeurs d'Alexandre ; Arsacès, devenu leur
» roi, refit leur puissance en Asie, où il bâtit la forte-
» resse de *Dara* sur le mont Zapaortenon ; il fut pour
» les Parthes, ce qu'avait été Cyrus, pour les Perses,
» Alexandre pour les Macédoniens. Un de ses succes-
» seurs soumit les Bactriens, et étendit l'empire des
» Parthes, depuis le mont Caucase, jusqu'à l'Eu-
» phrate, etc. »

Quint-Curce assigne également aux Parthes une origine scythique ou sarmate qu'il croit une même nation. Il assure qu'Alexandre, dans son expédition contre les Perses, bâtit deux villes de son nom ; « l'une aux pieds
» du Caucase, fameux par le supplice de Prométhée ;
» l'autre sur les rives du Tanaïs, fleuve qui séparait
» les Scythes bactriens, des Scythes de l'Europe, au-
» trement l'Europe de l'Asie.... Les Scythes et les Sar-
» mates, si ce n'étaient un même peuple, occupaient
» une assez vaste contrée de l'est au nord de la Thrace ;
» et, dans cette même ligne, ils occupaient aussi une
» région au-delà du Danube.... Les Scythes sont éta-
» blis, tant en Europe qu'en Asie. Ceux qui le sont sur

» le Bosphore appartiennent à l'Asie. Ceux d'Europe
» s'étendent du côté gauche de la Thrace, jusqu'au
» fleuve Borysthene ; et de là, en droite ligne, jusqu'au
» Tanaïs, fleuve qui coule entre l'Europe et l'Asie. On
» ne doute point que les *Scythes qui fondèrent l'empire*
» *des Parthes* ne soient venus, non du Bosphore, mais
» de quelque contrée de l'Europe. . . . . »
Scythæ sedes habent, et in Asiâ, et in Europâ. Qui super Bosphorum colunt, adscribuntur Asiæ, et qui in Europâ sunt, à lævo Thraciæ latere ad Borysthenem, atque inde ad Tanaïm alium amnem rectâ plagâ pertinent. Tanaïs Europam et Asiam medius interfluit : nec dubitatur quin Scythæ qui Parthos condidere, non à Bosphoro, sed ex regione Europæ penetraverint. (Quint.-Curt., l. 6, c. 2, sect. 2.)

L'empire des Parthes était encore très-puissant, à l'époque où Constance leur fit la guerre. Le siége de Nisibe fut un des événemens les plus mémorables de cette guerre. Cette ville avait déjà soutenu un long siége sous l'empereur Constantin. Le docte Spanheim et le P. Petau sont peu d'accord sur le nombre et sur l'époque des siéges dont Nisibe eut à souffrir. On assure généralement qu'elle fut une fois délivrée par l'intercession de Saint-Jacques, son évêque, ou par son courage et ses conseils. Mais on ignore à quel siége, il se fit particulièrement distinguer. Quoi qu'il en soit, Julien lui-même fixe la date du siége qu'il décrit, à l'époque où Constance allait combattre le tyran Magnence.

DEUXIÈME HARANGUE DE JULIEN,

SUR

LES BELLES ACTIONS DE L'EMPEREUR CONSTANCE.

NOUS voyons, dans l'Iliade, qu'Achille, outré de dépit contre le roi des Grecs, quitta son glaive et son bouclier, pour chanter, aux accords de sa lyre, les exploits des héros, afin de charmer prudemment, par ce nouvel exercice, les ennuis d'un repos qu'il se décidait à garder. Certes, ce fils de Thétis montra de l'audace et de l'aigreur, en rompant avec le roi; mais peut-être faut-il aussi le blâmer d'avoir employé à des chants harmonieux un tems où il devait agir. Car au lieu de rester oisif, il pouvait se servir de ses armes, et se délasser ensuite de ses fatigues, en célébrant et les rois, et les actions héroïques.

Cependant le père du poëme, déjà cité, reproche également au roi Agamemnon d'avoir traité sans ménagement un chef guerrier, en usant envers lui de menaces, et en le privant des fruits de sa bra-

voure. Il les représente touchés de repentir, et réunis au lieu de l'assemblée, où le fils de Thétis s'écrie :

. . . . « Faut-il, ô fils d'Atrée,
» Qu'un commun intérêt ne nous ait pas unis ! » *

Le même poëte, maudissant le sujet qui occasionna leur querelle, en déplore les funestes suites, dont il rejette la cause sur le roi des immortels, Jupiter, sur les Parques et sur Erinnys. Mais Homère en introduisant, dans son drame, ces deux personnages allégoriques, ne semble-t-il pas vouloir nous apprendre d'une part, que les princes ne doivent rien tenter par des voies odieuses, ni se prévaloir toujours de leur puissance, ni donner à leur colère le libre essor, qu'on permettrait à un coursier fougueux, sans frein et sans conducteur ; d'autre part, que les chefs militaires, au lieu de lutter contre l'orgueil du prince, feront plus sagement de souffrir ses réprimandes, pour s'épargner à eux-mêmes une vie entière pleine d'amertumes et de regrets ?

Pénétré, comme je le suis, de cette pensée, ô empereur chéri, persuadé d'ailleurs que tu goûtes cette belle doctrine d'Homère ; et qu'il entre ainsi dans tes vues, non-seulement de vouloir du bien à tous, mais d'accumuler sur moi tes faveurs, et de te mon-

---

* Iliade, T. vers. 56.

trer supérieur au monarque des Grecs, en ce que, loin d'abaisser les grands, tu uses d'indulgence envers les plus petits de tes sujets ; qu'enfin, tu mets en pratique la maxime du sage Pittacus qu'*il faut préférer le pardon à la vengeance* : je rougirais de paraître aussi peu reconnaissant que le fils de Pélée, et de ne pas faire valoir de mon mieux dans cette harangue, tant d'avantages réunis en ta personne. Ce n'est pas que je veuille ici vanter l'or et la pourpre qui te couvrent, ces élégans tissus, ouvrages des femmes de la Sidonie, la beauté de tes chevaux niseéens, la splendeur éblouissante de tes chars dorés, et les reflets variés des pierreries de l'Inde. Si je m'arrêtais à de telles descriptions, j'aurais, avant de les finir, épuisé toute la poésie d'Homère ; et ton éloge deviendrait plus étendu que celui de tous les héros ensemble. . . . . . .

Je commencerai donc, si tu le permets, par rappeler l'origine de ton sceptre et de ton empire. Notre poëte, en effet, n'a-t-il pas voulu nous faire admirer l'antiquité de la race des Pélopides et la dignité de leur commandement, lorsqu'il a dit :

« . . . . Alors Agamemnon
» Debout, tenant son sceptre, ouvrage de Vulcain. » *

Car ce dieu, ajoute le poëte, en avait fait présent

---

* Iliade B., vers 101.

à Jupiter ; celui-ci l'avait donné au fils qu'il avait eu de Maïa ; et ce fils, Mercure, en avait enrichi Pelops. Citons ses vers :

« Atrée, roi puissant, le reçut de Pelops,
» En mourant le remit au fortuné Thyeste ;
» Et ce dernier l'offrit au roi Agamemnon,
» Le souverain d'Argos, le maître de tant d'îles. » *

Tu vois ici la généalogie des Pélopides qui finirent à leur troisième (1) génération. Mais la souche de notre famille remonte à l'empereur Claude, auquel, après de courts interrègnes, succédèrent les plus nobles aïeux. Car le père de ta mère ** gouverna Rome, l'Italie, l'*Afrique* ***, la Sardaigne et la Sicile, contrées non moins florissantes que celles de Mycènes et d'Argos. Ton aïeul *paternel* **** régna sur les peuples belliqueux de la Gaule, sur ceux de l'Ibérie occidentale, et de toutes les îles situées sur l'Océan, îles dont la grandeur l'emporte sur celles de notre mer, dans la même proportion que la mer, qui s'étend au-delà des colonnes d'Hercule, surpasse la *Méditerranée* *****; tous deux garantirent leur

* Iliad., vers 105 et suivans.

** Maximien Hercule, père de Fausta, épouse de Constantin, et mère de Constance.

*** Le texte porte la Libye.

**** Constance Chlore.

***** Τῆς εἴσω θαλάσσης, littéralement, *la mer intérieure*.

territoire contre l'ennemi, tantôt en réunissant leurs armes, lorsque le besoin l'exigea ; tantôt en combattant séparément, et chacun à la tête de son armée : tous deux repoussèrent les attaques et l'insolence des barbares. Tels furent leurs titres à la gloire.

Ton père acquit paisiblement, et par le plus sacré des droits, la portion de l'empire, qui lui échut après la mort de l'auteur de ses jours ; il y rattacha ensuite tout le reste des domaines, que divers tyrans en avaient démembrés, pour les asservir à leur joug odieux ; et, devenu enfin seul maître du monde, il partagea avec toi et avec ses deux autres fils, l'autorité suprême. Quel sceptre aurions-nous donc à comparer au tien, pour l'étendue de la domination, pour l'antiquité et la durée de la dynastie, et pour la multitude de ses rois ? En comptant pour rien son antiquité, préférerons-nous d'énumérer tes vastes propriétés, et jusqu'à la beauté de ton manteau, orné d'une agraffe, détails dont il plût à Homère de charmer les loisirs de sa muse. Nous faudra-t-il en outre faire rivaliser tes richesses, avec la possession d'un troupeau de trois mille cavalles, qui, selon ce poète ;

« . . . . Paissaient auprès de Troie. » *

* Iliade Y, vers 221.

avec les nombreux poulains qu'on en tira depuis le sac de cette ville ; avec ces chevaux de Thrace, plus blancs que la neige, plus rapides que les autans ; avec la délicieuse habitation d'Alcinoüs et ces magnifiques palais de Ménélas qui frappèrent d'étonnement le fils du sage Ulysse ? Quoi ! nous descendrions à de telles futilités, pour montrer que tu ne le cèdes en rien aux princes les plus renommés !

Certes, on nous accuserait avec raison d'ignorer ce qui est réellement beau, et ce qui peut fournir la juste matière d'un éloge. Laissons donc les minces objets aux curieux lecteurs d'Homère, et ne craignons pas de chercher en toi, ce qui tient de plus près à la vertu, ce dont le poëte fit plus de cas lui-même, je veux dire, la force du corps et l'expérience dans le maniement des armes. Qu'on me dise, en effet, quels avantages eurent sur toi tous les héros célébrés par ce *poëte enchanteur* * ; un Pandarus (2), par exemple, habile archer, mais homme traître, avide de biens, faible de complexion et mauvais soldat. Après lui, Teucer et Mérione ; le premier sut, dit-on, atteindre facilement de son arc une colombe ; le second fut, il est vrai, plus vaillant dans les combats; cependant il eut besoin d'une sorte de rempart; et il se servit, non de son propre bouclier, mais de

---

* A la lettre *Syrène homérique.*

celui de son frère ; en cela, guerrier d'autant plus ridicule, qu'il avait besoin d'un secours étranger, pour défendre sa vie.

Je te vis, au contraire, ô empereur chéri, percer de tes traits acérés un grand nombre d'ours, de panthères et de lions, et n'employer l'arc qu'à la chasse, et aux exercices de simple amusement. Dans les combats, tes armes sont le bouclier, la cuirasse et le casque. En vain nous opposerait-on un Achille, aimant à se décorer des armes de Vulcain, et à les essayer, afin de :

« Voir comment cette armure, à ses membres s'ajuste » *

puisque tes glorieux succès ont mis au grand jour ton expérience consommée.

Quant à l'art de l'équitation, et à la vîtesse de la course, je demande si, parmi les anciens qui se sont fait un nom, dans l'un ou l'autre genre, on en citera beaucoup qui puissent t'être comparés; le premier art n'était pas alors inventé. On connaissait l'usage des chars, et non celui des chevaux de main : pour la célérité des pieds, tu pourrais en disputer avec les plus célèbres de ces héros.

S'agit-il de ranger une armée en bataille? Ménestheé passa pour le plus habile; et le vieux roi de Pylos

* Iliade T., vers 385.

ne lui céda point en expérience. Cependant l'ennemi dérangea souvent leur tactique ; et ils ne purent eux-mêmes défendre contre lui leurs retranchemens : tandis qu'en mille combats que tu livras contre une multitude de barbares, et contre un pareil nombre d'ennemis domestiques, qui s'entendaient avec eux, pour partager l'empire, jamais tes phalanges ne furent rompues, ni un seul moment ébranlées. Ce que j'avance ici, ne passera point de ma part pour une exagération oratoire, mais pour une vérité que je vais rendre palpable à mes auditeurs, en suivant le fil des événemens. Certes, je ne me donnerai pas le ridicule de tracer sous tes yeux, le tableau de tes propres actions; je ressemblerais trop à ce maladroit spectateur des chefs-d'œuvres de Phidias, qui s'avisa de discourir devant cet artiste lui-même, du mérite de sa statue de Minerve, placée dans la citadelle d'Athènes; et de celle de Jupiter, qu'on voit parmi les Piséens. Mais quel blâme puis-je encourir, lorsque je cherche à montrer à ceux qui m'écoutent, tout ce que tes exploits ont de plus remarquable ? Je prends donc sur moi cette tâche, et je me sens le courage de la remplir.

Qu'on ne m'objecte pas non plus, que la grandeur des faits devra entraîner mon discours au-delà des justes bornes. J'aurai soin de le restreindre, de manière à ce que mon récit ne devienne, ni pesant,

ni confus, surtout par le nombre ou la complication des objets. Certes, j'ai à cœur d'éviter la critique justement appliquée à la statue de Cupidon, qu'on voit parmi les Thespiens *, et dont l'or surcharge les ailes, au point de cacher tout le mérite de l'art.

Mais il me semble que tes hauts faits, plus que ceux du grand roi de Macédoine, demanderaient la trompette d'Homère. J'en aurais besoin enfin, pour continuer mon discours sur le même ton que je l'ai commencé.

Déjà, en effet, j'ai établi plusieurs rapprochemens des exploits de notre empereur, avec ceux des anciens héros; et j'ai fait voir qu'il leur était supérieur, même dans les choses où chacun d'eux paraît avoir excellé, et qu'il surpassait, en vertus royales, leur roi Agamemnon. Cette vérité deviendra plus frappante dans la suite de cette harangue, pour peu qu'on se souvienne de ce que j'ai dit dès mon exorde. Parlons maintenant si la chose plaît, de la guerre et de ses combats.

Quels sont donc les personnages qu'Homère distingue le plus parmi les Grecs et les Barbares? Je vous réciterai ses propres vers:

« Dis-moi, Muse chérie, entre tous les guerriers,
» Cavaliers, fantassins, compagnons des Atrides,

* Voyez Pausanias.

» Le fils de Télamon, Ajax, ne fut-il pas
» Le plus digne de tous, de remplacer Achille,
» Dont la colère venait d'enchaîner la bravoure? » *

Le poète dit encore de ce même fils de Télamon:

« Après le brave Achille, Ajax était des Grecs,
» Et le plus redoutable, et le plus beau guerrier. » **

Tels furent donc, selon lui, les plus vaillans des Grecs; et parmi les Troyens, il nomme ensuite Hector et Sarpedon. Recueillons, si vous le permettez, les illustres actions de ces héros; apprécions-en l'importance, et mettons-les en regard de celles de notre empereur, qui peuvent y avoir un rapport réel. Par exemple, le combat du fils de Pélée près du fleuve, celui des Grecs près des murailles de Troie, celui d'Ajax près de la flotte et jusques sur le tillac, et à bord des navires, nous offrent des rapprochemens remarquables. Je vous entretiendrai, surtout, de ce combat que l'empereur vient de livrer sur les rives d'un autre fleuve. Vous connaissez l'origine de cette guerre; vous savez qu'il l'entreprit avec justice, et non par aucun motif d'étendre sa domination. Je vous rappellerai le précis des événemens.

Un homme perfide (Magnence), audacieux, usur-

* Il. B., 761-768.
** Ibid., p. 279.

pant le commandement, pour lequel il n'était pas né, met à mort le frère et allié de notre empereur. Enivré de folles espérances, il prétend réaliser, en sa personne, l'allégorie qu'Homère prête à la marche de Neptune :

« Il fit trois pas,
» Et dans le quatrième il atteignit Ægé. » *

Et dans les suivans, où il dépeint ce dieu, partant couvert de son armure, attelant les chevaux à son char, et traversant ainsi les mers :

« La mer avec transport
» Ouvrant son onde aux rapides coursiers,
» . . . . Mouille à peine le char du dieu. » **

Aucun obstacle, en effet, n'arrêtait Neptune; tout lui cédait, tout se prêtait avec joie à ses volontés. Le tyran aussi crut que rien ne s'opposerait à son ambition, qu'aucun ennemi n'entraverait sa marche jusqu'aux bouches du Tigre. Il avait à sa suite de nombreuses légions de fantassins, et un pareil nombre de cavalerie, les meilleures troupes des Celtes, des Ibères, des Germains, des peuples voisins du Rhin, et de cette mer occidentale qu'on peut désigner sous

* Il. N., v. 20.
** Il., ibid., v. 29.

les noms d'Océan, de mer Atlantique, ou sous toute autre dénomination, sans que j'y trouve à redire : je sais seulement, non par la voix de la renommée, qui pourrait me tromper, mais par ma propre expérience, que les nations voisines de cette mer, sont de tous les barbares les plus redoutables et les plus belliqueux. A cette incroyable multitude, il avait réuni un nombre à peu près égal de soldats du pays, et dont l'origine se rapprochait de celle des barbares. Les nôtres, c'est-à-dire, les Romains, les suivaient par contrainte, en qualité d'auxiliaires et de stipendiés, avec le traitement et le rang qu'on donnerait à un Carien (3). Ils ne voyaient qu'avec indignation un étranger, un barbare parvenu à l'empire par l'ivrognerie et la débauche, gouvernant et dictant des lois en harmonie avec le genre de vie par lequel il avait débuté.

Lui-même conduisait son armée, non précisément à la manière de Typhon, que la mythologie nous apprend avoir été enfanté par la terre irritée contre Jupiter, ni avec l'arrogance du plus puissant des géans, mais plutôt tel qu'on nous raconte, que le sage Prodicus (4) dépeignit le vice aux prises avec la vertu, et s'efforçant de déterminer Hercule, fils de Jupiter, à se croire supérieur à tout ce qui existe. Il marchait au combat avec la démence et la fureur de Capanée, se confiant, non comme celui-ci, sur

là vigueur et la force de son corps, mais sur la multitude des barbares qui l'entouraient, et à qui il promettait le pillage de toutes les richesses, au tribun celles d'un tribun, au centurion * celles d'un centurion, au simple soldat celles d'un soldat du parti opposé, sans en excepter le bagage et les trésors, et même sans laisser aucun homme libre, dans les pays qu'il occuperait.

Sa témérité s'accrut encore par la sage circonspection de l'empereur, qui feignit adroitement de s'enfuir devant son ennemi, et l'engagea ainsi à sortir des lieux escarpés où il s'était cantonné, pour aller imprudemment camper en rase campagne, sans se douter qu'il fût la dupe d'un stratagême, et qu'il pût être pris dans des filets, comme il arrive aux oiseaux et aux poissons. En effet, il était à peine descendu dans les plaines de la Pannonie, où il pouvait être attaqué avec plus d'avantage, lorsque l'empereur, s'arrêtant, forme, de chaque côté, contre lui deux rangs de cavalerie; le premier de lanciers **, couverts de leurs casques et de leurs cuirasses en lames de fer, les jambes, les genoux et les cuisses garnis du même métal. On les eût pris pour des statues à cheval; le bouclier leur

---

* Ταξιάρχῳ.

** Αἰχμόφοροι.

était inutile. Le second rang était composé d'un grand nombre de cavaliers, les uns avec leurs boucliers, les autres avec leurs arcs. Au centre, étaient placés les légionnaires à pied, ayant à leurs côtés la cavalerie; en arrière, se trouvaient les frondeurs, les archers et les troupes légères, sans boucliers, ni cuirasses.

L'armée, ainsi rangée en bataille, notre aile gauche fit un mouvement en avant. Dès lors, les troupes réunies, perdent toute contenance, et ne connaissent plus d'ordre. Nos cavaliers les pressent plus vivement; cependant elles résistent encore; mais leur chef, qui s'était élevé par des moyens si honteux, s'enfuit plus honteusement encore, laissant aux prises avec nos soldats, son maître de cavalerie, ses *tribuns* *, et ses *centurions* **, et jusqu'au misérable *artisan* (5) de son funeste drame; je parle de cet *homme* (Marcellinus), qui l'avait porté à usurper l'empire, pour nous en dépouiller nous-mêmes, et qui, fier d'un premier succès de son entreprise, en a sans doute expié l'odieuse infamie par un supplice encore ignoré.

De tous ceux qui avaient conspiré avec le tyran, les uns subirent la peine capitale, les autres l'exil;

---

* Χιλιαρχους.

** Ταξίαρχους.

le repentir sauva le reste. Car, plusieurs demandèrent et obtinrent leur pardon de notre empereur, plus généreux en cette circonstance, que ne l'avait été le fils de Thétis, puisque celui-ci, pour venger la mort de son ami Patrocle, ne voulut vendre aucun des captifs qu'il avait faits, et préféra de les égorger sans pitié, quoiqu'ils embrassassent ses genoux, en lui demandant la vie. L'empereur, au contraire, non-seulement assurait aux conjurés qui rentreraient dans leur devoir, la remise de la peine de mort, d'exil ou de tout autre châtiment, il les rétablissait, en outre, dans l'intégrité de leurs droits et biens, comme pour les indemniser des maux qu'ils avaient soufferts en suivant le tyran. Je reviendrai bientôt sur ce point.

Je voudrais maintenant expliquer comment le perfide instituteur du tyran n'a pu être trouvé ni parmi les morts, ni parmi les fugitifs. A quoi devait s'attendre, en effet, l'auteur de projets et de conseils aussi violens, de tant d'atrocités, de meurtres commis, non-seulement sur les hommes et les femmes de condition privée, et sur ce qu'ils avaient de plus cher, mais sur presque tous les membres de la famille impériale, du sang desquels il avait osé se souiller, sans qu'il eût rien à craindre d'eux, sans aucunes représailles à exercer, aucune victime à immoler à sa vengeance, comme il n'arrive que trop

dans les discordes civiles, en un mot, sans aucun prétexte, hors celui de vouloir, en quelque sorte laver, par de nouvelles et sanglantes expiations, ses anciens forfaits et ses fureurs premières. Un tel homme, sans doute, désespéra de trouver grâce ; du moins a-t-on lieu de le croire, quoiqu'il ait pu aussi penser tout autrement. La vérité est qu'il a subitement disparu, sans que nous sachions, ni ce qu'il a fait, ni ce qui lui est arrivé depuis. Quelque génie vengeur l'aura-t-il emporté, comme Homère l'a dit des filles de Tyndare, aux extrémités de la terre, pour lui faire subir la peine due à ses cruels conseils ? Ou le fleuve l'aura-t-il englouti, pour qu'il servît de pâture aux poissons ? Nul renseignement n'a été donné jusqu'ici. On sait seulement que le jour de la bataille, et lorsque ses troupes se rallièrent de nouveau pour revenir à la charge, il s'élança avec furie au milieu des rangs : le combat une fois terminé de la manière qu'il devait l'être, on ne le revit plus ; soit que Dieu même, soit que quelques démons l'aient tenu caché, non, certes, pour lui réserver un meilleur sort. Car s'il devait jamais reparaître, ce ne serait point pour jouir tranquillement, ainsi qu'il se l'était promis, du fruit de ses crimes, ni pour en commettre de nouveaux, mais bien pour être anéanti, par un genre de supplice aussi sévère contre sa personne, qu'utile au public.

Après cette digression sur l'exécrable auteur de toute la trame, je reprends le fil de mon discours, un moment interrompu ; et je vais rapporter quelle fut l'issue de cet affreux combat. Car la lâcheté des chefs n'avait pas fait perdre courage à leurs soldats ; et le désordre dans les rangs de ceux-ci étant moins leur ouvrage que l'effet de l'impéritie de celui qui les commandait, ils se rassemblèrent par pelotons, ou cohortes, et soutinrent le choc avec bravoure. La chaleur de l'action surpassa tout ce qu'on avait pu en augurer, les uns ne voulant rien céder aux vainqueurs, les autres résolus à suivre jusqu'au bout leur victoire. Alors les mouvemens se croisent en tout sens, et s'exécutent aux cris confus des soldats, au bruit des armes, des glaives qui se brisent contre les casques et des lances qui heurtent contre les boucliers. On lutte corps à corps : les plus acharnés d'entre les ennemis jettent loin d'eux leurs boucliers, et fondent sur nos soldats l'épée en main, ne connaissant plus le danger, et s'occupant uniquement de faire à leurs rivaux le plus de mal possible, contens de mourir eux-mêmes, pourvu qu'ils leur rendent leur victoire cruelle et sanglante.

Tel fut le désespoir des fantassins qui se précipitèrent sur nous ; ils étaient secondés par ceux de leurs cavaliers, à qui la chute ou les blessures de leurs chevaux rendaient l'usage des piques inu-

tiles. Ces *piques* * ou lances, étaient d'une longueur démesurée; ils les brisaient alors, et sautant à terre, ils s'allaient ranger parmi les légionnaires à pied. Tous firent donc une trop longue et opiniâtre résistance. Mais comme nos cavaliers *voltigeurs* ** lançaient sur eux une grêle de traits, comme nos cuirassiers faisaient de fréquentes irruptions dans leurs rangs, vu que le terrain était égal et ouvert de tout côté; comme enfin la nuit approchait, l'ennemi se mit en pleine déroute, et les nôtres le poursuivirent de toute leur force, jusqu'aux retranchemens, qu'ils emportèrent ainsi que le bagage, les valets d'armée et toutes les bêtes de somme.

Par suite du mouvement rétrograde de l'ennemi, et de la vigueur avec laquelle les nôtres les poursuivirent, les fuyards, totalement enfoncés, désertèrent (6) la *ligne gauche* de leur ordre de bataille, et se replièrent vers la rive du fleuve, occupée par l'aile droite des vainqueurs. Là, régna le plus affreux carnage, qui bientôt remplit ce fleuve des cadavres d'hommes et de chevaux pêle-mêle entassés.

En effet, le Drave, moins docile que le Scamandre, et moins propice aux fuyards, comme ce dernier, ne vomissait pas de son sein les morts avec leurs armes; il ne recelait pas comme lui, dans ses

---

* Ξυστοί.

** Αφιππαζόμενοι.

flots, ceux qui étaient encore vivans. Sans doute, c'était anciennement un effet de la bienveillance de ce petit fleuve troyen ; ou plutôt son lit était si étroit et ses eaux si peu profondes, qu'on pouvait le passer, soit à gué, soit à la nage, puisqu'un orme, tenant lieu de pont, suffisait pour le maîtriser, puisque son onde, gonflée d'écume et de sang, ne dépassa point les épaules d'Achille (si toutefois le fait est croyable, et qu'aucune cause violente n'y ait présidé). Cependant une légère chaleur étant survenue, le fleuve se modéra, dit-on, cessa de prendre part au combat, et de prêter aucun secours.

Mais tout ceci me paraît un jeu de la muse d'Homère, qui a inventé ce trait aussi nouveau que bizarre d'un combat singulier. Partout il s'étudie à favoriser Achille : à côté de ce héros, tous les guerriers rassemblés ne sont qu'autant de spectateurs. Il le montre seul invincible, s'élançant contre une foule d'ennemis, tuant ceux qui s'offrent à sa rencontre, intimidant tous les autres de sa voix, de son geste, du feu de ses regards, et les contraignant à fuir. A peine les Troyens se sont rangés en bataille, sur les bords de Scamandre, que je les vois en toute hâte regagner leurs murailles. Voilà ce que le poète délaye en beaucoup de vers, où il entre-mêle les combats des dieux, et sait si bien embellir son récit par des fictions, qu'il désarme la critique de ses

juges, et ne leur permet pas de prononcer selon la vérité. Cependant qu'on me nomme quelqu'un qui ne se laisse pas séduire par l'éclat de la diction, ni par des ornemens étrangers ; qu'un tel homme, dis-je, juge sans prévention, comme on le fait des odeurs et des couleurs, voilà mon aréopagiste ; et je m'en réfère à son jugement. Du reste, je ne conteste point la qualité de héros à ce fils de Pélée, que l'auteur du poëme nous représente assez fort, pour se saisir de vingt hommes, à son choix, et pour les tuer de sa main :

« Il retire des eaux douze jeunes guerriers *
» Palpitans de frayeur, comme des faons timides ;
» Il va les immoler aux mânes de Patrocle. »

Cependant sa victoire n'améliora pas de beaucoup les affaires des Grecs ; elle n'imprima point une terreur plus grande à leurs ennemis ; elle ne les fit point désespérer de leur propre salut ; et pour le prouver, avons-nous besoin d'invoquer d'autres témoignages que celui d'Homère lui-même ? Ne nous suffit-il pas de citer les vers où il raconte comment « le roi Priam se rendit près de la flotte des Grecs, apportant avec lui le prix de la rançon du corps de son fils » ? En effet, après la conclusion de la trève,

---

* Il. φ., v. 27.

pour laquelle il était venu, ne répondit-il pas au fils de Thétis :

« Pendant neuf jours entiers nous pleurerons Hector :
» Trois jours après s'il faut, nous reprendrons les armes. » *

On voit donc que ce prince n'hésita point à dénoncer l'attaque, après l'expiration de la trève. Au contraire, le faible et lâche tyran, dont j'ai signalé la fuite, prit pour asile les montagnes les plus escarpées, et construisit six forts, d'où, se croyant encore mal en sûreté, il implora le pardon qu'il aurait obtenu, s'il en eût été digne, s'il ne s'était pas montré tant de fois insolent et perfide ; si, par de nouveaux attentats, il n'avait mis le comble à tous ses crimes. Enfin, qu'un homme impartial examine toutes les circonstances de cette bataille mémorable, qu'il voie les faits, indépendamment des charmes du style de l'historien, je suis loin de récuser son jugement.

Si vous le permettez, je vais opposer ici, aux combats d'Ajax pour la défense des navires, et du retranchement des Grecs, les combats livrés près de la *ville* à laquelle le Mygdonius, le plus beau des fleuves, avait donné son nom, et qui avait porté ce-

---

* Le premier vers manque aujourd'hui, dit le P. Petau, mais le second est le 667 du dernier chant de l'Iliade.

lui du roi *Antiochus*, son fondateur, mais qui, dans la suite, en reçut un autre tiré de la langue des barbares, mêlés avec les habitans du lieu. Cette *ville* donc *, fut assiégée par une foule innombrable de Parthes et d'Indiens, au moment où tout était disposé pour marcher contre le tyran. Ainsi s'avança, (tel qu'autrefois (7) *le crabe des mers*, pour secourir le monstre de Lerne, contre Hercule), ce roi des Parthes, qui, sorti du continent, passa le Tigre, et ceignit Nisibe de hautes circonvallations, en avant desquelles il introduisit les eaux du Mygdonius, fit des environs de la ville un marais, et de cette ville même une île, dont les remparts s'élevaient à peine au-dessus du niveau du fleuve. Il pressait le siége par ses navires, sur lesquels il avait assis des machines de guerre. Ses efforts ne se bornèrent pas à une seule journée; il les continua près de quatre mois.

De leur côté, les assiégés, placés sur les remparts, en écartaient les barbares, incendiaient leurs machines par des brûlots **, attiraient à eux, et soulevaient du haut des murs plusieurs navires, brisaient les autres à l'aide d'instrumens préparés à dessein,

---

* Nisibe.

** Πυρφόροις.

ou par le poids des traits, et même des masses qu'ils lançaient, et des pierres dont la pesanteur montait jusqu'à sept *talens attiques* (8) : l'attaque et la défense avaient déjà duré un grand nombre de jours, lorsqu'une partie du rempart, miné par les eaux, s'écroula tout à coup, et entraîna dans sa chute, un pan de muraille d'à peu près cent coudées.

Alors nos ennemis rangèrent leur armée à la manière des Perses. Car ils s'étudient à conserver et à imiter en tout l'usage des Perses, dédaignant, ce semble, leur nom de *Parthes*, et voulant à toute force passer pour *Perses*. Aussi les voit-on adopter volontiers le costume des Mèdes, et comme eux marcher au combat, décorés des mêmes armes, et en habits couverts d'or et de pourpre. Ils ont, dans cette conduite, un intérêt secret, celui de paraître moins s'être détachés des Macédoniens, que d'avoir eu de toute antiquité, l'empire qui leur appartient aujourd'hui.

Ainsi donc leur roi, à l'exemple de Xercès, se plaça sur un tertre élevé à force de bras; il fit approcher son armée, dans laquelle figuraient ces animaux tirés de l'Inde, et portant sur leurs dos des tours garnies de fers, et remplies de soldats armés de traits. En avant étaient les cuirassiers à cheval, accompagnés d'autres cavaliers habiles à tirer de l'arc, et dont le nombre surpassait toute croyance. Ces peu-

ples en effet, comptant pour rien l'infanterie, ne la font point entrer dans leur ordre de bataille; ils sont accoutumés à s'en passer dans les pays plats qu'ils occupent; et ils se réservent la faculté d'en tirer un parti plus ou moins avantageux, selon que peuvent l'exiger les opérations de la guerre; en sorte que cette portion précaire de leur armée n'a de sa nature aucune destination fixe dans les lois militaires de l'état. A cet égard, la tactique des Crétois, des Cariens et d'une infinité d'autres nations, n'offre aucune différence. Pour la même cause, les plaines de Thessalie devinrent le théâtre des révolutions et des jeux équestres. Notre *capitale* * au contraire, ayant à lutter contre toute sorte d'ennemis, eut assez de prudence et de bonheur, pour composer sa puissance militaire de guerriers de toute arme. Peut-être m'objectera-t-on ici, que les lois du panégyrique me défendent d'embrasser aucune opinion sur de semblables matières. J'examinerai plus loin, en quoi la question peut te concerner, ô empereur! pour le moment, rien ne m'est plus facile que de me laver de tout reproche : car n'ayant nulle envie de prononcer là-dessus par moi-même, on m'accuserait à tort de faire le procès à un art auquel je me confesse

* Rome.

étranger *. Et quant même il me faudrait en parler, je ne manquerais pas d'autres excuses également plausibles. Mais qu'ai-je besoin d'étendre ce discours, au risque de m'écarter du sujet principal. Je reprends donc mon récit.

J'ai dit que les Parthes, couverts de leurs armes, et amenant avec leur cavalerie, des animaux de l'Inde, s'étaient approchés des murs de la ville, croyant bien l'emporter d'assaut. Le signal de l'attaque une fois donné, tous se précipitent sur les remparts, chacun se flattant de l'honneur de monter le premier à l'escalade, n'y soupçonnant aucun danger, et n'imaginant pas que les assiégés pussent soutenir leur choc impétueux : tant était aveugle la confiance de ces peuples ! Dans cet intervalle, les habitans avaient établi une forte phalange sur la brêche, et rangé autour des murs, qui étaient encore debout, toute la population inutile, en l'entremêlant d'un nombre égal de troupes réglées.

Les ennemis s'étant donc avancés, sans que du haut des murailles on leur eut décoché aucun trait, se confirmèrent dans l'espoir de se rendre à l'instant maîtres de la ville. Ils pressent à coups redoublés la marche de leurs chevaux, dont l'éperon ensanglante

---

* Julien craint de passer pour guerrier dans l'esprit ombrageux du prince.

les flancs, jusqu'à ce qu'ils eussent laissé derrière eux les digues de circonvallation qu'ils avaient opposées à la rapidité des eaux du Mygdonius. Le terrein, où ils se trouvaient engagés, était rempli d'un limon très-épais, vu la nature grasse du sol, et la propriété qu'il a de retenir long-tems l'humidité. Il y avait en outre un ancien et large fossé, qui servait autrefois de défense à la ville, et où la vase était encore plus profonde. Les Parthes ayant entrepris de le franchir, aussitôt les habitans, tant de l'intérieur de la ville, que du haut des murs, lancèrent des pierres sur leurs ennemis, et en firent un horrible carnage. Pour mettre en fuite les chevaux, ils n'eurent besoin que de le vouloir, et de leur montrer une attitude menaçante; ces animaux, en se cabrant, tombaient et renversaient les cavaliers, que leurs armes pesantes enfonçaient dans la boue. Dès-lors la perte des ennemis fut beaucoup plus grande, qu'elle ne l'avait été durant tout le siège.

Le combat de la cavalerie s'étant terminé de la sorte, nos ennemis essayèrent de faire approcher leurs éléphants, croyant au moins nous effrayer par ce nouveau genre d'attaque. Sans doute, ils ne furent point assez aveugles, pour se dissimuler que ces bêtes colossales, de beaucoup plus pesantes que les chevaux, avaient à supporter des fardeaux qui font d'ordinaire la charge, non-seulement de deux

chevaux ou plus, mais celle même de plusieurs chars et en outre celles des archers, des *lanciers* *, enfin de la tour de fer : et qu'elles trouveraient des obstacles inséparables de la nature d'un terrein, *rapporté* ** et devenu marécageux, ce que l'événement ne tarda pas à vérifier. Je conjecture donc, que, par cet imposant appareil, les assiégeans eurent en vue, moins d'attaquer sérieusement, que de répandre la terreur.

Quoiqu'il en soit, les Parthes en ordre de bataille et mettant peu de distance entre chacun de leurs rangs, s'avancent; leur phalange présente l'aspect d'un mur. Des deux côtés sont les éléphans qui portent les tours : des soldats de toutes armes occupent le centre. Cette tactique ne pouvait être d'un grand secours aux barbares ; mais elle fut un spectacle amusant pour les assiégés, qui, placés sur leurs remparts, après avoir repu leurs yeux de toute la pompe, dont brillait une telle armée, mirent en mouvement les *machines* *** propres à lancer des pierres, et provoquèrent ainsi les barbares à l'attaque des murailles. Ceux-ci naturellement fougueux, piqués d'ailleurs de paraître servir de risée, s'ils retirent leur immense appareil sans avoir rien tenté, excités enfin par

* Ἀκοντιστὰς, armés de javelots.
** Χειροποίητον, factice, ou fait à la main.
*** Balistes.

l'ordre de leur roi, se portent sous les murs, où ils sont assaillis par une grêle de pierres et de flèches. Plusieurs de leurs éléphans sont blessés, et meurent engloutis dans la fange. Les chefs, craignant d'en perdre un plus grand nombre, ramenèrent leurs troupes au camp.

Après cet échec, le roi des Parthes distribue ses archers par échellons, leur ordonne de se remplacer sans relâche, et de lancer continuellement des traits sur la brèche, pour ne pas donner aux assiégés le tems de la réparer, et de pourvoir à la sûreté de leur ville, qu'il se flattait d'emporter ou par ruse, ou de vive force, et par le grand nombre de ses soldats. Mais la prévoyance de notre empereur fit échouer les projets du barbare. Celui-ci s'était imaginé qu'on ne pouvait construire que sur les fondemens de l'ancien mur écroulé; mais derrière les soldats qui soutenaient l'attaque, des travailleurs poussèrent tellement l'ouvrage, pendant toute la journée et toute la nuit, que, le lendemain dès l'aurore, on vit un nouveau mur de quatre coudées de hauteur, quoique les assaillans, se succédant les uns aux autres, n'eussent pas discontinué un seul instant de lancer leurs javelots contre ceux qui défendaient la brèche.

Une telle résistance parut étonner le roi barbare: cependant, il différa la retraite de son armée; plusieurs fois il revint à la charge, et employa la même

manœuvre. Voyant enfin que l'issue de toutes ses tentatives lui était constamment défavorable, il se décida à ramener ses troupes, après en avoir perdu beaucoup par la disette, et autant par les opérations meurtrières du siége.

Dans sa fureur, il fit mettre à mort un grand nombre de satrapes, accusant l'un du défaut de solidité dans la construction des circonvallations, qui avaient été renversées par le torrent des eaux du fleuve; l'autre d'avoir manqué de bravoure dans l'attaque des murs, imputant enfin à un ou à plusieurs autres des griefs différens; car, c'est assez la coutume aux barbares despotes de l'Asie de faire supporter à leurs sujets le poids des revers dont eux-mêmes sont la cause; et le monarque sut bien s'en prévaloir, avant son départ. Ajoutons cependant que depuis cette époque, sans être lié ni par aucun traité, ni par la foi des sermens, il préféra de demeurer en paix avec nous, jusqu'à ce que l'empereur armât de nouveau contre lui, pour le punir de sa téméraire audace.

Je demanderai donc ici en quoi le combat, dont je viens d'esquisser l'histoire, ressemble à ceux que nous savons avoir été livrés par les Grecs, pour la défense de leurs navires, ou de leurs retranchemens. Et vous, qui m'écoutez, si vous voulez en faire la comparaison, daignez y remarquer

une énorme différence. Du côté des Grecs, les deux Ajax, les Lapithes et Menesthée abandonnèrent le camp retranché, sans pouvoir empêcher Hector d'en briser les portes, ni Sarpedon d'en franchir les *vedettes*. * Les défenseurs de Nisibe, au contraire, loin de quitter la brêche, y soutinrent avec courage l'assaut des Parthes et des Indiens réunis. Celui des deux Ajax, qui s'était posté sur les navires, en descendit, pour combattre à pied, et à l'abri des palissades, au lieu que nos assiégés, sans déserter leurs remparts, se mesurèrent d'abord avec l'ennemi dans un combat naval. Les Grecs enfin sortirent de leurs vaisseaux et des palissades; les nôtres triomphèrent chez eux de la flotte et des légions ennemies.

Il est heureux pour moi que mon sujet m'ait conduit naturellement à parler d'Hector et de Sarpedon; et ce qui est le point capital, de la destruction par eux d'un retranchement que le roi de Pylos, haranguant les troupes, vantait, la veille, comme un rempart ** inexpugnable pour la défense de la flotte et de l'armée. C'est, à mon avis, un des plus beaux exploits d'Hector. Mais il ne faut ni l'art de Glaucus (9), ni un esprit bien subtil, pour

---

* Ἐπάλξεις

** Il. ξ, vers 56.

voir que sa bravoure se soutint mal. Homère nous l'apprend, lorsqu'il dit, qu'à l'apparition d'Achille :

« Le valeureux Hector se cacha dans les rangs. » *

et qu'au moment, où Agamemnon pressait les Troyens, et les poursuivait jusque sous les murs de leur ville, Jupiter déroba Hector, de peur qu'il ne pérît dans cette action. Le poëte lui-même semble se jouer de la timidité de ce héros, lorsqu'il feint qu'Iris, envoyée par le fils de Saturne, le trouva près des portes, assis sous un hêtre, et lui adressa ces paroles :

« Pendant que tu verras le roi de tous les Grecs,
» A la tête des siens, immoler tes soldats,
» Abstiens-toi de combattre. » **

Est-il vraisemblable que Jupiter ait donné cet indigne conseil à un guerrier surtout, qui avait quitté le combat, pour se livrer au repos le plus absolu ? Que fit encore ce héros, lorsque le fils de *Tydée* ***, dont Minerve rendait le casque étincelant de flammes, égorgea tant de Troyens, et mit en fuite tous ceux qui lui résistaient ? Il se tint à l'écart,

---

* Il. Y, vers 379.
* Idem, L, 202.
*** Diomède.

et malgré les reproches qu'on lui adressa, il n'osa point s'opposer aux Achéens victorieux, et colora sa rentrée dans la ville, du prétexte d'aller avertir sa mère, qu'elle eût à réunir les femmes troyennes, pour invoquer avec elles la protection de Minerve. Je le louerai, sans doute, de s'être prosterné lui-même avec son sénat dans le vestibule du temple. Il convient, en effet, qu'un chef d'armée, qu'un monarque surtout, en sa qualité de pontife et de *prophète* *, ait à cœur d'exercer solennellement ses fonctions en l'honneur de la divinité, et qu'il n'en néglige aucune, comme s'il pouvait s'imaginer qu'elle convînt mieux à d'autres, ou qu'elle fut au dessous de sa dignité (10).

Je saisis l'occasion qui se présente, pour interpréter, à ma manière, la doctrine de Platon (11); et je crois y voir que tout ce que ce sage philosophe nous dit de la divinité s'applique en même tems à chaque homme, et surtout au prince : j'entends, par exemple, que son bonheur ne dépend pas des autres hommes; mais de la divinité, comme de lui-même; que l'adversité ou la prospérité, dans les choses humaines, ne l'oblige point à changer d'état, et ne le rend pas plus sujet que Dieu même aux vicissitudes de la vie : voilà le pur dogme de Platon. En vain,

---

* Devin, préposé aux augures.

l'on m'accuserait d'en changer quelques mots. Je dis aussi que sa doctrine est un monument, un temple, où tout doit rester à sa place. Je soutiens cependant qu'on ne pourrait donner aux préceptes de notre philosophe aucun autre sens que celui que je veux suivre.

En effet, « *ce qui, selon lui, constitue l'homme, à* » *proprement parler, ce n'est pas le corps; ce ne sont* » *ni la noblesse, ni la gloire des ayeux.* Tout ceci est, » sans doute, une propriété individuelle de notre » être; mais ce n'est pas *nous* ». Il ajoute ensuite : « Ce qui est à nous, c'est l'intelligence, c'est la » sagesse; c'est en un mot le dieu qui est en nous, et » qui constitue, comme il le répète ailleurs, la pro- » pre forme de notre âme. Car Dieu nous a donné, » à chacun, un génie, que nous supposons résider » dans la partie supérieure de notre corps, et qui » nous attire vers le ciel, où nous avons une com- » mune origine, et où l'on veut que nous tendions » nous-mêmes, sans nous mettre dans la dépen- » dance des autres hommes, dont les uns n'ont pu » nous enlever les biens terrestres, quoiqu'ils en » aient eu la volonté; les autres nous en ont privés » d'une partie, souvent sans le vouloir. Mais la fé- » licité, dont il s'agit, ne connaît ni obstacle, ni » altération; car, ce qu'il y a de plus sublime, ne » peut être atteint par ce qu'il y a de plus abject. »

Peut-être trouverez-vous que j'accumule, sans assez de choix, les sentences du divin Platon. Je les sème, il est vrai, à dessein, et comme on le fait du sel ou des paillettes d'or; de l'un, pour assaisonner les alimens; des autres, pour récréer la vue, et pour donner plus d'apparence aux objets. Ces deux genres d'utilité se réunissent effectivement dans les dialogues de Platon, qui l'emportent sur tous les discours des autres orateurs, par le charme qu'ils font goûter à l'esprit et à l'oreille, et par la vertu qui leur est propre, de nourrir l'âme délicieusement, et de la purifier. Pourquoi voudrait-on nous empêcher, ou nous faire un reproche d'être trop prodigues de telles citations, à nous principalement qui sommes avides de pareilles richesses, et qui, à l'exemple de certains convives sensuels, ne pourrions laisser aucun mets, sans le déguster ? Si c'est un inconvénient, j'y suis entraîné, lorsqu'il me faut célébrer, à-la-fois, et des louanges, et des dogmes utiles ; et, avant d'approfondir, ou de poursuivre le sujet que j'ai commencé de traiter, je m'interromps, pour expliquer les sentences des philosophes. J'en suis fâché pour mes critiques, je les ai prévenus d'avance ; et peut-être y reviendrai-je encore dans la suite (12).

Après avoir ainsi motivé notre digression, reprenons la dans son principe ; et revenons sur nos pas, comme ceux qui auraient poussé trop loin leur

course. Nous disions donc tout-à-l'heure avec Platon, que ce qui constitue l'homme, c'est l'*âme* et l'*intelligence ;* le corps et les richesses ne sont que sa propriété individuelle. Voilà ce qu'il développe dans son admirable ouvrage sur les lois. La conséquence naturelle de ce dogme est que chaque homme est pourvu de tout ce dont il a besoin pour vivre heureux, puisque son bonheur dépend uniquement de l'*âme* et de la sagesse, et non des choses extérieures, dont le bon ou mauvais état rendrait son existence trop précaire. Platon l'a dit expressément ; et ce n'est point altérer sa doctrine, mais l'expliquer convenablement, que de substituer ici le nom de *dieu* à celui d'*âme*. Car enfin, si le génie qui réside en nous, impassible de sa nature, puisqu'il participe de celle de dieu, quoiqu'il soit par son union au corps tellement sujet aux souffrances, qu'il paraisse à quelques-uns souffrir et s'anéantir avec lui ; si, dis-je, dans la pensée de notre philosophe, ce génie est destiné à régir les actions de quiconque désire vivre heureux ; à plus forte raison, convient-il d'investir de ce droit l'intelligence pure qui n'a rien de commun avec le corps, et que nous nommons dieu. Or, c'est cette intelligence, c'est Dieu même que nous disons gouverner dans l'âme de chaque homme en particulier, comme dans celle du prince ; c'est à cette intelligence qu'appartient légitimement et sans

restriction, la divinité, à laquelle notre âme s'identifie par son origine, et sur laquelle elle doit se reposer du commandement de tout ce qui nous concerne dans la vie. Ce serait donc le comble de l'impudence et de la folie, que de ne pas obéir à Dieu, si nous désirons pratiquer la vertu que nous savons lui être agréable. Le culte de la vertu est inséparable de celui de la Divinité ; et la religion qui est une branche de la justice, est, comme elle, la forme la plus divine de notre âme : vérité qui n'a échappé à aucun de ceux qui ont traité cette matière.

C'est pourquoi nous avons loué Hector de s'être abstenu d'offrir des libations aux dieux, tandis que ses mains dégouttaient encore de sang ; mais nous le blâmerons d'être rentré dans la ville et d'avoir quitté le champ de bataille, pour aller exercer des fonctions qui, appartenant moins à un roi et à un chef d'armée, qu'à un ministre subalterne du rang des Dactyles ou de celui d'un *Talthybius* (13), semblent ne lui avoir servi que de prétexte, pour fuir sans déshonneur. On voit en outre, que, lorsqu'il s'avança contre Ajax, le fils de Telamon, il écouta facilement le devin qui lui conseillait de céder ; et qu'il s'estima heureux de racheter sa vie par des présens. On voit enfin que, lorsqu'il s'enhardit à poursuivre les ennemis, il ne contribua de sa personne à leur fuite, qu'au moment où avec Sarpedon,

« Il franchit des premiers le fort rempart des Grecs. » *

Les exploits de notre empereur sont-ils moins brillans ? et craindrions-nous, en les comparant à ceux des anciens héros, de n'opposer que de minces actions à de plus grandes, ou des faits insignifians à d'autres d'une plus haute importance ? N'hésitons donc pas à proclamer la supériorité de Constance, même dans le seul point qui puisse honorer un Hector. Ce mur en effet, dont il s'agit, ou, si l'on veut, ce rempart, sur le rivage de la mer, avait été construit en moins d'une matinée, ainsi que nous formons nos retranchemens : mais le mur, élevé sur les Alpes, était une antique forteresse, que le tyran choisit pour asile après sa fuite, qu'il augmenta de fortifications nouvelles, et dans laquelle il plaça une garnison nombreuse de soldats bien aguerris. Lui-même s'en écartait peu et résidait dans une ville voisine, riche, florissante par son commerce maritime, et qui servait d'entrepôt de marchandises aux Mysiens, aux Paeoniens et à ceux des Italiens, qui peuplaient les bords de la Méditerranée.

Ses habitans portèrent autrefois le nom de *Hénètes* ; et aujourd'hui même que nous, Romains, sommes en possession de leur territoire, ils conser-

---

* Iliad. M. v. 438.

vent leur ancien nom patronymique, en y ajoutant seulement une lettre initiale (représentée par notre *signe* ou *esprit*), qu'ils prononcent *ou*, et dont ils se servent souvent aussi pour rendre notre *B* par supplément d'aspiration, je pense, ou par un idiotisme de leur langue. Quant à leur ville, ils lui ont donné le nom de l'Aigle * (14), qui, selon eux, prit son vol de la partie droite du ciel, lorsqu'ils s'occupaient à construire leurs murailles.

Elle était située au pied des Alpes, montagnes qui varient par l'escarpement des rochers, et qu'on franchit à peine avec un *char attelé tout exprès*.** Elles commencent à la mer, que nous appelons Ionienne; d'où, séparant l'Italie de la Gaule et de l'Illyrie, elles se terminent à la mer Tyrrhenienne; car les Romains, après avoir subjugué tout ce pays, dans lequel se trouvent les Hénètes, les Liguriens et une portion considérable des peuples de la Gaule, ne les empêchèrent point de retenir leurs anciens noms: seulement ils les firent entrer dans le dénombrement des peuples d'*Italie*; et aujourd'hui tous les peuples en deçà des Alpes, jusqu'à la mer d'Ionie et de Tyrrhénie, portent en commun *** le nom d'*Italiens*. Les nations au-delà des Alpes sont, à l'Occident,

---

* Aquilée.

** Le texte porte *char de montagne*.

*** Τῳ κοινῳ τῶν Ἰταλῶν.

les Gaulois ; les Rhètes * occupent avec d'autres barbares la partie du Nord, où sont près l'une de l'autre, les sources du Rhin et du Danube. Le reste est habité par des barbares. La partie orientale est naturellement défendue par les Alpes, du côté où nous avons vu que le tyran avait placé une forte garnison. Et ainsi l'Italie entière est environnée, tant par une chaîne de montagnes inaccessibles, que par une mer limoneuse, où se déchargent une infinité de fleuves, qui font, des rivages de cette mer, un marais assez ressemblant aux marais de l'Egypte. Cependant le génie de notre empereur l'a rendu maître de cette plage, et lui a fait forcer toutes les autres barrières.

Sans me prévaloir ici de l'escarpement du lieu, où l'on ne pouvait ni asseoir un camp, ni construire

---

* Pour ne pas placer les Gaulois avec les Rhétes, je corrige le texte grec évidemment altéré, en mettant un point après νέμονται, verbe qui se rapporte aux Gaulois; puis au lieu de καὶ ῥῆτοι, je lis ῥῆτοι δὲ τὰ; mais les Rhétes, etc. ; correction bien simple, et qui ne suppose pas, comme l'a fait le P. Petau, que l'empereur Julien ait pu se tromper sur le nom des peuples qu'il avait vus par lui-même. J'observe, en outre, que Julien désigne ici le nom du Danube, par Ιστρον; c'est l'ister des Latins. (Voy. à la fin de l'ouvrage, la prétendue lettre de cet empereur, à Saint-Basile.)

des retranchemens, ni transporter des machines et équipages de siége dans un pays absolument aride et dépourvu d'eau, je ne parlerai que de la prise même de la forteresse ; et si vous voulez, en m'écoutant, vous former une idée succincte de cette opération militaire, reportez vous à l'expédition des Macédoniens contre les peuples de l'Inde ; figurez-vous l'attaque et la prise de ce rocher, dont l'élévation défiait le vol des oiseaux les plus légers ; alors je n'aurai plus rien à vous apprendre, sinon qu'Alexandre perdit, dans l'occupation de ce rocher, un assez grand nombre de Macédoniens ; tandis que notre auguste chef remporta une victoire complète, sans avoir eu à regretter, je ne dirai pas un tribun ou un centurion, mais un seul de ses soldats.

Quant à Hector et à Sarpedon, je les vois sur les retranchemens donner la mort à plusieurs Grecs. Cependant, après qu'ils eurent tous deux rencontré Patrocle dans la mêlée, l'un fut tué près des navires, l'autre s'enfuit honteusement, sans emporter le corps de son ami ; tant il est vrai qu'ils n'avaient tenté cette irruption contre les retranchemens, qu'en présumant de leurs propres forces, et non par un conseil prémidité. Notre empereur prouva bien, au contraire, qu'il savait employer les armes et le conseil à la fois, là où il fallait de la force et du courage ; et que dans les occasions, où le conseil suf-

faisait, son génie lui valait des victoires plus grandes, qu'il ne les eût obtenues par le glaive.

Mais puisque la nature de mon récit me conduit à louer son génie et sa prudence, je continuerai de les faire remarquer l'un et l'autre dans les faits que j'ai déjà touchés. Et d'abord je suivrai la comparaison, précédemment établie, entre les exploits de ces anciens héros, et les hauts faits que j'ai à célébrer, si toutefois les premiers peuvent approcher des seconds. L'évidence, en ma faveur, résultera de l'examen des forces respectives, et de la grandeur des préparatifs. D'une part donc, on voit toute la Grèce en mouvement, une partie de la Thrace et de la Péonie contre les sujets de Priam, qui comptait parmi ses états :

« Le pays de Lesbos, séjour plein de délices,
» Et la grande Phrygie avec tout l'Hellespont. » *

D'autre part, le nombre des nations qui combattirent, soit dans les rangs de l'empereur, soit contre lui, est si prodigieux, qu'il serait inutile, fastidieux, et même ridicule, d'en entreprendre l'énumération.

Quant au nombre des troupes rangées en bataille, comme de notre côté, les intérêts et les résultats

* Il., ω. v. 544.

étaient infiniment plus grands, il n'y a aucune parité à établir des Grecs avec nous ; à plus forte raison, n'oserait-on comparer la multitude de leurs combattans avec les nôtres. Les premiers, en effet, se firent une guerre opiniâtre, il est vrai ; mais pour attaquer, ou pour défendre une seule ville, sans que les Troyens fussent venus à bout de repousser les Achéens victorieux ; et sans que ceux-ci, malgré leur supériorité, eussent pu renverser le trône et la famille de Priam *, et dix années entières se passèrent dans ces alternatives. Mais l'empereur eut à diriger de grandes expéditions, tantôt contre les Germains, qui habitaient les rives du Rhin, tantôt contre les Parthes qu'il brava, en construisant un pont sur le tigre, en passant ce fleuve avec son armée, en ravageant les champs, en pillant et incendiant tout le pays compris entre le Tigre et le *Lycus* (15), sans que les troupes ennemies osassent lui livrer bataille. Si nous parlons ensuite de ce qu'il fit dans la guerre contre le tyran, nous mettrons en avant ces superbes flottes, expédiées en Sicile et à Carthage ; cette occupation des bouches de l'Eridan, après qu'il eut retiré toutes ses troupes de l'Italie, et en troisième

---

* Il me semble que Julien ne croit point à la destruction de Troie par les Grecs. (Voyez ma dissertation de la deuxième édition de Quintus de Smyrne.)

Julien dit que troie ne fut pas prise avant la dixième année. Voilà tout.

et dernier lieu, le combat qu'il livra près des Alpes cottiennes, où il recouvra pour prix de sa victoire, la sûreté et la tranquillité de son empire, en forçant son ennemi vaincu à se punir lui-même, et à se donner la mort, que méritaient ses crimes.

Voilà un précis fidèle des opérations militaires de notre empereur; rien n'y a été ajouté, ni exagéré par adulation. Nous n'avons ni tiré de loin, ni forcé le rapprochement des faits, comme ont coutume d'en agir les sophistes, eux qui expliquent les fables de nos poëtes, qui les arrangent de manière à y trouver un sens plausible et raisonnable, et qui partent d'un point obscur, ou d'une conjecture hasardée, pour nous persuader que ces poëtes ont réellement dit tout ce qu'ils leur font dire. Cependant, si aux noms des héros d'Homère, on substituait celui de notre empereur, l'Iliade ne semblerait pas avoir été composée plus à leur louange qu'à la sienne.

Mais afin qu'en m'écoutant vanter uniquement sa bravoure et ses succès à la guerre, vous ne le croyiez pas moins riche en talens d'un genre bien plus noble, dans l'art de parler, par exemple, dans le conseil, et dans tout ce qui est du ressort de la prudence et des opérations de l'esprit, arrêtez-vous, je vous prie, à Ulysse et à Nestor, dont les poésies d'Homère rehaussent tant le mérite; alors, si la su-

périorité sur eux n'est pas acquise à l'empereur, n'en accusez que son panégyriste; si, au contraire, elle lui appartient à juste titre, j'ai droit de faire entendre mes éloges.

A quoi aboutit la harangue de Nestor, lorsque le roi et le fils de Thétis se furent brouillés ouvertement, pour la possession d'une jeune captive? Les deux prétendans furent si peu persuadés, que l'un dissout brusquement l'assemblée; l'autre, n'achevant pas même les sacrifices d'expiation, et ayant encore les yeux fixés sur le vaisseau des *Théores*, envoya des hérauts vers la tente d'Achille, comme s'il eût appréhendé que ce héros, oubliant sa colère, ne changeât d'avis et ne couvrît sa faute. Et cet autre orateur d'Itaque, si habile dans l'art de persuader, et député tout exprès pour ramener et fléchir le cœur d'Achille, en lui offrant de riches présens, y réussit si peu, que ce jeune héros, plus irrité que jamais, fut sur le point de s'éloigner avec ses navires, ce dont il n'avait pas eu la pensée jusqu'alors. Au reste, ces admirables traits d'éloquence se bornent à encourager au combat, à moins que l'on n'en excepte le conseil donné par Nestor, de construire un mur de retranchement, mesure insignifiante et digne d'un vieillard. Aussi ne fut-elle d'aucune utilité aux Grecs, qui, après l'érection de ce rempart, n'en furent que plus aisément vaincus

par leur ennemi : jusqu'alors, en effet, ils s'étaient crus assez forts pour servir eux-mêmes de rempart à leurs navires. Mais, se croyant désormais à l'abri, par ce mur qu'ils avaient élevé, par le fossé profond et par les palissades dont ils l'avaient entouré, ils se tinrent moins sur leurs gardes, et comptèrent plus sur ce faible retranchement que sur leur propre valeur.

Sans doute ce ne serait point assez louer notre empereur, que de relever les fautes commises par les Grecs; il importe surtout, au panégyriste, qui doit faire valoir ses grandes actions, de montrer qu'elles ne furent point l'effet du hazard, de la témérité, ou d'une impulsion aveugle, mais le fruit de ses hautes conceptions, de sa prudence et de son habileté consommée. Mon dessein n'est pas de faire une longue énumération des harangues qu'il prononça, au milieu des camps, aux assemblées publiques et en plein sénat. Permettez-moi seulement de vous en citer une; et rapprochez-là, pour un moment, du discours par lequel le fils de Laerte ramena les Grecs au combat, et les détourna de la résolution qu'ils avaient prise, de regagner leurs foyers. Quel spectacle vous offrira l'empereur, au milieu d'une assemblée, en Illyrie, où se trouvait ce vieillard, dont le caractère mobile fut toujours celui de l'enfance, qui oublia si facilement la foi

des traités, et qui poussa l'ingratitude envers son sauveur et bienfaiteur, au point de rompre l'alliance qu'il lui avait jurée, pour en contracter une autre avec le plus implacable ennemi de son empereur.

Celui-ci, après avoir rassemblé ses troupes, s'était donc avancé jusqu'aux frontières de la province, dans le dessein de fermer le passage à l'ennemi. Là, les deux armées s'étant réunies pour délibérer avec leurs chefs, et la séance devant s'ouvrir au milieu des soldats, on érigea un tribunal élevé, autour duquel furent rangés les légionnaires, les archers, les lanciers, les cavaliers tenant leurs chevaux en arrêt, et les enseignes de chaque légion. L'empereur y monta, accompagné de celui qui, jusqu'alors, s'était flatté d'être son collégue; il parut sans aucune escorte, sans épée, sans bouclier, ni casque, mais vêtu de ses habits ordinaires, en un mot absolument seul, et ne pouvant s'appuyer que sur la force de son éloquence, art dans lequel il excelle en effet, non qu'il se pique de minuter et de polir ses phrases, ou d'arrondir ses périodes, à la manière des orateurs à prétention, mais parce que sa diction est grave et pure, et qu'il saisit, au besoin, les expressions propres à entraîner les suffrages, tant des savans qui raisonnent, que de la multitude qui ne sent bien que quand elle écoute. Le fait est que, par le seul ascendant de la parole, il gagna un nombre

prodigieux de fantassins, vingt mille cavaliers, des nations entières et bien aguerries, des campagnes fertiles : et tant de conquêtes ne furent point arrachées par la violence ; il n'eut point de prisonniers à traîner à sa suite. Tous se montrèrent soumis à son empire, et dévoués à sa volonté.

Voilà une victoire que je place bien au-dessus de celle des Spartiates ; car cette dernière ne fut sans deuil que pour les vainqueurs : l'autre ne coûta pas une seule larme, même aux vaincus. Car le personnage, qui avait pris le masque de la royauté, descendit aussitôt du tribunal, comme ayant perdu sa cause, et remit la pourpre à l'empereur, comme une restitution de famille qu'il lui faisait. De son côté, l'empereur lui fit un sort plus heureux que Cyrus ne l'avait fait à son aïeul. En effet, il lui accorda la vie et l'aisance qu'Homère juge convenable aux hommes qui ont passé l'âge de la jeunesse.

« Il faut, à nos vieillards,
» Des bains, des alimens, un lit doux et commode. » *

Pour ce qui me concerne, j'aimerais à vous rappeler cette mémorable harangue de l'empereur ; et je ne me lasserais point de reproduire un si beau discours. Mais le respect me défend d'en changer les

* Odyssée *., vers 253.

paroles, ce qui m'arriverait en voulant vous les exposer ; et j'aurais alors à rougir de les avoir altérées, si quelqu'un d'entre vous, qui les a lues, ou entendues et gravées dans sa mémoire, exigeait que j'en rendisse, non-seulement le sens, mais la force et la beauté qu'elles ont dans la langue maternelle. Homère n'eut rien de semblable à redouter : les faits qu'il célébrait s'étaient passés plusieurs générations avant lui ; et il ne restait plus aucune trace des discours prononcés dans les assemblées dont les époques étaient si anciennes. Il se sentait d'ailleurs capable de mieux faire parler ses héros, qu'ils n'eussent parlé eux-mêmes. Les imiter mal, ou les copier servilement, lui eût paru indigne d'une âme fière et libre comme la sienne. Cependant toutes ces merveilles antiques, qui eurent sans doute un nombre infini de spectateurs, et dont la mémoire s'est propagée d'âge en âge, parmi un peuple porté à les louer sans choix, parce qu'il n'en discernait point assez le but et l'objet, vous les avez apprises, vous qui m'écoutez, des orateurs et des poëtes inspirés par les Muses ; et peut-être souffrez-vous avec quelqu'impatience, que je vous entretienne de ces récits, dont vos oreilles sont remplies et auxquels vous ont familiarisés tant de poëtes, qui, à l'exemple des hérauts d'Olympie, ont chanté, à l'envi, les combats et les victoires des concurrens. Mais, d'un autre

côté, je ne saurais m'étonner que vous aimiez toujours à entendre ces grands hommes, précisément parce qu'ils s'accordent avec vous sur les maux et les biens véritables, parce qu'ils vous représentent vos propres pensées, en les habillant de figures allégoriques, et de tous les ornemens du langage, pour leur donner, à vos yeux, l'apparence de la nouveauté. Vous écoutez donc volontiers leurs dogmes, et vous vous faites un devoir d'y applaudir. Avez-vous atteint la vérité? Je l'ignore.

J'ai lu toutefois, que Socrate l'Athénien, dont la sagesse fut, comme vous le savez tous, proclamée par l'oracle de la Pythie, ne plaçait point son propre bonheur, ni celui des autres, dans les richesses; qu'il n'appelait pas heureux et fortunés, les possesseurs de vastes héritages, ni ceux qui commandèrent à tous les Grecs et à un nombre encore plus grand de barbares, ni ceux qui eurent assez de puissance, pour percer le mont Athos, pour joindre les mers au continent par une chaîne de vaisseaux, pour subjuguer des nations entières, et pour prendre des îles à l'aide des *filets* (17), enfin pour brûler mille talens d'encens dans des sacrifices. Ce philosophe était donc peu disposé à faire l'éloge de Xercès, ou celui des rois de Perse, de Lydie et de Macédoine. J'en dis autant des généraux grecs, à l'exception d'un petit nombre d'entr'eux, en qui il

reconnaissait de l'amour pour la vertu, un courage accompagné de modération, et une prudence alliée avec la justice. Je vois même qu'il ne loua qu'avec réserve, et en proportion de leurs vertus réelles, les capitaines les plus habiles, soit dans le métier des armes, soit dans l'éloquence, ou dans l'art de plaire à la multitude. En quoi son jugement se trouve confirmé par l'assentiment de tous les hommes sages et vertueux, qui ont compté pour rien, ou pour très-peu de choses, les faveurs de la fortune les plus éclatantes et les plus enviées. Si cette opinion est aussi la vôtre, je crains bien de m'être trompé dans tout ce que j'ai dit plus haut, et de vous avoir traités comme des élèves, en jouant moi-même le ridicule personnage d'un sophiste, et en professant un art auquel je me confesse étranger.

Cependant j'ai pour excuse, auprès de vous, la nécessité de vous soumettre des louanges véridiques, et telles que vous êtes dignes de les entendre, fussent-elles mal ébauchées, et de beaucoup inférieures à celles que d'autres ont fait entendre avant moi. Si, comme je l'ai déjà insinué, vous trouvez que les poëtes ont loué les mêmes choses que moi, je suis dès-lors débarrassé de toute crainte. Du moins je vous paraîtrai moins étrange, quand même vous me metteriez bien au-dessous des autres. Quoi qu'il en soit, si je me rends quelque justice, je n'aurai

rien dit qui puisse me faire repousser, ou m'attirer le reproche d'une entreprise téméraire. Pour vous, je doute qu'il vous soit facile de vous refuser au témoignage de ces hommes sages et divins, qui, entre autres dogmes, que chacun d'eux en particulier se plaît à nous enseigner, s'accordent sur le point capital, de louer la vertu comme le souverain bien. Ils nous disent que la vertu réside dans notre âme, qu'elle la rend heureuse, reine souveraine, habile aux opérations civiles et militaires, magnanime et véritablement riche, non qu'elle possède l'or de *Colophon*, *

« Ou les marbres qu'on vit au temple d'Apollon, » **

dans les beaux jours de la paix et de la prospérité des Grecs; non qu'elle ait en son pouvoir des nations florissantes, les pierres précieuses de l'Inde, ou un nombre infini d'acres de terre, mais parce qu'elle jouit d'un trésor plus précieux et plus divin, qu'on ne craint point de perdre dans un naufrage, qu'on porte avec soi dans les assemblées, dans les places publiques, dans sa maison, dans les déserts, et que ni les voleurs, ni les tyrans ne peuvent enlever. En effet, il n'y a point de puissance capable

---

* Ville d'Ionie, où était un oracle d'Apollon.
** Il. I, 404.

de retenir ce trésor, ou d'en dépouiller celui qui le possède. Or, ces biens sont à l'âme ce que la lumière est au soleil. Souvent des hommes sacriléges ont pu piller le temple du soleil et en emporter les riches offrandes. Les uns en ont été sévèrement punis, d'autres ont échappé au châtiment, parce qu'on les a crus incorrigibles. Mais aucune force n'a pu ni ne pourrait enlever à l'astre du jour sa lumière : la lune, elle-même, ne l'en prive point lorsque dans ses conjonctions elle passe sous le même cercle que lui, ou lorsque, nous interceptant ses rayons, elle nous amène, comme on dit, la nuit en plein jour; enfin le soleil ne se dépouille point de sa lumière, ni quand il éclaire la lune en opposition avec lui, et qu'il la fait participer en quelque sorte à sa propre nature, ni lorsqu'il porte le jour et la clarté dans ce vaste univers. C'est ainsi que l'homme vertueux, en communiquant à d'autres sa vertu, ne perd rien de la sienne, tant ce trésor est beau et divin! tant est juste la sentence de cet hôte étranger aux Athéniens, quelqu'ait été ce grand homme! « Tout l'or enfoui sous la terre, ou que revet sa surface, n'est pas comparable à la vertu. »

Appelons donc désormais riche celui qui la possède; je dirai même, appelons-le seul noble et seul roi, entre tous les hommes; car, si la noblesse est préférable à une naissance obscure, la vertu est de

beaucoup supérieure à toute autre habitude de l'âme, qui ne s'y rapporterait pas scrupuleusement. Et qu'on ne m'accuse pas ici de chicaner sur les mots, et de leur donner une signification forcée. Car, le vulgaire, appelle *nobles* les familles enrichies depuis longtems (18). Voudrait-on tirer de cette définition la conséquence absurde, qu'un cuisinier, un cordonnier, un potier, qui aurait acquis une fortune considérable, par son industrie, ou par toute autre voie, ne passera point pour noble aux yeux de la multitude ; mais que, si son fils, et après lui, ses héritiers transmettent à leur postérité ce riche patrimoine, ceux-ci pourront s'enorgueillir de leurs titres, et rivaliser de noblesse avec les descendans d'Hercule, ou de Pélops ? Tandis qu'on effacerait du rang des nobles celui qui, né de parens illustres, embrasserait un genre de vie tout opposé à celui de sa première origine. Quoi ! on refusait d'inscrire parmi les membres de la famille des Pélopides ceux qui ne portaient pas sur leurs épaules la marque distinctive de leur naissance ! et nous savons aussi qu'en Béotie, pays natal des Spartiates, on s'était fait une loi de graver sur chaque nouveau né une lance, pour caractère indélébile que la race entière conserva pendant une longue suite de générations. Et nous croirions que notre âme n'a pas besoin de l'empreinte d'un signe évident qui nous fasse connaître nos pa-

rens, et qui nous réponde de la légitimité de notre naissance. On dit enfin que les Celtes prennent pour arbitre de cette légitimité leur fleuve (19), et que celui-ci ne se laisse fléchir ni par le cri des mères, intéressées à cacher leur déshonneur, ni par les pères, qui attendent, en tremblant, pour le sort de leurs épouses et de leur progéniture, la sentence d'un juge intègre et irréfragable.

Parmi nous, au contraire, ce sont les richesses qui prononcent sur notre origine. C'est la force, c'est la beauté du corps, c'est la puissance de nos ancêtres, qui nous aveugle et qui nous empêche de voir et de considérer, avant tout, notre âme. Cependant, comme c'est par l'âme que nous différons des autres animaux, n'est-ce point par elle aussi qu'il faudrait juger de notre noblesse? Voilà, du moins, ce qu'ont parfaitement compris, par leur pénétration naturelle, et par une philosophie non étudiée, ni factice, comme la nôtre, mais droite et innée, chez eux, tous les anciens, lorsqu'ils nous donnent Hercule pour fils de Jupiter; lorsque, faisant le même honneur aux deux enfans de Léda, ainsi qu'à Minos, le législateur, et à Radamanthe, le gnossien, ils louent encore plusieurs autres qui, nés de pères différens, se sont placés bien au-dessus d'eux. Ils eurent donc égard à la trempe d'âme et aux actions de ces héros, plutôt qu'à leurs richesses immenses, et en quelque sorte

blanchies par le tems, ou à une domination transmise par leurs aïeux ou bisaïeux. Enfin, ils mirent également, au nombre d'enfans des dieux, d'autres hommes, qu'ils jugeaient dignes de leurs hommages, moins par une naissance illustre, que par l'héroïsme de la vertu. Et ce qui prouve assez leur opinion, c'est que, dans l'ignorance où ils étaient de la parenté de plusieurs autres, par égard pour leurs vertus, ils n'hésitèrent pas à leur assigner une origine céleste.

N'en croyons donc pas légèrement ceux qui prétendent que nos anciens, séduits par l'ignorance, ont gratuitement inventé de telles fictions sur les immortels habitans du ciel. Car, s'ils s'étaient trompés de la sorte sur la nature des dieux ou des génies, en leur prêtant des formes humaines, ou autres semblables, (quoique cette nature ne tombe point sous les sens, et que l'esprit seul, par son affinité avec elle, puisse à peine l'apercevoir), ils n'auraient pas commis la même erreur, lorsqu'ils parlent des dieux visibles. Cependant, ils nous vantent Aétas comme le fils du soleil, un autre, comme fils de *Lucifer* *, ou d'autres dieux du même ordre. D'où j'ai eu raison de conclure qu'ils ne voulaient que fixer notre attention sur le degré de noblesse de leurs héros, et nous apprendre,

---

* Ἑωσφόρου.

par exemple, à proclamer le plus noble de tous, celui qui est né de parens vertueux, et qui suit leurs traces; à regarder Jupiter comme étant le père d'un homme riche des vertus que ne possédèrent point les auteurs de ses jours, et à lui donner le même rang qu'à ceux qui ont eu le double bonheur de naître de parens probes, et de les imiter; enfin, à classer parmi les enfans bâtards ceux qui ont dégénéré des vertus de leurs père et mère.

Quant à ceux qui seraient nés de parens dépravés, auxquels ils ressembleraient, on ne peut soutenir qu'ils soient nobles, possédassent-ils dix mille talens, comptassent-ils parmi leurs aïeux plusieurs princes et jusqu'à vingt tyrans, fussent-ils en état de nous montrer des victoires remportées par leurs ancêtres dans les carrières olympique et pytique, ou, ce qui est plus glorieux encore, sur le champ de bataille, en plus grand nombre que n'en gagna le premier des césars; ou leurs aïeux enfin eussent-ils construit ces fossés de l'Assyrie, ces murs de Babylone, ces pyramides d'Egypte, et tant d'autres monumens du luxe et de la richesse, qui ne prouvent, dans leurs auteurs, qu'une ardeur inquiète à dépenser, en œuvres gigantesques, d'inutiles trésors.

Vous n'ignorez pas, en effet, que ce n'est ni l'opulence, plus ou moins ancienne, qui fait un empe-

reur, ni le manteau de pourpre, ni la thiare, ni le sceptre, ni le diadême, ni enfin le nombre prodigieux des légionnaires ou des cavaliers, lors même que tous les peuples lui déféraient unanimement l'empire; parce qu'ils ne peuvent lui donner la vertu, mais seulement une puissauce moins utile à celui qui la reçoit, qu'à ceux qui la confèrent. Car, quiconque se voit décoré de cette haute dignité, est dans de continuelles angoisses, et se croit d'heure en heure menacé dusort de Phaéton. Faudrait-il de nouveaux exemples qui vous le prouvent? La vie des hommes est remplie de pareils accidens; et l'on s'épuise en discours, pour les déplorer.

Si vous trouvez surprenant, que nous ayons refusé le superbe et auguste nom de nobles, aux possesseurs d'un vaste territoire, aux maîtres de tant de peuples, parce que leur caprice est devenu la seule règle de leur conduite, et non l'intelligence ou cette sagesse, compagne de toutes les vertus, apprenez de nous, que de tels personnages ne sont pas même des hommes libres, quand une prospérité sans bornes, leur permettrait de goûter jusqu'à la satiété, les charmes du pouvoir; quand ils auraient repoussé l'aggression de leurs ennemis, ou quand, en les attaquant eux-mêmes, ils seraient constamment restés invincibles. Nous demanderez-vous des preuves de cette vérité? Nous produirons pour témoins, tous

ceux d'entre les Grecs et les barbares, qui, victorieux dans une infinité de combats, et conquérans de tant de nations, auxquelles ils imposèrent des tributs, furent, plus honteusement qu'elles, les vils esclaves de leurs propres passions, de leurs plaisirs, de leur intempérance et de leur injuste cupidité.

Non, jamais ils ne passeront pour des hommes forts, aux yeux du sage, quelque célèbres et quelque brillans qu'aient été leurs exploits ; on n'est fort et magnanime, que par la vertu. Et quiconque se laisse maîtriser par ses passions, emporter par la colère, entraîner par les plus faibles penchans, n'a ni la force, ni la vigueur d'un homme. Accordons-lui, si l'on veut, celle des taureaux, des lions et des léopards : à moins que renonçant à cet avantage, il ne préfère, à l'exemple des bourdons paresseux, de profiter des fatigues d'autrui, quoiqu'il ne soit de sa personne qu'un soldat mou, lâche et efféminé. Assurément un tel homme manque, non-seulement de la véritable richesse, mais en outre de cette sorte de biens qu'on acquiert avec tant de peines, dont on convoite trop la jouissance, et que la plupart des mortels croient devoir acheter par mille chagrins, et par le sacrifice de leur repos, lorsque pour l'appas d'un gain journalier, ils affrontent le péril des mers, ils *brocantent* * des marchandises, ils exercent des

---

* Καπηλεύειν.

brigandages, et envahissent des domaines étrangers.

Car ils ne vivent que pour ajouter à leurs possessions; et cependant ils sont dénués de toutes choses, si l'on en excepte les objets nécessaires à la vie, le manger, le boire, le vêtement que la nature a voulu répartir aux oiseaux, aux poissons, aux bêtes sauvages, à plus forte raison, à tout homme frugal. Mais ceux qui sont avides de richesses, ou épris de la misérable passion de l'amour, ne peuvent se rassasier à aucune époque de leur vie, et sont plus tourmentés de besoins, que des malheureux pressés par une faim journalière. Ces derniers en effet, après avoir contenté leur appétit, cessent de souffrir, et jouissent de quelque tranquillité: les premiers, au contraire, ne connaissent point de jour, où ils puissent se réjouir d'avoir assez gagné, ni de nuit propre à délasser leurs membres, et à dissiper leurs noirs soucis: tant leur âme est dévorée de l'inquiétude d'entasser et de calculer des richesses! De tels hommes enfin ne pourraient être délivrés de la cupidité dont ils sont esclaves, et de l'opprobre qui en est la suite, ni par l'immensité des trésors de Tantale ou de Midas, ni par la plus absolue et la plus cruelle tyrannie des démons. Ignorez-vous que Darius, le monarque des Perses, n'ayant aucun besoin d'ailleurs, mais poussé uniquement par la soif de l'or, fit, pour s'en

procurer, fouiller les cendres des morts, et greva ses peuples d'impôts ? Il mérita ainsi la renommée qu'il eut parmi le genre humain, et qui lui fit donner, par les grands de son royaume, le nom de *Sarambe* (20), que les Athéniens firent porter à plusieurs de leurs compatriotes.

Je m'aperçois que mon dircours, entraîné comme par la pente du terrain, est descendu à critiquer sans ménagement les hommes, et qu'il a outré peut-être la censure de leurs mœurs. Je ne le pousserai pas plus loin. J'ai voulu seulement qu'il offrît le portrait d'un homme probe, magnanime et vraiment royal, dont le premier devoir serait celui de la piété ; car un ami de la vertu ne peut être le détracteur des dieux et de leur culte. On le verra porter un amour religieux à ses père et mère, vivans ou défunts, montrer de la bienveillance envers ses frères, et respecter les dieux *consanguins* (21) ; il aura de la douceur et de l'affabilité pour les siens, et pour ceux qui lui sont étrangers : s'il s'étudie à plaire de préférence aux citoyens vertueux, il n'en soignera pas, avec moins d'équité, les intérêts de la multitude. Enfin, s'il aime la richesse, ce n'est point celle qu'on estime au poids de l'or et de l'argent ; mais celle qui est pleine de la plus pure bonté pour ses amis, et d'une obligeance sans adulation.

Quoique naturellement ferme et courageux, il

n'aime point la guerre ; et il abhorre les discordes civiles. Cependant, si de tels malheurs surviennent, soit par hasard, soit par la méchanceté des hommes, il les supporte bravement et les repousse avec force. Il poursuit ses opérations jusqu'à la fin, et il ne cesse de combattre, qu'après avoir renversé la puissance de ses ennemis et les avoir entièrement subjugués. Aussitôt après la victoire, il dépose son glaive meurtrier, regardant comme un crime, d'égorger celui qui ne se défend plus. Son amour inné pour les grands travaux, l'associe généreusement aux fatigues des autres, lui en fait supporter seul presque tout le fardeau, et partager volontiers avec eux les récompenses; non qu'il ait à cœur de posséder plus d'or ou d'argent, et d'avoir de riches maisons de plaisance, mais parce qu'il aime à être utile à tous, et à prodiguer ses bienfaits à ceux qui les réclament. Voilà les qualités d'un prince véritablement digne de ce nom.

Je poursuis ; et je dis, qu'un tel prince, aimant également, et les citoyens, et les soldats, soigne les premiers, avec la tendre sollicitude d'un berger, qui conduit ses troupeaux dans de gras pâturages, où ils paissent à l'abri de tout danger, et qu'il inspecte fréquemment les seconds ; pour les habituer à la force, au courage et à la douceur, qui leur sont aussi nécessaires, qu'à ces animaux fidèles et de bonne race,

auxquels on confie la garde des brebis. Il leur apprend qu'ils doivent être les compagnons de ses entreprises militaires et les défenseurs du peuple ; non des loups ravisseurs ou des chiens féroces et mal élevés, qui, au lieu de défendre les brebis, portent, parmi elles, la terreur et le carnage. Cependant il ne les souffre, ni enclins au sommeil, ni oisifs, ni indolens et mal aguerris ; car de tels gardiens auraient eux-mêmes besoin de surveillans ; il tolère encore moins l'insubordination envers les chefs ; persuadé, comme il l'est, que la discipline est la principale et souvent l'unique ressource en tems de guerre et dans les actions décisives. Il n'attachera pas moins d'importance à former ses soldats à l'habitude du travail, sachant bien qu'on est mal gardé par des satellites, qui ne sont pas à l'épreuve des plus rudes fatigues ; et pour parvenir à ce but, il ne se bornera pas à exhorter ses soldats, à encourager les bons par ses louanges, et à distribuer à tous, avec fermeté, les récompenses ou les châtimens ; il se montrera le plus actif et le plus laborieux ; il renoncera à ses plaisirs ; il sera indifférent aux richesses, et il n'en dépouillera point ses sujets ; il fuira l'oisiveté, la paresse, et il donnera peu de tems au sommeil. Car à quoi est propre un homme qui dort, ou qui veille à moitié endormi ? Ses magistrats lui seront constamment soumis, dès qu'ils verront qu'il leur donne d'ex-

cellentes lois ; qu'il s'y conforme lui-même, et qu'il accorde en tout la prééminence, non aux penchans de la colère et de la volupté, mais à cette portion noble et pure de notre âme, qui a naturellement le droit de commander en souveraine.

Quant à la persévérance dans les fatigues de la guerre, dans celles du mouvement des armées, même des exercices qu'on pratique en tems de paix, pour diriger au besoin des expéditions contre l'étranger, quel chef peut mieux l'inspirer que celui qu'on vit toujours infatigable et endurci comme le diamant? Est-il en effet, pour le soldat fatigué, un spectacle plus encourageant que celui d'un empereur frugal, qui accélère le travail, en le commandant et en mettant lui-même la main à l'œuvre, qui se montre intrépide au fort du danger, et qui paraît grave et circonspect, lorsque tout porte à la sécurité? Car les sujets prennent aisément l'attitude de hardiesse ou de timidité, qui se peint sur la physionomie de leur empereur.

Il ne lui importe pas moins de pourvoir à l'abondance des vivres ; de telle sorte, que les troupes ne manquent jamais du nécessaire. Il arrive souvent en effet, que les fidèles gardiens d'un troupeau, pressés par la faim, s'irritent contre les pâtres, et qu'ils aboient d'un air menaçant, en les voyant approcher, ou même qu'ils n'épargnent plus les brebis. Il faut donc que l'homme, destiné à commander aux ar-

mées, à conserver et à régir les cités, sache non-seulement écarter les dangers extérieurs, combattre et repousser des frontières les barbares; mais, en outre, remédier aux plus grands maux, en réprimant la sédition, la corruption des mœurs, le luxe et la débauche. Et s'il veut empêcher les vexations, les injustices, les excès de la cupidité, les altercations et les émeutes qui en sont la suite, et dont les résultats sont toujours funestes, il les étouffera dans le principe; où si elles ont déjà éclaté, il les anéantira et les fera disparaître des lieux de son empire.

Il ne permettra pas plus, à un citoyen, d'enfreindre les lois, qu'à un soldat ennemi de franchir ou de forcer les retranchemens. Zélé pour le maintien des anciennes lois de l'état, il n'en sera que plus apte à en dicter à propos et au besoin de nouvelles, d'où il écartera tout élément hétérogène, adultérin, faux, ou contraire aux premières, avec le même soin qu'il prendrait, pour ne pas introduire, parmi ses enfans, ceux d'une race bâtarde ou servile. Il respectera les droits de Thémis; et ses proches, ou ses amis, n'obtiendront de lui aucune faveur, aux dépens de la justice. Car il a pour principe, que la maison commune et la mère de tous, c'est la patrie, plus ancienne et plus sainte que le seraient des pères ou des amis, et plus chère que des frères, des hôtes ou des affidés; et que quiconque viole, ou renverse

les lois de la patrie, est plus impie, que celui qui porterait une main sacrilége, sur les trésors d'un temple des dieux.

En effet, la loi est une émanation de la justice; c'est l'offrande sacrée et vraiment divine du souverain des dieux. Tout homme, doué de raison, et le prince plus que tout autre, loin de la compter pour rien, ou de la négliger, s'efforcera de la faire respecter, en récompensant les bons et en guérissant, comme un médecin habile, l'âme des méchans par des punitions graduées.

Distinguons deux sortes de délits, comme de délinquans, dont les uns offrent quelqu'espoir de guérison, parce qu'ils sont encore susceptibles de médicamens; les autres sont absolument sans remède. Contre ceux-ci s'applique la peine de mort, par laquelle on se débarrasse des méchans, moins pour eux, que pour l'utilité commune. Il a donc été nécessaire d'instituer deux sortes de jugement. Le prince pourra s'attribuer la connaissance des délits auxquels il est possible de remédier. Mais il s'abstiendra de prononcer sur les autres, et surtout d'influencer en rien la sentence contre les coupables, auxquels la loi décerne la peine de mort. S'il s'occupe de la rédaction d'un code criminel, il retranchera, aux peines, ce qu'elles ont d'atroce ou de cruel, et il appellera, sur cette matière, à son con-

seil, des hommes sages, et d'une vertu long-tems éprouvée : des hommes incapables de porter un jugement hasardeux et précipité, de prononcer sur-le-champ, et sans presque délibérer, la condamnation, par la *boule noire* *, d'un citoyen quel qu'il soit.

Mais le prince en personne ne frappera de son glaive aucun citoyen, quelqu'énorme que soit son crime ; et son âme même ne doit être armée d'aucun aiguillon, et ressembler au roi des abeilles, à qui la nature semble l'avoir refusé ; ou si nous cherchons ailleurs un modèle de clémence, voyons-le dans le roi des dieux, dont un véritable empereur est l'organe et le ministre. En effet, pour le bonheur général des hommes et du monde entier, ce roi des immortels fut toujours, et est encore, l'auteur des biens purs et sans mélange d'élémens contraires. Il ne produisit point les maux, et ne présida point à leur existence ; mais il les bannit tous du ciel ; et lorsqu'il les vit se répandre sur la terre, et s'attacher à une colonie d'âmes qu'il y avait fondée, il préposa ses fils et leurs descendans, pour les signaler et les détruire. Or, parmi ses fils, les uns sont les conservateurs et protecteurs du genre humain ; les autres, juges inexorables des crimes, en ordonnent une prompte et sévère vengeance sur les auteurs vivans,

* Στιγμή, point mathématique sans étendue.

au morts; d'autres enfin, et ce sont les mauvais génies, se rendent les exécuteurs du supplice, auquel les coupables sont condamnés.

Voilà ce que doit imiter tout prince pieux et fait pour régner ; et si, avec ses faveurs, il veut communiquer ses vertus, il saura distribuer les dignités à un chacun, suivant son aptitude naturelle ou acquise; à l'homme courageux et entreprenant avec intelligence, il confiera les emplois militaires, afin de mettre à profit ses talens et son activité; à l'homme juste, doux, philanthrope, et touché du malheur de ses semblables, il remettra les intérêts civils et commerciaux, dans lesquels il s'agit de défendre les faibles, les pauvres et les gens bornés contre des personnages puissans, adroits, trompeurs, ou qui se servent de leur fortune pour corrompre ou pour violer la justice. Enfin, s'il rencontre un sujet qui réunisse en sa personne les deux caractères que nous venons de désigner, il fera sagement de l'investir de la plus haute dignité, et du pouvoir de juger en dernier ressort les concussionnaires, à qui la loi inflige une peine capitale, pour venger les opprimés. Car, un tel juge, après avoir prononcé la sentence de l'avis de ses assesseurs, abandonnera l'exécution au bourreau, sans que ni la compassion, ni la pusillanimité le fasse s'écarter des principes de justice.

Tel me paraît devoir être le principal fonction-

naire de la république, pour qu'il puisse, au besoin, ou seconder les bonnes qualités des deux autres, dont nous avons parlé, ou les suppléer, en corrigeant leurs défauts : ce qui toutefois ne dispense pas le prince de tout voir et tout diriger par lui-même.

Car il faut encore qu'un prince, en appelant des magistrats à gérer une grande administration, à gouverner une province, ou à délibérer avec lui dans son conseil, les choisisse probes, et, s'il se peut, aussi vertueux que lui-même ; il ne les nommera point sans discernement et comme au hasard ; car, pourquoi serait-il un juge moins habile que les bijoutiers qui ont plus d'un secret pour éprouver l'or ou le *pourpre* (21 *bis*), et qui opposent toutes les ressources de leur art à la mauvaise foi et aux divers procédés frauduleux des fripons ? Pourquoi ne se méfierait-il pas de la méchanceté des hommes, qui n'est ni moins trompeuse, ni moins féconde en artifices, et dont le plus fâcheux des moyens est celui de prendre le masque de la vertu, pour séduire les gens peu clairvoyans, ou que rebute un trop long examen. Qu'il se garde donc de s'en laisser imposer. Mais une fois qu'il aura fixé son choix, et qu'il sera entouré des personnages les plus probes, il pourra s'en rapporter à eux pour la nomination à des offices subalternes. C'est ainsi qu'il établira des lois et des magistrats.

Pour ce qui concerne le peuple, un monarque ne souffrira ni que les habitans des villes soient insolens, ni qu'ils manquent des choses nécessaires. Il donnera ses soins à ce que les cultivateurs des champs et les laboureurs fournissent, en recevant un honnête salaire, la nourriture et les vêtemens convenables, à ceux qui sont chargés de garder et de défendre leurs foyers et leurs récoltes. Alors, tous ses sujets, dédaignant les superbes et dispendieux monumens de l'Assyrie, se trouveront heureux de vivre en paix, à l'abri des attaques de leurs ennemis domestiques, ou étrangers. Alors, ils chériront leur maître, l'auteur de leur prospérité, comme un bon génie ; ils béniront le ciel de le leur avoir donné ; et ils formeront, non de bouche ou par feinte, mais de toute leur âme, des vœux pour son bonheur ; et les dieux, répondant à leurs désirs, le combleront des dons divins, sans lui épargner les biens temporels ; enfin, lorsqu'il aura succombé aux maux incurables de la vie, ils le recevront dans leurs chœurs, dans leurs festins, et ils rendront son nom à jamais célèbre dans la mémoire des hommes. . . .

Ces vérités furent dans la bouche de tous les sages ; et la raison me les persuade fortement. Si j'ai pris, pour vous les exposer, plus de tems qu'il ne m'en était accordé, j'en ai donné moins que ne le comportait la dignité d'un tel sujet. Du moins, celui

qui m'aura écouté avec attention, conviendra que je n'ai rien avancé de faux. Mais ma prolixité trouvera son excuse dans une cause qui, sans être liée à ce que j'ai dit jusqu'ici, convient mieux encore à la nature de mon discours. Trouvez bon que je vous en fasse part.

Je me reporte donc au point où j'ai interrompu ma narration. Je disais que ceux de mes auditeurs, qui goûtent les véritables éloges, n'ont pas égard aux avantages que la fortune répartit souvent aux méchans, mais aux heureuses habitudes de l'âme, et à la vertu, qui ne peuvent appartenir qu'à des hommes essentiellement probes et bons; et comme c'est en ce sens que j'ai commencé ma harangue, je dois la poursuivre sur le même principe, sans m'écarter en rien du modèle ou de la règle que j'ai tracée, pour apprécier les louanges des hommes vertueux et des bons princes, ensorte que le monarque, qui se trouve en harmonie parfaite avec ce prototype ou modèle, est véritablement heureux, et qu'heureux sont les peuples qui vivent sous son empire! Quiconque en approche de plus près, sera plus fortuné qu'un autre, qui s'en éloignerait davantage. Mais ceux qui contrastent entièrement avec un tel modèle, seront misérables, insensés, méchans, et deviendront, pour eux-mêmes, comme pour leurs peuples, la source des plus affreuses calamités. Si vous êtes en cela

d'accord avec moi, il est tems que je revienne sur les actions éclatantes que nous avions commencé d'admirer.

Cependant, pour qu'on ne s'imagine pas que mon discours marche sans obstacles, et s'élance dans la carrière, comme un coursier sûr d'y remporter le prix, à défaut d'autres concurrens, j'essaierai de montrer en quoi mon panégyrique diffère de celui des autres habiles orateurs qui m'ont précédé. Ceux-ci, en effet, ont célébré, dans le prince, l'honneur d'être issu d'aïeux rois, ou souverains; comme si de riches et heureux ancêtres pouvaient faire le bonheur de leurs descendans. Certes, ils n'ont pas aperçu de quel avantage ils voulaient par là se prévaloir. Car, selon eux, cet honneur serait pour l'homme la base de la félicité et de presque tous les biens extérieurs. Mais il s'agit de savoir si c'est un bien réel, ou plutôt si l'individu qui le possède n'est bon ou mauvais que par l'usage qu'il en fait. Alors la grandeur ne consistera point à être né d'un empereur riche et opulent, mais à surpasser ses ancêtres en vertus, et à ne rien faire d'indigne d'eux.

Désirez-vous savoir, maintenant, jusqu'à quel point ce dernier avantage appartient à notre empereur? Je vous en offre la preuve convaincante; et pour que vous ne m'accusiez pas de produire de faux témoignages, je ne vous rappellerai que ce que

vous savez déjà vous-même. Peut-être prévoyez-vous ce dont je veux parler, ou le sentirez-vous d'abord, si vous êtes frappés, comme moi, de cette seule pensée; qu'il a été singulièrement chéri d'un père, dont le caractère ne fut point celui de l'indulgence pour *ses enfans* (22), et qui n'accorda pas plus à la nature qu'aux mœurs et à l'usage. Un tel père ne put donc être captivé que par les soigneuses attentions de son fils; il ne put lui témoigner de la bienveillance, que parce qu'il n'avait aucun reproche à lui faire; entre autres marques de faveur, je vois qu'il réserva, pour Constance, la portion de l'empire qu'il avait honorée de sa prédilection et qu'il gouvernait par lui-même. Se voyant ensuite au moment de terminer sa carrière mortelle, il parut oublier, et l'aîné, et le plus jeune de ses fils, qui étaient alors sans *fonctions*; tandis qu'il appela Constance, déjà occupé des affaires, et remit entre ses mains le gouvernement suprême : mais ce dernier, investi de tout pouvoir, traita ses deux frères avec tant d'égards et d'équité, qu'éloignés l'un et l'autre de leur père, qui ne les avait pas appelés à lui, et d'ailleurs très-divisés entre eux, ils ne témoignèrent aucun mécontentement à leur troisième frère, et ne lui adressèreut aucun reproche. Aussi, loin de profiter de leurs querelles, il leur abandonna des contrées qui en faisaient le sujet, et auxquelles il avait

droit de prétendre, sachant bien que, s'il faut autant de vertu pour gouverner un petit nombre de nations que pour en gouverner un plus grand, du moins il ne faut pas autant de peine et de sollicitude.

Il ne s'imagina point que la royauté dût être un acheminement au faste et aux délices, ou à la débauche, qui crée de nouvelles ressources pour remplacer des trésors absorbés dans les plaisirs de la table, ou dans les excès de la volupté. Il ne se crut pas permis d'entreprendre une guerre non commandée par l'intérêt de ses sujets. C'est pourquoi, en traitant avec ses frères, il ne voulut devoir sa prééminence qu'à la vertu, et marqua pour eux * plus de déférences qu'il n'en eut depuis pour un rival (Vétranion); car on ne peut supposer que la crainte des armées l'ait fait transiger avec ce dernier. La preuve du contraire résulte, de ce qu'après l'accommodement il se servit de ces mêmes troupes, pour aller combattre son plus cruel ennemi (Magnence).

Les orateurs dont j'ai parlé plus haut vous ont

---

* Dans ce texte évidemment altéré, je lis ἐκείνοις (*illis*) au lieu du singulier (*huic* et *hujus*) qui figure et qui doit rester dans le même passage où l'auteur a voulu désigner (quoiqu'il ne les ait pas nommés) Vétranion et Magnence.

fait admirer sa victoire; mais je le louerai surtout d'avoir entrepris cette guerre avec justice, de l'avoir poursuivie avec autant de vigueur que d'habileté; et lorsque la fortune a voulu qu'il la terminât glorieusement, d'avoir usé avec modération de ses succès, comme doit le faire un prince, et de s'être montré, par-là, digne de vaincre. Exigerez-vous, qu'ainsi qu'au barreau, je vous cite des témoins? Mais il est évident, aux yeux même d'un enfant, que de toutes les guerres des Grecs contre les Troyens, ou des Macédoniens contre les Perses, quelque légitimes qu'on les suppose, aucune, cependant, n'a eu un caractère aussi grave et aussi juste que celle-ci, où, en effet, il ne s'agissait point de venger d'anciennes injures, sur les enfans ou les petits-fils de ceux qui les avaient faites, mais de combattre celui qui voulait s'emparer de l'empire et en dépouiller les héritiers légitimes. Agamemnon partit, dit le poëte :

« Pour venger les soupirs, l'enlèvement d'Hélène. » *

Il fit ainsi la guerre aux Troyens, dans l'espoir de revendiquer une femme. Mais les injures faites à notre empereur étaient tout-à-fait récentes. Le tyran, qui voulait lui ravir sa couronne, n'avait point la

---

* Il. B. 356.

noblesse d'un Darius ou d'un Priam, qui étaient parvenus au trône, soit par leurs vertus, soit par le droit de leur naissance. C'était un barbare sauvage et impudent, du nombre des captifs que les Romains avaient faits depuis peu d'années : je répugne à vous retracer, et il est d'ailleurs hors de propos de vous rappeler la manière dont il usurpa le commandement ; car vous savez déjà pour quelles justes causes l'empereur lui fit la guerre ; et ce que nous avons rapporté précédemment, prouve aussi qu'il la conduisit avec autant de bravoure que d'expérience. A cet égard, ses actions sont plus éloquentes que tous nos discours.

Mais j'aime surtout à le considérer après son triomphe, et lorsqu'il n'eut plus besoin de son épée ; examinez avec moi, je vous supplie, par Jupiter, protecteur de l'amitié, si jamais il s'occupa de tirer vengeance de ceux qu'on soupçonnait d'avoir pris part à la rébellion (à moins qu'ils ne fussent coupables d'autres crimes) ou de ceux qui avaient eu des liaisons intimes avec le tyran, ou même de celui qui, au nom de ce dernier, vint porter des paroles de paix, mais accompagnées d'outrages sanglans contre l'empereur (23). Or, vous sentez ce que c'est que l'outrage! Combien il brise le cœur et perce l'âme, plns cruellement que le fer ne blesse le corps! Souvenez-vous qu'un affront enflamma la colère

d'Ulysse, qui ne fut plus maître ni de sa langue, ni de ses actions, et qui, oubliant qu'il était errant et étranger, s'emporta contre son hôte avec violence, quoiqu'il sût pourtant mieux que tout autre :

« Qu'il est d'un insensé, d'un homme de néant,
» D'oser vexer un hôte, en sa propre maison. » *

Vous savez, enfin, jusqu'où poussèrent, à cet égard, la sensibilité, Alexandre, le fils de Philippe, et Achille, le fils de Thétis, personnages qui ne passeront ni pour obscurs, ni pour ignobles. En vain m'opposera-t-on Socrate seul et le petit nombre de ses sectateurs, qui se dépouillèrent, pour ainsi dire, des derniers vêtemens de l'amour-propre et de l'ambition. Je dis que le point d'honneur est une passion noble et naturelle aux grandes âmes; qu'en effet, les hommes généreux repoussent l'insulte, comme contraire à leur existence, et qu'ils haïssent plus cordialement ceux dont ils ont reçu quelques outrages, qu'ils ne haïraient leurs ennemis armés d'un poignard, pour leur percer le sein, en attentant à leur vie par de secrètes embuches; qu'en un mot, ils regardent leurs calomniateurs comme leurs ennemis personnels, sinon d'après les lois, du moins d'après la nature; car ils aiment passionné-

---

Odyssée O., v. 209.

ment la louange et les honneurs ; et ce sont précicément les biens que cherchent à leur enlever d'indignes adversaires, en les injuriant, et en vomissant contre eux des blasphêmes odieux et mensongers. Aussi, lisons-nous que, sur ce même point d'honneur, Hercule et bien d'autres se montrèrent intraitables. Pour moi, sans trop me fier à tout ce qu'on met sur leur compte, je me flatte au moins d'avoir bien vu que notre empereur a su maîtriser l'indignation qu'il ressentit d'une offense ; et je maintiens que ce triomphe vaut plus que la gloire d'avoir renversé Troie, ou d'avoir mis en fuite les armées les plus formidables. Si je rencontre quelques incrédules, ou des critiques, qui me contestent le droit de classer un aussi beau trait parmi les plus brillans exploits, je les prierai de se placer, par la pensée, dans les mêmes circonstances où se trouva notre empereur, et de me juger ensuite, pour peu qu'ils croient ma raison en défaut.

Je n'hésite donc pas à prononcer, qu'après la guerre, l'empereur est et fut toujours non-seulement agréable et cher à ses amis, qu'il honora de sa confiance, qu'il combla d'honneurs, de dignités et d'immenses richesses, dont il leur permit d'user à leur gré ; mais qu'il obtint même les suffrages de ses ennemis. Je vous en citerai des exemples frappans, celui des sénateurs romains, hommes distingués par leurs dignités, leurs richesses et leurs talens, qui

pour se jeter entre ses bras, comme dans un port assuré, abandonnèrent leurs foyers, leurs enfans et leurs familles, et préférèrent ainsi la Pannonie à Rome, et la société du prince à celle de leurs cliens et affidés; celui d'une troupe de cavaliers d'élite, qui se rendirent à lui avec leur chef et leurs enseignes, aimant mieux partager ses périls que la bonne fortune du tyran. Cet événement eut lieu même avant la bataille qu'il livra sur les bords du Drave, et dont nous avons fait déjà le récit. Car, à cette époque, les rebelles avaient acquis de l'audace; et leur parti semblait triompher par le succès qu'il venait d'obtenir sur les éclaireurs de l'armée de l'empereur. Cet incident enivra de joie le tyran, et répandit la consternation parmi ceux qui ne soupçonnaient pas le projet du prince; lui seul demeura intrépide et ferme: tel on voit le pilote habile, au moment où, du sein des nues déchirées, s'élance la tempête, et où le dieu soulève à-la-fois de son trident les rivages et les abîmes de la mer. Alors, en effet, une terreur extrême et irréfléchie s'empare des matelots peu expérimentés, tandis que le pilote joyeux se félicite des approches du calme et de la sérénité. Car, on nous assure que Neptune, en ébranlant la terre, comprime aussi la fureur des flots.

Pour l'ordinaire, la fortune se joue des hommes téméraires; et après les avoir amorcés par de légers

succès, elle les abandonne au fort du danger, tandis qu'elle seconde, dans une entreprise décisive, les hommes prudens, après les avoir éprouvés par quelques revers. Ainsi, les Lacédémoniens, vaincus aux Thermopyles, ne perdirent pas tout espoir ; ils attendirent de pied ferme l'irruption des Mèdes, quoiqu'ils eussent perdu trois cents Spartiates avec leur roi dans les étroits défilés, qui servaient de rempart à la Grèce. Les Romains, après de semblables désastres, n'en marchèrent pas moins au plus haut degré de prospérité. L'empereur avait tous ces faits présens à l'esprit ; et il n'a point été trompé dans son attente.

Mais, puisque le fil de mon discours m'a conduit à vous entretenir du dévouement du peuple envers le prince, de celui des magistrats, et des défenseurs de son empire contre les ennemis, écoutez-en un trait des plus manifestes, et qui ne date, pour ainsi dire, que de peu de jours. *Un chef de légion* (24) dans la Gaule, dont aucun de vous n'ignore le nom et les mœurs, avait remis à l'empereur, qui ne l'exigeait pas de lui, son propre fils pour gage de sa fidélité et de son amitié. Mais dans la suite, il garda plus mal sa foi que les lions, entre lesquels et les hommes il ne peut, dit Homère, exister de pact sûr : il pilla les villes, pour en distribuer les richesses aux barbares, qui fondaient sur sa province, la rachetant ainsi d'eux, à prix d'argent, tandis qu'il était de son de-

voir de la défendre par les armes; enfin, quand il crut les avoir gagnés par ses largesses, il se fit de quelques vêtemens de femmes un manteau de pourpre, et joua ridiculement, comme sur un théâtre, le rôle de tyran. Alors, les soldats, outrés de sa défection, et révoltés de voir à leur tête un misérable affublé des ornemens du sexe, ne purent achever une lunaison entière sous ses ordres, et ils le mirent en pièces.

Ainsi notre digne empereur recueillit avec justice ce témoignage du dévouement de ses troupes, et cet honorable aveu de leur part, d'un gouvernement sans reproche. Voudriez-vous entendre comment il se conduisit après cette scène? Vous n'avez pas sans doute oublié qu'il ne fit aucun mal au fils du tyran, qu'il n'inquiéta ni ne maltraita ceux qui avaient suivi son père; qu'en un mot il témoigna à chacun d'eux la même indulgence et la même bonté, quoiqu'il se présentât des accusateurs contre ceux mêmes qui pouvaient être innocens. Sa clémence fut égale envers beaucoup d'autres, qui peut-être étaient réellement coupables de rebellion, mais qui n'étaient pas convaincus de s'être associés au plus vil et au plus infâme des projets. Je ne me lasserai jamais de répéter, que la grâce qu'il accorda au fils d'un traître, qui avait foulé aux pieds sa foi et ses sermens, fut un acte héroïque et véritablement divin.

Comment pourrions-nous voir, du même œil, un Agamemnon se déchaîner en furieux, non-seulement contre ceux des Troyens qui avaient accompagné Pâris, et qui avaient porté le déshonneur dans la maison de Ménélas, mais contre des enfans qui n'étaient pas nés encore, ou dont les mères n'avaient point encore vu le jour lorsque le prince troyen s'occupa des moyens de ravir Hélène! Or, si quelqu'un trouve que de telles actions sont cruelles, odieuses, indignes d'un roi humain; s'il croit que le monarque doit être doux, clément, philanthrope, n'aimant point à punir, et toujours sensible aux maux de ses sujets, soit qu'ils souffrent par leur faute, par leur égarement, ou par l'effet du hazard; dès-lors il accordera la palme à notre auguste souverain.

Mais remarquez, surtout, qu'envers ce fils il fut meilleur et plus juste que ne l'avait été le père, et plus esclave de sa parole envers les amis du tyran, que celui-ci ne l'avait été envers ses affidés, qu'il eut la lâcheté d'abandonner, tandis que l'empereur voulut les sauver tous. Car enfin, si ce malheureux, ayant connu toute la grandeur d'âme de son prince, puisqu'il en avait long-tems éprouvé les effets, se persuada qu'il ne pouvait confier en des mains plus sûres le sort de son fils et celui de ses propres amis (certes il devina juste), pourquoi se déclara-

t-il donc l'ennemi le plus entreprenant, le plus fâcheux et le plus acharné de celui en qui il reconnaissait une âme si douce et si bienfaisante? pourquoi poussa-t-il la haine jusqu'à lui tendre des piéges, et à chercher à le dépouiller de ses droits les plus sacrés? Si, au contraire, désespérant du salut de son fils, et ne se croyant pas en mesure de sauver ses amis et ses proches, il n'hésita pas à lever l'étendart de la rebellion, assurément il fut le plus méchant et le plus insensé des hommes, et sa férocité surpassa celle des bêtes les plus sauvages. Mais par un glorieux contraste, notre empereur aura fait preuve d'une modération, d'une douceur et d'une générosité admirable, en épargnant l'innocence d'un enfant en bas âge, en traitant avec beaucoup de ménagement ceux qui n'étaient pas pleinement convaincus de conspiration, et en vouant au mépris des hommes couverts de crimes.

A quel mortel, en effet, donnerons-nous le prix de la vertu, si ce n'est à celui qui accorde plus à son ennemi que la conscience de ses torts ne lui permettait d'espérer; qui n'use de son droit que pour le bien et pour le parti le plus doux; qui surpasse en modération les magistrats les moins enclins à punir; qui est d'autant plus fort, qu'il ne voit point d'ennemi digne de son ressentiment; d'autant plus sage qu'il a fait disparaître les inimitiés, au

lieu de les transmettre aux enfans et à leur postérité, sous prétexte d'exercer une justice sévère et de vouloir anéantir la race des méchans comme on détruirait les germes d'un pin : car la haine est l'ouvrage des méchans; et l'antique proverbe lui a donné la fécondité de cet arbre (25).

Mais tout bon prince, imitant de son mieux la divinité, sait très-bien, que du sein des rochers peuvent sortir des essaims d'abeilles; que du bois le plus amer, peut naître un fruit succulent comme l'est la figue, qu'entre les épines se forme la grenade; qu'il en est ainsi de mille autres productions, qui ne ressemblent en rien à l'arbre qui les porte. Il se gardera donc de frapper d'un coup meurtrier, ces tendres rejettons encore à la fleur de l'âge : il préférera de leur laisser le tems d'abjurer la folie et les erreurs de leurs pères, et de devenir enfans sages et vertueux. Mais s'ils s'obstinent à marcher sur les traces de leurs mauvais parens, ils en subiront la peine lorsque l'heure en sera venue; du moins ils n'auront pas péri victimes des malheurs, ou des forfaits d'autrui.

Jugerez vous maintenant qu'il ne manque rien à mon éloge de l'empereur? Ou désirez-vous en outre, m'entendre vanter sa longanimité et la gravité de ses mœurs? Car, non-seulement il ne fut vaincu par aucun de ses ennemis, mais il ne céda même à

aucune passion honteuse, et jamais il n'eut l'ambition d'avoir de riches palais, ou de magnifiques maisons de plaisance, ou des colliers brillans d'éméraudes, enlevés, de gré ou de force à leurs propriétaires. Il ne fut épris de la beauté d'aucune femme libre ou esclave, et son cœur repoussa tout amour illicite. Pourquoi n'ajouterons-nous pas aussi qu'il s'interdît jusqu'à la recherche des plaisirs plus innocens qu'offrent les saisons? Il dédaigne l'usage de la glace dans les ardeurs de l'été, ou la commodité de changer sa résidence selon les différentes températures de l'année; et quelque soit le point de l'empire où il habite, il sait y supporter les excès alternatifs de froid ou de chaleur. Si vous me demandiez des preuves de tout ce que j'avance ici, comme elles sont palpables, il me serait facile de les mettre sous vos yeux. Mais mon discours déjà long s'accroîtrait outre mesure. Je ne pourrais toujours m'adonner au culte des muses; il est tems que je reprenne mes occupations accoutumées.

FIN DE LA SECONDE HARANGUE.

NOTES

SUR LA DEUXIÈME HARANGUE DE JULIEN.

(1) *Les Pélopides.* On lit, en effet, dans Pausanias (*Corinthiac*), qu'Oreste, fils d'Agamemnon, posséda, presque le dernier, le royaume d'Argos, envahi par le retour des Héraclides, sous Tisamène, son fils, le dernier des descendans de Pelops.

(2) Ce *Pandarus*, dont parle Homère, au quatrième chant de son Iliade, est aussi désigné par Virgile, comme ayant rompu, par un de ses traits, la trève entre les Troyens et les Grecs, avant que le terme en fut échu :

« *Pandare ! qui quondam jussus confundere fœdus,*
» *In medios telum contorsisti primus Achivos.* »

Énéid., l. V.

(3) *Un Carien.* Les Cariens d'alors se vendaient, comme aujourd'hui les Suisses, à qui les payait le mieux. Ils occupaient les emplois subalternes à la suite des armées. Julien en parle encore au commencement du septième discours.

(4) *Prodicus*, sophiste de l'île de Chio, contemporain de Démocrite, condamné à boire la ciguë, comme corrupteur de la jeunesse. (V. Suidas.)

(4) *Rase campagne.* Bataille de Murse. Cette ville est l'*Essec* de la Turquie moderne. (V. le premier discours.)

(5) *Misérable artisan.* Julien désigne Marcellinus, préfet du fisc, et qui porta Magnence à usurper l'empire. Le fait est rapporté au long, par Victor. *Epitom.* et Zosim., lib. 2, c. 42.

(6) *La ligne gauche.* On a vu, dans le discours précédent, qu'à la bataille de Murse, Constance avait appuyé son aîle droite sur le Drave, et que, de son aile gauche, il enfonça l'ennemi.

(7) *Cette ville donc, etc. Nisibe* avait porté le nom d'Antioche Mygdonienne, *Antiochia Mygdoniana.* Le texte du Julien ne permet pas d'en douter. L'autre ville d'Antioche, sur l'Oronte, avait pris le surnom de *Constantiana*, pour les raisons mentionnées au discours précédent. (Voyez la trente-septième note de la première harangue.)

(8) Le *Crabe* des mers, καρκινον. Palæphate, expliquant cette allégorie, dit que *Karkinus* ou *Carcinus*, l'un des chefs ou rois des marais de Lerne, marcha contre Hercule, pour secourir le roi Lernus, assiégé dans la ville d'Hydra, défendue par cinquante archers habiles. (V. Palæphate, lib. 2, cap. de Hydrâ. Le mot *carcinus*, signifie crabe.)

(8 *bis.*) Le *talent* attique était de 125 livres (poids

romain), ce qui porterait le poids d'une de ces pierres, à 875 livres romaines de douze onces. On ignore quelle espèce de balistes pouvait lancer de telles masses. (Voy. à notre IIIe vol. la lettre 86e et dernière, mais supposée, de Julien à Saint-Basile.)

(9) *L'art de Glaucus.* Proverbe faisant allusion à l'invention de la soudure ou coulure du fer, dont on fait honneur à ce Glaucus. On dit dans le même sens, parmi nous, d'un homme peu fécond en expédiens : *qu'il n'a pas inventé la poudre.*

(10) *Sa dignité.* On voit, dans ce passage, que Julien regrettait l'abolition du paganisme, dont il faisait secrètement profession. J'ai remarqué, dans le premier discours, que les empereurs païens se faisaient honneur d'exercer, par eux-mêmes, la dignité de pontife : les empereurs chrétiens n'avaient retenu que le titre et les honneurs du pontificat, dont ils n'exerçaient d'ailleurs aucune fonction.

(11) *Platon.* Cette doctrine de Platon doit être rectifiée, par le texte même de ce philosophe. Il n'est pas aisé de l'entendre dans le commentaire de Julien, dont le texte est d'ailleurs évidemment altéré, ainsi que l'a remarqué le père Petau. J'ai traduit ici, en partant du principe de Platon, que l'homme, pour être sage et heureux, doit imiter la Divinité, et suivre la direction de l'âme ou raison humaine, qui est une portion de la Divinité.

(12) *Dans la suite.* Il (Julien) paraît, en effet, y

revenir ci-après, lorsqu'il met en parallèle la doctrine de Platon, avec celle des poëtes.

(13) *Talthybius*. Les Dactyles, ou Idéens, sont connus dans la Mythologie. Pour Talthybius, on le voit, dans Homère, chargé de plusieurs missions, soit par l'armée des Grecs, soit par Agamemnon.

(14) *Le nom* (latin) *de l'Aigle*. Il s'agit ici de la ville d'Aquilée, faisant alors partie du territoire des Hénetes ou Venetes, desquels sortirent jadis, selon le texte d'Homère, *ἐξ ἐνετῶν*, les Paphlagoniens. Ce texte est cité, par Constantin Porphyrogénète (thême VII.) Il se trouve au chant de l'Iliade, qui contient l'énumération des vaisseaux des Grecs. Quint-Curce donne aussi aux Hénètes une origine paphlagonienne. *Huic* (paphlagoniæ) *juncti erant Eneti ; undè quidam Venetos trahere originem ducunt.* (Quint-Curce, lib. 3, cap. 2.)

Le P. Petau fait une longue digression sur la transformation des *Hénètes* en *Vénètes*, dans la langue des Latins. Julien possédait les langues grecque et latine, et les parlait familièrement. Il semble croire que les Latins rendaient, par *b*, *v*, *f* et *ph*, lettres analogues dans la prononciation, l'esprit rude des Grecs : ainsi de Ἑνετοὶ, ils faisaient *Veneti*, comme de Ἑλένη, ils faisaient *felena*, qu'on trouve en effet pour *Helène*, à l'imitation des Aéoliens, desquels, au dire de Denis d'Halicarnasse (lib. I.), les Latins dérivèrent leur langue. Le même auteur remarque même que les anciens Grecs ajoutaient fréquemment le digamma *f*, aux mots commençant par une voyelle aspirée ou avec esprit rude. Cependant, je vois que les Latins ajoutaient aussi fré-

quemment des lettres initiales, à d'autres mots grecs non affectés de cet esprit rude. Ils ont écrit long-tems heremus, *désert*, heremita, *hermite*. On trouve encore *vinum*, pour ἶνον, et une infinité d'autres mots, auxquels ils ajoutaient les lettres initiales *H*, *V*, sans qu'on en voie d'autre raison que le génie, ou l'idiotisme de leur langue. (Petau, p. 77 et 78.) Les anciens Grecs eux-mêmes écrivaient *fanax* et *faner*, pour ἄναξ et ἀνήρ, quoique l'*a*, dans ces mots, fût avec l'esprit *doux*.

(15) *Lycus*. Le *Leucus* de Ptolomée, qui sort du mont Niphate, et qui se jette dans le Tigre, est le même que ce *Lycus*, dont parle Julien. Quint-Curce mentionne également le Lycus, parmi les fleuves de ce pays. (Q. c. l. IV, c. 9.)

(16) Les *Théores* des Grecs étaient chargés des sacrifices, de l'inspection des *victimes*, etc. : il y en avait sur les vaisseaux et dans les armées ; à leur exemple, nos troupes de terre et de mer eurent des *aumôniers*.

(17) *Des filets*. Datis, l'un des préfets de Darius, chargé, par ce prince, de se saisir de tous les Erétriens et de tous les Athéniens, fit faire, à ses soldats nombreux, se tenant tous par la main, une sorte de chaîne ou filet, qui prit tous les Erétriens (Voy. Platon, dans Ménexène.) Hérodote raconte le même fait, et met aussi, sur le compte de Datis, la dépense de trois cents talens d'encens, brulé dans les sacrifices. On voit que Julien en suppose mille, d'après d'autres renseignemens que nous n'avons plus. Le talent attique était, comme nous l'avons dit (note huitième) de cent vingt-cinq livres pesant.

(18) *Depuis long-tems.* Cette définition est contenue dans la réponse de Simonide, à qui l'on demandait, ce qu'il fallait entendre par *hommes nobles*. *Des familles anciennement riches*, dit-il. Le P. Petau cite ce passage, comme étant tiré d'un fragment des Œuvres d'Aristote.

(19) *Leur fleuve* (le Rhin.) Le poëte Nonnus parle aussi de cet usage, l. 23 ; et Themistius, dans son Panégyrique de Julien, raconte le même fait, qui est, en outre, relaté dans une des lettres de Julien à Maxime le Philosophe. (C'est la seizième de la collection.)

(20) *Sarambe.* On lit, dans le Gorgias de Platon, qu'un certain *Sarambe* d'Athènes s'était enrichi par des escroqueries, dans le commerce et dans l'échange des marchandises. A ces marchands *frauduleux*, en grec κάπηλοι, on donnait le surnom de *Sarambes*, comme on dirait chez nous, c'est un *Mandrin*, pour désigner un voleur.

(21) *Dieux consanguins*, ὁμογνίυς. Peut-être, comme le traduit ici le P. Petau, signifie-t-il ici *protecteurs de la consanguinité*. Cependant on verra dans la suite, que Julien appelle ailleurs, *dieux consanguins*, ὁμογνίυς, les dieux, comme ayant une commune origine avec nous, et étant, pour ainsi dire, *homogènes* : Pindare nous indique aussi la même croyance dans la sixième Neméenne. Voyez ma traduction, tome II, 3e. partie.

(21 *bis.*) *Le pourpre.* Sans doute, il s'agit ici de l'espèce qui fournissait la pourpre tyrienne d'Asie, la plus estimée, sous le nom de *dibapha*, qui se vendait, à Rome, mille deniers, c'est-à-dire, 500 francs la livre.

On en distinguait de deux espèces, le *buccinum* et le *murex*, provenant également d'un poisson, dont le coquillage ne différait que par la grosseur et par la manière dont on le préparait.

(22) *De ses enfans*. Allusion au meurtre de Crispus, par Constantin. Voyez ma vie de Julien, paragraphe Ier.

(23) *De ce dernier*. Allusion au message du sénateur Titian, député par Magnence. Voyez Zosime, l. 2.

(24) *Un chef de légion*. Il est question ici de Silvain, dont Julien a parlé, vers la fin de son premier discours. C'était un officier estimable, qui, victime d'une intrigue de cour, avait été envoyé dans les Gaules avec un commandement. Ses ennemis lui supposèrent des lettres, à l'aide desquelles ils persuadèrent au crédule Constance, que cet officier corrompait ses soldats, pour se faire proclamer par eux. L'empereur le manda à la cour; l'agent, porteur du mandat, fit, en arrivant, saisir ses biens, quoiqu'il n'en eût pas d'ordres. Cette mesure força Sylvain à la révolte contre un souverain, dont il connaissait la facilité à croire aux délateurs. Cependant son innocence fut reconnue à la cour, avant qu'on y eût appris sa révolte. Mais Ursicin, quoique chargé de lettres obligeantes pour lui remettre, apprenant en route que la cour est informée de la défection de Sylvain, change de mesures de son propre chef, feint de passer dans son parti, et gagne des soldats qui l'assassinent.

(25) *De cet arbre*, πίτυος δένδρου. Le pin paraît avoir été, chez les anciens, le symbole de la fécondité. C'est pourquoi Attès ou Attis, dieu de la génération, fut,

par la mère des dieux, métamorphosé en pin. (Voyez la première note sur le discours de Julien, en l'honneur de la mère des dieux.) Le pin était également consacré au dieu Pan. Or, ce dieu, comme l'a dit Orphée, figurait la nature entière ou l'univers. (Voyez Noël Comte, l. V de sa Mythologie, c. 6.)

FIN DES NOTES DE LA DEUXIÈME HARANGUE.

Observation de l'auteur traducteur.

Comme ma présente traduction des Œuvres de l'empereur Julien était composée depuis plusieurs années, sauf quelques additions, il m'est arrivé d'y citer plus d'une fois, tantôt des passages ou notes de ma traduction de Pindare, imprimée en 1818, tantôt d'autres passages de ma seconde édition de Quintus de Smyrne, que je croyais être en mesure d'imprimer, mais qui, depuis long-tems terminée, est encore à paraître. Cette seconde édition serait déjà entre les mains du public, si mes facultés avaient répondu à mon désir, vu surtout que la première en 1800 a été épuisée très-promptement et ne se trouve plus dans le commerce de la librairie. Je me propose d'accommoder de cette nouvelle édition, à un prix très-modéré, ceux de MM. les libraires qui aimeront mieux s'occuper de littérature que de brochures politiques, ou d'éditions compactes d'ouvrages réimprimés sous toutes les formes.

HARANGUES DE JULIEN.

ARGUMENT DE LA TROISIÈME HARANGUE.

Cette harangue fait plus d'honneur au cœur de Julien, qu'à son talent oratoire. On peut, en effet, y reprendre quelques longueurs, une érudition qui semble déplacée, des comparaisons, quoique justes, trop multipliées ; cependant, on y trouve de beaux sentimens, et beaucoup de sagesse. Peut-être aussi serait-il juste d'attribuer une partie des défauts du style au goût particulier d'Eusébie, à qui Julien avait le plus grand intérêt de plaire, et qui aimait, sans doute, le genre de détails minutieux où il est entré ; il lui était redevable de la vie, et de la dignité de césar, ainsi qu'il le raconte lui-même dans ce discours.

Comme il y parle ensuite des livres, dont cette impératrice lui avait fait présent, et qu'il portait, dit-il, avec lui, dans ses opérations militaires, on ne peut douter qu'il n'ait composé son éloge dans les Gaules, d'où il l'envoya probablement à sa bienfaitrice.+ Il fixe lui-même

+ Sa bienfaitrice avait fait tuer son enfant en 356 et donné à sa femme (ou 357) un poison dont elle mourut en 360. (Voyez [illegible], p. 75-77.) Julien ignorait-il le crime de 356, quand il écrivait cet éloge en 357?

la date de ce panégyrique, lorsqu'il y donne, pour tout-à-fait récente, l'entrée solennelle de l'impératrice dans la ville de Rome, au moment où Constance, son époux, passait le Rhin sur un pont de bateaux, pour tenir en respect les barbares. (Ce fut vers l'an 357.) Si Julien parlait encore alors de Constance avec beaucoup de ménagement, c'est qu'il savait très-bien que sa *harangue passerait* sous les yeux de cet empereur. Cependant il n'y dissimule pas la disgrâce qu'il avait éprouvée de sa part, et même les dangers qu'il avait courus par suite de cette disgrâce, ou plutôt par l'acharnement de ses vils calomniateurs.

TROISIÈME HARANGUE DE JULIEN,

ÉLOGE DE L'IMPÉRATRICE EUSÉBIE.

Quelle idée se former de ces hommes, qu'on a obligés essentiellement, et en de grandes choses (parmi lesquelles je compte moins l'or ou l'argent, que tout service important qu'ils pourraient avoir reçu), lorsqu'on s'aperçoit que non-seulement ils ne font aucun effort pour se montrer reconnaissans, ou même qu'ils en sont incapables, mais qu'ils affectent en outre la plus parfaite indifférence à tenter du moins quelques sacrifices, pour acquitter une dette honorable? Ne les regarde-t-on pas comme des hommes décidément pervers et corrompus? Je ne crois pas qu'il existe, en effet, de crime plus généralement détesté, et qu'on reproche davantage aux hommes qui s'en rendent coupables, que celui de l'ingratitude envers leurs bienfaiteurs. Or, on appelle ingrats, et ceux qui maltraitent, de paroles ou d'actions, les personnes qui les ont obligés, et ceux

qui taisent, dissimulent ou paraissent oublier jusqu'à la trace d'un bienfait.

On rencontre, il est vrai, peu d'exemples de la méchanceté féroce, et tout-à-fait inhumaine, des ingrats de la première espèce : mais on en trouve souvent de l'espèce de ceux qui semblent vouloir cacher, je ne sais sous quel prétexte, toute idée d'obligation, si ce n'est, à les entendre, pour éviter le soupçon d'une basse flatterie.

Quoique je sache qu'ils n'en peuvent alléguer de raison plausible, j'admets, pour un moment, celle de la crainte de passer pour adulateurs, eux qui ne savent point rougir des passions les plus viles et les plus honteuses. Mais alors, ou ils ne sentent pas le prix d'un bienfait, et leur insensibilité n'admet aucune excuse, ou s'ils le sentent et qu'ils en gardent le souvenir, dès qu'ils ne font rien pour en marquer leur reconnaissance, quelque soit le motif de leur conduite, ce sont des lâches, des envieux, en un mot, des ennemis du genre humain. En effet, ces mêmes hommes, qui dédaignent toute bonté, et quelquefois toute humanité envers leurs bienfaiteurs, deviennent des animaux féroces, lorsqu'ils trouvent l'occasion d'injurier et de mordre.

On dirait qu'ils regardent l'éloge le plus mérité, comme un luxe trop dispendieux, tant ils craignent de célébrer de belles actions. Et cependant, celui qui loue,

doit seulement se demander, s'il rend hommage à la vérité, plutôt qu'il ne cherche à plaire à quelqu'un, aux dépens de la vérité. Car, on ne peut supposer, que la louange soit inutile, ou à ceux qui en sont l'objet, ou à ceux qui, parcourant la même carrière que ces derniers, n'ont pu y briller par les mêmes exploits. Les premiers se trouvent flattés d'un éloge qui les encourage à de plus heureux efforts ; les autres se piquent d'émulation, et sont d'autant plus portés à mériter la même faveur, qu'ils voyent qu'on l'accorde, comme le seul bien qui puisse se donner et être reçu en public. En effet, s'il n'appartient qu'à l'homme peu délicat, de faire l'aumône publiquement, et de manière, que ceux qui l'entourent, sachent très-bien ce qu'il donne, il n'est pas moins choquant, de tendre la main à tout passant ; et celui qui s'y résout, a perdu toute honte et toute retenue. Lorsqu'Arcésilas (*le Philosophe*), faisait quelques largesses, c'était à l'insu de celui qui les recevait, et qui ne pouvait deviner son bienfaiteur, que par la nature du bienfait. Pour nous, au contraire, nous tirerons vanité du grand nombre de ceux qui écouteront nos louanges, et nous nous réjouirions encore, quand même ce nombre serait plus petit. Avant nous, Socrate, Platon, et Aristote, louèrent plusieurs grands hommes (1). Xénophon loua le roi *Agésilas* (2) et Cyrus, le monarque des Perses ; et quoique celui-ci appartînt

aux tems déjà anciens, et que l'autre eût été son compagnon d'armes en Grèce, il n'hésita point à écrire et à publier leur éloge historique.

Je trouverais bien étrange, qu'il fût permis de louer des hommes célèbres, et qu'on craignît de rendre un honneur égal à une femme, qui, par ses éminentes qualités, ne le céderait point aux hommes. Est-il croyable, en effet, qu'on exige qu'une femme, pour être digne d'éloge, doive être sage, prudente, habile à distinguer le mérite d'un chacun, courageuse dans les périls, magnanime, libérale, en un mot, douée de toutes les vertus; et que cependant on lui en refuse le plus honorable tribut, de peur d'encourir le reproche de la flatterie? Mais Homère ne rougit point de louer Pénélope, ni la femme d'Alcinoüs; disons mieux, il ne garde le silence sur aucune de celles en qui il remarque quelques traits de vertu. Quoi! nous aimerions à recevoir un bienfait plus ou moins signalé, d'une femme, comme d'un homme; et nous balancerions à les payer tous deux, d'un même retour! Comme si, à entendre nos critiques, il était ridicule et indigne d'un homme bien né, d'implorer l'assistance d'un autre sexe; comme si le sage Ulysse eût dû passer pour lâche, ou pour illibéral, parce qu'il adressa ses demandes à la fille du roi, occupée, avec ses jeunes compagnes, de jeux innocens, près des bords du fleuve! A ce point,

nous dédaignerions la fille même de Jupiter, Minerve, qu'Homère nous dit avoir apparu à Ulysse, sous la forme d'une noble vierge, s'offrant à le conduire dans le palais, et l'instruisant de tout ce qu'il devait y dire ou faire. D'abord, elle employa tous les moyens oratoires, pour lui faire un portrait flatteur de la reine, en commençant par son origine, qu'elle trace dans les vers suivans :

« A toi, dans son palais, s'offrira cette reine ;
» Son nom est Arété ; ses parens sont les mêmes
» Que ceux que reconnaît Alcinoüs, le roi
» Des Phéaciens, etc. » *

Remontant ensuite à ses premiers aïeux, issus de Neptune, elle fait le récit de leurs actions et de leurs fatigues ; elle le continue jusqu'à l'époque où l'oncle de la princesse, après la mort inopinée du jeune père de celle-ci, la prit pour épouse, et l'honora ;

« Comme femme jamais fut sur terre honorée. » **

car elle fut l'idole, et

« De ses enfans chéris, et d'Alcinoüs même, » ***

et du sénat et du peuple, qui l'accueillirent comme

---

* Odyss. η. v. 53.
** Ibid., v. 67.
*** Ibid., v. 70.

une divinité, à son entrée dans la ville. La déesse termine par un éloge, que l'un et l'autre sexe seraient également jaloux de mériter :

« Son esprit fut facile, autant que pénétrant, » *

Ainsi, Minerve vantait à Ulyssse le rare discernement de la reine, son habileté à prévenir et à calmer les querelles entre les citoyens. « Si tu lui demandes sa bienveillance, ajoute la déesse, tu l'obtiendras, et désormais,

« Sois sûr de te revoir, au sein de tes amis,
» Dans tes propres foyers, etc. » **

Le héros suivit ce conseil; aurions-nous besoin d'exemples plus solennels, pour nous mettre à l'abri de tout soupçon d'adulation? Et pourquoi, encouragés par ce sage et divin poëte, n'entreprendrions-nous pas le panégyrique de l'excellente Eusébie? Si nous ne pouvons la célébrer d'une manière digne d'elle, au moins nous estimerons-nous heureux d'atteindre, dans notre éloge, quelques-unes de ses éminentes qualités, sa sagesse, sa justice, sa douceur, sa modération, son amour conjugal, son désintéressement, son respect pour les parens et alliés de sa famille. En nous conformant à ce plan, nous

---

* Odyss., v. 73.
** Ibid., v. 76.

ferons marcher de front, et avec le même ordre ; ce que nous avons à dire de sa patrie, de ses aïeux, de son mariage, et du tems où elle choisit un époux, en un mot, de tout ce qui doit entrer dans notre récit.

Sa patrie m'offre des traits bien remarquables ; mais les uns ont vieilli ; les autres me paraissent peu éloignés de la fable ; comme, lorsqu'on assure, par exemple, que les Muses, appelées par leur père à peupler l'olympe, vinrent de la *Piérie* *, non de l'Hélicon. De semblables détails sont du ressort de la mythologie, et tout-à-fait étrangers à mon sujet. Je recueillerai cependant quelques faits anciens, plus généralement connus, et qui intéressent le pays dont j'ai à parler. On assure que la Macédoine fut autrefois habitée par les *Héraclides*, enfans de Temenus, qui, après s'être partagé l'Argolide, dont ils avaient hérité, se brouillèrent entre eux, et mirent fin à leurs dissentions, en abandonnant cette colonie. S'étant ensuite emparés de la Macédoine, ils se détachèrent des princes de l'heureuse famille d'Hercule, et les remplacèrent par une suite de rois, dont le trône fut en quelque sorte héréditaire. Il ne serait ni juste, ni facile, je pense, de les louer tous indistinctement. Mais, entre les plus illustres, qui ont laissé de su-

* Pour entendre ceci, il faut savoir que la *Macédoine*, patrie d'Eusébie, s'appelait anciennement *Piérie*.

perbes monumens des mœurs et des arts de la Grèce, Philippe et son fils surpassèrent, par l'éclat de leurs exploits, tous les rois de la Macédoine ou de la Thrace; et même tous les princes qui régnèrent sur les Lydiens, les Mèdes, les Perses et les Assyriens; à l'exception du fils de Cambyse *, qui transféra l'empire des Mèdes aux Perses.

Philippe, en effet, commença le premier d'accroître la puissance macédonienne; après avoir subjugué la plus grande partie de l'Europe, il étendit sa domination à l'Orient et au Midi, jusqu'à la mer; au Septentrion, jusqu'au Danube; et au Couchant, jusqu'aux peuples *Origues* (3). Mais son fils, élevé à l'école du philosophe de Stagire, l'emporta en grandeur sur tous ceux qui l'avaient précédé, et se plaça tellement au-dessus de son père, par ses talens militaires, par sa bravoure, et par les autres vertus et qualités royales, qu'il ne se crut pas digne de vivre, à moins qu'il ne commandât, en conquérant, à tous les hommes et à toutes les nations! aussi, parcourut-il l'Asie entière, en vainqueur, et fut-il le premier adorateur du soleil levant. Il allait passer en Europe, pour soumettre le reste du monde, et se rendre seul maître de la terre et des mers, lorsqu'il paya le tribut de l'humaine nature, dans Babylone.

* Cyrus, premier du nom.

Après lui, les Macédoniens régnèrent sur toutes les cités et les nations qu'il avait conquises. Serait-il besoin de témoignages plus évidens, pour montrer que ces peuples furent autrefois illustres et puissans? On voit que, pour perpétuer la mémoire de la chute des Thessaliens, qu'ils avaient subjugués, ils bâtirent, sous le nom de ces derniers, la ville capitale de leur empire * (4). Je n'ajouterai rien à de tels faits.

Et, s'il me faut parler de la noblesse d'Eusébie, quelle autre peut faire valoir des titres plus imposans et plus solennels? Elle est la fille d'un citoyen, jugé digne d'être préposé à cette magistrature annuelle, qui, jouissant, dans les premiers tems, de la force des prérogatives de l'autorité royale, fut plus tard restreinte, par le mauvais usage qu'en firent ceux qui s'en trouvèrent revêtus. Maintenant, et depuis le passage du gouvernement républicain à l'état monarchique, cette dignité, quoique dépourvue d'une partie de son lustre, représente encore la plénitude du pouvoir. Elle est, à-la-fois, l'honorable récompense de la vertu des hommes privés, le gage de leur fidélité et de leur dévouement envers le chef de l'empire, le prix de leurs brillantes actions, et l'orne-

* *Tessalonique*, ou ville de la victoire sur les Thessaliens.

ment, ainsi que le plus bel apanage de nos princes. Ces derniers, en effet, ont témoigné faire peu de cas des autres dignités et fonctions, qui ne sont plus que l'ombre de ce qu'elles étaient sous le gouvernement primitif; soit qu'ils les crussent trop au-dessous de leur puissance actuelle; soit qu'ils n'aient paru s'en revêtir, que pour en conserver les honneurs, pendant leur vie. La dignité consulaire est la seule qu'ils n'aient dédaignée en aucun tems, et la seule, dont ils aiment à s'honorer, chaque année; et l'on ne citera nul particulier, nul prince, qui ne se soit montré jaloux d'être nommé consul.

Certes, ce serait une erreur grossière, que de penser que le père d'Eusébie dût tirer moins de gloire d'avoir été, le premier de sa famille, revêtu de cette auguste fonction, que s'il l'eût héritée de ses aïeux. Car, le fondateur d'une ville doit jouir de plus d'honneurs que l'homme qui n'en est que le citoyen; et celui qui donne, est toujours au-dessus de celui qui reçoit. Ainsi, les enfans reçoivent d'ordinaire de leurs père et mère, comme les citoyens reçoivent de leurs villes natales, les premiers germes de leur gloire. Mais celui qui, par son propre mérite, ajoute un nouveau lustre à celui de ses aïeux; qui accroît la splendeur de sa patrie et la célébrité de ses parens, ne le cède à personne en noblesse, et ne connaît point de rival qui lui soit supérieur. Si

l'homme vertueux doit produire son égal, comment le fils d'un honorable père, lorsqu'il devient plus illustre que ce dernier, et lorsqu'il réunit à la vertu les faveurs de la fortune, n'aurait-il pas les droits les plus incontestables à la noblesse ?

Or, Eusébie fut non-seulement la fille d'un tel consul, mais l'épouse d'un empereur, aussi valeureux que sage, prudent, juste, humain, affable et généreux, qui était devenu seul maître de l'empire par la mort de son père, ainsi que par sa victoire (5) contre le tyran, usurpateur de ses droits, et qui, voulant se donner, par un nouveau mariage, des enfans, héritiers de sa couronne et de sa puissance, jetta les yeux sur Eusébie, comme sur la personne la plus digne de partager avec lui la domination de l'univers entier. Quels titres de noblesse plus honorables, et quelle dot plus riche pouvait-elle offrir à un si grand monarque, que celle de ses éminentes vertus, une éducation soignée, une prudence égale à son génie, une santé fleurie, et une beauté capable d'effacer celle de toutes les autres vierges de son âge, comme le disque arrondi de la lune, dans son plein, éclipse la clarté des autres astres de la nuit. Un seul de ces avantages ne lui aurait pas mérité la main de notre empereur; il a fallu qu'une divinité tutélaire les réunît tous en la personne d'Eusébie, qui, par ce bel ensemble, maîtrisa non les yeux seuls,

mais le cœur de son nouvel et heureux époux. La beauté dépourvue de la noblesse, du rang et des autres faveurs de la fortune, déciderait rarement le particulier le plus passionné à allumer pour elle le flambeau de l'hymen, Mais ces deux qualités réunies formèrent plus d'une alliance; et cependant, elles ne sont dignes d'envie, que lorsqu'elles se trouvent en harmonie avec les bonnes mœurs et les grâces personnelles.

C'est d'après ces hautes considérations, que notre sage monarque résolut de se choisir, pour épouse, celle dont la renommée avait frappé ses oreilles, et dont il pouvait mieux encore apprécier le mérite, par les vertus de sa mère. Mais pourquoi me reporterai-je aux excellentes qualités de la mère, lorsque celles de la princesse, que je célèbre, fournissent seules une ample matière à mes éloges ? Ne me suffira-t-il pas de dire, et à mes auditeurs d'entendre que cette mère fût tout-à-fait grecque d'origine, et que sa ville natale fût la métropole de la Macédoine ? S'il fallait parler de sa continence, je n'hésiterais pas à dire, qu'en cela, elle se montra supérieure à Evane, femme de Capanée, et à la thessalienne Laodamie. Car, toutes deux, privées de leurs jeunes et superbes époux, par le ciseau des Parques, ou par la cruauté de quelques démons jaloux, dédaignèrent de survivre à l'objet de leur amour conjugal; l'autre, au contraire, après avoir perdu son unique époux,

encore à la fleur de l'âge, donna tous ses soins à ses enfans, et s'acquit une telle réputation de chasteté, que, loin d'être accessible, comme le fut Pénélope, aux jeunes amans d'Itaque, de Samos, ou de Dulichium, qui fréquentèrent sa maison, pendant l'absence de son mari errant, elle fut assez estimée, pour qu'aucun homme puissant, même le plus recommandable par la beauté, la taille, la force ou la richesse, n'ait jamais osé lui adresser aucune proposition. Et c'est avec la fille d'une telle mère que l'empereur voulut partager sa couche nuptiale; et c'est après ses nombreux triomphes, qu'il célébra cet hymen, dans un festin où il appela, avec les muses, des nations et des villes entières.

Est-on curieux de savoir avec quelle pompe la nouvelle épouse, accompagnée de sa mère, fut amenée de la Macédoine? quel fut le cortège, et quel fut le nombre des chevaux, des chars et des équipages, enrichis d'or, d'argent et de bronze, travaillés avec art? Que ceux, dis-je, qui, comme les enfans, seraient touchés d'un tel spectacle, ou qui, flattés des sons que tire de sa harpe un musicien habile, voudraient trouver ici quelque chose de semblable, s'imaginent avec moi entendre un second Terpandre (6), ou ce Méthymnéen (Arion) (7), qui, protégé du ciel, rencontra dans la mer un dauphin plus sensible à l'harmonie de son luth, que ne l'a-

vaient été les matelots du navire qui le portait; car ce dauphin le remit sur la côte du cap de Laconie (le cap Ténare), tandis que ces matelots impitoyables préférèrent les richesses que son art lui avait acquises aux charmes de ses ravissans accords. Qu'on se figure l'un ou l'autre de ces personnages revêtu des habits de sa profession, paraître sur la scène, entouré d'hommes, de femmes, d'enfans de tout âge et de toute condition : aussitôt les enfans et ceux des hommes ou des femmes qui ont le caractère de l'enfance, frappés d'étonnement, jettent d'abord les yeux sur ses habits et sur sa lyre; et les plus ignorans, qui forment ordinairement le plus grand nombre, jugeront des sons qu'il tire de son instrument, par la peine ou le plaisir qu'ils en ressentent. Alors, tout musicien, qui sait que les grâces et les règles de son art n'admettent point de mélange dans les chants lyriques, s'emportera contre quiconque en altérerait les modulations, en troublerait la mesure, et voudrait y substituer des ornemens désavoués par les préceptes d'une harmonie véritable et divine. S'il s'aperçoit, au contraire, que l'artiste suit religieusement ces règles, et qu'il procure aux spectateurs non un plaisir factice, mais une volupté pure et délicieuse, il se retirera plein d'admiration, et satisfait de voir que le chantre se soit donné en spectacle, sans déshonorer les muses; s'il en est d'autres qui

ne trouvent de beau que la pourpre et la lyre, il les abandonnera à leur sotte illusion; mais il me semble qu'un orateur, qui s'occuperait de pareilles minuties, et qui voudrait embellir par son éloquence des objets si minces et si frivoles, se donnerait la tâche ridicule de polir, au tour, des grains de millet, et viserait à ressembler à *Myrmécide* (8), qui opposait ses frêles esquisses aux chefs-d'œuvres de Phidias.

J'encourerais le même blâme, en m'engageant à décrire les habits somptueux, les présens de toutes espèces, et ces longs tissus de colliers et de couronnes envoyés de la part de l'empereur, la joie et et les acclamations des peuples, qui se portèrent en foule à la rencontre d'Eusébie, et les fêtes brillantes qui eurent lieu sur toute sa route. Mais, lorsqu'elle fut introduite dans le palais, et saluée du nom d'impératrice, quelle première action rapporterai-je d'elle? Quelle seconde ou troisième? Car, malgré tous mes efforts, et quand j'écrirais de longs volumes, je ne suffirais pas à retracer toutes ses œuvres; sa sagesse, sa douceur, sa prudence, son humanité, sa chasteté, sa justice et sa libéralité ressortiraient mieux par les nombreux exemples qu'elle a donnés de ces vertus, que par les ornemens d'une harangue, où je n'apprendrais rien à ceux qui connaissent depuis long-tems les beaux traits de sa vie.

Cependant, quelque difficile qu'il soit d'en parler, on ne me pardonnerait point d'avoir gardé le silence sur tous.

J'essayerai donc de les ébaucher de mon mieux, et j'y puiserai la preuve de la haute sagesse et des vertus par lesquelles elle mérita l'attachement qu'eut pour elle son époux, comme à la femme la plus accomplie et la plus intègre En effet, ce que j'admire davantage dans Pénélope, c'est qu'elle ait su tellement captiver le cœur de son mari, qu'on assure qu'il dédaigna la main des nymphes divines, et l'alliance avec le roi des Phéaciens; quoique Calypso, Circé et Nausicaé, également passionnées pour lui, possédassent des palais magnifiques, au milieu desquels étaient de superbes jardins, plantés d'arbres à épais feuillages, et coupés par des prairies et des gazons émaillés de fleurs * :

« Là, de quatre bassins, jaillit une eau limpide. »
» Autour on voit régner le pampre de la vigne,
» D'où pendent des grappes fournies de beaux raisins. »*

J'omets les autres richesses vantées parmi les Phéaciens, et surtout celles de l'art, qui pouvaient être moins séduisantes que celles de la simple nature. A ces délices du luxe, au séjour paisible de ces îles

* Odyss. ι. 70.

enchanteresses, croirons-nous que pût résister un homme, qui venait d'essuyer tant de périls et de malheurs, et qu'attendaient d'autres accidens, sur mer, et jusque dans sa propre maison, où il aurait à lutter seul contre cent rivaux, tous dans la fleur de leur âge: ce qui ne lui était jamais arrivé, devant les murs de Troie. Supposons donc que quelqu'un eût tenu à Ulysse le langage suivant :

« Quoi ! sage orateur, ou chef d'armée, (sous » quelque dénomination qu'il te plaise d'être con» nu) tu te résoudrais à tant de pénibles voyages, » tandis que tu peux vivre heureux, riche et même » immortel, sous la foi des promesses de Calypso ! » Quoi, tu préfères le parti qui va multiplier tes » maux, à celui de fixer ta demeure dans la paisi» ble *Schérie*, où tu trouverais le terme de tes erre» mens et de tes dangers ! tu veux enfin entreprendre » de nouveaux combats domestiques, voler à de » nouveaux naufrages, et courir des chances pro» bablement aussi pénibles et aussi hasardeuses que » les premières ».

A ce discours, qu'aurait répondu notre héros? Sans doute : « Qu'il voulait aller trouver Pénélope, » et la flatter du récit de ses fatigues et de ses com» bats ». Et en effet, il dit avoir été invité, par sa mère, à n'oublier aucune des choses admirables qu'il aurait vues ou entendues :

« Tiens-en le souvenir, redis à ton épouse ;
« Tout sans exception. »

Aussi, dès son arrivée chez lui, et lorsqu'il eut fait justice des jeunes téméraires qui vivaient dans son palais, il raconta de point en point ce qu'il avait fait ou enduré, et ce qu'il se proposait d'achever, pour obéir aux oracles. Il n'eut pour cette épouse aucun secret ; et il lui demanda ses avis sur tout ce qu'il projettait de faire encore. Mais si cet éloge suffit à Pénélope, serait-il assez digne de la vertu de l'épouse d'un empereur courageux, magnanime et tempérant, de l'épouse qui sût tellement s'attirer la bienveillance de son mari, qu'à l'affection qui naît de l'amour, elle joignit les charmes de la vertu, qui, comme une émanation divine, pénètre aisément les âmes fortes et généreuses ; car, ces deux qualités sont les grands mobiles de l'amitié ; et c'est dans leur réunion qu'elle puisa les moyens d'être de moitié dans tous les conseils de son époux, et de profiter du naturel bon et humain de cet empereur, pour le disposer à mettre souvent le pardon à la place de la justice ; en sorte qu'on ne trouverait pas un seul exemple d'une punition juste ou injuste, douce ou sévère, qui soit imputable à cette bonne impératrice.

---

* Odyss, λ. v. 223.

Nous lisons que dans Athènes, lorsque les citoyens suivaient l'ancienne coutume de leurs ancêtres, et vivaient sous le régime des lois de leur ville, alors grande et populeuse, s'il arrivait que le nombre des suffrages fût égal, tant pour les accusateurs que pour les accusés, on comptait le suffrage de Minerve en faveur de celui qui était menacé de la condamnation; et l'on renvoyait les deux parties hors de cause : on écartait ainsi de l'accusateur, tout soupçon de calomnie, et de l'accusé, l'odieuse apparence du crime. Mais l'impératrice rend en quelque sorte plus douce cette loi de bienfaisance, encore en vigueur, dans les jugemens dont connaît l'empereur son époux. Car, dès que l'accusé a cessé d'avoir pour lui un nombre égal de voix, elle y supplée, et obtient par ses prières, l'absolution du coupable ; et l'empereur accorde volontiers la grâce, non avec répugnance, malgré lui, ou comme entraîné par l'influence de sa femme, ainsi qu'Homère le fait croire de Jupiter même *. Sans doute il est à propos de ne pardonner que difficilement et avec réserve, à des hommes violens et audacieux. Mais s'il en est qui méritent d'être punis et chatiés, convient-il toujours de les perdre entièrement ?

---

* Il. Δ. 43.

Cette seule réflexion détourna constamment l'impératrice d'infliger aucune amende ni aucune peine, je ne dirai pas aux sujets de quelque roi, à une ville, ou même à une seule famille de citoyens; mais j'ose avancer, sans crainte d'être démenti, qu'elle ne contribua jamais en rien aux malheurs d'un seul individu, de l'un ou de l'autre sexe. Il me serait au contraire non moins facile qu'agréable, de compter les faveurs qu'elle répandit et qu'elle continue de répandre sur ses sujets, dont l'un recouvra par elle l'héritage de ses pères; l'autre échappa à la vengeance des lois, ou à la calomnie dont il eut péri victime; d'autres enfin furent, par ses bienfaits, comblés d'honneurs et de dignités. Je défierais qui que ce soit de m'accuser de faux, quand je me permettrais de nommer les personnes. Mais je crains de paraître retracer à quelques uns leurs calamités, et m'occuper moins des louanges de l'impératrice, que de l'histoire des malheurs d'autrui. Cependant il serait étrange que je gardasse entièrement le silence, et si je n'articulais aucun fait, je compromettrais, ce semble, la véracité de mon éloge. Je me bornerai donc à ce que je puis raconter, sans exciter l'envie, et à ce qu'elle peut entendre, sans que sa modestie en soit blessée.

Eusébie ayant construit, pour me servir d'une

expression de Pindare * (9), la façade de l'édifice de ses bonnes œuvres, sur la bienveillance de son époux, pourvut ses proches et sa famille d'honorables emplois. Elle promut à des grades supérieurs, ceux qui s'étaient déjà distingués, et dont la carrière était avancée. Elle les fit connaître à l'empereur, et jeta ainsi les fondemens de la prospérité dont ils jouissent aujourd'hui; et quoiqu'ils soient recommandables par eux-mêmes, elle n'en mérite pas moins d'éloges, parce qu'elle a eu, en les favorisant, plutôt égard à leurs vertus, qu'aux liaisons du sang. Quant à ceux de ses parens encore trop jeunes pour être connus, mais assez instruits pour travailler à leur avancement, elle leur confia des postes subalternes, en sorte qu'elle n'oublia dans ses bienfaits, aucun membre de sa famille. Et non-seulement elle se comporta ainsi envers les siens, mais elle voulut faire partager les mêmes faveurs à tous ceux qui avaient eu leur asyle dans sa maison paternelle; car c'était à ses yeux un titre à peu près égal à celui de la parenté. Enfin tous les amis de son père trouvèrent en elle la plus honorable récompense de leur amitié.

Ici je suis forcé de m'apercevoir, qu'ainsi qu'au barreau, mon discours doit s'appuyer de preuves,

---

* Πρόσωπον.

et je m'offre moi-même comme témoin, et comme panégyriste; mais pour que vous ne me récusiez pas comme suspect, et sans m'avoir entendu, je jure, entre vos mains, de ne rien avancer de faux ou de captieux : et indépendamment du serment que je fais, vous savez à l'avance que mon aveu ne peut être le langage de l'adulation. Car je possède en ce moment, grâces à Dieu, et par la munificence de l'empereur, provoquée par son auguste épouse, tous les biens qu'on pourrait me soupçonner d'ambitionner, si je n'en jouissais au moment où je vous parle. Mais parvenu au comble de la prospérité, si je ressens les bienfaits d'Eusébie, j'ai droit d'en manifester ce qui m'est personnel, et ce qui ne peut être taxé de faux.

Je lis que Darius, n'étant encore que capitaine des gardes * du monarque persan, avait été reçu en qualité d'hôte, par un Samien, alors relégué en Egypte, qui lui avait fait présent d'un manteau de pourpre, auquel il paraissait attacher beaucoup de prix ** ; et que, dans la suite, devenu maître souverain de l'Asie, il avait conféré, par reconnaissance, à cet ancien hôte, la principauté de Samos. Si donc, après avoir été comblé, par Eusébie et

* Δορυφόρος.
** Voy. la 19e lettre, au IIIe vol. du présent ouvrage.

par son généreux époux, de qui elle tient tout ce que j'ai reçu des dons de la fortune, qui m'ont assuré une existence aisée, j'ai à cœur, quoique ne pouvant la payer de retour, de lui consacrer du moins un immortel monument de ma gratitude, en proclamant devant vous ses bienfaits, on ne m'accusera point d'avoir été moins reconnaissant, que ne le fut le roi des Perses; pourvu toutefois qu'on ait moins égard à la modicité des ressources, qu'à la bonne volonté de celui qui voudrait les multiplier, pour acquitter toute l'étendue de ses obligations. Déjà je vous vois impatiens de savoir quelles sont ces obligations, et de quels bienfaits je me confesse redevable pour toute ma vie. Je suis loin de vouloir vous en faire un mystère.

Il est vrai, en effet, que cet empereur m'affectionna dès ma plus tendre enfance, et me prodigua ses soins les plus empressés. Il m'arracha à des dangers auxquels un homme, dans la force de l'âge, n'aurait pu échapper que par le secours d'une providence toute divine : depuis, il retira, par un acte de justice, ma maison abandonnée, comme dans un désert, d'entre les mains des hommes *puissans* (10), et la rétablit dans son ancienne splendeur. Je pourrais vous citer encore d'autres traits de sa bienfaisance, dont je conserve le souvenir, et pour lesquels je lui ai voué un attachement et une fidélité

inviolables. Ce n'est que tout récemment, qu'il m'a montré quelqu'aigreur, dont je n'ai pu deviner le motif. Mais alors l'impératrice, son épouse, ayant eu vent de quelques vains soupçons formés contre moi et dénués de tout fondement d'accusation, pria l'empereur d'examiner la chose, avant de prêter l'oreille à une insigne et odieuse calomnie. Elle continua ses instances en ma faveur, jusqu'à ce qu'elle m'eût conduit auprès du prince, et mis à portée de m'expliquer devant lui.

Lorsque je me fus lavé de cette fausse inculpation, elle s'en réjouit cordialement; et, comme je lui témoignai le désir de retourner dans ma maison, elle prépara tout pour m'y faire conduire en sûreté, après en avoir obtenu l'agrément de son époux. Mais presqu'aussitôt, le génie malfaisant, qui avait ourdi les premières trames, ou peut-être quelqu'étrange incident, interrompit ce voyage. Elle m'envoya donc visiter la Grèce, en ayant demandé pour moi la permission à son époux, depuis *mon départ* (11). Elle connaissait mon goût pour la science; et elle comprit que ce pays m'offrirait les moyens d'achever mon instruction.

Quels vœux je formais alors au ciel, pour la prospérité d'Eusébie, et, comme il convenait, de son époux, auxquels j'allais être redevable du plaisir de revoir ma véritable et chère patrie! Car nous autres

habitans de la Thrace et de l'Ionie, sommes tout-à-fait Grecs d'origine ; et ceux d'entre nous qui ne sont pas entièrement dénaturés, désirent toujours de visiter leur patrie et d'embrasser leurs parens. Depuis long-temps, je soupirais après ce moment délicieux, et j'eusse donné, pour en jouir, tout l'or et l'argent du monde. C'est ainsi, je pense, que la vertu des hommes probes ne sera jamais balancée par le poids de l'or, et qu'un juge intègre ne fléchira point, quelques richesses qu'on oppose à son suffrage.

On peut appliquer avec vérité, à l'instruction et à la philosophie qui règnent dans la Grèce, les fables que les Egyptiens nous débitent, sur leur fleuve. Ils racontent que le Nil, entr'autres biens qu'il procure à leur pays, les défend des ardeurs dévorantes du ciel, aux époques où le soleil, dans ses plus longues révolutions périodiques, parcourt les grandes constellations, remplit l'air de ses feux et consumerait tout, s'il pouvait tarir les sources du Nil. A l'exemple de ce fleuve, la philosophie n'abandonna jamais la Grèce ; jamais elle ne s'éloigna d'Athènes, de Sparte, ou de Corinthe, pas même du territoire d'Argos, ville qu'on qualifie d'*Altérée* (12), plutôt parce qu'elle est avide de science, qu'à raison de son éloignement de toute eau de sources. Car il existe, tant dans cette ville, que dans ses faubourgs,

et dans le voisinage de l'ancien *Masétas* *, plusieurs fontaines. Quant à celle connue sous le nom de Pirène, Corinthe n'a pas plus à s'en glorifier que Sicyone; Athènes aussi en offre, dans son enceinte, de nombreuses et de limpides, et même dans son contour, plusieurs autres dont les eaux sont estimées à l'égal de celles de l'intérieur de la cité. En général, les Athéniens attachent beaucoup de prix à la jouissance de ces belles sources, et paraissent en faire le principal objet de leurs richesses, comme étant l'emblême de l'abondance et de la pureté de leur doctrine.

Mais à quoi pensé-je, et où finira mon discours, si je ne puis commencer l'éloge de la Grèce, sans y admirer tout ce qu'elle a de grand ? Quelqu'un, en effet, me rappellera mon exorde, et me dira que je n'ai rien annoncé de semblable aux détails où je viens d'entrer, et qu'à l'exemple de ces corybantes, qui, animés par le son des flûtes, dansent et tressaillent sans aucune raison, je me laisse entraîner par le souvenir de mes amours, à chanter les louanges de ma patrie et de ceux qui l'habitent. Je réponds, à qui me tient ce langage : « O heureux mortel ! ô grand maître d'éloquence, ton esprit s'occupe de sages pensées, lorsque tu nous défends de perdre

---

* *Masétas*, bourgade de l'*Argolide*.

de vue, un seul instant, ceux que nous devons louer; et sans doute, tu le fais à dessein. Car, en accusant la douce passion, qui a troublé l'ordre de ma harangue, tu m'avertis, ce semble, de ne m'effrayer pas trop du procès que tu m'intentes. Je ne me suis donc point écarté de mon sujet, lorsque j'ai voulu montrer quelle source de bonheur a été pour moi l'hommage que l'impératrice rendit en cette occasion, au nom de philosophe ; j'ignore comment il me fut alors donné, quoique j'en ambitionnasse la science, et que j'en fisse l'objet de mes plus ardens désirs ; je vois seulement qu'elle voulut honorer en moi jusqu'au nom de la philosophie, et je ne pourrais lui supposer d'autre dessein, lorsqu'elle devint ma libératrice, mon défenseur et mon soutien, en me conservant, par de continuels efforts, la bienveillance sincère du prince son époux. Je ne connais en effet, pour l'honneur, aucun bien comparable à celui de la philosophie ; je la préfère à tout l'or enfoui sous la terre ou déposé sur sa surface, à tout l'argent qui brille sous le soleil, ou qu'on pourrait réunir, en transformant, en cette substance, les rochers et les forêts des plus hautes montagnes, je renoncerais enfin, pour elle, au plus bel empire du monde; et j'avoue que je dois, à cette philosophie, plus de biens, que je n'en aurais jamais attendu, moi surtout, qui ne souhaitais pas beaucoup de

choses, et qui ne m'abusais point par de frivoles espérances.

Ce n'est pas non plus au prix de l'or qu'on achète la véritable bienveillance : elle naît de l'heureuse et divine destinée, qui rapproche tous les hommes vertueux ; celle de l'empereur me fut acquise dès mon berceau, par une sorte de miracle, et ne s'éclipsa qu'un moment, pour m'être rendue, dès que son épouse, se chargeant de ma défense, eût écarté les calomnies auxquelles j'étais en butte, et leur eût opposé, pour preuve de mon innocence, tous les détails de ma vie privée, auxquels elle put ajouter la résignation avec laquelle j'obéis aux ordres qui me rappelaient de la Grèce. Ce prince alors m'abandonna-t-il à mes propres moyens, comme si je n'eusse eu désormais besoin d'aucun appui, n'ayant ni difficultés à vaincre, ni soupçons à concevoir? Et puisqu'il en agit autrement, qui me forcerait à dissimuler l'insigne et publique faveur dont il daigna m'honorer?

Déjà paraissait l'édit, en vertu duquel l'empereur m'associait à sa dignité : son auguste épouse y applaudissait de toute son âme, en m'exhortant au courage, et en me pressant d'accepter, de bonne grâce, au lieu de refuser grossièrement, le fardeau dont on m'allait charger. Malgré mon extrême répugnance, je me soumis à de tels ordres. La résis-

tance me parut, en effet, d'autant plus dangereuse, que rien ne se refuse impunément à ceux qui peuvent tout obtenir de vive force.

La chose étant donc convenue, il me fallut changer de vêtemens, d'entourage, d'habitudes, de logement même, et de manière de vivre, pour substituer à la simplicité, qui me convenait auparavant, tout l'attirail du luxe et de la grandeur. Cette métamorphose, je l'avoue, troubla singulièrement mon esprit, non que je fusse ébloui de l'éclat de tant de richesses, ou que j'eusse la faiblesse d'en faire un grand cas; mais parce que je les regardais comme des instrumens qui, puissans entre les mains de ceux qui en font un bon usage, deviennent destructeurs des familles et des cités, lorsque l'emploi en est mal dirigé. J'éprouvai alors tout l'embarras d'un homme étranger à l'art de l'équitation, et qui n'a jamais été tenté de l'apprendre. Supposons que l'on force un tel novice à conduire le char d'un noble et vigoureux écuyer, qui entretient plusieurs atelages de deux ou de quatre chevaux, et qui monte ces derniers avec sa force et son habileté accoutumées, tenant, j'imagine, les rênes de tous, quoiqu'il soit assis sur un seul char, non à demenre, mais de manière à pouvoir sauter de l'un à l'autre, dès qu'il s'aperçoit que les chevaux régimbent ou se fatiguent : il peut arriver à ce novice qu'un des quadriges se dé-

range, par défaut d'exercice, ou de docilité, et que l'animal, vivement corrigé, devienne, par l'aiguillon même, plus farouche et plus récalcitrant. Car, ces animaux ont assez l'habitude de ne vouloir avancer, que sous les yeux du cocher qui les gourmande et les moleste, et de se mutiner, tant qu'ils ne le voient pas, ou du moins à sa place, un personnage vêtu du même costume : tel est leur instinct naturel ; et l'artiste, qui le connaît, ne manque pas, au besoin, de mettre à leur tête un homme portant les habits, et ayant toutes les apparences d'un conducteur expérimenté. Si ce suppôt est dépourvu de bon sens, il s'admirera sous ses nouveaux vêtemens ; il sautera de joie, et se croira avoir des ailes. Mais, pour peu qu'il ait de prudence et de modestie, il tremblera :

« Risquant de se blesser ou de briser son char, » *

accident qui tournerait à sa propre honte, et au détriment de son maître. Telle était alors ma situation. Je la sentais parfaitement, et je m'en affligeais nuit et jour. Cependant, notre généreux empereur, par un accueil gracieux, et par d'honorables paroles, dissipa mes inquiétudes ; il m'ordonna de saluer l'impératrice, comme pour m'encourager, et me donner une nouvelle preuve de sa confiance. Dès que je pa-

---

* Homère, Il. ξ. v.

rus devant elle, je crus voir assise, ainsi que dans un temple, la statue de la sagesse. Je rougis, jusqu'au fond de l'âme, et je demeurai, les yeux abattus vers la terre, jusqu'à ce qu'elle m'eût rassuré, en me disant : « Tu tiens de nous une partie de ta grandeur; tu recevras l'autre dans la suite, avec l'aide » de Dieu, pourvu que tu nous sois fidèle et loyal * ». Je recueillis ses paroles; elle n'ajouta rien de plus, quoiqu'elle ne le cédât point, en éloquence, aux meilleurs orateurs. Je pris congé d'elle, saisi d'admiration, et croyant que Minerve elle-même m'avait parlé par sa bouche, tant sa voix douce et mielleuse avait charmé, captivé mes oreilles.

Voulez-vous savoir ce qui se passa depuis, et apprendre de moi, trait pour trait, tout le bien qu'elle m'a fait? A son exemple, accumulerai-je, en vous les récitant sans ordre, les faveurs qu'elle m'a prodiguées? vous dirai-je de quels bienfaits elle combla mes amis? comment elle m'allia, par l'hymen **, à la famille de l'empereur? (13) Mais peut-être seriez-vous curieux d'entendre l'énumération des présens que j'ai reçus : compterais-je donc,

« Et sept trépieds tout neufs, et dix talens en or,
« Et vingt chaudières, etc. » ***

---

* δικαιὸς.

** Hélène, femme de Julien, et sœur de Constance.

*** Il. I., v. 122.

Je n'ai pas le loisir de m'occuper de telles minuties. Cependant, au nombre de ses présens, il n'est pas indifférent que je vous fasse remarquer celui qui m'a causé le plus sensible plaisir. Ce furent les livres des meilleurs philosophes et historiens, et de plusieurs poëtes et orateurs. Car je n'avais apporté avec moi que fort peu de livres, tant j'étais plein de la pensée, comme du désir, de retourner promptement dans mes foyers! Eusébie m'en pourvut d'une quantité telle, que quelqu'avide que je fusse de lecture, ma passion dut être pleinement satisfaite, et que la Gaule et la Germanie devinrent pour moi, par ses libéralités, un musée de livres grecs. Je ne quitte jamais ces trésors; ils occupent mes loisirs et ne me permettent pas d'oublier la main qui me les a donnés. Si je pars pour une expédition, un de ces livres me suit comme faisant partie de mes bagages; et je choisis celui qui a été écrit autrefois, sur quelqu'expédition analogue à la mienne. En effet, les nombreux monumens de l'expérience des anciens, décrits avec art, rendent, pour ainsi dire, présens et manifestes tous les faits de l'antiquité, à ceux dont l'âge n'a pas permis d'en être témoins. Aussi voit-on des jeunes gens avoir toute la maturité du génie que n'ont pas beaucoup de vieillards; parce que l'histoire donne aux jeunes studieux le seul avantage qu'une longue vie puisse procurer aux hommes, les leçons de l'expérience du passé.

Les livres sont aussi la meilleure école des mœurs. Ils nous dépeignent les hommes illustres, leurs actions, leurs paroles; et chacun de nous y trouvera un modèle à imiter, d'après lequel il formera son esprit et son caractère; et pour peu qu'il en approche, il n'aura qu'à s'applaudir de ses efforts. C'est dans les livres que je puise mon instruction; et quand j'entre en campagne, ce sont eux qui m'escortent: ils me sont aussi nécessaires que les vivres: j'en règle le nombre, sur la durée de mes opérations. Mais à quoi bon, dira quelqu'un, vanter ici, avec tant de pompe, les livres et le fruit qu'on en peut retirer? C'est pour vous apprendre que, sachant apprécier les dons de cette nature, je me pique d'en marquer ma reconnaissance à celle de qui je les tiens, de manière à lui prouver que j'en ai profité. Serait-il juste, en effet, qu'après avoir reçu des trésors variés, tels qu'on en trouve dans les discours riches et ornés, répandus dans les livres, je composasse mon éloge d'un petit nombre d'expressions maigres et mal polies, et de tournures sans élégance?

Certes, on regarderait comme peu reconnaissant le cultivateur, qui n'aurait pu planter un verger qu'à l'aide de ses voisins, et en leur empruntant non-seulement les plants de la vigne, mais le hoyau, la serpette, et jusqu'aux échalas, pour en soutenir les rameaux croissans, et pour y suspendre les grappes,

afin qu'elles ne touchent pas le sol, si, après avoir tiré parti de toutes ces ressources, et jouissant enfin des dons de Bacchus, il dédaignait de gratifier, ou de quelques raisins, ou du jus même de la treille ceux qui lui ont fourni les premières avances. Ne taxerait-on pas aussi d'ingratitude le berger, le bouvier, ou le chevrïer, qui, pendant l'hiver, où les bestiaux ont le plus besoin d'abri et d'alimens, aurait trouvé abondamment chez ses amis l'un et l'autre secours, si, dès que le printems et l'été commencent d'exercer leur bénigne influence, il oubliait ses bienfaiteurs, au point de ne pas leur offrir le faible tribut du lait, du fromage et des autres produits d'un troupeau, qui n'aurait pu subsister sans leurs soins ?

Pensez-vous donc qu'un jeune homme qui, même en cultivant les sciences, manquait de bons guides, surtout de la lecture des écrits des anciens, pour en nourrir son esprit, n'ait pas eu besoin de grands secours, ou qu'il n'ait pas apprécié les services de la personne en qui il les a trouvés, fût-il dans l'impossibilité d'en témoigner toute sa reconnaissance ? Pourquoi n'aurait-il pas présentes à l'esprit les célèbres maximes du sage Thalès ? Un des élèves de ce grand philosophe lui ayant demandé quel salaire il exigerait pour tout ce qu'il lui avait enseigné, reçut cette réponse : Puisque tu avoues avoir appris de moi, ta dette est toute acquittée. De même, si j'ai reçu

de quelqu'un, non précisément des leçons de maître, mais tout ce qui était d'ailleurs nécessaire à mon instruction, pourquoi ne lui paierais-pas l'espèce de tribut de gratitude que Thalès semblait réclamer ? J'ai donc eu raison de vanter ce don d'Eusébie; comme aussi agréable que magnifique; car, je ne convoitais ni l'or, ni l'argent; et je répugnerais à vous entretenir de pareilles richesses.

Je passe maintenant à d'autres observations que vous serez plus flattés d'entendre, à moins que mon discours ne vous ait déjà fatigués, par sa longueur, ou que vous ne m'ayez écouté jusqu'ici de mauvaise grâce, comme un orateur grossier et maladroit, qui, ne sachant ni en imposer, ni feindre avec art, se borne à dire des choses vraies, et telles qu'elles se présentent à son esprit. Ce que je vais ajouter, ne m'écartera point de mon sujet. Quelques auditeurs instruits par de *beaux* sophistes, me reprocheront, peut-être, d'avoir proposé à votre admiration les choses les plus communes et les plus triviales; non qu'ils soient jaloux de mon éloquence, ou qu'ils prétendent m'en contester le mérite, quel qu'il soit. Ils savent que je n'ai nul dessein de rivaliser de talent avec eux, ni de les aigrir contre moi. Mais je demande de quel droit, parce qu'ils affectent d'avoir toujours de grandes choses à raconter, ils se fâcheraient sérieusement contre ceux qui n'adoptent pas leur

genre, et pourquoi ils les accuseraient d'énerver toute la force du discours ? Ces orateurs, en effet, ne voient d'actions importantes et dignes de leurs éloges, que celles dont la grandeur semble surpasser toute croyance ; celles, par exemple, d'une reine d'Assyrie *, laquelle changeant le cours du fleuve qui traversait la ville de Babylone, comme si ce fleuve n'eût été qu'un faible ruisseau, bâtit sur son lit de magnifiques palais, et fit passer les eaux dans les retranchemens. On a souvent répété aussi qu'elle équipa une flotte de trois mille vaisseaux, qu'elle mit sur pied une armée de trois millions de combattans, qu'elle ceignit Babylone d'un mur d'environ cinq cents stades, et de fossés d'une énorme profondeur, sans parler des autres monumens riches et dispendieux qu'on lui attribue.

On cite également de *Nitocris* (14), plus jeune qu'elle, de *Rhodogune*, de *Tomyris*, et d'un grand nombre d'autres femmes, des traits militaires qui feraient plus d'honneur à notre sexe qu'au leur. On vante enfin parmi elles, et l'on veut que nous admirions, quelques beautés, malheureusement trop célèbres, qui causèrent des désordres et des guerres funestes à beaucoup de nations, et à autant de sol-

---

* Sémiramis.

dats que purent en fournir les vastes contrées qui en furent le théâtre.

A ce compte, vous trouverez ridicule un orateur, qui ne cherchera pas à étonner par le récit de tant de belles merveilles. Mais, demandez-leur s'ils n'aimeraient pas mieux avoir pour fille ou pour épouse une Pénélope qu'aucune des femmes illustres dont je viens de parler. Car, Homère ne loue dans Pénélope que la chasteté, l'amour de son époux, la tendre sollicitude pour son beau-père et pour son fils. Elle ne s'occupa, ni des champs, ni des troupeaux; elle ne pensa pas même en songe à la tactique guerrière, ni à l'art de discourir; et quand il lui fallait adresser la parole à de jeunes prétendans :

« Une gaze voilait les traits de son visage;
» Son langage était doux, etc. » *

Cependant lorsqu'Homère se plut à célébrer dans ses chants cette Pénélope, il ne manquait pas de modèles d'autres femmes à grands exploits; il pouvait décrire les combats de quelque illustre amazone, et orner son poëme de récits plus ou moins enchanteurs. Comment en effet s'est-il flatté d'intéresser par les détails de l'attaque et de la prise des retranchemens, d'une sorte de combat naval, qui s'enga-

---

* Odyss. A. 334.

gea sur les navires, de la lutte d'Achille contre le fleuve, et d'autres faits de ce genre, dont il a chargé son Iliade, tandis qu'il passe rapidement, sur tout ce que nos amateurs croyent si admirable! et pour quelle raison aurait-il consacré tant de vers à la louange de Pénélope, et si peu à celle des prétendues héroïnes, si ce n'est parce que la chasteté et les vertus de l'une, sont généralement utiles au public et aux hommes en particulier, et que l'ambition des autres, loin d'être profitable à qui que ce soit, entraîne souvent dans des désastres irréparables? Voilà pourquoi notre sage et divin poëte a destiné à la première, l'éloge qui lui paraissait le plus beau et le plus juste. Comment donc ceux qui le prendraient en cela pour modèle, craindraient-ils de passer pour des panégyristes médiocres ou mal-adroits?

Mais je vous citerai en outre pour un excellent juge, en matière d'éloges, le grand orateur Périclès, surnommé l'Olympien. On rapporte qu'un jour, où il se vit entouré d'une foule de flatteurs, qui le louaient pour ainsi dire à tour de rôle, l'un, de ce qu'il avait pris Samos, ou envahi l'Eubée; l'autre, de ce qu'il avait protégé par sa flotte toutes les côtes du Péloponèse; ceux-ci, pour les décrets qu'il avait rendus; ceux-là, pour avoir été le rival de gloire de Cimon, aussi bon citoyen que général expérimenté: il n'eut l'air, ni de repousser, ni d'agréer aucun de

ces éloges; mais qu'il parut singulièrement flatté de la distinction qu'on accordait à sa conduite dans les affaires publiques, où, tant qu'il demeura chargé du gouvernement d'un peuple aussi nombreux, que l'était celui d'Athènes, aucun individu ne fut par lui condamné à la peine capitale, aucun citoyen portant l'*habit noir* (15), en signe de deuil, ne put lui imputer la cause de son malheur!

Par Jupiter protecteur de l'amitié, dites-moi quel autre témoin j'invoquerais pour vous prouver que le signe le plus évident de la vertu, comme le plus beau titre à nos éloges, est celui de n'avoir jamais mis à mort aucun citoyen, de ne l'avoir ni dépouillé de ses biens, ni banni injustement? Pourquoi le magistrat, demeuré intègre dans l'exercice de fonctions aussi redoutables, ne recevrait-il pas les mêmes honneurs, que le médecin qui, non content de ne faire aucun mal à personne, se croirait peu digne de sa profession, s'il n'opposait aux maladies les remèdes qui les guérissent? Mais ne mettrons nous pas au-dessus de toutes ces vertus celles d'une impératrice, qui, pouvant tout ce qu'elle veut, ne veut faire que le bien? et c'est le point principal sur lequel je fonde ses louanges, quoique méritées d'ailleurs par tant d'autres admirables qualités qui brillent dans ses actions. Si mon silence sur ces dernières, pouvait passer dans l'esprit de quelqu'un pour une feinte vide

de réalité, ou pour une bravade impertinente, qu'il se retrace l'arrivée toute récente de l'impératrice à Rome, pendant que son auguste époux était occupé d'opérations militaires, vers les frontières de la Gaule, et traversait le Rhin sur des ponts et des vaisseaux : et qu'il voye si je me plais à feindre ou à inventer. Car il m'eut été facile et même convenable, d'exprimer dans un récit étendu, la joie du peuple et du sénat, qui vinrent à sa rencontre, et qui l'accueillirent avec toute la pompe qu'exigeait sa dignité ; j'aurais pu vous peindre la richesse et l'immensité des préparatifs, qui eurent lieu dans cette circonstance solennelle, vous dire quelles sommes la bienfaisante princesse fit distribuer aux chefs de *tribus*(16), et aux centurions du peuple.

Au reste, si je fais peu de cas des avantages de la fortune, je suis encore plus éloigné de la priser autant que la vertu, quoique je sache fort bien, que de généreuses libéralités font partie des actes de vertu. Mais j'estime avant tout la modération, la chasteté, la prudence, et toutes les excellentes qualités que j'ai vantées dans Eusébie, sur la foi de beaucoup de témoins, et d'après la conscience du bien qu'elle m'a fait à moi-même. Si l'exemple que je donne de ma gratitude, trouve des imitateurs, elle ne manquera point de panégyristes.

FIN DE LA TROISIÈME HARANGUE.

NOTES

SUR LA TROISIÈME HARANGUE DE JULIEN.

---

(1) *Agésilas*. Il me semble que Julien veuille ici justifier son éloge d'Eusébie, quelqu'intéressant qu'il pût être, par l'exemple de Xénophon, qui n'hésita point à écrire celui d'Agésilas, roi de Lacédémone. Agésilas avait effectivement fait avec lui plusieurs campagnes, et l'avait accompagné jusqu'en Béotie.

(2) *Les Héraclides*. (Voyez la note deuxième de la trente-cinquième lettre, et la note première de la précédente harangue.

(3) *Oriques*. Apparemment ceux que Polybe (l. VII) place, sur les bords de la mer Adriatique. La Grèce, selon Denis Periégète, était alors bornée à l'Ouest, par l'Oricie, ville principale, Oricon, selon l'observation du P. Petau, d'après Eustathe. — Julien dit plus bas, qu'Alexandre fut le *premier* homme, adorateur du soleil. Veut-il dire le *premier* des Grecs ? Car, il passe pour certain, qu'avant lui, les Perses adoraient le soleil.

(4) *Thessalonique*. On voit par là, 1°. qu'Eusébie

était native de Thessalonique ; 2°. que le nom de *Thessalonique*, signifie, *ville fondée par les vainqueurs des Thessaliens*.

(5) *Sa victoire*. L'autorité de Julien, sur l'époque de ce mariage d'Eusébie avec Constance, semble balancée par le récit des autres historiens, qui placent la célébration de ce mariage, du vivant de Constantin-le-Grand, ou immédiatement après la mort de ce prince. (Voyez Petau, p. 82 et 97 de ses remarques.) Il paraît qu'on a confondu Eusébie, avec plusieurs autres femmes de Constance. La première fut la fille de Galla, que Constantin fit épouser à son fils Constance, et dont parle Eusèbe, l. IV, en sa vie de Constantin. La seconde fut Eusébie, et l'on ne peut mieux faire, je pense, que de s'en rapporter au témoignage de Julien, sur l'époque de ce second mariage de Constance, alors seul maître de tout l'empire. La troisième dut être l'impératrice Faustine, dont la fille Constantia épousa, dans la suite, l'empereur Gratien, selon Ammien Marcellin (livre 21). J'ai ajouté, dans ma traduction, l'épithète de *nouveau*, au mariage de Constance avec Eusébie, parce que les monumens historiques ne permettent point de supposer, que Constance n'eût jamais été marié, avant l'époque dont il est fait mention.

(6) *Terpandre*, poëte musicien de Lesbos, qui ajouta, dit-on, trois cordes à la lyre, et qui appaisa, par ses savans accords, une sédition chez les Macédoniens.

(7) *Ce Méthymnéen* est Arion, originaire de Méthymné, en la même île de Lesbos. C'est sur la foi d'Hérodote, que Julien rapporte le fait du dauphin, qui

porta, sur son dos, le musicien jeté à la mer, par des matelots, et qui le déposa au cap Ténare, en Laconie.

(8) *Myrmecide.* Voici ce que Pline (l. VII, c. 21), nous apprend de ce personnage : *Myrmecides quidam in eodem genere inclaruit ; a quo quadrigam ex eâdem materiâ (ebore) quam musca integeret alis, fabricatam et navem quam apicula pinnis absconderet.* Le nom de cet artiste (Myrmecide) est, sans doute, un sobriquet, tiré de la langue grecque, en laquelle il signifierait, *un individu du genre des fourmis.* Cicéron faisait allusion au même trait, lorsqu'il dit : *Cur deus, omnia nostri causâ cum faceret (sic enim vultis) tantam vim natricum* * *viperarumque fecerit? Cur mortifera tam multa perniciosa terrâ marique disperserit? Negatis hæc tam politè tamque subtiliter effici potuisse, sine aliquâ solertiâ, cujus quidem vos majestatem deducitis, usque ad apium formicarumque perfectionem ; ut etiam inter deos myrmecides aliquis minutorum opusculorum fabricator fuisse videatur.* (Acadamic. quæst., l. IV, parag. 120.) Varron parle aussi de ce fait, au l. VI, c. 7 *de Linguâ latinâ*, et enfin Galien, dans son *Protrepticon*, sur les arts.

(9) *Façade.* Pindare use assez familièrement de ces sortes d'allégories, comme lorsqu'il compare son ode à un palais. Le mot πρόσωπον, qui signifie *face*, *façade*, visage, et qui sert souvent pour désigner le côté saillant de la chose dont on parle. Et c'est à ce mot, que Julien paraît faire allusion. (Voyez ma traduction de la 6e Olimpique, tome Ier.)

---

* Couleuvres, serpens d'eau.

(10) *Des hommes puissans.* Julien en fait mention, dans le fragment de sa lettre, à un pontife. (Voyez au 2e. vol. cette lettre et la note y relative.) Il paraît que c'est cette même maison dont il fit, dans la suite, présent à un ancien ami. (Voyez la lettre 46e.).

(11) *Mon départ.* Le contexte de ce passage de Julien, suppose assez évidemment, que son voyage fut réellement interrompu, c'est-à-dire, que le futur césar était déjà parti pour retourner dans ses foyers, lorsque l'empereur Constance fut tenté de le rappeler auprès de lui, pour cause de suspicion. Eusébie paraît donc avoir obtenu de nouveau, de son époux, la liberté de Julien, modifiée par une nouvelle destination de son domicile. (Voyez notre vie de Julien.)

(12) *D'altérée.* Argos est toujours qualifiée, par Homère, d'*aride*, de *stérile*, ou d'*altérée*. Car le mot grec πολυδίψιον *, tient lieu de toutes ces épithètes. Le texte de Julien est ici très-incorrect, soit par la négligence de l'auteur, soit par celle de ses copistes. L'allusion qu'il veut faire, ou plutôt la comparaison qu'il fait de la philosophie, aux sources d'eau vive, est énoncée obscurément, si, comme le dit le P. Petau, et comme le contexte le suppose, l'allégorie s'applique au règne des sciences dans les principales villes de la Grèce. Le lecteur a déjà vu, et il verra encore, dans la suite, beaucoup de passages de Julien, dont le sens est très-louche.

(13) *De l'empereur.* Julien n'eut pas d'autre épouse

---

* *Siticulosa.*

qu'Hélène, dont il parle dans sa lettre aux Athéniens. Elle était fille de Constantin-le-Grand, et, par conséquent, sœur de Constance. (Voyez notre vie de Julien.)

(14) *De Nitocris*. La reine d'Assyrie, dont il est parlé plus haut, est Sémiramis. Nitocris fut, dit-on, la femme de Nabuchodonosor, et la mère du dernier roi de Babylone. — Il y eut aussi une autre *Nitocris*, reine d'Egypte. — Rhodogune était fille de Phraatès, roi des Perses. — Tamyris ou Thomyris, reine des Massagètes, en Scythie, vainquit, en bataille rangée, le grand Cyrus, roi des Mèdes, et le mit à mort, pour venger les mânes de son fils, qui avait péri dans cette guerre; ce dernier fait est rapporté par l'abbréviateur de Trogne Pompée. (Justin, l. I, c. 8.)

(15) *L'habit noir*, en signe de deuil. Ce passage est remarquable, pour les mœurs et coutumes du pays, à cette époque.

(16) *Tribus*. Ceci prouve, qu'au tems de Julien, le peuple romain était encore divisé par tribus.

FIN DES NOTES DE LA TROISIÈME HARANGUE.

QUATRIÈME DISCOURS DE JULIEN.

EN L'HONNEUR DU SOLEIL ROI.

ARGUMENT.

Ce discours fut adressé, par Julien, à son ami Salluste, peu de jours après celui qu'il lui avait aussi envoyé sur les *Saturnales*, et que peut-être nous n'avons plus. Il est douteux que ces Saturnales soient le même ouvrage que la Satire des *Césars*. (Voy. au volume suivant cette Satire et les notes 1 et 12 qui l'accompagnent : voy., en outre, à la fin du IIIe. volume, la liste des ouvrages de Julien qui ne sont pas venus jusqu'à nous. Les fêtes, dites *Saturnales*, étaient immédiatement suivies, chez les Romains, des fêtes du soleil. Ainsi, Julien dut composer l'un et l'autre, en bien peu de tems; il dit avoir écrit, en trois nuits, son hymne, ou éloge du soleil : et quoiqu'il convienne lui-même, d'avoir puisé beaucoup de détails dans les écrits de Jamblique, il lui fallait cependant une grande facilité, et une heureuse

mémoire, pour classer tant d'idées, et pour les lier à un seul sujet. On ne peut douter non plus, qu'il ne fût de très-bonne foi, dans la croyance religieuse qu'il y expose, et dont il paraît, en effet, bien pénétré : mais ses dogmes, appuyés sur une mauvaise physique, sont aujourd'hui peu intelligibles. La traduction de son texte m'a coûté beaucoup de soins; et plusieurs passages en sont tellement alambiqués, qu'il est difficile d'en bien déterminer le sens. C'est pourquoi j'ai placé, en marge du texte français, les expressions et phrases, répétées dans d'autres passages du même discours, et j'ai cité aussi, en marge, les mots grecs correspondans aux mots français.

Quoi qu'il en soit, on voit, dans son système, qu'il croyait le monde produit de toute éternité : mais qu'il admettait un ordre successif de causes, dont la première et la plus ancienne, non par rapport au tems (puisque le monde est, selon lui, éternel), mais par rapport à la série et au rang des causes est l'être subsistant, par lui-même, l'être souverainement bon, c'est le premier soleil. Les autres causes, ou principes, c'est-à-dire, le monde intelligent, second soleil, et le soleil visible, furent aussi produits, mais nécessairement, et de toute éternité.

L'auteur s'étend beaucoup sur la substance ou nature, tant visible qu'invisible du soleil, sur sa domination universelle et sa prééminence, sur le lieu qu'il occupe au centre du monde, pour communiquer ses bien-

faits, tant aux êtres intelligens, qui habitent le ciel, qu'à la terre et à ses habitans. La doctrine de Julien, sur le soleil, est d'autant plus obscure, qu'il la fonde, non-seulement sur la théologie de Platon, mais sur celle des Chaldéens et des Phéniciens.

Comme il dit à la fin de son discours, qu'il écrivait au solstice d'hiver, et qu'il parle comme étant élevé à l'empire, on ne peut placer l'époque de cette longue lettre, en forme de discours, que dans l'année 362, où il faisait, en voyageant en Phrygie, les préparatifs de son expédition contre les Perses.

DISCOURS

EN L'HONNEUR DU SOLEIL ROI,

ADRESSÉ A SALLUSTE.

Si dans le sujet dont je vais m'occuper, tout être

« Qui respire, ou se meut, sur le terrestre globe, » *

a droit de prendre la parole, je la réclame un des premiers, et je me dis le serviteur zélé du soleil roi. J'en trouve en moi-même les preuves péremptoires; et personne, je pense, ne pourra les contredire, ni me faire oublier que, dès ma tendre enfance, je désirai passionnément les rayons de l'astre divin. Combien de fois, jeune encore, ravi de l'éclat de sa lumière, non-seulement je ne pouvais en détacher mes yeux pendant le jour; mais la nuit même, par un ciel serein, je quittais tout, pour aller comtempler

* Odyss. Σ. v. 130.

au dehors, la beauté des autres astres, au point de ne plus entendre ce qu'on me disait, et d'ignorer ce que je faisais moi-même? Mon attention était si forte, et si soutenue, qu'on m'eut pris pour un astrologue profond, quoique ma barbe fut encore *peu fournie* (1); et cependant, par tous les dieux! aucun livre sur cette science, ne m'était tombé entre les mains : je ne connaissais même rien qui put y avoir le moindre rapport.

A quoi bon ces détails, me dira quelqu'un, tandis qu'on serait plus curieux d'apprendre de moi, ce que je pensais alors des dieux? Mais je voue à l'oubli ces tems de ténèbres (2). Il me suffit d'observer, que je n'avais reçu les leçons d'aucun philosophe, lorsque le spectacle de la lumière céleste, qui m'environnait, absorba toute autre étude, et me fit découvrir le mouvement de la lune, entièrement opposé à celui du soleil. Certes je trouve digne d'envie le sort d'un homme, que la divinité, en formant son corps, a doué d'un esprit prophétique, qui lui ouvre les trésors de la sagesse. Je suis loin de dédaigner aussi l'avantage dont elle me fait jouir, d'être né dans ce siècle, et d'une famille régnante qui me donne le droit de commander à toute la terre. Cependant je pense, avec les sages, que la dignité la plus relevée, comme la plus étendue, est celle d'être issu du père commun de tous les hommes (3). On a

dit avec raison, *que l'homme et le soleil engendrent un homme* * : le soleil toutefois produit seul les âmes de sa propre substance; mais il recueille également celles qui émanent des autres dieux, et qu'il répand sur la terre, pour y remplir diverses fonctions de leur choix. C'est un bonheur sans doute pour l'homme auquel il échoit, de tenir depuis trois générations, ou par une plus longue suite d'ancêtres, au culte de ce dieu. Mais il est glorieux encore, en s'avouant né pour le servir, de s'être seul, ou avec un petit nombre d'autres, consacré spécialement au service d'un tel souverain.

Célébrons donc aujourd'hui, par tous nos moyens, sa fête que la *reine des cités* (4), solennise par des sacrifices annuels. Je n'ignore pas combien il est difficile, en parlant du soleil roi, de faire concevoir, par celui que nous voyons, la grandeur de celui qui est invisible; peut-être même nous est-il impossible d'acquitter cette tâche avec assez de dignité; car qui atteindra jamais un si haut degré de perfection! ou si l'éloge ne demeure pas trop au-dessous de la médiocrité, n'est-ce pas tout ce qu'on peut exiger des forces de l'humaine nature? Mais ici j'appelle à mon secours, Mercure, le dieu de la science, et les

---

* Ce passage est tiré d'Aristote, l. 2, c. 2 de la Nature. Voyez ci-après la page.

muses, avec Apollon leur chef : car c'est lui qui préside à l'éloquence : je les conjure tous, de m'inspirer et de me faire dire, des dieux immortels, ce qu'il leur plaît qu'on dise et qu'on croye d'eux. Maintenant quelle marche suivra mon éloge ? Et m'écarterai-je beaucoup du but, si je traite de la nature du dieu, de son origine, de sa puissance, de ses admirables vertus ou effets, tant manifestes qu'occultes ? Je commence donc.

Ce monde magnifique et divin, qui s'étend de la voûte du ciel aux dernières extrêmités de la terre, selon les lois d'une impénétrable providence de dieu, exista de toute éternité sans avoir été créé, et continuera d'exister toujours, premièrement, sous la direction et conservation immédiate du *cinquième corps* (5), ou principe solaire, d'où il émane comme un rayon ; puis, en remontant d'un degré, sous l'influence médiate du monde intellectuel, et enfin sous celle d'une troisième cause plus ancienne ou plus éloignée, qui est le roi de tous les êtres, autour duquel se rattache le vaste ensemble. Cette cause ultérieure, ou ce principe, qu'il serait permis d'appeller l'être au-dessus de notre intelligence, ou si l'on veut, le prototype de tout ce qui est, ou mieux encore, l'être unique ou le *un*, (car cet *un* doit précéder tous les autres comme étant le plus ancien), ou enfin ce que Platon a coutume de nommer l'être

souverainement *bon* *, ou le souverain bien, cette cause, dis-je, étant le modèle simple et unique de ce que tous les êtres peuvent renfermer de beauté, de perfection, d'accord et de puissance, produisit d'elle même, par son énergie permanente et primordiale, l'être semblable en tout à elle même, le dieu soleil **, tenant le milieu entre les causes intellectuelles, et les principes actifs intermédiaires.

Telle est du moins la doctrine que notre divin Platon *** a exprimée en ces termes. «Je définis donc la *raison intelligente* ****, une production de l'être ou principe bon par excellence, engendrée souverainement bonne et semblable à ce principe, puisqu'elle provient immédiatement de lui. Cette raison intelligente plaça ainsi le soleil, pour présider dans le monde visible, à tout ce qui se voit et qui tombe sous les sens, comme elle préside elle même dans l'espace intellectuel, à tout ce qui est du domaine de l'esprit et de la pensée ».

Certes, la lumière du soleil doit avoir, avec tout ce qui est visible, la même analogie, qu'a la vérité avec tout ce qui est intellectuel. Or ce premier *pro-*

---

* Τὸ ἄγαθον

** Voyez ci-après.

*** L. 6. *de republicâ.*

**** Λογος

duit universel *, que je dis émané de la forme du premier et souverain bien, parce qu'il était, de toute éternité, dans la propre substance de celui-ci, en a reçu la domination sur tous les dieux intelligens **, auxquels il distribue les mêmes dons qu'il a reçus et qu'il tient du souverain bien, ou principe bon par excellence, source de tout bienfait pour les dieux *intellectuels* ***. Car j'imagine qu'à ces derniers, le principe bon a voulu répartir la supériorité de la substance, de la beauté, de la perfection, de l'harmonie ou accord des parties, biens qu'il possède éminemment, et par la puissance de sa forme idéale, représentative de tout bien. Ce second et grand soleil, communique donc et distribue aux êtres *immatériels* ou intelligens, les mêmes bienfaits qu'il a reçus du premier, c'est-à-dire, du bon par *excellence*, par lequel il a été préposé pour régner sur eux, quoiqu'ils aient été produits comme lui, et simultanément avec lui; dans la vue sans doute, qu'un seul principe représentatif du bon, présidât aux dieux *intelligens* ****, et gouvernât toutes choses avec sagesse.

---

* Λογος

** Νοεροῖς

*** Νοητοῖς

**** Je rends par *intelligens*, le mot νοεροις de Julien, parce que Léonce de Bizance, en parlant de l'in-

Mais un troisième (6) soleil est apparent; je parle de ce disque lumineux, qui est, pour tous les êtres sensibles, le principe de salut ou de conservation; et qui communique aux êtres visibles, tout ce que nous avons dit que le grand soleil distribuait aux dieux intelligens et immatériels. On acquérera la preuve évidente de ces vérités, si l'on veut étudier, dans les objets apparens, ceux qui ne le sont pas *. Et d'abord la lumière de notre soleil, n'est-elle pas la forme incorporelle et divine de ce qui est activement transparent? Car ce qui est diaphane ou transparent **, quoiqu'ayant en soi tous les élémens, dont il est la forme immédiate, n'est cependant ni corporel, ni mixte, et n'a aucune des propriétés du corps; en sorte qu'on ne peut lui attribuer, ni la chaleur, ni le froid, ni la dureté, ni la molesse, ni aucune des différences susceptibles d'être appréciés

---

carnation du fils de Dieu, ou plutôt de l'âme humaine que ce fils prit dans les flancs de la vierge Marie, joint à l'épithète de νοερον, celle de λογικον, *raisonnable*, qu'il regarde comme synonyme de νοερον. Quant à l'épithète de νοητοῖς, que je rends par dieux *intellectuels*, j'observe qu'elle s'applique constamment aux êtres impalpables qui ne tombent pas sous les sens, par opposition aux objets visibles et matériels.

* Deuxième soleil invisible.

** Dans le soleil.

par le tact, le goût ou l'odorat. Sa *nature* * ne frappe que l'organe de la vue, mise en action par la lumière : et la lumière elle-même n'est que la propre forme de cette nature, répandue pour pénétrer les corps, comme les rayons sont en quelque sorte la fleur, ou le complément de la perfection de la lumière.

Les sages de la Phénicie, versés dans la connaissance des choses divines, nous enseignent que la clarté de la lumière, répandue dans l'univers, est un acte réel de la pureté de l'âme intelligente du soleil **, et leur opinion n'a rien d'improbable. Car la lumière étant incorporelle, et par conséquent ne pouvant tirer sa source d'aucun corps, on peut raisonnablement supposer que la pure énergie de l'intelligence solaire *** part du siége lumineux qu'occupe notre soleil, au milieu du ciel, d'où *elle* remplit de sa vive clarté tous les globes célestes, et d'où elle fait briller partout une lumière divine et sans mélange. Quant aux bienfaits qu'elle communique aux autres êtres, bienfaits qu'elle communique éga-

* La nature du soleil.

** Du deuxième soleil.

*** L'auteur désigne ici l'âme intelligente du soleil, c'est-à-dire le *logos* qu'il ne distinguera plus du soleil visible, parce que ce dernier est dirigé par le premier.

lement aux dieux, nous en avons déjà jugé par analogie, et nous y revenons en ce moment.

En effet, tout objet que nous voyons, par la lumière, avant qu'elle agisse, n'a de perceptible que le nom, et ne devient réellement perceptible que par le secours de la lumière. Quelle chose au monde serait visible, si elle ne recevait, auparavant, sa forme de la lumière, ainsi que la matière reçoit sa perfection de l'artiste? L'or, par exemple, quoique fondu au creuset, est toujours de l'or; mais il ne devient un simulacre, ou une statue, qu'après avoir reçu sa forme des mains de l'artiste : de même les corps visibles de leur nature ne deviennent tels que lorsque la lumière s'interpose entr'eux et ceux qui peuvent les voir. Puis donc qu'elle donne, à ceux qui voient, la faculté de voir, et aux êtres visibles la faculté d'être vus, elle perfectionne et complète, par un seul acte, deux facultés à la fois, la vision et la visibilité; et les perfections qui en résultent sont autant de formes, ou de modifications de sa substance.

Mais si ces distinctions vous paraissent trop subtiles, ou trop minutieuses, j'y joindrai le suffrage de tous tant que nous sommes aujourd'hui de philosophes, d'hommes lettrés, ou non lettrés; car nous pensons tous, sans aucune exception, qu'il existe en ce monde, un dieu, qui, en se levant et en se couchant, fait le jour et la nuit, et dont la

puissance change et métamorphose tout sous nos yeux.

A quel autre astre qu'à ce dieu, appartient un tel pouvoir ? Et pourquoi son heureuse influence ne s'étendrait-elle pas sur des objets plus divins, pour combler de ses dons cette famille invisible et sainte de dieux intelligens qui peuplent le ciel, puisque c'est à lui qu'obéit le cortège des autres astres placés sous les lois de sa souveraine providence ? En effet, les planètes forment des chœurs autour de lui, comme autour de leur roi : placées à des distances fixes de son orbite, on les voit parcourir un cercle régulier, garder certaines stations, avancer et rétrograder, (termes dont se servent pour exprimer ces divers phénomènes, les savans versés dans la connaissance de la sphère). On voit également la lumière de la lune augmenter ou diminuer, en raison de sa distance plus ou moins grande du soleil. Comment ne soupconnerions nous pas que l'organisation des dieux intelligens, plus ancienne que celle des corps, doive être assujétie à un ordre analogue ?

Reconnaissons donc sa vertu perfectible *, par ce qu'il nous fait voir tous les objets visibles, sa puissance fécondante et organisatrice, par les métamorphoses qu'il opère dans l'univers, sa tendance à

---

* Du soleil.

produire l'unité, par l'accord des mouvemens combinés qu'il produit, sa force intermédiaire par le milieu qu'il occupe, enfin sa royale domination sur les êtres intelligens, par sa situation au milieu des astres errans qui l'entourent; car, si quelqu'autre dieu visible réunissait les mêmes qualités que le soleil, nous n'attribuerions pas exclusivement à celui-ci, la primauté sur les dieux. Mais comme il n'a de commun avec les dieux visibles que la bienfaisance qu'il exerce sur tous, nous réglerons notre opinion, tant sur la foi des prêtres *Cypriens* *, qui consacrent des autels communs au Soleil et à Jupiter, que sur le témoignage d'Apollon, dieu qui a son trône à côté de Jupiter: en effet Apollon avait dit:

« Il n'est qu'un Jupiter, un Pluton, un Soleil,
» C'est le dieu Sarapis. »

Nous pensons donc, que la principauté sur les dieux intelligens ** est commune, entre le soleil et Jupiter, ou plutôt qu'elle n'en fait qu'une seule.

Platon *** me paraît avoir fait, avec beaucoup de justesse, de *Pluton* une divinité sage; c'est celle que

---

* Voyez ci-après, page 399.

** Julien désigne les astres que les anciens regardaient comme autant de divinités.

*** Dans son Cratyle.

nous connaissons sous le nom de Sarapis, et le même dieu que les Grecs appellent, dans leur langue, Adès, c'est-à-dire, dépourvu de formes sensibles, et par conséquent au nombre des êtres intelligens. C'est vers lui, ajoute-t-il, que s'élèvent les âmes de ceux qui ont vécu selon la raison et la justice. En effet, il n'est point question ici de cet autre Pluton que la fable nous représente si terrible. Ce premier dieu, au contraire, est doux et bienveillant; il prend soin de délivrer les âmes du corps qu'elles ont habité; et au lieu de les attacher à d'autres corps pour leur faire expier les fautes d'une première vie, il les attire à lui, et les emmène dans le monde des intelligences. Cette opinion est loin d'être nouvelle; elle est le domaine des plus anciens poètes, c'est-à-dire, d'Homère et d'Hésiode, soit qu'ils y aient *été* conduits par leur propre génie, soit qu'un enthousiasme divin et prophétique leur ait découvert cette vérité. En voici la preuve :

L'un de ces poètes*, en effet, racontant la généalogie du soleil, lui donne pour père, *Hypérion*, et pour mère *Théia* : c'est assez nous faire entendre qu'il le regardait comme enfant légitime de celui qui est supérieur à tous les êtres; car ce nom d'*Hypérion* n'exprime que cette supériorité; et celui de *Théia* n'a d'autre signification que celle du plus divin des

* Hésiode, dans sa Théogonie.

êtres? N'est-ce pas là deux manières différentes de dire une même chose? N'imaginons là ni mariage, ni commerce charnel; ce serait autant de paradoxes, ou plutôt des jeux d'une muse poétique. Voyons seulement dans le père qui l'engendra, l'être suprême et divin par excellence. Homère, en ce sens, l'appelle *Hypérion*, du nom de son père, comme pour nous montrer qu'il le croit maître de toutes ses actions et libre de toute espèce de nécessité; car ce poète, qui suppose que Jupiter, maître de tous les dieux, peut user envers ceux-ci de contrainte *, racontant ailleurs que le dieu soleil avait résolu de quitter l'olympe, par l'horreur que lui avait causée l'impiété des compagnons d'Ulysse, ne met plus dans la bouche du fils de Saturne ces paroles menaçantes :

« Ma force entraînerait et la terre et les mers. » **

Au contraire, dans le récit du poète, Jupiter, pour détourner le dieu oleil d'un tel dessein, ne le menace ni de chaînes, ni de violences; mais il lui promet de chatier les auteurs du crime, et il l'invite ensuite à continuer de faire jouir les dieux de sa clarté. Homère n'insinue-t-il point par là, que le

* Odyss. M. v. 383.
Il. O. v. 24.

soleil non-seulement est maître de ses volontés, mais qu'il dispose aussi du don de perfectionner les autres intelligences ? Car comment les dieux auraient-ils besoin de son secours, si en pénétrant leur substance et tout leur être d'une flamme secrète, il ne leur communiquait les bienfaits que j'ai déjà signalés. Ces autres paroles du même poète :

« Junon précipita la course infatiguable
» Du soleil, descendu, malgré lui, dans les eaux
» De l'Océan. » *

Indiquent seulement, qu'une brume épaisse fit paraître la nuit ou la devança un moment. C'est ainsi qu'il dit ailleurs de la même déesse :

« Lors, la belle Junon,
» Par un épais nuage, éclipse la lumière. » **

Mais laissons les poètes accoutumés à mêler au divin, beaucoup d'humain dans leurs récits, et voyons maintenant ce que par son influence intermédiaire, le dieu nous apprend de lui-même et des autres divinités.

Tout ce qui avoisine et entoure la surface de la terre doit son existence à un ordre de générations ; autrement de qui ce tout recevrait-il le don de l'immortalité, sinon de celui qui embrasse et contient

* Il. v. 239, etc.
** Il. O. v. 6-7.

l'ensemble, dans des mesures déterminées? Car la nature d'un corps ne peut être infinie, puisqu'elle n'est, ni sans origine, ni sans avoir besoin d'un soutien ou support étranger; si donc elle tirait, de son propre fond, quelque produit qui ne fût jamais remplacé, sa substance, comme celle de tous les êtres procréés, finirait par être entièrement consumée. Mais le dieu, en s'approchant de cette nature par ses mouvemens réguliers, la redresse et la recrée, tandis que son éloignement l'altère et la corrompt. Disons mieux, si sa présence la vivifie, et conserve en elle le principe vital, son absence, ou sa translation ailleurs, est suivie de la dissolution ou altération des êtres corruptibles.

Cependant ses bienfaits sont également répartis sur la terre; chaque contrée en reçoit une portion, de manière que les générations ne puissent s'éteindre, et que l'action constante du dieu maintienne l'équilibre nécessaire à la conservation de ce monde passible. Car l'identité de la substance emporte nécessairement l'identité de l'action qu'exercent les dieux, et à plus forte raison, le soleil roi de tous, dont le mouvement, par son extrême simplicité, est incomparablement supérieur à celui des autres astres qui se meuvent dans un sens opposé à l'ensemble. Et ceci même paraît, au célèbre Aristote, un indice de la prééminence de ce dieu sur tous les autres. Il

est vrai, en effet, que les autres dieux intelligens versent aussi leurs dons précieux sur notre monde visible. Mais quoi! leur contestons-nous cet honneur, parce que nous accordons au soleil le droit de la prééminence sur eux? Seulement nous jugeons des choses cachées par les phénomènes apparens. Et puisqu'on le voit recueillir de tous les autres globes célestes, les parties qui en refluent sur la terre, les perfectionner, s'en approprier une portion pour la reverser sur l'univers, il est naturel de supposer, dans ces distributions secrètes et réciproques, un concours unanime d'agents, parmi lesquels le soleil exerce la principale influence, et dont les autres combinent leur action avec la sienne, pour le bien de l'ensemble.

Mais comme déjà nous avons annoncé* *que le dieu servait d'être mitoyen aux dieux intelligibles, intermédiaires*, nous expliquerons, si le soleil roi nous inspire, quel est ce milieu qui le constitue l'intermédiaire des autres. Nous appellerons donc *milieu* non celui qu'on continue de distinguer entre deux choses opposées, et qui s'éloigne également des deux extrêmes, comme le tiède serait entre le froid et le chaud, le châtain entre les couleurs foncées, et ainsi des autres qualités semblables; mais le mixte qui

---

* Voyez pages 380 et 385.

rapproche et unit les élémens séparés, à peu près comme Empedocle représente l'harmonie, laquelle n'admet aucune discordance. Or, quelles sont les qualités bienfaisantes que le soleil réunit et auxquelles il sert de milieu, ou de moyen de rapprochement? Celles des dieux visibles qui planent sur notre monde, des dieux immatériels et intelligibles qui entourent le bon par excellence. En effet, il leur sert à tous de moyen d'union, en multipliant autour d'eux sa substance divine et intelligente, sans en recevoir aucune altération, ni mélange. Ainsi donc la vertu mitoyenne n'est point un résultat de l'influence des extrêmes; elle est parfaite, et ne suppose, dans la substance pure et intellectuelle du soleil roi, aucun amalgame provenant des dieux visibles ou invisibles, sensibles ou intelligens; et c'est en cela que nous faisons consister sa médiation, ou son action intermédiaire. Maintenant, si l'on nous presse de spécifier, selon cet aperçu, comment s'opère la médiation de sa divine substance, et sur quels premiers ou derniers objets ses actes s'appliquent, quoique les détails en soient difficiles, nous les ébaucherons de notre mieux.

L'être qui préexiste à tous les êtres, et qui comprend tout en lui seul, est nécessairement un. Pourquoi s'en étonner? le monde dans son ensemble, est-il autre chose qu'un seul être animé, formé tout

entier d'âme et d'intelligence, et parfait de la perfection de ses parties? Mais de cette double perfection dans l'unité, je veux dire de cette union par laquelle l'être intelligent comprend tout dans l'unité, et de cette autre union qui assemble le monde en une seule et même nature parfaite, la perfection, unique du soleil roi, est le seul moyen conciliateur, opérant dans les dieux intelligibles. Il existe en outre, dans ce monde intelligible des dieux, une commune tendance à produire l'unité dans l'univers. Car la substance du cinquième corps *, ne se répand-elle pas évidemment autour du ciel, pour en contenir toutes les parties, et pour empêcher, en se les attachant, celles qui sont d'une nature moins tenace, de se séparer des autres? Or, ces deux causes de liaison ou de consistance, c'est-à-dire, l'une qui réside dans les êtres intelligens, et l'autre qui se manifeste dans les êtres visibles, le soleil roi les réunit seul, de manière que, d'une part, il exerce cette force coercitive des êtres intelligens, de laquelle il tire lui-même son éternelle origine, et que d'autre part, il préside à la seconde force, que nous voyons déployée par le monde apparent.

Qui nous dira maintenant que la même substance que nous venons de signaler, et qui figure comme

---

* Voyez page 378.

la première dans le monde intelligible, et comme la dernière dans l'ordre du monde apparent, n'admette point, pour cause mitoyenne, ou intermédiaire, la substance du soleil, également cohérente par sa propre force, et de laquelle découle, sur le monde visible, la clarté resplandissante de la première substance, motrice ou opératrice. Nous arriverons à la même conclusion, par une autre voie. Puisqu'il n'existe, en effet, qu'un seul principe, cause efficiente et universelle de tout, et que cependant nous voyons plusieurs autres dieux agissans et organisateurs dans le ciel, il est naturel de penser que la vertu du soleil leur sert de milieu, pour exercer sur ce monde leur activité bienfaisante. Remarquons, en outre, que non-seulement la force féconde de la vie réside, en toute sa plénitude, dans l'être intelligent, mais que ce monde visible est également rempli de ce principe vital et fécond. Il s'ensuit donc que la puissance vitale fécondante du soleil roi tient le milieu entre les deux forces ou principes; et c'est ce que nous montrent des phénomènes constans.

Car nous voyons le soleil perfectionner plusieurs formes, en produire d'autres, ou ajouter quelques ornemens, et donner une vigueur nouvelle à celles qui existent, en sorte qu'aucune ne paraisse au jour, ni ne naisse, sans la force opératrice du soleil. D'ail-

leurs, si nous considérons, d'un côté, dans les êtres intelligens cette substance entièrement pure, immatérielle, à laquelle rien d'étrange ne se mêle, et qui est complète par sa propre perfection, et de l'autre, cette nature également simple et pure du corps divin et sans mélange *, laquelle, quoiqu'inhérente à tout corps mu circulairement dans le monde, est elle-même dégagée de tout élément hétérogène ; nous trouverons encore que la substance lumineuse et incorruptible du soleil comble l'intervalle entre cette pureté immatérielle des êtres intelligens, et cette pureté sans mélange, libre de toute génération ou corruption, et qui est manifeste dans tous les êtres visibles.

La preuve la plus évidente de cette pureté du soleil, est que sa lumière, en se répandant sur la terre, ne s'y mêle à aucune substance, et n'y contracte ni tache, ni souillure ; partout elle demeure intacte, pure et sans aucune altération. Enfin, pour peu que nous fassions attention aux formes immatérielles et intelligentes, et même aux formes sensibles qui ont besoin de matière ou de sujet, nous reconnaîtrons aussi ce milieu intellectuel des formes qui environnent le soleil, et qui prêtent leur secours aux formes environnées de matière; de telle sorte que ces

* Ἀχράντοι.

dernières ne peuvent exister, ni se conserver, autrement qu'à l'aide des premières, et par conséquent, à l'aide de la force que celles-ci tirent du soleil. Bien plus, n'est-ce pas le soleil qui est le principe de la distinction des formes, et de la concrétion de la matière ? N'est-ce pas lui qui nous donne et la faculté de le connaître, et celle même de le voir de nos yeux ? Certes, la distribution de ses rayons sur tout l'univers, et leur rassemblement en faiceaux lumineux, attestent le pouvoir à la fois étendu et intelligent de son action organisatrice.

Cependant, comme beaucoup d'autres biens apparens sont dus à la substance du soleil intermédiaire, entre les dieux intelligens et ceux qui peuplent notre monde, descendons, s'il le faut, au dernier échelon, ou effet apparent de cette cause : son premier terme ou degré est la génération des *anges solaires*, qui habitent l'extrémité du monde, et dont la substance a son prototype dans l'énergie de cette même cause. Son second degré est la force procréatrice des êtres sensibles ; la partie la plus noble de cette force contient le germe du ciel et des astres ; l'autre, inférieure. préside à la génération, parce qu'elle conserve la substance génératrice qu'elle tient de son

---

* Voyez Proclus, in 2e. lib. Hésiod. et Jamblic. in vitâ Pythagoræ.

principe éternel. Cependant, il nous serait impossible d'énumérer les autres qualités inhérentes à la substance du soleil, lors même qus ce dieu nous en instruirait lui-même, parce que la compréhension de toutes choses passe les bornes de notre intelligence.

Mais il est tems, sans doute, de mettre le sceau à cette première partie de notre discours, pour passer à d'autres dévéloppemens non moins dignes de toute notre attention. Or, quel est ce sceau, ou plutôt, quelle notion sommaire allons-nous donner sur la substance de ce dieu ? Car, c'est en implorant ses lumières secourables, que nous voulons faire comprendre, en peu de mots, de quel principe il est émané, ce qu'il est lui-même, et de quelles richesses il remplit le monde visible ?

Je dirai donc, que d'un seul dieu, qui est le *monde* intelligent, provient seul le soleil roi, destiné à être le milieu des êtres intellectuels intermédiaires, et à les présider, en vertu de sa qualité mitoyenne *, conciliante, amie, et propre à réunir, dans un seul ensemble, les deux extrémités de la vaste chaîne, parce qu'en effet, il offre, dans sa substance, un moyen de perfection, de liaison et de force génératrice, et que lui-même est l'auteur non-seulement des biens dont jouit le monde visible, qu'il orne et embellit

---

* Voyez page ci-dessus 385.

de sa clarté, mais encore des biens qu'il a produits ; en engendrant de lui-même la substance des anges solaires, et des biens qu'il peut produire, comme renfermant la cause éternelle d'autres encore à naître ; et enfin, la cause antérieure, immuable et toujours jeune de la vie des corps éternels.

Quoique je me sois suffisamment étendu, sur la substance du dieu, j'aurais encore à en dire beaucoup d'autres choses que je supprime pour abréger. Mais le nombre de ses vertus efficaces, et la beauté de ses mouvemens actifs étant tels, qu'ils surpassent tout ce qu'on peut admirer dans sa substance (car il est de la nature des choses divines, qu'en se manifestant au-dehors, elles multiplient partout les sources fécondes de la vie). Comment, je vous prie, me risquerais-je sur un nouvel Océan, moi qui respire à peine de la longue carrière que je viens de parcourir ? Je continuerai toutefois mon discours, comptant sur l'appui de ce même dieu.

D'abord, tout ce que nous avons dit précédemment de sa substance, s'applique aussi à ses vertus ou facultés. Car on ne supposera point que la substance du dieu soit une chose, sa force ou vertu une seconde chose, et son mouvement ou son énergie une troisième. Par sa substance, il est, il peut, il opère ce qu'il veut ; ne pouvant ni vouloir ce qui n'est pas, ni manquer de forces pour effectuer ce

qu'il veut, ni vouloir faire ce qui lui est impossible. Il n'en est pas ainsi de l'homme qui réunit en lui deux natures discordantes, l'âme et le corps; l'une divine, l'autre ténébreuse et concrète, d'où naît une opposition ou un combat nécessaire. Ce qui a fait dire à *Aristote*, (8) « que ni les plaisirs, ni les peines ne sont en harmonie, parce que les unes ou les autres contrarient nécessairement chez nous l'une des deux natures. » Rien de semblable ne se trouve chez les dieux. Les biens sont constamment et sans aucune alternative, inhérens à leur substance; c'est pourquoi tout ce que nous avons reconnu jusqu'ici dans la substance du dieu, nous le reconnaissons également dans la force et l'énergie de son action. En sorte que, par réciprocité, ce qui nous reste à dire de son énergie et de ses vertus, se rapporte, non-seulement à ses œuvres, mais à sa substance.

D'autres dieux de même nature et de même origine que le soleil, peuplent l'univers et servent, pour ainsi dire, de couronnement à la substance du dieu, quoiqu'ils aient une existence séparée de la sienne. Mais écoutez d'abord ce qu'en disent les hommes éclairés qui, ayant pour voir le ciel d'autres yeux que ceux du cheval, du bœuf ou des autres animaux stupides et dépourvus de raison, se sont exercés à découvrir la nature se-

crète du dieu, par les phénomènes qui en sont le produit. Mais avant tout, considérez, s'il vous plaît, dans cet infiniment grand, un petit nombre de vertus célestes et de propriétés admirables du soleil.

La première, je pense, est celle par laquelle, pénétrant intimement la substance intelligente, il en unit les extrémités, pour n'en composer qu'un seul tout. Et si nous remarquons que, dans le monde sensible, l'air et l'eau servent de moyen entre le feu et la terre, pour que tout y soit contenu par un même lien, pourquoi, dans une substance préexistante à tous les corps, séparée d'eux, et n'ayant point eu de commencement, puisqu'elle contient en elle-même le principe de la génération, ne supposerons-nous pas le même ordre, en sorte que les principes extrêmes de cette substance, principes distincts et séparés de tous les corps, soient rassemblés, à l'aide de quelques agents intermédiaires, par le soleil roi, et s'unissent avec lui? car il est doué de la même force active que Jupiter : nous en avons déjà donné pour preuves, et les temples que les *Cypriens* * leur ont élevés à tous deux en commun, et le témoignage même d'Apollon, mieux instruit que qui que ce soit, sur la nature de son propre être ; car ce dieu est avec

---

* Voyez page 385.

le soleil, communique avec lui, jouit de la même simplicité d'intelligence, de la même immuabilité de substance, et de la même énergie.

Ainsi, lorsqu'Apollòn ne sépare point du soleil la puissance ou énergie *divisible* *, autrement *séparatrice* de Bacchus, lors même qu'il la place sous l'empire du soleil et sur le même trône, il semble nous initier à la connaissance du dieu. C'est pour cela encore que ce dernier, comme renfermant en soi les principes organisateurs et *harmoniques* ** de la pure essence des êtres intelligens, s'appelle Apollon *Musagète*, c'est-à-dire, chef ou guide des Muses: et parce qu'il met en harmonie toutes les lois de la vitalité, il est censé mettre au monde Esculape, qu'il avait en soi, avant le monde (10).

Mais puisqu'il nous serait impossible d'exposer toutes les vertus et facultés de ce dieu, il doit nous suffire d'avoir bien vu, que le soleil partage avec Jupiter une même domination, tant sur la cause éminemment *séparatrice* ***, que sur les causes dont l'existence séparée est antérieure à la manifestation de tout effet visible. Nous avons vu aussi qu'il jouit avec Apollon de la simplicité, de l'intelligence et

---

* Μέρικην et μέριστην.

** Συγκράσεως de composition ou d'ensemble.

*** Χωρίστην.

d'une éternelle immutabilité. Nous avons, en outre, admiré la puissance *divisible* * ou séparatrice, la même que celle de Bacchus, dieu qui préside à cette force ou puissance. Nous avons également contemplé, dans la puissance du dieu *Musagéte*, la beauté de l'énergie harmonique, qui organise et modifie la nature intelligente. Enfin nous avons signalé, dans Esculape, la force qui complète et régularise les principes de la vie. Voilà ce que nous avons pu dire des vertus du soleil, plus anciennes que le monde, et auxquelles correspondent, dans le même rang, des effets qui se passent hors du monde visible, mais qui sont le complément des biens émanés du soleil roi.

Car ce dieu étant une production immédiate et légitime du bon par excellence, et recevant de lui la portion perfective de la bonté, il la communique aux dieux intelligens, et il perfectionne ainsi leur substance. A ce premier bienfait du dieu, succède un second, j'entends la distribution parfaite de la beauté intelligente, dans les formes immatérielles et incorporelles. En effet, dès que la substance apparente et naturellement, procréatrise, s'efforce de produire quelque chose, dans l'ordre de la beauté, il devient nécessaire qu'elle soit devancée et mise en

* Μέριστον.

œuvre, par celle qui remplit la même fonction de toute éternité, dans l'ordre de la beauté intelligible, non transitoirement, pour cesser quelque tems après d'engendrer, et pour demeurer stérile ensuite ; car tout ce qu'il y a de beau dans les êtres intelligens, continue toujours d'être beau.

Il faut donc convenir que l'existence de la cause procréatrice apparente est subordonnée à un produit antérieur et incréé dans la beauté idéale et éternelle; produit résidant près de ce dieu qui le possède, dont il est entouré, et auquel il répartit l'intelligence parfaite, en lui communiquant, par le bienfait de la lumière, la faculté de la vue dont jouissent les yeux : c'est par ce modèle intelligent, plus encore que par l'éclat apparent de la lumière éthérée, dont il est pourvu, qu'il procure aux êtres intelligens la faculté d'apercevoir et d'être aperçus.

A ces vertus du soleil roi de l'univers, ajoutons celle qui est son plus bel attribut, de donner l'existence aux anges, aux bons génies, aux héros et aux âmes isolées, qui siégent dans la *substance rationelle* * du prototype ou de la forme générale, et qui ne se sont jamais amalgamées aux corps ; et nous aurons loué rapidement, selon l'étendue de nos moyens, le soleil roi de l'univers, sa substance antérieure au

---

* Ἐν λόγῳ.

monde, ses vertus et ses œuvres. Cependant, comme les yeux sont, dit-on, plus croyables que l'oreille, quoiqu'ils soient plus infidèles et plus faibles que l'intelligence, nous essaierons, si ce dieu nous le permet, de parler de sa puissance, ou de ses vertus apparentes.

Le monde visible a été fixé de toute éternité autour du soleil, dont le trône éternel est la lumière répandue autour de ce monde, trône que le dieu ne quitte jamais, et qui reste constamment le même. Or, quand bien même on pourrait, par une abstraction de la pensée, placer dans le tems l'énergie de l'éternelle nature du soleil roi de tous les êtres, on n'en serait pas moins forcé de convenir que ce dieu, éclairant spontanément le monde, est pour ce dernier, et même de toute éternité, la cause de tous les biens. Je n'ignore pas cependant que le grand Platon, et après lui, pour l'ordre des tems, non pour le génie, Jamblique le Chalcidéen (12), dont les raisonnemens et les écrits nous ont initiés à la connaissance de ces matières, et à d'autres sujets philosophiques; je n'ignore pas, dis-je, que ces deux grands hommes se sont servis, en parlant du monde, de l'expression d'*engendré*, par une hypothèse purement gratuite, et pour faire mieux ressortir, d'une génération instantanée par le soleil, le nombre et le prix des biens qui émanent de ce dieu.

Pour moi qui suis loin d'avoir la force de leur génie, je n'ose avancer rien de semblable: il me paraît même dangereux d'admettre, relativement au monde, ne fut-ce que par pure hypothèse, une génération temporaire, ainsi que l'a pensé le fameux Jamblique. J'estime au contraire que ce dieu soleil, provenant de la cause éternelle, a produit toutes choses de toute éternité, en rendant apparens, d'occultes qu'ils étaient, et en procréant simultanément dans le tems présent, tous les êtres par sa volonté divine, par son ineffable célérité, et par sa puissance insurmontable; qu'il s'est réservé le milieu, comme la demeure la plus convenable, tant pour distribuer également ses biens aux dieux provenus de lui, et en même tems que lui, que pour présider aux mouvemens circulaires * des sept orbites (13) du ciel; du huitième, et enfin du neuvième, lequel semble comprendre, dans une espèce de cercle éternel, la puissance alternative de la génération et de la corruption.

Car, pour ce qui concerne les planètes, elles paraissent évidemment se mouvoir de concert autour du dieu, et régler leurs évolutions pour correspondre à sa marche; le ciel entier, en harmonie avec lui dans toutes ses parties, est rempli de dieux qu'a produits le soleil. En effet, ce dieu préside à cinq

---

* Κυκλοφορίαι.

cercles *; en parcourant les trois premiers, il engendre les trois grâces; d'une les deux autres; il établit les deux bassins de la balance du destin. Peut-être ceci paraîtra peu intelligible aux Grecs; comme s'il ne fallait leur dire que des choses vulgaires et connues? Cependant le fait n'est pas si étrange qu'on le soupçonnerait d'abord. Car que sont les *dioscures* **; je vous le demande en leur nom même, à vous, hommes qui vous dites sages, et qui toutefois adoptez tant de dogmes sans les approfondir? Ne les appelle-t-on pas *hétérémères* ***, ou *alternant de jours*, parce qu'il ne leur est pas permis de vivre ensemble, ou d'être vus le même jour! Vous entendez, me répondez-vous, le jour présent, et celui d'hier. Maintenant imaginez avec moi, si ce que l'on raconte de ces dioscures, ne s'appliquerait point allégoriquement à quelqu'autre cause naturelle, afin que nous n'ayons pas l'air d'inventer rien de nouveau, ou d'avancer rien d'absurde : mais c'est assurément ce qu'on ne trouvera pas de prime abord.

En effet la supposition, admise par quelques théologiens, qu'il s'agit ici des deux hémisphères du monde, est d'autant plus dénuée de fondement,

---

* Κύκλος. (Voyez la note treizième.)

** Castor et Pollux.

*** Odyssée λ.

qu'on ne conçoit pas pourquoi chacun de ces jumeaux porterait le nom d'*Hétérémère*, ou alternant de jours, puisque chaque jour les hémisphères qu'ils représentent, reçoivent l'un et l'autre un accroissement progressif et insensible de clarté. Il nous faut donc recourir à une explication nouvelle, et la voici : on peut dire avec raison, que ceux-là seuls jouissent d'un même jour, pour lesquels la marche du soleil au-dessus de la terre dure le même tems, et s'opère dans un seul et même mois. Qu'on examine donc si l'alternative des jours ne s'adapte pas mieux à la différence qu'offrent les cercles tropiques, avec les au-autres cercles; car ceux-ci sont constamment visibles pour les peuples qui habitent les contrées où l'ombre peut se projeter des deux côtés opposés; tandis que les habitans, placés sous l'un des deux *autres cercles* * ne peuvent apercevoir l'autre.

Mais pour ne pas trop m'appesantir sur de telles données, il me suffit de savoir que le dieu, par ses conversions solsticiales, est le père des saisons; et que sans abandonner jamais *les pôles* ** il s'identifie avec l'Océan, et devient le chef d'une double subs-

* Polaires.

** Le soleil tournant autour de la terre, selon le système astronomique de Julien, ne quitte un pôle qu'en passant à l'autre.

lance; ce dogme serait-il inconnu? lorsqu'Homère a dit avant moi, avec beaucoup de vérité : (14)

« Et ce vaste Océan, père de tous les êtres. » *

Il entend, *des mortels et des dieux*, qu'il qualifie de *bienheureux*. Rien n'existe, en effet, qui ne soit un produit de la substance de l'Océan. Qu'importe au commun des hommes la révélation de ce mystère? Voulez-vous le savoir? la-dessus quoique peut-être, je ferais mieux de me taire, je parlerai, dussé-je n'être pas généralement accueilli.

Le disque solaire, en parcourant la région dépourvue d'étoiles, s'élève beaucoup au-dessus de la région des étoiles fixes; en sorte qu'il ne se trouve plus au milieu des planètes, mais seulement au milieu des *trois mondes* (15), d'après les hypothèses mystiques, si toutefois le nom de dogmes ne convient pas mieux ici, et s'il ne faut pas réserver celui d'hypothèses, pour la théorie des corps sphériques; car les dogmes sont attestés par ceux à qui les dieux où les génies puissans les ont révélés, tandis que les hypothèses sont établies par des savans, qui déduisent, de l'accord des phénomènes, une opinion plausible. Que chacun, s'il le juge à propos, loue quelques savans, ou qu'il ajoute foi à d'autres, j'embrasserai, j'admirerai même, plus ou

---

* Il. ξ. 246.

moins sérieusement son opinion, laissant, comme on dit, les choses pour ce qu'elles sont.

Outre les dieux que nous avons déjà nommés, un grand nombre d'autres dieux célestes nous ont été signalés par les hommes qui ne se contentent pas de regarder le ciel machinalement et à la manière des brutes; or, le soleil après avoir partagé les trois mondes en quatre parties, à raison des rapports communs qu'a le zodiaque avec chacun d'eux, divise ensuite ce cercle par puissance de douze dieux, et enfin, en établissant trois puissances de ce genre, il en porte le nombre à *trente-six*, (16) de là, je pense; le triple don des Grâces nous est venu du ciel, c'est-à-dire des cercles que le dieu a divisés en quatre parties, pour nous faire goûter l'accord des quatre saisons qui règnent successivement dans le cours de l'année. Aussi les Grâces, sur la terre, imitent-elles le cercle *dans leurs statues* (17). Bacchus est aussi le distributeur de la joie, puisqu'on le dit régner avec le soleil. Qu'est-il besoin que je te rappelle (ô Salluste!) les noms d'*Horus* et des autres dieux, qui conviennent tous également au soleil. Car les hommes ont appris à connaître ce dieu, par ses propres œuvres, en ce qu'il a d'abord orné le ciel de la perfection des biens *immatériels* *, et l'a fait participer à la beauté de

* Νοερῶν.

l'être intelligent ; en ce qu'il l'a ensuite peuplé en entier, et dans toutes ses parties, de dieux bons et puissans *, par lui préposés à tous les mouvemens qui s'exécutent d'une extrémité du monde à l'autre, à la nature et à l'âme, afin que tout ce qui existe reçût sa perfection.

Enfin il a réuni cette inombrable armée de dieux sous le seul commandement de Minerve *Pronoée*, (18) que la fable nous dit être sortie du cerveau de Jupiter, mais que nous croyons née entière du soleil roi tout entier, qui la renfermait en lui-même ; et en ce point seulement nous nous écartons de la fable, qui suppose cette déesse née d'une des extrémités, et non de toute la substance divine ; autrement nous suivons l'opinion commune, selon laquelle le soleil ne diffère en rien de Jupiter. Quant à Minerve *Pronoée*, nous n'enseignons rien de nouveau : car un oracle a dit avant nous :

« Phébus vint dans Python, vers Minerne Pronoée »**

Et les anciens crurent devoir placer Minerve *Pronoée* sur le même trône qu'Apollon, dieu qu'ils confondaient avec le soleil. Homère enfin, inspiré sans doute

---

* Lacune dans le texte grec.

** Eustathe, sur l'Iliade A., fol. 83, cite en entier ce passage de Julien, sur Minerve Pronoée à laquelle (suivant Pausanias, dans les Phociques), Croesus avait consacré, dans le temple de Delphes, un bouclier d'or.

par la divinité, prête, dans son enthousiasme divin, ces paroles à Junon :

« Puissé-je être honorée, à l'égal de Minerve
« Et d'Apollon,... » *

Elle entend honorée par Jupiter, qui ne diffère pas du dieu soleil.

De même donc que le roi Apollon, par la simplicité de la pensée, communique avec le soleil, ainsi devons-nous creire que Minerve tenant de ce dernier sa propre substance et son intelligence parfaite, rapproche sans confusion, et réunit tous les dieux autour du soleil roi de tous les êtres; et que partant de l'extrémité de la voûte du ciel, et parcourant les sept cercles ou orbites, jusqu'à la lune, elle y répand et fomente partout le principe vital pur et sans mélange. La même déesse encore remplit, de son intelligence, la lune qui est le dernier des corps sphériques qui surveille les intelligences préposées au ciel, et qui, donnnant des formes à la matière dont elle dispose, en élimine tout ce qui est sauvage **, turbulent et désordonné. Minerve, par elle *** distribue aux hommes, entre autres biens, la sagesse, l'intelligence et le génie des arts mécaniques. Dans les villes,

* Il. N. 227.
** Θηριωδες.
*** Par la lune.

elle occupe les citadelles, parce qu'elle y maintient, sous de sages lois, la société politique.

Disons quelque chose de Vénus, que les savans de la Phénicie prétendent associer aux sublimes fonctions de la déesse, sentiment que j'aimerais à partager avec eux. Vénus est effectivement l'amalgame des dieux célestes, le lien qui les unit d'amitié, et qui conserve entre eux la plus grande harmonie. Car, étant voisine du soleil, le suivant dans sa course, et communiquant avec lui, elle tempère les influences du ciel, elle assure à la terre sa fécondité, et elle perpétue la génération des animaux, dont le soleil roi est la cause première, secondée par Vénus. C'est cette déesse qui fait goûter à nos âmes les attraits de la volupté; c'est elle qui lance de l'éther sur la terre, ces feux délicieux et purs dont l'éclat surpasse celui de l'or.

J'userai encore ici, mais sobrement, de la théologie phénicienne, et la suite de ce discours fera voir, si je la cite en vain. Les habitans d'Edesse *, pays de tout tems consacré au soleil, donnent à ce dieu pour assesseurs Monime et Azizus, parce que, selon Jamblique, à qui nous aimons à emprunter beaucoup de faits, entre une infinité d'autres, ce Monime est notre Mercure; et cet Azizus notre Mars,

* Une variante porte Emèse.

tous deux, en effet, assesseurs du soleil, et répandant autour de la terre les plus grands bienfaits.

Nous avons exposé jusqu'ici les influences actives du dieu dans le ciel, et nous avons fait connaître par quels agens intermédiaires elles sont perfectionnées, et se propagent jusqu'aux dernières extrémités de la terre. On compterait à peine ses effets sur la région sublunaire*; cependant je ne puis me dispenser d'en indiquer quelques-uns; et quoique j'en aye déjà fait mention, lorsque j'ai essayé d'apprécier les qualités occultes de la substance du dieu par ses phénomènes sensibles, l'ordre de mon discours exige que je m'y reporte de nouveau.

Comme nous avons montré que le soleil commande à tous les êtres intelligens, et qu'il rassemble en un seul faisceau, autour de sa substance indivisible, une multitude de dieux; que son empire et sa domination s'étendent aussi sur les globes visibles, dont les révolutions, éternellement circulaires, conservent une heureuse et admirable régularité; qu'il est en outre également la source de cette clarté éblouissante qui remplit tout le ciel, et de mille autres bienfaits apparens; que c'est lui encore qui

---

** La lune est, selon Julien, le septième orbite supérieur : il doit donc s'agir ici des huitième et neuvième orbites.

perfectionne, par sa substance, les biens produits par les autres dieux visibles, lesquels tiennent eux-mêmes leur perfection de sa puissance divine et ineffable ; ainsi devons-nous penser par analogie que quelques dieux, commis par le soleil roi, résident près du lieu propre à la génération, qu'ils y gouvernent la quadruple nature des élémens, et qu'ils habitent avec *les trois genres* * (19) les plus distingués, dans les âmes, à qui ces élémens sont appliqués.

Quels biens le dieu Soleil ne procure-t-il pas aux âmes individuelles ! En les purifiant par sa clarté, il leur tient lieu de discernement, et leur montre les voies de la justice. N'est-ce pas lui encore qui vivifie toute la nature et lui donne la fécondité, puisqu'il est pour chaque nature individuelle la véritable cause des moyens qu'elle emploie pour remplir sa destination finale ; puisqu'enfin, comme l'a dit Aristote **, l'homme est engendré par l'homme et par le soleil : on peut donc raisonnablement attribuer au soleil roi, tous les autres produits des natures ou substances individuelles. Ne voyons-nous pas en effet, que ce dieu met en œuvre une double *exhalation****, pour former les pluies, les vents, et les divers phénomènes qui naissent dans la

---

* Γενῶν.

** Voy. page 377.

*** Exhalation. Voyez la note neuvième.

haute région de l'air? car, en échauffant la terre, il en attire les vapeurs et la fumée, dont il se sert pour opérer les changemens ou accidens qui surviennent tant dans les airs que dans les lieux souterrains.

Maintenant pourquoi pousserai-je mes recherches plus loin, lorsqu'elles me suffisent et que je puis arriver à la fin, en célébrant les bienfaits que le soleil répand sur les hommes? Nous sommes tous en effet nés de lui, et c'est de lui encore que nous recevons la nourriture; je ne parlerai pas des autres qualités plus divines, ni de l'excellence des faveurs qu'il accorde aux âmes, soit lorsqu'il les dégage des liens corporels, pour les rapprocher des substances qui ont de l'affinité avec la sienne, soit qu'il leur applique la partie la plus subtile et la plus active de sa divine clarté, pour qu'elles passent sans obstacles à une nouvelle génération. Je laisse à d'autres que moi, la gloire de célébrer dignement de si grandes choses; ma tâche est moins de les démontrer que de les croire. Mais je décrirai volontiers des détails plus connus, et de nature à être plus généralement saisis.

Platon nous dit *, que le ciel fut notre premier maître dans la science, comme nous ayant donné connaissance de la nature des nombres. Nous ne l'avons acquise en effet, que parce que le cours périodique du

* Dans Epiménide. l'Epinomis.

soleil marque la différence qu'ils ont entr'eux. Il fait la même réflexion, tant sur le jour et la nuit, que sur la lumière de la lune, déesse qui emprunte son éclat du soleil. Ces données nous ont conduits à des résultats plus étendus, puisés dans l'accord unanime de toutes les puissances avec ce dieu. Aussi le même Platon ajoute ailleurs, que les dieux, touchés des peines et des maux attachés à notre espèce, nous donnèrent Bacchus et les Muses, pour former ensemble des chœurs dont le Soleil paraît être le chef: puisqu'on chante Bacchus comme le père et le chef des Muses. Or, Apollon, qui règne avec lui, n'a-t-il pas établi ses oracles sur toutes contrées de la terre? N'a-t-il pas inspiré aux hommes la divine sagesse? Oui, c'est lui qui, par des colonies grecques, a civilisé la majeure partie de l'univers, et a préparé sa soumission aux Romains; car ceux-ci, non-seulement sont Grecs d'origine, mais ils ont adopté, et religieusement gardé, depuis le commencement jusqu'à la fin des tems, les rits sacrés de la Grèce et la croyance envers les dieux. Bien plus, ils ont établi, dans leur empire, une forme politique qui ne le cède en rien à celles du gouvernement des autres villes, et qui surpasse même en perfection toutes celles que jamais aucun autre peuple se soit données. A ces titres, je reconnais notre capitale comme essentiellement grecque, tant par son origine, que par la

nature de ses institutions politiques et civiles.

Que te* dirai-je encore du soleil roi ? N'a-t-il pas pourvu à la santé et à la conservation de ses sujets, en enfantant Esculape, le sauveur de tous les êtres ? Ne nous a-t-il pas gratifiés des vertus les plus énergiques, en nous envoyant Vénus avec Minerve, et en mettant sous leur sauve-garde la loi, qui veut que l'union des deux sexes n'ait d'autre but que la procréation d'un être ressemblant à l'un ou à l'autre? loi qui s'exécute rigoureusement dans les végétaux et dans les animaux, desquels naissent toujours des êtres semblables à eux. Pourquoi vanter si souvent les doux bienfaits de ses rayons et de sa lumière, lorsque chacun de nous peut les apprécier, par l'espèce d'horreur que lui inspire une nuit que n'éclairent ni la lune, ni les autres astres; nuit cependant, qui nous ménage ici bas le repos de nos fatigues du jour, tandis que la lumière n'abandonne jamais les régions au-dessus de la lune, où son influence est nécessaire ? Nous ne finirions point, s'il nous fallait épuiser un pareil sujet. Car il n'est aucun bien dans la vie, que nous ne tenions en entier du dieu seul, ou qu'il ne perfectionne, s'il nous vient des autres dieux.

Pour moi, je regarde le soleil comme le chef et

* Julien parle à Salluste. V. page 25.

le premier fondateur de notre ville, avec d'autant plus de raison que Jupiter, nommé le père des dieux, habite avec Minerve et Vénus, dans la citadelle, et qu'Apollon occupe le mont Palatin (car le soleil est compris sous les dénominations communes à ces mêmes divinités). Mais, pour prouver que nous lui appartenons tous, et comme enfans de Romulus, et comme enfans d'Enée, ayant à ma disposition beaucoup de faits, je ne citerai que les plus connus. Enée, dit-on, naquit de Vénus, parente du soleil et le secondant dans ses œuvres. La tradition nous apprend aussi qu'un fils de Mars, fut le fondateur de notre ville; et elle nous donne pour garantie de ce fait extraordinaire, les prodiges qui l'accompagnèrent et le *suivirent* (20). Romulus, ajoute-t-on, fut allaité par une louve. Pour moi, je ne répéterai pas ici ce que j'ai observé plus haut, sur Mars, le même dieu que l'*Azizus* des Syriens de la ville d'Edesse, et qui *ouvre le cortège* * du soleil. Mais je demanderai pourquoi le loup est consacré à Mars plutôt qu'au soleil, qui porte, du loup, le surnom de *Lycabas*, dans sa révolution annuelle, surnom que lui donnent, non-seulement Homère et les Grecs les plus célèbres, mais dieu lui-même, dans cet oracle :

---

* Προπομπεύει, marche devant, ou en tête du cortége.

« Vois Lycabas franchir, en douze mois, les routes
« Du ciel, etc. »

Veut-t-on enfin un argument décisif, pour prouver que le fondateur de notre ville ne provient pas de Mars seul? Ét que si ce *génie* * martial et vigoureux disposa l'organisation du corps de Romulus, en s'approchant de Silvie, (lorsqu'elle offrait à laver à la déesse), l'âme et par conséquent tout l'être du dieu Quirinus, n'en est pas moins descendu du soleil! Ecoutons là-dessus la tradition, et nous saurons que la rencontre exacte sur un point correspondant **, et du soleil, et de la lune, qui se partagent l'empire visible, fit descendre sur la terre l'âme de ce dieu, et que cette même rencontre ou conjonction, la fit remonter au ciel, dégagée de sa dépouille mortelle, que la foudre avait consumée; ainsi donc l'active déesse, qui, sous les ordres du soleil, *gouverne* les choses terrestres, reçut Quirinus envoyé sur la terre par Minerve Pronoée, et le reprit à son départ de la terre, pour le ramener au soleil roi de tous les êtres.

Donnerai-je une autre preuve non moins évidente de ces faits? Je la trouve dans les institutions du roi Numa. Par ses ordres, des vierges sont préposées

---

* Δαίμων.

** Voyez la 20e. note ci-après.

pour chaque saison, à la garde de l'éternelle flamme du soleil, et remplissent parmi nous, la même fonction qu'exerce la lune, celle de conserver le feu sacré du dieu. Une autre institution de ce sage et divin roi me paraît encore plus significative de ces vérités : en effet, d'après ses lois, tandis que tous les autres peuples comptent leurs mois, et les règlent sur la course de la lune, nous seuls avec les Egyptiens, mesurons les jours de chaque année, sur les mouvemens du soleil. J'ajouterais à ceci que nous rendons à *Mitra* un culte particulier, et que nous célébrons, tous les quatre ans, des jeux en l'honneur du soleil, si ces fêtes n'étaient pas trop *récentes* (21). Mais je préfère de m'appuyer sur quelqu'usage des plus anciens.

En effet, lorsque chaque peuple fixe à sa manière, le commencement du cercle annuel des jours; c'est-à-dire lorsque les uns commencent l'année à l'équinoxe du printems, les autres au milieu de l'été, et la plupart des autres, vers la fin de l'automne, tous sans doute s'accordent dans le même dessein de célébrer les bienfaits évidens de l'astre du jour; en sorte que l'un veut lui témoigner sa reconnaissance, de ce qu'il ramène la saison propre aux travaux de la terre, où tout germe, fleurit et prospère, où les mers s'ouvrent à la navigation, et où, à un hiver triste et rigoureux, succède un tems doux et

serein; les autres choisissent pour s'acquitter du même devoir, le tems de l'été, parce qu'ils sont alors plus rassurés sur le sort de leurs récoltes; parce que leurs grains sont déjà rassemblés, et que les fruits pendent des arbres, ou déjà mûrs, ou achevant de mûrir; quelques autres enfin, plus *scrupuleux* * que ces derniers, voyent la fin de l'année dans la maturité parfaite, et même déjà altérée des fruits; et lorsque l'automne expire, ils célèbrent les Néoménies qui ouvrent le commencement de chaque année.

Mais nos ancêtres depuis le divin roi Numa, dans le culte qu'ils rendirent au dieu soleil, n'eurent aucun égard à des raisons d'utilité, mais uniquement, et comme on pouvait l'attendre d'hommes doués d'une intelligence divine, à la seule cause de tant de biens; et, d'après cette base, ils statuèrent *que le* premier mois de l'année commencerait en la *présente* ** saison, lorsque le soleil roi quitte les extrémités méridionales, pour revenir vers nous, et que, bornant sa course au capricorne, il s'avance du midi au septentrion, pour nous ramener ses bienfaits annuels. Or, que telle ait été l'intention de nos aïeux, en fixant l'époque du renouvellement de l'année,

---

* Κομψότεροι.

** Voyez l'argument.

c'est ce dont il est facile de se convaincre. En effet, ils n'ordonnèrent pas la célébration des Néoménies en l'honneur du soleil, au jour précis, où ce dieu commence son retour, mais au jour où sa conversion du midi vers les pôles *, est déjà sensible à tous les yeux. Ils ne connaissaient point encore ces règles minutieuses, inventées par les Chaldéens et les Egyptiens, et perfectionnées depuis par Hipparque et Ptolémée; et ils ne s'attachèrent qu'aux phénomènes sensibles; des observations plus récentes ont, comme je l'ai dit, établi la vérité du fait.

Ainsi donc, avant de commencer l'année, dès l'expiration du dernier jour des spectacles et fêtes de Saturne, nous solemnisons la fête consacrée *au soleil invincible* (22), par des jeux magnifiques en l'honneur de ce dieu. Ces jeux excluent les spectacles tristes, mais nécessaires, qu'offre le dernier mois de l'année, jusqu'au dernier jour des saturnales, auxquelles succèdent immédiatement les fêtes anniversaires du soleil. Veuillent les immortels, rois du ciel, m'accorder l'insigne faveur de les célébrer plusieurs fois! Je le demande surtout au soleil roi de tous, qui, engendré de toute éternité autour de la substance féconde du bon par excellence, et tenant le milieu entre les dieux intermédiaires intelligens, les unit

* Ἄρκτους, ourses ou pôles arctique et antarctique.

à lui, et les remplit tous également d'une beauté infinie, d'une vertu génératrice, d'une intelligence parfaite; en un mot de tous les biens ensemble, dont il les a fait jouir avant tous les tems, et dont il a continué de les faire jouir, en établissant son trône éternellement lumineux, au milieu des vastes régions visibles du ciel; en même tems qu'il répand sa beauté sur tout l'univers, et qu'il peuple le ciel entier, d'autant de dieux que sa substance, éminemment intelligente, lui permet d'en concevoir, pour les tenir étroitement et individuellement unis autour de lui. Il n'est pas moins libéral envers la région sublunaire, qu'il enrichit d'une éternelle fécondité, et de tous les biens qui peuvent jaillir des mouvemens d'un corps sphérique.

C'est lui en un mot qui gouverne tout le genre humain, et qui prend un soin particulier de notre ville; c'est lui, j'aime à le croire, qui a créé notre âme de toute éternité, et qui nous a destinés à le servir. Puisse-t-il m'accorder les faveurs que je viens de lui demander! Puisse sa bienveillance assurer à notre cité commune, toute la perpétuité dont elle est susceptible! Puissions-nous, sous sa sauvegarde, prospérer dans les choses divines et humaines, tant qu'il nous sera donné de vivre! Puissions-nous enfin vivre et gouverner aussi longtems qu'il plaira au dieu, qu'il me sera plus avantageux à moi-

même, et plus utile aux intérêts communs de l'empire romain.

Voilà, mon cher Salluste, ce que j'ai pu ébaucher en trois nuits, sur la triple énergie du dieu, en mettant à contribution ma mémoire : et j'ai hazardé de te l'écrire, vu que tu n'as point dédaigné ce que je t'avais adressé d'abord sur les saturnales. Si tu désires quelque chose de plus parfait et de plus mystérieux sur cette matière, consulte les écrits du divin Jamblique, et tu y trouveras le comble de la sagesse humaine. Fasse le grand soleil, que je puisse comprendre toute sa dignité, la faire connaître à tous en général, et à ceux particulièrement qui sont dignes d'une si haute instruction! En attendant que ce dieu exhausse mes prières, honorons tous deux Jamblique, son protégé, chez qui j'ai puisé entr'autres richesses, les détails qui se sont présentés à mon esprit, et que je viens de t'exposer. Je sais que tout autre ne t'apprendrait rien de mieux sur un tel sujet, et que se tourmenta-t-il pour inventer quelque chose de nouveau, il ne pourrait que s'écarter davantage des véritables notions qu'il faut avoir de ce dieu. Pour moi, si je n'avais voulu écrire que pour donner aux autres des leçons, mon travail, après celui de Jamblique, eut peut-être été superflu. Mais, dans l'intention où j'étais d'acquitter un devoir de reconnaissance, en payant au dieu le tri-

but de mon éloge, j'ai cru devoir traiter, selon mes forces, de sa divine substance; et mes efforts, je pense, ne seront pas perdus; j'ai suivi ce précepte;

« Fais, selon tes moyens, ton sacrifice aux dieux. » *

et je l'applique, non-seulement aux sacrifices des victimes, mais aux hommages et aux louanges que méritent les dieux. Ainsi je supplie pour la troisième fois, le soleil roi de tous les êtres, de répondre par sa bienveillance, à mon sincère dévouement; de m'accorder une vie vertueuse, une prudence consommée, une intelligence divine, une mort douce, dans le tems fixé par le destin, et après cette vie, le bonheur de revoler dans son sein, d'y demeurer éternellement, s'il est possible; ou si une aussi grande faveur surpasse les mérites de ma vie, de rester du moins près de lui, pendant une longue suite de siècles.

---

* Hésiode, l. 1, v. 334.

FIN DU QUATRIÈME DISCOURS.

NOTES

SUR LE QUATRIÈME DISCOURS DE JULIEN.

(1) *Peu fournie.* Le texte porte ἄρτι γενειήτειν, *Nuperrimè barbatum*, ce qui peut indiquer l'époque de la dix-huitième année de sa vie. On voit en même tems, qu'il n'avait encore fait aucunes études philosophiques, du moins en histoire naturelle ; quoique ses connaissances, en beaucoup d'autres genres, dussent être déjà très-étendues.

(2) *Tems de ténèbres.* Julien se reporte évidemment à sa première jeunesse, où il était imbu des dogmes de la religion chrétienne, qu'il abjura depuis, se croyant plus éclairé, pour professer le paganisme ; à l'exemple du nouvel empereur, plusieurs chrétiens savans, qui fréquentaient sa cour, embrassèrent également son culte, et revinrent au christianisme, sous les empereurs suivans.

(3) *D'être issu du père, etc.* On peut traduire aussi fidèlement : « Est *celle d'être le père commun de tous hommes.* » Alors, la dignité se rapportera au soleil et non à l'homme. Le texte permet l'une et l'autre version ; et nous n'avons

préféré la première, que parce qu'également appropriée au sens, elle rend plus naturelle la tournure de l'idée de l'auteur et l'ensemble de la période.

. . . . . .

(4) *La reine des cités*. Le texte porte ἡ βασιλεύουσα πόλις, *la ville régnante*. C'est incontestablement la ville de Rome. On lui donnait aussi le titre d'*éternelle*; et du tems de Constantin et de Julien, Constantinople n'était que la seconde ville de l'empire : elle en devint ensuite la capitale et le siége, lorsque les empereurs, y établissant définitivement leur résidence, cessèrent même de régner en Occident.

(5) *Cinquième corps*. C'est ce que Cicéron appelle, *quinta natura*; les passages, que nous allons citer de lui, prouvent que les anciens admettaient, outre les quatre élémens, c'est-à-dire, l'air, le feu, la terre et l'eau, une cinquième substance qu'ils nommaient *animus*, esprit, âme du monde, dieu, éther, ou principe animateur. Sénèque a dit, dans le même sens, *quid est deus? mens universi*. (Senec. Quæst. natural.) Cicéron rapporte d'abord l'opinion commune, qu'il semble partager avec Aristote, le génie le plus droit et le plus sublime, selon lui, à l'exception de Platon. « Aristote, dit-il, après avoir rappelé les quatre genres d'élémens ou principes, d'où doivent provenir tous les êtres, croit devoir admettre une cinquième nature de laquelle sorte l'âme. Car, puisque la pensée et les facultés analogues ne peuvent résider en aucun des quatre genres d'élémens susdits, il admet un cinquième genre, qui n'avait pas encore reçu de nom, mais qu'il nomme *entéléchie*, autrement, mouvement ou motion éternelle et continue. »

Aristoteles, cum quatuor illa genera principiorum esset complexus è quibus omnia orirentur, quintam quandam naturam esse ex quâ sit mens. Cogitare enim... et similia in horum quatuor generum nullo inesse potest ; quintum genus adhibet vacans nomine ; et sic ipsam animam entelechiam *appellat, novo nomine, quasi quandam continuam motionem et perennem.* Cic. Tuscul. Quæst., l. I, par. 22.

Le même orateur suppose la même opinion, énoncée ci-dessus, en citant ailleurs celle particulière à Zenon. « Quant aux natures, dit-il, Zenon n'était point d'avis d'ajouter, aux principes ou élémens des choses, cette cinquième nature, de laquelle étaient composés les sens supérieurs et l'âme, au dire des autres philosophes. Car il assurait que le feu était cette même nature qu'on cherchait, et qu'il suffisait pour engendrer aussi les sens et l'âme même. Zenon différait encore des mêmes philosophes, en ce qu'il pensait, que rien ne pourrait être produit par cette nature, dépourvue de corps, et telle que Xénocrate, et ceux qui l'avaient précédé, disaient être l'âme. « *De naturis sic sentiebat, primùm ut in quatuor initiis rerum illis quintam hanc naturam ex quâ superiores sensus et mentem effici rebantur non adhiberet. Statuebat enim ignem esse ipsam naturam quæ quidque gigneret et mentem atque sensus : discrepabat etiam abiisdem, quod nullo modo arbitrabatur quidquam effici posse ab eâ quæ experta esset corporis, cujus generis Xenocrates et superiores etiam animum esse dixerunt.* (Cic. Acad. Quæt., l. I, par. 39 ; voyez aussi la note neuvième qui suit, et la note septième du discours suivant.)

Lucrèce, en ses livres de *la nature des choses*, a principalement en vue, cette *âme* du monde, par laquelle il explique tous les phénomènes physiques, sans tenir compte

des autres causes ou divinités qui lui étaient subordonnées; d'où l'on a conclu sans raison, qu'il niait une souveraine providence, tandis qu'il la place formellement dans cette âme universelle, source de la vie, du mouvement et des lois de la nature. Telle est la clef des poésies de Lucrèce, monument précieux de l'antiquité savante, que n'a point fait oublier l'anti-Lucrèce du cardinal de Polignac. Ce dernier écrivain, ayant méconnu l'ensemble du système, qu'il prétendait réfuter, a pu, sans le vouloir, porter quelqu'atteinte au bon goût, et à l'admiration du public lettré, pour un des chefs-d'œuvre de la poésie latine. Mais la sorte d'éclipse qu'a subie depuis quelque tems, parmi nous, ce beau poëme de Lucrèce, est due plus réellement à l'absence d'une bonne traduction en vers français, accompagnée de notes savantes. Déjà M. de Pongerville en a publié le cinquième chant, qui lui a valu d'honorables suffrages, et l'encouragement à continuer sa belle entreprise. Puisse l'achèvement prochain de son ouvrage, attester à l'Europe savante, qu'*il n'est* aucun genre de beautés, étranger à notre langue, digne rivale de celles des Grecs et des Romains!

Cette courte digression sur Lucrèce, me fait souvenir que le chantre d'Enée a professé le même dogme, sans qu'on ait jamais pensé à l'accuser d'impiété, ni de matérialisme ; voici ses vers :

« *Principio cœlum ac terras camposque liquentes,*
Lucentemque globum Lunæ Titaniaque astra
Spiritus alit, totumque infusa per artus
Mens agitat molem, et magno se corpore miscet.
Indè hominum pecudum que genus vitæque volantum
Et quæ marmoreo fert monstra sub æquore pontus ;

Igneus est ollis vigor et cœlestis origo
Seminibus.

(Lib. VI, Enéïd., vers 724, etc.)

J'ajoute, à ces différens textes, un passage du dialogue, traduit par Apulée, entre Tat, Asclépius, le roi Ammon et Trimégiste. *Spiritus quo plena sunt omnia permixtus cunctis cuncta vivificat, sensu addito ad hominis intelligentiam, quæ quinta pars sola homini concessa est ex æthere.*

L'auteur grec, des *Théologumènes* (ouvrage rare, imprimé en 1543, chez Chrétien Wechel), et commenté par Meursius, dit, en parlant du nombre *cinq* : « Que les anciens l'appelaient *Divin* et *Minerve*, pour désigner emphatiquement la cinquième nature. » Ἄμβροτον δὲ καὶ παλλάδα, καὶ ἐμφατικῶς πέμπτης οὐσίας καλοῦσι. Tel est le texte grec de Soside, auquel j'attribue les Théologumènes, dans ma première note du discours suivant, sur la *mère des dieux*; faut-il donc s'étonner que Julien fasse jouer un si grand rôle à Minerve, dans ce présent discours, en l'honneur du soleil.

Macrobe, au 1er. livre, chapitre 6, du songe de Scipion, s'explique plus au long, sur ce même nombre mystique. Voici ses expressions : « *Hic ergo numerus simul omnia et supera et subjecta designat. Aut enim deus summus est : aut mens ex eo nata in quâ species rerum continentur; aut* mundi anima, *quæ animarum omnium fons est.* » Le même Macrobe, appelle souvent ailleurs le soleil, *mens mundi*, — *cor cœli*, — *temperatio mundi.*

Il faut cependant observer, que, par *cinquième* corps, Julien semble entendre ici plus spécialement l'âme du soleil, âme qui est, en un sens, plus direct, l'âme de

l'univers. Cette âme est, selon lui, le grand soleil invisible, compris dans le monde des intelligences, et qui a été produit de toute éternité, par le premier soleil Archétype, ou cause première, ayant tout en elle-même, et seule reconnue pour principe primordial et universel. Mais la subordination de ces diverses causes entr'elles, est établie ailleurs par Julien, lorsqu'il dit que le *monde intelligent a produit le soleil invisible.*

(6) *Troisième soleil.* Puisque Julien parle ici du troisième soleil, comme le seul apparent, il en suppose deux autres invisibles, dont il a parlé précédemment, sans les bien distinguer l'un de l'autre. Le premier est incontestablement le premier principe, ou la cause ultérieure et préexistante à toutes les autres. Le second, engendré de toute éternité par le premier, est la raison, le monde intelligent, ou *le verbe*, le λογος de Platon, que Julien a déjà dit être semblable en tout au premier, et destiné à produire aussi de toute éternité, le monde visible et intellectuel. Enfin, le troisième est l'image du sceond : il en partage l'intelligence, et en reçoit les bienfaits qu'il communique à tous les êtres. Telle nous paraît être la clef de toute la théologie de Julien, dans ce discours. Voy. les pages ci-dessus de notre traduction.

(7) *Avant ces prêtres.* Le vers grec, tiré d'Orphée, est cité aussi par Macrobe, l. I, c. 18 et 20, sur Sarapis, dieu d'Egypte, que Macrobe assure être le même que Bacchus et le Soleil. Voyez, sur *Sarapis*, notre note sur la lettre de Julien aux Alexandrins.

(8) *Aristote.* Le passage, cité par Julien, est tiré du 14e. chapitre du 7e. livre des Ethiques, à Nicomaque,

où Aristote dit, en substance, « que le plaisir ne peut être constant dans l'homme, parce que sa nature n'est point simple, mais composée de deux natures, tellement que ce qui se passe dans l'une, contrarie ce qui se passe dans l'autre. Au lieu que, si la nature de l'homme était simple, la même action ou sensation, qui lui serait agréable dans un tems, le lui serait toujours : c'est pourquoi, ajoute-t-il, Dieu jouit toujours d'un plaisir simple et constamment le même : διὸ καὶ ὁ θεὸς ἀεὶ μίαν ϗ ἁπλῆν χαίρει ἡδονήν.

(9). *Energie divisible de Bacchus.* A la page du discours suivant, Julien parle de la puissance multiple, de Bacchus, roi et dominateur de la répartition universelle. Les épithètes μέριςη, μεριςη, χώριςη, qui se traduisent ici par *divisible*, et ailleurs par *séparé*, signifient, dans d'autres endroits du même discours, *séparatrice;* mais partout elles ont la signification expresse ou indirecte de *multiple* ou de *commun.* C'est dans ce dernier sens que Cicéron donne fréquemment à Mars l'épithète de *dieu commun* (de la guerre), parce qu'il peut être favorable à l'un comme à l'autre parti. De-là lui vient aussi, chez les poètes, l'épithète de *anceps*, *duplex*, *etc.* Mais celle de *multiple* convient surtout à Bacchus, comme auteur de la génération (natal. com.).

Il faut se rappeler en outre, à cette occasion, quelques autres traits mythologiques à savoir; que Junon, jalouse de Sémélé, concubine de Jupiter, son époux, la fit dévorer par les flammes; que Jupiter cacha, dans sa cuisse, le fruit adultérin de Sémélé; que Bacchus, devenu grand, prit la forme du lion, du bouc, etc., pour se dérober à la vengeance de Junon; et que, de

ces métamorphoses, il reçut le nom de Multiple. Les allégories de Julien ont encore un autre fondement, pris dans la combinaison des nombres, auxquels en effet toute sa théologie, qui était aussi celle de Porphyre, de Jamblique, etc., se rapporte. (Voyez la lettre sur les cent figues, 24ᵉ, à Sarapis).

Nos lecteurs ont pu s'en apercevoir, par le texte qui a donné lieu à la note cinquième : ils le verront dans la suite plus clairement, lorsque Julien fait plus évidemment allusion aux nombres, dont la connaissance, dit-il, est due au ciel. Pour ne pas nous écarter de l'objet de la présente note, nous citerons ici Photius, qui, en parlant du *quaternaire*, dans ses extraits de Nicomaque, assure que selon la théologie de Platon, de Pythagore et de leurs disciples, le nombre *quatre* était figuré par Hercule et par Bacchus; qu'on lui donnait non-seulement le nom de ces divinités, mais aussi celui du monde, composé de trente-six parties, et celui de *porte-clefs* de la nature entière. (Voyez le chapitre 6ᵉ. de l'ouvrage de Meursius, cité dans la 5ᵉ. note, ouvrage imprimé à Leyde, en 1631, et ci-après la note 16ᵉ.). Les lecteurs, qui regretteront que nous n'ayons pas accompagné d'assez de notes le texte très-métaphysique de Julien, sur la nature ou l'essence du soleil, et sur les idées accessoires que l'auteur y développe, pourront consulter à loisir le grec Soside, que nous avons cité dans la 5ᵉ. note, et Meursius, son docte commentateur; mais la crainte de tracer aux autres de fausses routes nous a fait préférer le parti de présenter le texte littéral, et de laisser un chacun libre de l'expliquer à sa manière. Cependant il importe de remarquer que, dans le passage dont il s'agit, Julien sup-

pose que Bacchus et le soleil sont une même divinité. En effet, nous voyons par Julius Firmicus Maternus, que tous deux étaient qualifiés de *biformis*; et par Macrobe, qu'on les représentait également sous la forme d'un taureau. Macrobe et Cicéron enseignent aussi qu'Apollon est la même divinité que le soleil. Le premier croit qu'Apollon, ou le soleil, a reçu le nom de *Musagète*, parce qu'il est le guide et le principe recteur de tous les autres globes, au dire de Cicéron; *nam Apollinem ideò Musagetum vocant quasi ducem et principem orbium cœterorum, ut Cicero refert.* (*Macrob. in somnium Scipionis*. L. 2. C. 3). En effet, dans le 3e. livre de la nature des dieux, par l'orateur latin, Cotta, l'un des interlocuteurs, argumentant contre Balbus, partisan du théïsme, ou de l'opinion commune, que semblait partager Cicéron, répond à ses adversaires : « Vous » prétendez qu'Apollon est le soleil, et Diane la lune, » que ce sont ainsi deux divinités, etc. etc. ». Le même interlocuteur va plus loin; il prouve par l'autorité du philosophe Cléanthe, et d'autres écrivains païens, que, puisque selon ces auteurs, les dieux se repaissent de la fumée des victimes qu'on leur offre en sacrifice, et puisque le soleil et la lune, et les autres astres ont aussi besoin d'être alimentés par les eaux de la mer et des fleuves, dont ils reçoivent les évaporations analogues à leur mode d'exister, on en doit conclure qu'ils sont tous périssables et mortels, par la privation des subsistances dont on leur fait un besoin.

Quì enim non eisdem vobis placet omnem ignem pastu indigere, nec permanere ullo modo posse nisi alatur? Ali autem solem, lunam, reliqua astra aquis, alia dulcibus, alia marinis? Eamque causam Cleanthes affert, cur se

sol referat, nec longius progrediatur solsticiali orbe item que brumali; ne longe discedat à cibo. Hoc totum quale sit mox; nunc concludatur, illud quod interire possit id æternum non esse naturâ; ignem autem interiturum esse, nisi alatur; non esse igitur naturâ ignem sempiternum. (*Cicero de naturâ deorum.* Lib 3, parag. 37).

Du reste, il paraît également juste de remarquer, que Macrobe s'entend parfaitement avec Julien, 1°. sur la vertu que celui-ci prête aux deux nombres, dans les discours de cet empereur, que nous avons traduits, et dans la lettre XXIVe., à Sarapion, sur les cent figues; 2°. sur les épithètes que Julien donne au soleil. Pour la première thèse, nous renvoyons nos lecteurs aux six premiers chapitres de Macrobe, en son premier livre sur le songe de Scipion; et pour la seconde, nous citerons le chapitre XXe. du livre 1er. du même ouvrage, où cet auteur, d'accord avec Cicéron, essaie de prouver que ces noms emphatiques de *guide*, de *prince des globes célestes*, *d'âme du monde*, *etc.*, conviennent en toute réalité au soleil, et que ce ne sont point des fictions d'un orateur oisif; je transcris à dessein une partie de ce texte.

In his autem quæ de sole dicuntur, non frustrà nec ad laudis pompam lascivit oratio, sed res verè vocabulis exprimuntur: dux et princeps, et moderator luminum reliquorum, mens mundi, et temperatio.... Dux ergò est quià omnes luminis majestate præcedit; princeps quia ità eminet, quod talis solus appareat, sol vocetur..... Moderator reliquorum dicitur, quia ispse cursus eorum recursusque certâ definitione spatii moderetur...... Mens mundi ita appellatur, ut physici eum cor cœli vocaverunt.... Cujus ista natura est ne umquam cesset à motu,

aut si brevis sit ejus, quocunque casu, ab agitatione cessatio, mox animal interimat. Cur vero temperatio dictus sit, ratio in aperto est : ita enim non solum terram, sed ipsum quoque cœlum, quod verè mundus vocatur, temperari sole certissimum est, ut extremitates ejus quæ longissimè a viâ solis recesserunt omni carent beneficio caloris, et unâ frigoris perpetuitate torpescant. (*Macrob.* L. 1. Ch. XX *in somn. Scipionis.* Voyez aussi notre seconde note de la traduction de la 24e. lettre de Julien à Sarapion).

Je finis cette longue note, par résumer toutes les données, qui peuvent jetter du jour sur le système présumé de Julien, d'après sa conformité avec les principes avoués par les autres philosophes et mythologues païens. Ces principes sont donc, 1°. que le cinquième corps est l'âme du monde, et que cette âme du monde est dieu : *Quid est deus? mens universi.* (Voyez la note 5e. ci-dessus). 2°. que le soleil est l'âme du monde; 3°, que le monde est appelé le ciel et Jupiter; 4°. que, selon Orphée, et Julien, Jupiter est le même dieu qu'Apollon, que Bacchus, que Pluton, que le soleil, que Sarapis, que Mercure, etc.; voilà quatre faits que Macrobe groupe ensemble dans les chapitres 18, 19 et 20 du premier livre des *Saturnales*. Il ajoute que Mars et Mercure sont les mêmes divinités que le soleil; enfin, qu'Esculape, la Santé, Hercule, Isis avec Sérapis, et par conséquent le soleil, sont autant de noms synonymes; il se fonde aussi sur l'autorité de Virgile, pour dire que Bacchus est le même dieu que le soleil. *Virgilius sciens liberum patrem solem esse.* Il argumente enfin, de l'autorité des physiciens et de celle d'Orphée, pour établir : « Que *Bacchus est l'âme de Jupiter*,

comme le soleil est l'âme du monde; que le monde est le ciel, sous le nom de Jupiter; que le soleil est le même dieu que Bacchus; Sebadius, dit aussi Serapis, le même que Pluton, etc. ».

Physici Διονυσον Διος νοῦν, *quia solem mundi mentem dixerunt. Mundus autem vocatur cœlum quod appellant Jovem..... Solem liberum esse manifete pronunciat Orphœus.—Idem Orphœus liberum atque solem unum esse deum, eumdemque demonstrant.... Eumdem haberi solem atque liberum accepimus quem Sebadium nuncupantes magnificâ religione celebrant.*

Il ne faut pas oublier ce que Julien a dit plus haut, que le cinquième corps, ou élément qualifié par lui, tantôt de principe solaire, tantôt d'âme du monde, ou de principe intellectuel, est de toute nécessité le monde intellectuel même, ou une propriété inhérente à celui-ci : en sorte qu'il reconnaît un monde physique composé des quatre élémens, et un monde immatériel qui est le cinquième corps, ou élément, l'éther, ou tout autre cinquième substance, âme du monde physique. Martianus Capella, en parlant du nombre cinq (dit *pentade*), tire la même conséquence. « Si le nombre quatre, dit-il, représente le monde formé des quatre élémens, le nombre cinq doit le représenter sous une autre forme; *nam si ex quatuor elementis, ipse sub aliâ formâ est quintus, pentade est rationabiliter insignitus.* (*M. Capella* l. VII *de arithmeticâ*). Cet auteur reconnaît donc au monde deux formes, l'une matérielle, l'autre immatérielle; c'est cette dernière qu'il nomme ailleurs l'éther : *et nunc quinto quodam corporeæ substantiæ temperamento æthereos circumvolare fulgores.* (*Id. cap. de mundo* L. VIII. *de astronomiâ*). Isidore de

Seville, qui copie toujours les anciens, a dit encore plus expressément, que l'éther est un cinquième élément, et que, placé dans la région des astres, il forme un monde entièrement séparé du premier : *æther locus est in quo idera sunt et significat eum ignem qui toto mundo in alterum separatus est; sane æther est ipsum elementum* (*Isidor. de origin.* L. XIII. cap. 5.). Ces derniers mots sont d'autant moins équivoques, que, dans le chapitre qui précède, il a bien distingué les quatre autres élémens, la terre, l'eau, l'air et le feu. Le cinquième corps, ou l'âme du monde, et le monde immatériel, le principe solaire, ou le principe solaire âme du monde, est donc aussi l'éther; et le monde est le ciel, sous le nom de Jupiter; Bacchus est l'âme de Jupiter; et le soleil est le même dieu que Bacchus, que Pluton, etc.

On peut maintenant rapprocher de toutes ces données, de Cicéron, d'Isidore, de Martianus Capella, de Macrobe, etc., le langage de Julien qui, en termes non équivoques, identifie le soleil avec l'*Adès* des grecs, le *Pluton* des Latins, et le *Sarapis* ou *Sérapis* des Egyptiens, avec le Bacchus ou *Dionysos*, père de la vigne, fils de Sémélé et de Jupiter. Nous ne prétendons point faire accorder ensemble toutes les parties de cette nomenclature, pour en tirer une synonymie plausible de plusieurs dieux du paganisme, et encore moins pour en déduire un système allégorique, qui nous éclaire sur la mythologie ancienne; nos citations n'ont pas d'autre but que celui de répandre quelque jour sur le discours qu'on vient de lire. (Voyez en outre le livre de Julius Firmicus Maternus (*de errore profanarum religionum*, cap. 3).

(10) *Avant le monde.* Le monde étant éternel, selon notre auteur, cette expression *avant le monde*, et d'autres semblables, répandues dans tout le discours, ne peuvent signifier, qu'une antériorité dans l'ordre ou série des causes, ou plutôt dans l'ordre ou série de la pensée, mais non dans l'ordre des tems.

(11) *Dans la substance rationnelle.* Il n'est pas indifférent de remarquer, que le texte de Julien porte : ἐν παραδείγματος καὶ ἰδέας λόγῳ. *Dans le verbe* (ou dans la *raison du modèle et de la forme.* Le mot λογος est évidemment placé à dessein, et ne peut signifier, comme dans Platon, que la substance éternelle, intelligente, produite nécessairement par la première cause.

(12) *Jamblique le Chalcidéen.* Julien indique ici le traité de Jamblique, sur les *mystères des Egyptiens.* Ce Jamblique est bien celui de Chalcis, mort sous Constantin. On ne sait trop quel ouvrage attribuer au Jamblique, qui vivait du tems de Julien, ni, par conséquent, par quel titre on pourrait justifier l'éloge que cet empereur lui donne si souvent dans ses lettres. Car, de tous les ouvrages imprimés, qui nous restent du Jamblique de Chalcis, aucun ne peut être exclusivement attribué au Jamblique d'Apamée, qui vivait sous Julien. (Voyez ce que nous avons dit de Jamblique, dans la vie et dans les lettres de Julien.)

(13) *Des sept orbites du ciel.* Le texte grec, ἐπιτρόπευη δὲ τὰς ἑπτὰ καὶ τὴν ὀγδόην οὐρανοῦ κυκλοφορίαν· Ἐνιαυτὴν τε, οἶμαι δημιουργίαν τὴν ἐν γενέσει, καὶ φθορᾷ συνεχεῖ διαιωνίως ἀνακυκλόμενην γένεσιν, est traduit par le P. Petau,

de la manière qui suit : *Ut septenos et octavum adeo cœli orbem ac circuitum gubernet. Tum nonam insuper effectionem quæ in generatione et interitu sempiternam habet vicissitudinem.* Ma traduction offre à peu près le même sens et n'en est pas plus satisfaisante. Je voudrais offrir à mes lecteurs, quelque chose de plus clair et de plus positif, sur cette partie mystique de l'astronomie de Julien et des auteurs anciens. Mais pour ne rien donner au hasard, je suis forcé de me renfermer dans le texte, qui n'a point eu de commentateurs, quoique Jérôme Alcander ait donné une explication de la table *hiliaque* *, citée par Petau, pag. 86, de ses notes, et que quelques autres anciens que j'ai cités déjà, ou que je citerai, semblent fournir quelques rapprochemens. Je me bornerai donc aux réflexions suivantes. Premièrement, le mot κυκλος, dont Julien se sert dans ce passage et dans les subséquens que nous allons mentionner, signifie également, chez cet auteur et chez d'autres anciens, un *cercle* proprement dit, une révolution circulaire, l'*orbite* d'un globe céleste, ou ce globe même, ou enfin un astre, ou un des signes du zodiaque ** ; 2°. le nombre de sept, huit et neuf, dont il est question dans le passage, qui nous occupe, ne peut se rapporter qu'aux signes du zodiaque. Car, dans l'*alinéa* suivant, Julien parle de

---

* Voyez aussi, *Julius Firmicus Maternus de errore prof. relig.*, cap. 3.

** Ex solidis *globus* sic enim σφαίραν interpretari licet, ex planis autem circulus aut orbis dicitur qui κυκλος græcè dicitur (Cicero, de Nat. deorum., l. 2, paragr. 47.

cinq *cercles*, dont les trois premiers donnent naissance aux trois Grâces ; et plus loin, en rappelant l'origine de ces Grâces, il dit formellement, que le soleil divise le zodiaque par puissances de douze dieux ; et que le triple don des Grâces est venu du ciel, c'est-à-dire, *les cercles* que le dieu a divisés en quatre parties, *pour nous faire goûter le joyeux accord des quatre saisons.*

3°. Les cinq cercles, dont nous venons de parler, et dont le soleil gouverne les mouvemens, sont évidemment les cinq astres, qui sont préposés, comme autant de divinités, à la conservation du monde : et c'est, d'après Julien, dans le Zodiaque, qu'il faut les reconnaître. Or, cette dernière réflexion jette quelque jour sur l'ensemble de la doctrine de Julien, dans ce passage et dans les suivans. Cicéron dit aussi, que cinq astres gouvernent le monde ; et il les nomme, ainsi qu'on va le voir. Parmi les anciens, qui parlent de la prééminence de ces cinq astres, Horus-Apollon, dit explicitement, que les Egyptiens, *pour désigner le nombre cinq, peignaient un astre, voulant nous faire entendre, que, quoique le ciel fût peuplé d'Astres, il n'y en avait cependant que cinq, qui, réglassent l'économie du monde entier.* Σημαίνοντες τὸν πέντε ἀριθμὸν, ἄστερα ζωγραφοῦσιν ἐπειδὴ πλήθους ὄντος ἐν οὐρανῷ πέντε μόνοι ἐξ αὐτῶν κινούμενοι τὴν τοῦ κόσμου οἰκονομίαν ἐντελοῦς.

4°. Cicéron place ces cinq astres ou étoiles dans le Zodiaque. *Tùm in eodem orbe in XII partes distributo, quinque stellas ferri eosdemque cursus constantissimè servantes, etc.* Tuscul. quæst., l. I, parag. 68. Il en parle avec plus d'étendue, dans les paragraphes 51, 52 et 53 du second livre, *de Naturâ deorum.* Il dit, que ces cinq étoiles sont à tort nommées *errantes*, ou *planètes*, vu que leurs révolutions périodiques sont régulières, et consti-

tuent la grande année, autrement la période astronomique ou mathématique. *Maximè vero admirabiles sunt motus earum quinque stellarum quæ falsò vocantur errantes.... Quarum ex disparibus motionibus magnum annum mathematici nominaverunt, qui tum efficitur, cum solis et lunæ et quinque errantium ad eamdem inter se comparationem confectis omnium spatiis est facta conversio. Quæ quam longa sit magna quæstio est : esse vero certam et definitam necesse est. Nam ea quæ Saturni stella dicitur* φαινων, *à Græcis nominatur, quæ à terrâ abest plurimum. XXX ferè annis cursum suum conficit, etc.*

Voici l'ordre dans lequel il range ces planètes. La plus éloignée de la terre, ajoute-t-il, est Saturne, dont la course périodique est de trente années. Au-dessous d'elle, et plus près de la terre, est Jupiter, qui met douze années à faire sa révolution dans les douze signes du Zodiaque : *Eaque eumdem XII signorum orbem annis XII conficit, easdemque quas Saturni stella efficit in cursu varietates.* Un peu plus bas, est Mars, qui parcourt le même cercle, en deux ans et six jours. *Eaque IV et XX mensibus, VI ut opinor diebus, eumdem lustrat orbem quem duâ superiores.* Au-dessous de la précédente, est Mercure, qui parcourt le Zodiaque à peu près dans l'année, sans s'écarter du soleil, de plus d'un signe. *Quæ anno fere vertente signiferum lustrat orbem, nèque à sole longiùs unquam unius signi intervallo discedit tum antevertens, tum subsequens.* Enfin, la dernière des cinq errantes et la plus voisine de la terre, est *Vénus. Infima est quinque errantium terræquè proxima stella Veneris quæ* φωσφόρος *græcè*, Lucifer *latinè dicitur, cum antegreditur solem; cum subsequitur autem*, Hesperos. *Ea cursum anno conficit et latitudinem lustrans signiferi orbis et longi-*

tudinem : quod idem faciunt stellæ superiores, neque unquam ab sole duorum signorum intervallo longius discedit, tum antecedens, tum subsequens. Cicéron finit par placer ces cinq astres, au nombre des divinités, *quæ cum in sideribus inesse videamus, non possumus ea ipsa non in deorum numero reponere. Ibid*, parag. 54.

Je conclus de ceci, que les sept cercles, astres ou orbites, le huitième et le neuvième, dont parle Julien, sont autant de signes du Zodiaque. Ainsi, les cinq premiers, donnent lieu, comme on l'a vu, aux trois Grâces et *aux bassins de la balance* du Destin. J'ignore, comment le neuvième doit être le signe de la balance; et j'ignore encore, comment ce signe peut présider ou balancer les générations.

(14) *Et ce vaste océan.* Homère et d'autres anciens donnent à l'océan le nom d'horison; ce qui semble, en effet, comme dit Julien, le rapprocher du soleil, qui se couche dans ses eaux. Voyez Strabon, l. I, et *Eustathe*, sur l'Iliade.

(15) *Au milieu des trois mondes* Les trois mondes, dont le soleil partage chacun en quatre parties, comme il est dit plus bas, étaient, selon les anciens, le monde aërien ou intelligible, peuplé d'êtres intelligens; le monde céleste, orné de globes, d'astres ou d'étoiles; et le monde terrestre. Il est à remarquer, dans les lignes suivantes, que Julien distingue, avec Cicéron, la *sphère* (globus) du cercle ou *orbis* κυκλος. Voyez la note treizième.

(16) *Il en porte le nombre à trente-six.* Ce nombre ré-

sulte, en effet, des trois puissances de douze dieux *. Le monde est aussi divisé en quatre parties, à raison des quatre saisons de l'année. « Le nombre *quatre*, ou le quaternaire, était sacré et tenait lieu d'un grand serment, dit Plutarque, en son livre sur Isis et Osiris, parce qu'il représentait le monde, composé de trente-six parties, et qu'on l'appelait lui-même *le monde*. ἡ δὲ καλουμένη τετρακτύς τά ἕξ καὶ τριακοντα, Μεγίστος· ἦν ὁρκος, ως τεθρύλληται καὶ κοσμος ὠνόμασται Les Latins ont dit : *ter quaterque beatus*. Voyez à ce sujet la note 9e., p. 39.

(17) *Dans leurs statues* ; il est à présumer, qu'on représentait alors, en un seul groupe, les trois Grâces, qui formaient la chaîne, ou le cercle, en se tenant par la main.

(18) *Minerve Pronæe*. Pausanias, en ses Phociques, parle de cette déesse, comme ayant un temple à Delphes. Julien fait ici, de la même déesse, l'âme du cinquième corps, en sorte que toutes les fonctions du monde intelligent, sont censées dues, à l'influence de Minerve. (Voyez la cinquième note sur le cinquième corps.)

(19) *Les trois genres*. Ces genres, races ou espèces, ou familles (car le mot γένος, signifie tout cela), sont probablement le genre humain, le genre divin et l'espèce animale.

(20) *Des prodiges*. Julien se reporte ici à la double conjonction du soleil et de la lune, dont il va parler plus bas ; beaucoup d'historiens romains, entr'autres

---

* Trois fois douze valent trente-six.

Denis, Plutarque, etc., ont fait mention de ces deux éclipses arrivées, l'une à la naissance, l'autre à la mort de Romulus.

(21) *Si ces fêtes n'étaient pas trop récentes.* Ces fêtes furent instituées pour la première fois, dit le P. Petau, par l'empereur Aurélien; et il s'appuye d'un passage de la chronique d'Eusebe, an. MMCCXC.

(22) *Au soleil invincible.* Ces fêtes portaient le nom de *Néonénies*, c'est-à-dire, du renouvellement des mois de l'année, ou du nouveau mois. Elles s'ouvraient le 25 décembre, le huitième jour avant les calendes de janvier, par des jeux du cirque, en l'honneur du soleil. Le mois de décembre, jusqu'à ce jour, était affecté à d'autres fêtes, et surtout à celle des Saturnales, qui durait sept jours (*Macrob. Saturnalium*, l. I, ch. 10), pendant lesquels on donnait gratuitement au peuple, les combats des gladiateurs, *munera gladiatoriorum spectaculorum.* Ces tristes combats cessaient par l'ouverture des fêtes héliaques ou solaires.

FIN DES NOTES DU QUATRIÈME DISCOURS.

OBSERVATION PARTICULIÈRE.

Je place, à la fin de mes notes, sur le discours qu'on vient de lire, un texte du dialogue, traduit par Apulée, et que j'ai déjà cité dans ma cinquième note. C'est celui qui m'a paru avoir plus de rapport avec tout ce qu'a dit Julien, sur la substance du soleil, et sur les signes où il place la balance du destin; je dois le transcrire.

Solis οὐσία *est lumen ; bonum enim luminis per orbem solis nobis infunditur XXXVI (quorum vocabulum est horoscopi) in eodem loco semper defixorum siderum ope. Horum* ἐπαρχεῖς, *vel princeps est, quem omniformem vocant, qui diversis speciebus diversas formas facit. Septem stellæ quæ vocantur erraticæ, habent eparchas, id est suos principes quam fortunam dicunt et* εἱμαρμένην *fatum quibus immutantur omnia, lege naturæ, stabilitate, firmissimâ et sempiternâ agitatione variatâ : aer verò organum vel machina omnium per quam omnia fiunt : est autem eparches hujus secundus ut mortalibus mortalia et his similia, sensibilibus sensibilia annexa sint, etc.* (Pag. 87, édit. Apulée, Francofurti, 1621.)

« La nature du soleil est la lumière; et le bienfait de la lumière nous est transmis par le disque du soleil, à

l'aide des trente-six astres fixes, qu'on appelle horoscopes, et dont le chef est nommé Omniforme, parce qu'il est l'auteur des formes remarquables dans chaque espèce. Les sept étoiles errantes ont aussi leurs princes ou chefs, qu'on est convenu d'appeler la *fortune* et le *destin*, sur lesquels, en effet, tout roule dans un cercle éternel de changemens; par une conséquence nécessaire des lois immuables de la nature, l'air est l'organe ou le mécanisme, par lequel toutes choses s'opèrent. Il est cependant secondé par un autre chef, afin que les choses mortelles et sensibles cadrent avec celles du même genre. »

RÉFLEXION DU TRADUCTEUR.

Le discours qu'on vient de lire, à la louange du soleil roi, et celui en l'honneur de la mère des dieux, qui va commencer le second volume de cette traduction, semblent offrir peu d'attraits au commun des lecteurs, comparativement aux autres productions de la plume de Julien, qu'ils ont déjà vu, ou qui vont passer sous leurs yeux. En effet, les idées abstraites ou mythologiques, qui règnent dans ces deux discours, sont bien passées de mode aujourd'hui, en France surtout; mais elles y firent fortune pendant une longue suite de siècles, où nos scolastiques, se partageant en plusieurs sectes, sous les bannières de chefs différens, prirent les noms de Scotistes, Thomistes, etc., et ressuscitèrent les anciennes querelles entre les élèves du lycée et ceux du portique; chacun d'eux voulant rompre une lance pour son patron, la dialectique et la théologie furent le terrein sur lequel les champions luttèrent avec le plus d'acharnement.

A l'époque de la reconnaissance des lettres, la gloire des péripatéciens parut s'éclipser par l'apparition des œuvres du *divin* Platon; et la magie du style de cet orateur philosophe, prévalut sur les formes sèches et arides du grand Aristote. La philosophie de Platon avait d'ailleurs été adoptée par la première école chrétienne; je veux dire par celle d'Alexandrie. On la regardait comme la plus conforme au génie du christianisme; et lorsqu'elle reprit faveur, à l'aide de l'impression du texte grec, de la traduction et des doctes commentataires du médecin platonicien *Mercilius Ficinus*, toutes les écoles en Europe l'adoptèrent avec une sorte d'engouement. Les théologiens surtout s'en saisirent avec avidité, comme d'un nouvel arsenal, qui leur offrait des armes contre les incrédules. Ils s'en firent un rempart inexpugnable. Platon fut leur héros, et ses argumens passèrent pour des oracles; on prétendit même que ce philosophe sublime avait, par les seules forces de son génie, deviné, et presqu'expliqué tous les mystères du christianisme. Sa morale parut évangélique, et ses maximes marchèrent de front avec celles des pères de l'église; les prédicateurs, enfin, citaient en chaire les textes de Platon, avec autant de confiance que ceux de la Bible et de saint Augustin.

Je suis loin de blâmer leur zèle, quelqu'outré

qu'on le dise aujourd'hui; mais je trouve moins étonnant que l'empereur Julien, qui avait dans sa propre langue les ouvrages de ce grand homme, en ait été l'admirateur enthousiaste, et les ait produits si souvent dans ses propres écrits, non-seulement sur la divinité, sur l'âme, sur les génies, sur les héros, mais sur la politique des nations, et sur les devoirs de l'homme. C'est ici le cas de faire un rapprochement assez naturel, entre Platon et l'empereur Julien son ardent panégyriste.

Certes les œuvres politiques de Platon ne peuvent être confondues avec celles où il traite de sujets religieux, ou de métaphysique abstraite. Elles ont une toute autre importance; et, en les dégageant de sa théorie des nombres, elles méritent incontestablement d'être lues et méditées par les hommes d'état de tous les pays. Ses discours, ou dialogues, sont aussi, sous le rapport du style, comme sous celui de l'excellente morale qu'ils renferment, des monumens précieux de la haute sagesse, de la sublime éloquence et du goût épuré des Grecs, nos modèles en tout genre.

Malgré le prestige de la diction, qui distingue les écrits de Platon sur les lois et la diplomatie, ceux de Julien, sur la politique, ne laissent pas de se présenter sous un aspect imposant. Son platonisme est en effet une juste et continuelle appli-

cation de la doctrine du grande maître, à la science du gouvernement, et à la morale des peuples. Mais chez lui, les plans régénérateurs d'une république, ou d'une monarchie tempérée, ne sont plus des rêves ou de simples projets, enfantés par l'imagination d'un homme étranger à l'art de régner. Ce sont des données ou des principes réalisés, et mis en pratique par un roi philosophe, par un empereur qui porta le premier sceptre de l'Univers, qui tint pour maxime de ne publier que des lois justes, qui connut parfaitement ses droits et ceux de ses sujets, qui, enfin, prescrivit au monarque régnant avant lui, et à ses principaux agens, la vertu comme le plus sacré des devoirs. Il ne faut, pour s'en convaincre, qu'une lecture attentive de ses harangues à l'empereur Constance, et de sa lettre, en forme de discours, au sénateur *Thémistius*, sur les devoirs de la royauté.

Au fond, ces deux philosophes fameux, chacun dans un genre différent, partent cependant des mêmes principes, et font usage des mêmes moyens pour combattre le vice et l'ignorance, comme étant les plus formidables ennemis du genre humain. Tous deux proclament les mêmes divinités, vengeresses du crime, et rémunératrices de la vertu; tous deux enfin nous ont donné la même cosmogonie d'un monde éternel, dont le type était avant

tous les tems, dans *l'être* ou la *raison* par excellence ; même systême, ou, si l'on veut, mêmes hypothèses sur le soleil et les astres, sur la nature des dieux, des âmes, et des bons ou mauvais génies.

Mais, quelque ressemblante que soit, en apparence, la doctrine de ces deux personnages célèbres, l'un sur le trône, et l'autre dans son école, j'y vois pourtant une différence aussi tranchante que singulière ; elle mérite, je pense, d'être signalée dans un travail destiné, comme le mien, à présenter, sous leur véritable point de vue, la personne et les écrits de l'empereur Julien.

Platon, tout imbu qu'il fût de la doctrine de l'unité de dieu, qu'il avait puisée, à ce qu'on assure, en Egypte, où il prit communication des livres de Moïse, ne l'enseigna toutefois qu'avec réserve, et d'une manière tout-à-fait énigmatique ; tandis qu'il comprend avec franchise, dans son cadre théologique, toutes les divinités de son pays, en les subordonnant à un principe générateur et moteur de toutes choses. Julien, au contraire, tout en préconisant la doctrine de ce grand maître, et cherchant à l'expliquer, fait naître, dans l'esprit de ses lecteurs, des réflexions auxquelles le cannevas de Platon semble ne servir que de prétexte.

En effet, il avait de plus que ce dernier, une parfaite connaissance du christianisme, récemment

établi dans l'empire, sous ses deux prédécesseurs immédiats, et que, par contrainte, il avait professé lui-même dans les douze premières années de sa vie. Ce ne fut qu'après l'avoir publiquement abandonné, et dans l'intime conviction de sa fausseté, comme il a pris soin de nous l'apprendre, qu'il argumenta des raisonnemens de Platon, pour substituer de nouveau, à l'unité de dieu, l'ancien polytheïsme, qu'il appele la religion de ses pères, celle des Grecs, des Romains et la sienne. Delà ses fréquentes diatribes contre les chrétiens, et sa vigoureuse défense des divinités de l'Olympe et du Capitole, qui imprime à plusieurs de ses ouvrages le cachet du genre polémique.

Au siècle où nous sommes, une pareille controverse, et les faits qui s'y rattachent, sont loin d'offrir tout l'intérêt qu'ils avaient alors. Mais *les* argumens de Platon, maniés par Julien, et appuyés de toute l'autorité de son maître, sont demeurés dans leur entier : et nous en pouvons d'autant mieux apprécier la valeur, que nous sommes plus éloignés des tems et du théâtre où s'agitèrent ces longs débats religieux. L'état actuel de la civilisation en Europe, nous permet de méditer plus à loisir, par conséquent avec plus de fruit et de maturité qu'on ne put le faire de prime abord, un problême, dont la solution coûta jadis tant de sang

et de larmes inutiles à presque toutes les nations du globe.

Sous ce rapport éminemment politique, et plus encore dans l'intérêt de la science et de la littérature, les hommes studieux desirent depuis long-tems de voir mettre au jour de bonnes traductions des œuvres complètes, tant de l'empereur Julien, que du philosophe, disciple de Socrate. J'ai rempli, de mon mieux, et non sans peine, la première tâche, peut-être la plus ingrate à bien des égards, et celle qui offrait le moins de compensations. La seconde va l'être, dit-on, par un des principaux libraires de cette capitale, qui s'occupe activement, et depuis plusieurs mois, à ce qu'on assure encore, d'une édition volumineuse, sans doute, de tous les ouvrages de Platon, avec le texte grec en regard du français. Une telle entreprise honorerait à la fois notre siècle et notre patrie : elle donnerait un nouvel essor à la philosophie, à la morale, à l'éloquence et à la saine critique; l'histoire enfin, la biographie et la législation même, y puiseraient de nouvelles richesses.

Je me serais livré, avec autant de zèle que de plaisir, à cet important et utile travail, si mon tems eût été moins coupé, et ma vie moins laborieuse. Nous n'avons en effet jusqu'ici du beau texte de Platon, que des traductions partielles, dont quelques unes même ont besoin d'être revues, et où l'on

regrette de ne pas voir figurer le texte grec, peu facile à se procurer, à ceux principalement dont la fortune est plus que médiocre. L'absence de ce texte m'a souvent embarrassé dans ma présente traduction des œuvres de Julien; car cet empereur cite à tout propos le *divin* Platon, comme son maître et son oracle. N'ayant point eu sous les yeux l'original, presque toujours défiguré dans les passages assez nombreux que Julien fait entrer dans ses discours, il m'a fallu recourir au peu de traductions qui existent; et j'ai eu rarement à choisir. Par exemple, la lettre à Thémistius contient de longs fragmens des livres de Platon, où le texte grec de l'édition de Spanheim, traduit par l'abbé de la Bleterie, est considérablement altéré, ou peut être mutilé : en pareil cas, j'ai du préférer la traduction de ce même texte, publiée par monsieur l'abbé Grou, savant qui a travaillé sur les meilleures éditions de l'original. J'en ai usé de même pour d'autres passages, et j'ai ordinairement pris le soin d'en avertir mes lecteurs.

Quant aux autres citations de Platon, très fréquentes dans les œuvres de l'empereur Julien, j'en ai indiqué les sources toutes les fois que je les ai trouvées, soit dans les recueils de l'édition de Spanheim, soit dans les notes du père Petau, et de ses prédécesseurs, soit enfin dans d'autres auteurs, dont

je présume l'exactitude, sans cependant pouvoir en être le seul garant.

J'ai été plus heureux pour les anecdotes littéraires, et pour des détails purement philologiques, qui se rencontrent en foule, surtout dans les épîtres familières de Julien. Ces objets étaient de pure érudition; et il m'a été facile de les reproduire, ou de leur donner des éclaircissemens; c'est ce que j'ai fait dans mes notes y relatives. Peut-être me blâmera-t-on de n'avoir pas traité, avec une égale étendue, plusieurs points historiques et géographiques, que le texte de Julien me donnait lieu d'approfondir. Assurément les matériaux ne m'ont point manqué dans ces deux dernières parties; j'ai constamment eu sous les yeux tous les livres qui nous restent d'Ammien Marcellin : et cet auteur ne nous laisse rien ignorer de tout ce qui concerne la personne et la cour habituelle, ou l'entourage de l'empereur Julien. Il fait en même tems, dans son histoire de l'expédition contre les Perses, une ample description des villes et des fleuves qu'il a été bien à portée de reconnaître, puisqu'il servait lui-même dans cette guerre. Son récit embrasse, non-seulement la topographie de ces contrées de l'Assyrie, de l'Arménie, de la Mésopotamie et de la Perse; mais il nomme aussi les fondateurs des différentes villes, et il y groupe plusieurs particularités qui les concernent.

Un volume entier ne m'aurait pas suffi pour suivre cet historien dans ses longues digressions, quelqu'intérêt qu'elles aient d'ailleurs sous une infinité de rapports.

J'ai donc pensé devoir me restreindre à ce qui était strictement nécessaire pour l'intelligence des principaux faits relatifs à l'expédition de l'empereur Julien, et à l'issue malheureuse qu'elle eut, tant pour lui que pour son armée : des événemens accidentels, où des connaissances de pure curiosité, n'auraient pu répandre un nouveau jour sur son caractère, et sur ses qualités personnelles, que j'avais uniquement en vue dans mon travail.

Il m'était libre aussi de grossir, de plusieurs feuilles, la vie de Julien, qui figure au commencement de mon premier volume. J'avais là-dessus beaucoup de documens à ma disposition, et j'aurais *pu en outre* accepter l'offre obligeante, que me fit l'année dernière monsieur Kühn, professeur distingué de l'université de Leipsig, de m'envoyer une vie de cet empereur, assez récemment publiée en langue allemande. Je saisis même avec plaisir la présente occasion de lui en témoigner publiquement ma sincère gratitude, en transcrivant le passage suivant, de l'honorable lettre qu'il voulut bien m'adresser, en répondant à une invitation, que je lui avais faite en commun avec mon collégue monsieur le docteur de

Mercy, pour un objet étranger à ma traduction nouvelle. Voici ce passage :

» *Antè aliquot annos apud nos prodiit vita Juliani, descripta à Neandro viro erudito cujus liber laudatus est à censoribus librorum nostratibus; nisi tuus jam ad finem fuerit perductus, poteras hoc libro uti, cùm tibi nostram linguam non omnino incognitam esse, lœtus auguror ex epistolæ tuæ inscriptione* ».

Mais dans le plan que je m'étais tracé, et qui n'embrassait que quelques points de critique générale, ainsi qu'on a pu le voir, j'ai présumé n'avoir nul besoin de détails particuliers. Au reste, si je me suis trompé, mon erreur sera facilement réparée, puisque je cite l'ouvrage où j'aurais pu les puiser, et que probablement on ne manquera point de traduire en notre langue. Car depuis plusieurs années, notre littérature s'enrichit des productions de nos voisins, comme ceux-ci se montrent empressés de jouir des nôtres. La république des lettres ne peut que gagner à ces honorables échanges ; il est seulement à désirer que le commerce de la librairie soit débarrassé des entraves, qui gênent ses opérations à l'étranger.

ORDRE

SELON LEQUEL SONT DISPOSÉS LES MATÉRIAUX DE CE PREMIER VOLUME.

AVIS DE L'IMPRIMEUR.

Malgré l'exiguité des caractères typographiques, employés à dessein de faire entrer en ce premier volume le plus de matériel possible, le discours suivant, en *l'honneur de la Mère des Dieux*, ne pouvant être coupé, ni séparé de ses notes, a dû, vu sa longueur, être renvoyé au prochain volume.

ERRATA.

Page 3, ligne 6, au lieu de : *aux descendans*, lisez : *et aux descendans.*
Page 4, ligne 2, au lieu de : *ou fatigues*, lisez : *ou des fatigues.*
Page 18, l. 12, lisez : *paix publique.*
Page 28 et ailleurs, au lieu de : *Montaignes*, lisez : *Montaigne.*
Page 60, ligne 17, au lieu de : *Arbetion*, lisez : *Ardétion* ou *Ardécion.*